



HAL
open science

Metz-Luxembourg ville : couverture médiatique comparée des cérémonies commémoratives de la Seconde Guerre mondiale (1945-2010)

Anthony Michel

► **To cite this version:**

Anthony Michel. Metz-Luxembourg ville : couverture médiatique comparée des cérémonies commémoratives de la Seconde Guerre mondiale (1945-2010). Sciences de l'information et de la communication. Université de Lorraine, 2012. Français. NNT : 2012LORR0359 . tel-01749426

HAL Id: tel-01749426

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01749426>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

École doctorale Perspectives interculturelles : écrits, médias, espaces, sociétés (ÉD 411)

Centre de recherche sur les médiations (ÉA 3476)

**METZ, LUXEMBOURG-VILLE :
COUVERTURE MÉDIATIQUE
COMPARÉE DES CÉRÉMONIES
COMMÉMORATIVES DE LA
SECONDE GUERRE MONDIALE
(1945-2010)**

**Thèse pour le doctorat
en sciences de l'information et de la communication**

présentée et soutenue le 29 juin 2012

**par
Anthony MICHEL**

Jury

**Mme le Professeur Emmanuelle Danblon, Université libre de Bruxelles, rapporteur
Mme le Professeur Béatrice Fleury, Université de Lorraine, examinatrice
M. le Professeur Christoph Vatter, Université de la Sarre, rapporteur
M. le Professeur Jacques Walter, Université de Lorraine, directeur de thèse**

REMERCIEMENTS

Mes tous premiers remerciements sont destinés à mon directeur de thèse Jacques Walter, qui m'a suivi, soutenu et encouragé tout au long de ce travail. Je le remercie de m'avoir consacré du temps pour des entretiens et pour ses nombreuses relectures, fourni de précieux conseils pour recadrer mon étude et pour m'avoir orienté dans mes lectures.

Ensuite, je remercie Virginie, ma compagne, sans qui je n'aurai jamais entrepris un tel travail. Sa présence, son écoute, son soutien et son aide ont été les fondamentaux et les clés de ma réussite. Je lui en serai à jamais reconnaissant.

Je suis également reconnaissant envers les présidences de salles de lecture des archives départementales de Moselle, des archives nationales du Luxembourg et de la Bibliothèque nationale du Luxembourg pour m'avoir renseigné et guidé dans mes recherches documentaires et journalistiques.

Les discussions avec les doctorants messins et nancéiens, notamment Adeline Clerc, Audrey Bonjour et Laurent Di Filippo, ont également été riches et ont contribué à améliorer certains points de ce travail.

Merci aussi à Marion Koltz pour la traduction des articles écrits en allemand et à Michèle Lardin pour la fastidieuse relecture et correction orthographique.

Enfin, je remercie toute ma famille d'avoir suivi régulièrement l'évolution de ma thèse et de m'avoir mis dans les meilleures conditions pour la réaliser.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
Choix du sujet	1
La problématique et les hypothèses afférentes	7
L'état de la recherche concernant la médiatisation de conflits.....	15
Le cadrage de l'étude par les appuis théoriques.....	21
Une articulation méthodologique spécifique.....	33
Le plan.....	37
PARTIE 1 : METZ, LUXEMBOURG : UN CADRE HISTORIQUE CROISÉ (1939-1945)	39
Chapitre 1 : L'entrée en guerre	39
1.1 Deux expériences distinctes d'avant-guerre.....	39
1.2 Une entrée en guerre différente.....	43
1.3 Les premiers effets de la défaite.....	45
Chapitre 2 : L'occupation	48
2.1 Metz annexée par l'Occupant.....	48
2.2 Le Luxembourg occupé.....	50
2.3 Une entreprise de germanisation transfrontière.....	60
2.4 Une nazification identique.....	68
Chapitre 3 : Une Résistance locale et une Libération internationale.....	76
3.1 Une Résistance bien organisée.....	77
3.2 Une Libération venue d'Outre-Atlantique.....	90
3.3 Le bilan post-conflit et les futures relations internationales.....	92
PARTIE 2 : LES MÉMOIRES-IMAGES CONSTANTES.....	100
Chapitre 4 : La souffrance populaire.....	101
4.1 Les monuments centraux des villes.....	101
4.2 La fête religieuse de la Toussaint.....	110
4.3 Une souffrance nuancée par le contexte politique.....	116
Chapitre 5 : La résistance locale.....	125
5.1 La Victoire de 1945 et la Libération des villes : une Résistance exaltée.....	125
5.2 Des manifestations spécifiques.....	135
5.3 Une mémoire concurrencée dès 1984.....	141
Chapitre 6 : Le libérateur américain.....	150
6.1 Une concurrence entre acteurs et une entente cérémonielle.....	150
6.2 La figure du libérateur contextualisée.....	159
6.3 La figure du libérateur et son impact sociopolitique.....	168

PARTIE 3 : LES MÉMOIRES-IMAGES À RÉAPPROPRIATION MONUMENTALE.....	186
Chapitre 7 : Les commémorations à écho plus large.....	186
7.1 Les mémoires locales exaltées par des manifestations nationales et internationales.....	187
7.2 La célébration d'événements nationaux.....	203
7.3 La médiatisation de Journées internationales.....	217
Chapitre 8 : La mémoire de populations persécutées.....	222
8.1 Certaines catégories de prisonniers de guerre.....	222
8.2 La population juive locale et mondiale.....	232
8.3 Tous les morts de la guerre y compris le libérateur américain.....	237
Chapitre 9 : Les autres catégories d'acteurs/victimes locales.....	241
9.1 Les victimes de guerre.....	241
9.2 Les résistants de la lumière.....	244
9.3 Les résistants de l'ombre.....	248
PARTIE 4 : LES MÉMOIRES-IMAGES MOUVANTES.....	256
Chapitre 10 : La ponctualité mémorielle.....	256
10.1 Le remplacement par d'autres manifestations.....	256
10.2 Les mémoires « décentralisées ».....	268
10.3 Les manifestations récentes.....	271
Chapitre 11 : La discontinuité médiatique.....	278
11.1 Certaines « figures » de la Résistance.....	278
11.2 Certaines « figures » de la Libération.....	283
11.3 Le souvenir des victimes.....	289
Chapitre 12 : Les mémoires émergentes.....	295
12.1 L'apparition de nouvelles victimes.....	295
12.2 L'apparition de nouveaux résistants.....	304
12.3 La création de manifestations pour le libérateur.....	313
CONCLUSION.....	325
Chronologie comparative.....	326
Bilan.....	333
Et l'avenir ?	335
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	337
TABLE DES ANNEXES.....	345
BIBLIOGRAPHIE.....	346

INTRODUCTION

L'activité mémorielle ne faiblit pas, même 65 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour preuve, le 25 novembre 2010, l'association du Souvenir Français de Metz, a organisé, la pose d'une plaque commémorative – au 2 en Chandellerue – dédiée aux 68 femmes incarcérées entre 1940 et 1944 à la prison des femmes de Metz pour avoir résisté à l'Occupation et à l'idéologie nazies. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et avec la participation d'un public scolaire. Ainsi le souvenir de ce conflit est-il toujours présent dans les esprits puisque certains groupes mémoriels continuent de rappeler « ce passé qui ne passe pas » pour paraphraser le titre de l'ouvrage co-écrit par Éric Conan et Henry Rousso. Tout du moins pour cette cérémonie, la mémoire associée (celle des résistantes locales) est liée à l'image de la ville en souvenir de ce conflit. Il en va de même concernant Luxembourg-ville qui a fêté le 8 mai 2010 – alors que ce jour n'est pas férié dans ce pays contrairement à d'autres pays européens comme la France – par le dévoilement d'un nouveau monument. En effet, un monument a été inauguré pour honorer et garder le souvenir des sacrifices des soldats et civils durant la Bataille des Ardennes (qui s'est déroulée du 16 décembre 1944 au 21 janvier 1945 dans les Ardennes du Luxembourg et de la Belgique). Si l'on suppose que la participation de la population à ces cérémonies est une marque de refus d'oublier le passé, d'autres acteurs, comme les chercheurs par exemple, s'attachent également à reconstruire une certaine histoire et mémoire (les associations locales le font aussi) d'événements antérieurs.

Choix du sujet

Élise Julien souligne qu'une mémoire est « à la fois rétrospective et prospective, dans un horizon d'attente désormais fixé sur l'issue d'un conflit, cette fin qui lui permettra de s'installer dans des cadres plus durables¹ ». Parmi ces cadres durables (plaques et monuments entre autres), on peut notamment trouver les articles de presse – archivés – couvrant les cérémonies commémoratives, ponctuelles et certaines régulières, d'événements importants qui installent une mémoire dans une possible continuité. Ainsi les actes mémoriels relatifs à la Seconde Guerre mondiale ont-ils été nombreux lors de ces dernières décennies, permettant de matérialiser et faire perdurer ce souvenir.

¹ Élise Julien, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre 1914-1933*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 38.

Comme l'indique l'intitulé du présent travail *Metz, Luxembourg-ville : couverture médiatique comparée des cérémonies commémoratives de la Seconde Guerre mondiale (1945-2010)*, l'analyse comparative s'inscrit à la croisée de deux disciplines : les sciences de l'information et de la communication (SIC) et l'histoire. Si la première s'intéresse à la transmission de l'information – tant par le contenu textuel que visuel –, la seconde sert de référent quant aux propos publiés dans la presse. De plus, mon laboratoire, le Centre de recherche sur les médiations, compte des chercheurs dont les travaux sur les questions de mémoire relatives aux médias s'inscrivent dans l'axe 4 « Mémoire et culture » de la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine. En effet, cet axe entend mettre en cohérence un certain nombre de perspectives et d'objets centrés sur les enjeux mémoriels et patrimoniaux, les conflits, les relations franco-allemandes et les transferts culturels. Il favorise aussi la mise en place d'un réseau d'associations à vocation testimoniale et mémorielle à l'échelon transfrontalier tout comme agir pour la conservation et la valorisation d'archives en région ou avec le « tourisme de mémoire ». Les supports étudiés sont nombreux (la presse, des photographies, des archives de procès ou encore le cinéma) pour comprendre la construction et l'évolution d'un phénomène mémoriel par le prisme d'une médiation communicationnelle. C'est donc à partir de cette logique que repose l'intégralité de ma démarche. C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle ce type de sujet est peu souvent traité en SIC. On pourra d'ailleurs s'en rendre compte avec l'état de l'art proposé ci-dessous. De plus, les chercheurs de chaque discipline, *a priori*, se différencient par leurs objectifs mais pas nécessairement par leurs méthodologies pour entreprendre leurs travaux. Si les historiens s'attachent davantage à restituer le plus fidèlement possible un fait, certains spécialistes en SIC tentent eux de comprendre les mécanismes qui aboutissent à un phénomène communicationnel particulier. Mon travail se fonde sur ces deux aspects puisque l'intérêt et la complexité du sujet résident aussi dans la confrontation du passé-présent-futur. En effet, le point d'ancrage est la couverture médiatique des cérémonies – donc le présent au moment du déroulement de ces dernières – avec à la fois l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans les deux villes citées précédemment – soit le passé – et le contexte (social, politique) de publication des articles – qui indirectement prend en compte l'actualité et le futur proche de cette période.

Les trois paramètres que j'ai entre les mains pour entreprendre ce travail de thèse sont : un parcours universitaire à tendance journalistique jusqu'à la licence (obtenue à Nancy), un intérêt tout particulier pour la Seconde Guerre mondiale suite à la vision de nombreux films et documentaires pendant ma jeunesse et un mémoire de master Recherche portant sur la

médiatisation des monuments de la religieuse-résistante messine sœur Hélène². Ainsi, il est question d'un attrait pour le journalisme, d'une curiosité historique et d'une envie de poursuivre et d'ouvrir mon sujet de mémoire.

De ce fait, mon étude vise à comprendre et à comparer les processus de médiation mémorielle – dont la définition sera donnée plus loin – construite par la presse locale relative aux cérémonies commémoratives autour de ce conflit, dans ces deux localités l'ayant vécu de façon comparable (de l'Annexion à la Libération par les Américains). En somme, il s'agit d'étudier l'évolution des représentations mémorielles du conflit – tant textuelle que photographique et monumentale – (pour les commémorations de 1945 à 2010), de chaque côté de la frontière, qui divergent selon la réalité socio-politico-historique de la ville, voire du pays. J'appelle cette représentation mémorielle du passé, fabriquée par la presse, d'image (ou de reflet) médiatique.

Dès la fin de la guerre (8 mai 1945), plusieurs mémoires – notamment celles de camarades tombés au front, les Malgré-nous (soldats incorporés de force dans l'armée allemande), les déportés dans les camps de concentration et d'extermination ou encore les résistants – sont défendues et promues par des entrepreneurs de mémoire. Un autre *acteur* joue également un rôle, aujourd'hui encore, mais plutôt celui de relayeur de mémoire. Il s'agit de la presse. En effet, en plus de médiatiser les mémoires par l'intermédiaire des articles, elle les légitime. Cependant une précaution est à prendre pour cette analyse car les médias sont « un atout et une porte ouverte en direction des systèmes de décision avec une possibilité d'instrumentalisation ou de déformation des propos tenus³ ».

Ainsi mon étude vise-t-elle à comprendre comment et pourquoi certaines mémoires – et pas d'autres – investissent les commémorations liées à ce conflit autour de monuments réappropriés (en exemple, les monuments aux morts) ou érigés dès la fin de la guerre. Sous un angle comparatiste et transfrontalier, je cherche à analyser l'évolution de la fabrication de l'image médiatique – créée par la presse locale – du passé de Metz et de Luxembourg à travers la médiatisation des cérémonies commémoratives de la Seconde Guerre mondiale. On peut d'ailleurs citer les travaux de Christoph Vatter qui portent en majorité sur la

² *Sœur Hélène : une grande figure de la Résistance messine. Des lieux de mémoire à l'espace médiatique*, mémoire de Master 2 Recherche, dirigé par le professeur Jacques Walter et soutenu en juin 2009 à l'Université Paul Verlaine - Metz.

³ Béatrice Fleury, Jacques Walter, L'engagement des chercheurs (3), *Questions de communication*, 4, 2003, p. 248.

communication interculturelle (les transferts culturels plus précisément⁴). En effet, dans une optique comparatiste, ici présente, l'auteur utilise le concept de *crosscultural* pour désigner « une approche à caractère comparatiste dont le but est de dégager les équivalences fonctionnelles de phénomènes retenus dans des cultures différentes »⁵. Pour l'auteur, les médias mettent ainsi à jour l'ensemble des formes de communication symbolique d'une société représenté par la culture. Pour le sujet qui nous intéresse, on pourrait alors parler de la culture mémorielle rendue publique et accessible à tous par la médiatisation des cérémonies commémoratives.

L'analyse entreprise sous cet angle permettra d'aboutir à plusieurs catégories de résultats.

Premièrement, je pourrai établir un recensement si ce n'est un référencement des lieux de commémoration – par type de mémoire, d'acteur ou de cérémonie – dans les deux villes. Deuxièmement, une typologie des *mémoires* voire des *histoires* – qui font encore sens aujourd'hui – et une éventuelle *conflictualité* ou *cohabitation* entre celles-ci seront présentées frontalement : c'est le principal objectif de ce travail.

Troisièmement, je proposerai une synthèse des deux premières catégories de résultats puisqu'il est question de mettre au jour ou non – grâce à la prise en compte des manifestations et discours – des ressemblances et divergences dans ces deux territoires marqués par l'Occupation. Ces éléments font bien évidemment partie de la conclusion générale.

Les limites de l'entreprise d'une telle étude sur la médiatisation des cérémonies commémoratives sont doubles.

D'une part, je ne m'intéresse pas à la production des articles. J'entends ici une démarche qui aurait été d'assister à la conférence de rédaction de plusieurs journaux le matin de l'événement couvert par la presse (impossible à réaliser pour les années antérieures à 2009, soit plus de 80 % de mon corpus actuel en terme de dates), de suivre le journaliste sur le terrain, de m'entretenir avec lui sur la manière dont il compte réaliser ses entretiens ou quelles informations sont les plus essentielles à prendre en note, de l'observer faire, d'être attentif lors de la rédaction de l'article et enfin de comparer ce dernier publié aux notes prises par le

⁴ Christoph Vatter, Lutz Schowalter, « Immigration, multiculturalisme et séries télévisées allemandes et canadiennes ». Colloque international *Multiculturalisme et diversité culturelle dans les médias au Canada et au Québec*, Universités de Trèves et de Sarrebruck, 2009.

⁵ Christoph Vatter, « La recherche interculturelle. État des lieux en Allemagne », *Questions de communication*, 4, 2003, p. 29.

journaliste. Toutefois, je l'ai fait pour trois cérémonies (voir ci-dessous), certes avec maladresse, mais cela n'a pas été très concluant et enrichissant pour mon étude.

D'autre part, je ne m'intéresse pas non plus à la réception des articles. Ici alors, j'aurais dû plutôt me rendre sur le lieu de l'événement (impossible pour la même raison que *supra*), prendre en note ce que j'aurais vu, comparer avec l'article publié, interviewer des personnes du public ou des membres d'associations sur l'importance d'une telle cérémonie et les ré-interviewer le lendemain pour qu'ils me donnent leur sentiment sur la « justesse » du compte rendu produit par le journaliste.

Mon attention se porte sur l'élément central situé entre la production et la réception, tout en portant attention à la période de publication. En effet, l'intérêt que j'ai pour le produit en tant que tel, soit le contenu (textuel et photographique) de l'article publié, se borne toutefois à une importance de la période d'écriture et de lecture de la presse aux différents contextes (social, économique, politique) de l'histoire locale, nationale et internationale. Un développement plus complet est présent dans l'explication de la méthodologie.

Désormais, je me dois de présenter et de justifier les journaux sélectionnés pour réaliser mon analyse.

Pour couvrir la période d'analyse à Metz, seul le *Républicain Lorrain, édition de Metz* a été choisi. Ce choix s'est imposé puisque seul ce journal messin paraît encore aujourd'hui, une parution continue et encore actuelle étant le critère de sélection.

En ce qui concerne le Luxembourg, le choix s'est opéré différemment. Pour des raisons de comparabilité, j'ai sélectionné le *Républicain Lorrain, édition du Luxembourg*, mais celui-ci ne paraît que dès 1964 et devient *Le Quotidien* à partir de 2004. Pour combler la lacune de la parution entre 1945 et 1955, j'ai choisi le *Luxemburger Wort*, journal francophone, en sollicitant pour les articles en allemand une traductrice. Toutefois, cette lacune de ne pas parler cette langue se retrouve dans l'état de l'art, les références historiques pour la première partie de cette thèse et les appuis théoriques.

Quant au choix des dates, j'ai sélectionné les anniversaires décennaux de 1945 à 2010 – en prenant comme bornes temporelles le mois de juin (le débarquement des Alliés en 1944) jusqu'au mois de mai de l'année suivante (l'armistice de 1945) – car d'un point de vue socio-historique, les dates « rondes » sont toujours plus médiatiques et engendrent, de fait, une expansion de l'activité commémorative. Même si 1945 (le premier anniversaire de la libération des deux villes) et 2010 (le soixante-cinquième anniversaire de ce même

événement) ne sont pas à proprement parler des anniversaires décennaux, il me semble pertinent d'avoir à la fois une référence initiale et la cérémonie la plus récente.

Avant d'aborder la problématique et les hypothèses relatives à mon sujet, je souhaite clairement définir mon engagement et ma position vis-à-vis de mon objet. Contrairement à certains chercheurs et historiens, qu'ils soient français, luxembourgeois ou d'autres nationalités, qui se penchent souvent sur leur passé familial, je ne suis pas lié directement au conflit et à la recherche de la vérité parce que ni mon père ni mon grand-père ont frontalement vécu le conflit. Petite précision supplémentaire, je ne suis pas non plus un descendant de l'historien Henri Michel... Toutefois, je suis un jeune chercheur en SIC enrichi de lectures, d'images, de rencontres qui m'ont conduit à travailler sur ce sujet. Les lignes ci-dessous permettent de comprendre avec quelle légitimité j'ai décidé d'aborder cet objet.

Pour traiter d'une question mémorielle vis-à-vis du passé d'une ville, d'un événement voire d'une personnalité ou d'un groupe de personnes, mieux vaut ne pas prendre parti pour l'une ou l'autre mémoire active, afin d'éviter une certaine orientation dans la démarche entreprise pour analyser l'objet d'étude. Ainsi le mieux est d'opter pour une « neutralité engagée »⁶, définie par Nathalie Heinich comme une suspension du jugement de valeur à l'égard de l'objet auquel le chercheur s'intéresse et à une prise en compte compréhensive de la logique des acteurs. Il n'y a alors pas de conclusions pré-établies résultant d'un engagement. Comme le dit Marc Ferro, « un bon chercheur ne sait pas à l'avance ce qu'il va démontrer, c'est l'analyse de ce qu'il examine qui l'amène à conclure⁷ », ce qui marque la frontière entre le militantisme et les sciences sociales.

De plus, je ne me retrouve pas scientifiquement dans les propos d'Érik Neveu : « Le moteur de découverte est la motivation politique ou l'investissement émotionnel⁸ », et ceux de Frédéric Lambert : « J'en suis moi-même persuadé : aucun sujet de thèse n'est choisi au hasard, et nous ne sommes pas libres devant ce choix. Les problématiques que nous exposons cachent une part de notre biographie et portent ainsi l'écriture de la recherche vers les sentiers de l'autobiographie⁹ ». Ma démarche ne provient pas d'un sentiment de défense, de confirmation ou de réhabilitation d'une certaine mémoire (messine ou luxembourgeoise),

⁶ Nathalie Heinich, « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication*, 2, 2002, p. 117.

⁷ Marc Ferro, « Trajectoire d'un engagement », *Question de communication*, 3, 2003, p. 147.

⁸ Érik Neveu, « Recherche et engagement : actualité d'une discussion », *Questions de communication*, 3, 2003, p. 111.

⁹ Frédéric Lambert, « L'écriture en recherche », in : Camille Laville, Laurence Leveneur, Aude Rouger, dirs, *Construire son parcours de thèse. Manuel réflexif et pratique*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 32.

d'autant plus que je suis originaire de Nancy. Malgré la proximité de cette ville avec Metz, je ne connaissais rien de cette période car je n'ai jamais été sensibilisé au passé de ma région. En conséquence, je n'ai aucun parti pris sur ce sujet. Mon intérêt découle d'une logique de découverte et d'une envie d'apprendre davantage sur cette période. Malgré la connaissance des tragédies qui s'y sont déroulées, il faut rester impartial pour ne pas biaiser l'analyse et prendre parti pour l'une ou l'autre mémoire.

De ce fait, je me trouve dans une posture de surplomb méthodologique dont le but est d'objectiver la médiatisation des mémoires et histoires *via* les cérémonies commémoratives de la Seconde Guerre mondiale.

La problématique et les hypothèses afférentes

Avant de poser la problématique et les différentes hypothèses qui la sous-tendent, il faut d'abord expliquer plus spécifiquement les enjeux liés à la commémoration dans les médias.

Cette image (ou souvenir) mémorielle des villes se crée et se promeut par l'intermédiaire d'un acteur indépendant mais tout de même lié aux politiques et aux associations puisqu'il s'agit des médias et plus précisément dans le cadre qui est le nôtre, la presse écrite locale. En effet, c'est le travail du journaliste et du photographe qui vont médiatiquement rendre compte des cérémonies commémoratives autour de la Seconde Guerre mondiale. Certains choix vont alors s'opérer et ainsi façonner une représentation du passé *via* ces manifestations. Chaque partie du duo commémoration/médias va alors jouer un rôle dans cette élaboration.

L'enjeu commémoratif

La commémoration est l'une des manières de rendre visible de la mémoire. Pour Élise Julien, « le processus commémoratif est un acte volontaire pour matérialiser à l'aide d'une mise en scène organisée, codifiée, une certaine vision du passé et pour agir ainsi sur les représentations collectives¹⁰ ». Ainsi, la cérémonie devient-elle le lieu où prend forme le discours collectif par le croisement d'expériences individuelles. Si la mémoire, soit d'une certaine manière la construction d'une culture historique, fractionne l'espèce humaine, « la commémoration, elle (l'aspect technique), l'unit¹¹ » et se dote du pouvoir de matérialiser ce qui est devenu immatériel. Elle organise par la même occasion la mémoire collective au sens

¹⁰ É. Julien, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre 1914-1933*, *op. cit.*, p. 113.

¹¹ Régis Debray, *Transmettre*, Paris, O. Jacob, 1997, p. 88.

où elle l'entretient par la visibilité et la diffusion d'un souvenir en particulier. De ce fait, la mémoire de chaque territoire va se construire à partir des acteurs de cette période (habitants, résistants, réfractaires, libérateurs...). Les collaborateurs en sont exclus pour le rôle qu'ils ont joué à l'égard de l'adversaire.

Le chercheur en SIC doit alors à la fois être historien et ethnologue. En effet, « là où les historiens mettent en avant les spécificités de l'histoire économique et sociale d'un lieu, les ethnologues s'interrogent sur les traces atypiques qu'expriment les récits de vie où s'entremêlent des registres de temporalité et de références spatio-culturelles concurrentes¹² ». Pour Gérard Noiriel, « la recherche historique consiste à mener un travail d'analyse de façon à répertorier tous ces vestiges¹³ ». L'exhaustivité de ces vestiges médiatiques, que l'on peut prendre ici comment étant les monuments de l'histoire de 1945 à 2010, émergera d'elle-même suite à la constitution des corpus d'étude messin et luxembourgeois.

Moins la mémoire est exprimée à l'intérieur des groupes qui la possèdent, plus elle a besoin de supports externes (archives, monuments) pour s'exprimer et exister. Pourtant, dès que la mémoire est matérialisée – exprimant une distance entre l'événement passé et le jour de la commémoration –, elle appartient à l'histoire. L'histoire monumentale devient, de fait, une institutrice pour l'homme d'action.

Si l'on peut reprocher aux médias de ne pas couvrir toutes les commémorations, Paul Ricœur critique l'affluence grandissante des commémorations – on pourrait presque parler de *fièvre* commémorative – qui ne sont pas toutes *légitimes* dans le sens où elles donnent « le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs [...] et des abus de mémoire et d'oubli¹⁴ ». En fait, il y aurait, selon le philosophe, une idée d'une politique de la juste mémoire ; mais difficile de discerner et/ou de définir celles qui sont acceptables ou non. Il existe alors une vraie culture de la commémoration officialisée qui a pour fonction « d'encadrer l'événement sur le plan institutionnel afin de canaliser et de diriger la mémoire¹⁵ ». La construction de l'actualité

¹² Loïc Vadelorge, « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 », in : Maryline Crivello-Bocca, dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 2006, p. 45.

¹³ Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, p. 9.

¹⁴ Cité par François Dosse, « Le moment Ricœur », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 69, janvier-mars, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 141.

¹⁵ Daniela Kneissl, « Quelles images pour commémorer le "Jour J" ? Le débarquement des troupes alliées en Normandie dans la presse en France et en Allemagne, 1945-2004 », in : Christian Delporte, Denis Maréchal, Caroline Moine, Isabelle Veyrat-Masson, dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, coll. « Histoire culturelle », Paris, Nouveau Monde Éditions, 2010, p. 166.

sociopolitique se fonde sur l'histoire et c'est donc à juste titre qu'elle « s'inscrit dans les réalités de l'organisation politique, sociale, économique, culturelle et évolutive de la cité¹⁶ ». L'amplification de certains faits, la représentation symbolique et les références historico-culturelles que les dirigeants politiques utilisent varient en fonction du contexte socio-politico-économique.

Si la manipulation sous-tend les cérémonies, il n'en demeure pas moins qu'elles sont ferventes tant qu'elles concernent un passé que les acteurs ont vécu personnellement. Mais selon Gérard Noiriel, « elles s'affaiblissent très vite quand elles s'adressent à des individus qui n'ont pas été directement impliqués. On passe alors de la mémoire collective à l'histoire¹⁷ ». Et plus les témoins directs disparaissent, plus les commémorations peuvent engendrer des tensions « puisqu'elle[s] cherche[nt] à graver une version de certaines pages de l'histoire dans les consciences¹⁸ », qui passe par un symbolisme précis ancré dans des sites mythiques, choisis par les dirigeants politiques et relayés par les médias. La presse permet alors aux commémorations d'être des « renvois des commémorations antérieures, [soit que] toute commémoration tend à être une mémoire de mémoires¹⁹ ».

Le relais médiatique

Le fait que des journalistes traitent d'un événement particulier lui donne une certaine visibilité dans l'espace public avec certaines contraintes idéologiques et politiques. On pourrait presque parler de *témoignage médiatique* dans le sens où le professionnel atteste de l'existence d'un fait par l'évocation qu'en propose son sujet. En donnant le nom d'un lieu pour une cérémonie, par exemple, il y a un « phénomène d'identification donc un processus de crédibilisation²⁰ ». Ainsi il y a une forte relation – irait-on jusqu'à dire dépendance – du journalisme et de l'histoire. En tout cas, il y a des enjeux tels que les sciences humaines et, en

¹⁶ Michel Mathien, « Une thématique de discussion nécessaire pour un avenir commun et solidaire », in : Michel Mathien, dir, *La médiatisation de l'Histoire : ses risques et ses espoirs*, Bruxelles, Bruylant, 2005, p. 21.

¹⁷ G. Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, op. cit., p. 28.

¹⁸ Alfred Wahl, « Présentation », in : Alfred Wahl, dir, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, actes du colloque de Metz, 6-8 oct. 1983, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz, 1984, p. 4.

¹⁹ Gérard Namer, « La commémoration en 1945 », in : Alfred Wahl, dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2006, p. 260.

²⁰ Béatrice Fleury, « Le Républicain Lorrain et la Bataille de Jénine, De l'événement au témoignage médiatique », *Communication & Langages*, n°149, Éd. Armand Colin, 2006, p. 55.

particulier, les SIC qui s'y intéressent au point de multiplier les travaux sur divers supports : radio, presse écrite et télévisuelle.

Cependant, unifier un discours – ou du moins tenter de le faire – n'est pas chose aisée, comme le rappelle Marie-Anne Matard-Bonucci : « Lacunaire, tronquée, parfois instrumentalisée, la mémoire du conflit, telle qu'elle se construit au fil des actualités, traduit les embarras d'une stratégie visant à apprivoiser le passé et à retrouver un récit national commun, en esquivant la question des responsabilités²¹ ».

L'enjeu n'est pas le même quels que soient les acteurs de cette période : autorités, communautés ou même pays voisins. C'est tout l'intérêt de l'étude : comment les autorités politiques des deux villes vont-elles être présentées et représentées dans les articles faisant le bilan des différentes commémorations et quel impact cela aura-t-il sur leur image médiatique quant à ce passé ? *Idem* en ce qui concerne la participation de la population de laquelle découle l'enjeu mémoriel de l'histoire pour le futur.

L'angle utilisé par le journaliste « n'échappe pas non plus à un processus plus ou moins conscient de construction culturelle toujours discutable visant des communautés humaines dans leurs dimensions territoriales et extra-territoriales marquées par des frontières réelles ou symboliques²² ». Ainsi, indirectement, c'est lui qui promeut l'*histoire future* par la médiatisation choisie de certains événements liés à l'histoire d'une localité. De plus, l'espace médiatique n'est pas protégé d'une quelconque forme de manipulation comme l'influence des annonceurs, du *bord* politique revendiqué par le journal, etc. Voilà un nouvel aspect analysé par les chercheurs en SIC, à savoir la production d'une information liée à des conditions particulières, un contexte précis. Un fait, un événement, une histoire ne sont pas perçus de la même manière suivant la position dans laquelle on se trouve et nos référents personnels (catégorie sociale, politique, économique, professionnelle, etc.). Les textes de presse ne sont pas non plus des comptes rendus objectifs des pratiques sociales mais des mises en récit de faits eux-mêmes déjà mis en récit par les acteurs observés : telle une mise en abyme, les faits sont faits par les acteurs et refaits par les observateurs. Mais, « l'oubli, lui-même, est rendu

²¹ Marie-Anne Matard-Bonucci, « "La guerre est passée". Traces et mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans les actualités cinématographiques italiennes », in : C. Delporte, D. Maréchal, C. Moine, I. Veyrat-Masson, dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 137.

²² Jérôme Bimbenet, « La tragédie de la mine », in : Robert Belot, dir, *Frontières en images. Une mémoire cinématographique*, coll. Sciences humaines et technologie, actes du colloque de Belfort, 1-2 déc. 2005, Belfort, UTB-M, 2006, p. 25.

impossible par la *surmédiatisation* de tel ou tel passé²³ ». En effet, les médias fonctionnent à travers des images, des lieux, des monuments, des discours qui ont, par nécessité, besoin d'affects pour émerger ou de la puissance du pouvoir pour s'ériger.

Un conflit de mémoires a besoin tout autant d'un passé, d'un présent et d'un contexte. Pour Isabelle Veyrat-Masson, « la mise en perspective des conflits à travers leur médiatisation oblige à penser dans le temps les conflits de mémoires, sans jamais détacher ces enjeux de la médiatisation la plus immédiate ou de leur "stratégie" médiatique dans le temps²⁴ ». Il n'existe alors pas de *guerre de mémoires* sans que se pose la question de la transmission et de leur médiatisation.

« La ritualisation de cérémonies du souvenir constitue la forme la plus ancienne de participation des médias à l'entretien de la mémoire nationale²⁵. » Les médias peuvent ainsi, selon leur gré, mettre en scène les témoignages et faire *cohabiter*, ou non, sur un même territoire, différentes mémoires. Ainsi la relation entre journalisme et histoire est expliquée par l'intervention des SIC qui vont s'appliquer à définir le contexte (social et politique principalement) de publication des faits relatés. De ce fait, mon analyse sera attentive à ces formes de transmission mémorielle (dispositif et enjeux). Une certaine concurrence peut alors faire surface, dans la *mise en histoire des lieux*, entre l'État et les populations locales. Les articles sélectionnés permettent donc d'analyser la manipulation du temps comme « ressort essentiel du rituel commémoratif²⁶ » ; ce dernier pouvant être considéré comme un espace expérimental et projectif. Il sera alors nécessaire de l'analyser sous les aspects stratégiques et symboliques, deux conditions nécessaires pour qu'il se construise comme mémorable.

En étudiant ainsi l'histoire par la presse, pour le dire de façon triviale, Pierre Albert y voit l'intérêt du chercheur qui y « découvre de nombreuses contradictions entre [...] les idées avancées par les journalistes, alors que l'étalement dans le temps de leurs révélations ou de leurs interprétations relevait non d'un réel changement de leur appréciation de l'actualité, mais d'une simple adaptation aux réalités du moment. Il est frappé par des informations, des

²³ Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson, « Introduction », in : Pascal Blanchard, Isabelle Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008, p. 27.

²⁴ *Ibid.*, p. 21.

²⁵ Maryline Crivello-Bocca, Nicolas Offenstadt, « Introduction », in : M. Crivello-Bocca, dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, op. cit., p. 197.

²⁶ Jean Davallon, « La ritualisation du faire-mémoire dans l'espace lyonnais », in : Jean Davallon, Philippe Dujardin, Gérard Sabatier, dirs, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993, p. 112.

déclarations ou des commentaires pour lui significatifs, mais qui dans la masse des articles n'ont sans doute, en leur temps, suscité plus d'indifférence que d'intérêt²⁷ ». Le résultat de la recherche ne se situe pas dans la redécouverte de certaines choses mais dans leur révélation. Selon le même auteur, « toute consultation rétrospective des médias permet de justifier, par citations sélectives orientées, toutes les hypothèses d'une recherche »²⁸. C'est plutôt l'inverse qui est entrepris ici, puisque c'est la presse qui sert de corpus auquel seront confrontés les contextes socio-politico-historiques de chaque ville et de chaque pays. La méthodologie utilisée ici par les SIC permet de saisir le contexte et la manière dont les cérémonies ont été relatées dans la presse. On comprend alors comment et pourquoi le journalisme présente l'histoire à un instant *t*. Il s'agit donc de prendre en compte tous ces aspects pour pouvoir analyser progressivement la construction mémorielle et médiatique du passé des villes de Metz et de Luxembourg.

Un rôle socio-mémoriel important

Selon Estrella Israël, « le rôle des médias est fondamental pour la sensibilisation du public, la mobilisation de la société étant en jeu²⁹ ». On est donc bien dans le processus qui construit une image de ces manifestations par les médias, qui amène à une certaine représentation mémorielle de la Seconde Guerre mondiale à Metz et Luxembourg. C'est par la confrontation entre la durée (ici la période est de plus de 60 ans) et la capacité des médias à diffuser des informations (les articles sur les cérémonies commémoratives) que l'on peut comprendre l'émergence des conflits de mémoires. Ici, il est question de comprendre, par le prisme des SIC, comment le journalisme évoque et présente l'histoire en fonction de l'évolution sociale, économique et politique des villes et des états.

De plus, la couverture médiatique comporte d'autres enjeux, « par le double jeu de la cérémonie et des objets de mémoire (images et monuments), ce qui était du domaine de l'histoire (événement historique qu'est la commémoration) se trouve revivifié sous la forme d'une mémoire collective du groupe et, à l'inverse, cette mémoire collective des participants accède au statut d'archives, devenant document historique pour ceux qui n'ont pu participer

²⁷ Albert Pierre, « Les journalistes et l'histoire », in : M. Mathien, dir, *La médiatisation de l'Histoire : ses risques et ses espoirs*, op. cit., p. 50.

²⁸ *Ibid.*, p. 51.

²⁹ Estrella Israël, « Les minorités dans la presse espagnole. La notion de bruits interculturels », *Questions de communication*, 4, 2003, p. 104.

ou qui appartiennent aux générations futures³⁰ ». Par sa médiatisation, le monument n'est pas moins qu'une mise en mémoire de production de sens et de rapports sociaux. Le travail sur ce dernier point permet de mettre en évidence les mémoires associées et leur impact sur l'image médiatique des villes quant à la Seconde Guerre mondiale.

La photographie de presse

Selon Christian Delporte, « les images sont utilisées, réutilisées comme outils pédagogiques, comme instruments de propagande, comme sources historiques et constituent un socle référentiel pour des générations saisies par le passé³¹ ». Il y a, ainsi, une réelle figuration des symboles dans les images et leur utilisation n'est pas anodine : « L'iconographie propose à la fois des figures et une construction de la mémoire de l'événement »³². De plus, pour Jacques Walter, la photographie est un témoignage omniprésent dans l'espace public qui « stimule l'imagination du lecteur et correspond à une strate mémorielle qui fictionnalise l'histoire »³³.

De ce fait, chaque contenu photographique croise, directement ou non, de manière significative les champs politique, historique, médiatique, esthétique, mémoriel et culturel. Montrer le cimetière, la tombe, le monument aux morts participe à situer le mort de la guerre. Pour Dominique Trouche, « ces processus mis en œuvre pour gérer l'accompagnement du décédé par le vivant l'inscrivent dans des lieux donnés, l'espace où l'individu a perdu la vie, l'espace où il est enterré. [...] Ces représentations "visibilisent" la mise en abyme de la relation quotidienne entre les morts et les vivants³⁴ ».

Les précisions théoriques – peut-être trop longues – données *supra* sont toutefois importantes pour le duo médias/commémoration, car elles permettent de mieux comprendre la problématique qui suit ainsi que les hypothèses qui y sont formulées.

³⁰ Jean Davallon, « Lecture stratégique, lecture symbolique du fait social : enjeu d'une politologie historique », in : J. Davallon, Ph. Dujardin, G. Sabatier, dirs, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution, op. cit.*, p. 216.

³¹ Christian Delporte, « Avant-propos », in : C. Delporte, D. Maréchal, C. Moine, I. Veyrat-Masson, dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle, op. cit.*, p. 8.

³² Éric Pedon, Jacques Walter, « Les livres photographiques sur les guerres en ex-Yougoslavie, lieux critiques du traitement médiatique », *Questions de communication*, 1, 2002, p. 42.

³³ Jacques Walter, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 111.

³⁴ Dominique Trouche, « Les morts des guerres mondiales. Mises en image dans les musées d'histoire », in : C. Delporte, D. Maréchal, C. Moine, I. Veyrat-Masson, dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle, op. cit.*, p. 389.

La couverture médiatique des cérémonies commémoratives autour de la Seconde Guerre mondiale permet à la fois de mettre en lumière des mémoires locales, des monuments, des enjeux sociopolitiques et encore la participation ou non des autorités et de la population. La comparaison ainsi menée entre les deux localités – dont l'une est une métropole régionale et l'autre une capitale d'un petit état européen – permet de comprendre comment émergent et évoluent médiatiquement des mémoires relatives à ce conflit en fonction du contexte historico-socio-politique des cités. En somme, il s'agit d'analyser l'évolution de la représentation mémorielle de ce conflit – par l'intermédiaire des cérémonies – et donc de l'image médiatique messine et luxembourgeoise – construite par la presse locale.

De cette problématique découle une série d'hypothèses orientées vers trois axes : le sujet de l'article, le contenu textuel et l'illustration photographique.

Du point de vue du sujet traité : les lieux et acteurs commémorés sont identiques des deux côtés de la frontière. De même, il y aura une plus forte médiatisation des actions résistantes par rapport à celles des *Malgré-Nous*. En outre, les collaborateurs, dont le rôle est remis en cause dès le lendemain de la guerre, sont évoqués de la même manière – ou tus – à Metz et à Luxembourg. Ainsi existe-t-il une *conflictualité* ou une *cohabitation* entre les mémoires présentes sur un territoire, même si toutes ne seront pas médiatisées, comme par exemple celle des *Malgré-nous*, le contexte sociopolitique jouant ainsi un rôle. Par exemple, serait-il légitime de traiter de la même façon cette mémoire avec celle des Résistants ?

Côté lieux du souvenir, les lieux marqués par la *suprématie* allemande, théâtre de la répression envers les populations occupées, seront-ils davantage médiatisés pour rappeler tristement ce qu'ont enduré les populations ou seront-ils laissés pour compte, leur commémoration ne rappelant que de difficiles souvenirs de l'époque ?

En ce qui concerne le contenu des articles : on n'échapperait pas au préjugé d'une surmédiatisation des Américains comparativement aux Allemands. L'Allemagne et les États-Unis seront-ils toujours présentés en opposition, oubliant dans le contexte contemporain les relations qui les unissent ?

Les acteurs mémoriels représentés seront-ils toujours les mêmes et quelle sera la signification d'une constance ou d'une évolution ? La participation des habitants aux cérémonies ira-t-elle *decrecendo* plus on s'éloignera de la date officielle de la Libération de chaque ville et de la fin du conflit ? L'évolution de l'identité mémorielle « fabriquée » de chacune des villes sera-t-elle différente à cause des enjeux politiques inhérents sur la scène nationale et européenne,

voire internationale ? L'évolution de la relation à l'Allemagne sera-t-elle d'ailleurs plus significative du côté luxembourgeois du fait de son statut au niveau des relations européennes (on y trouve, entre autres, le secrétariat général du Parlement européen). Ainsi, si les commémorations rythment la vie publique en articulant mémoires et agendas politiques, quelles en sont les conséquences ? Par exemple, comment sont conciliés diachroniquement actes commémoratifs et construction européenne ? Mais malgré les incidents historiques, des représentants de chaque nation (personnalités politiques, militaires ou associatives) assisteront tout de même aux cérémonies.

Enfin, à l'échelle photographique : y aura-t-il une prédominance ou une récurrence de la reprise de certaines photographies de la *première heure* et de cérémonies antérieures ? On se demandera aussi comment, au fil des anniversaires, sont représentés les différents participants des cérémonies : Seront-ils toujours les mêmes ? Et les monuments seront-ils toujours présents à l'image et si oui sous quel angle ? Est-ce identique sur toute la période analysée ? Quel(s) effet(s) auront ces représentations – identiques ou nouvelles – sur l'image (ou reflet) médiatique du passé des deux villes ?

L'angle sous lequel j'ai décidé de traiter cet objet et axé mes réflexions découle, d'une part, d'un élargissement de mon sujet de mémoire de master Recherche et, d'autre part, à la suite de lectures des travaux menés sur les conflits – tous quels qu'ils soient, même si bien sûr mon attention s'est davantage portée sur ceux traitant de la Seconde Guerre mondiale – dans les deux champs disciplinaires qui me sont proches, à savoir les SIC et l'histoire. En prenant en compte les différents biais par lesquels les chercheurs abordaient leur sujet, j'ai essayé, à ma manière, d'y apporter un regard nouveau à partir de deux critères : une analyse comparative centrée sur la presse et deux territoires géographiques proches à l'échelle de villes.

L'état de la recherche concernant la médiatisation de conflits

Afin de proposer un état de l'art qui soit cohérent dans sa présentation, j'opte donc pour une présentation chronologique, en partant des recherches les plus anciennes et en y intégrant celles des deux champs disciplinaires. J'essaye également de souligner l'apport des différents travaux cités dans la construction de mon objet de recherche et de ma méthodologie d'analyse.

Dans cette partie, je dois également rappeler la lacune déjà signalée *supra*. Ainsi vous ne trouverez pas de références de travaux allemands dans cet état de l'art. J'ai, bien évidemment, conscience que cela est un manque fondamental pour mon étude.

Si les historiens travaillent davantage sur la restitution exacte d'un événement, les chercheurs en SIC s'attachent plus à comprendre l'émergence, l'évolution et la restitution d'un événement au cours du temps selon les contextes géographique, social, historique, politique. On peut alors parler de médiation mémorielle. Les études menées sur les périodes et conflits historiques sont réalisées à partir de différents événements et par l'intermédiaire de plusieurs médias.

L'un des premiers ouvrages les plus importants (en termes de volume) sur la notion de lieu de mémoire (au sens monumental) est celui édité par Pierre Nora en 1984, *Les lieux de mémoire*. L'auteur distingue à la fois ce qui relève de la mémoire et de l'histoire mais définit, de manière précise, ce que sont ces lieux. Pour lui, « ils sont lieux dans les trois sens du mot matériel, symbolique et fonctionnel mais simultanément à des degrés seulement divers. Un lieu purement matériel n'est lieu de mémoire que s'il y a une aura symbolique. Un lieu purement fonctionnel n'entre dans la catégorie que s'il est l'objet d'un rituel »³⁵. Trois années plus tard, Gérard Namer³⁶ retrace historiquement l'évolution des différentes cérémonies commémoratives françaises (8 mai, 14 juillet, 11 novembre) en prenant principalement en compte le contexte politique de chaque époque. Si le premier ouvrage m'a permis de saisir la qualification d'un lieu de mémoire, je me suis appuyé sur la méthodologie du second qui prend en compte le contexte de publication des articles pour analyser l'évolution de l'organisation de cérémonies et leur aura nationale.

Les conflits des années 1990 – la guerre du Golfe entre autres – apportent déjà quelques travaux scientifiques orientés davantage vers les médias. Béatrice Fleury a dirigé un ouvrage sur les médias et la guerre du Golfe³⁷, qui est une réflexion approfondie sur le thème de la désinformation par le biais de l'étude du traitement de l'information par les médias lors de ce conflit. On peut aussi souligner le travail de Patrick Charaudeau qui s'est focalisé uniquement

³⁵ Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire », in : NORA Pierre, dir, *Les lieux de mémoire*, La République I, Paris, Gallimard, 1984, p. 34.

³⁶ Gérard Namer, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, 2^{ème} éd, Paris, L'Harmattan, 1987.

³⁷ Béatrice Fleury-Vilatte, dir, *Les Médias et la guerre du Golfe*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1992.

sur la télévision³⁸. Le conflit en ex-Yougoslavie a également pris place dans les travaux des scientifiques. En 1996, Éric Pedon et Jacques Walter³⁹ ont une approche envers la photographie de l'événement puisqu'ils étudient les images de camps de concentration en Bosnie publiées dans quelques journaux français. Quant à Patrick Charaudeau, Guy Lochard et Jean-Claude Soulages⁴⁰, leur approche est télévisuelle. En effet, ils analysent la façon dont le conflit est présenté dans les journaux télévisés français. Enfin, en 1999, Serge Barcellini et Annette Wieviorka⁴¹, historiens, co-rédigent un ouvrage qui recense tous les lieux du « souvenir » de la Seconde Guerre mondiale en France, en donnant des informations précises : l'auteur du monument, les financeurs, sa description, ses matériaux et les destinataires. Ces références s'intéressent davantage au contenu médiatique (texte et photographie), qui sont également au centre de mes recherches puisque c'est par leur intermédiaire que le passé est présenté et rappelé au lendemain des cérémonies commémoratives.

L'ouverture et la publicisation de certaines archives jusqu'alors privées ou interdites sont peut-être à l'origine du développement de la recherche – en SIC comme en histoire – sur la Seconde Guerre mondiale, entre autres, dans les années 2000.

En 2001, Éric Pédon et Jacques Walter⁴² ont continué leur travail sur les photographies en se focalisant sur les « unes » de deux grands quotidiens français sur le conflit du Kosovo. Ce dernier a aussi été étudié par Nicolas Pélissier⁴³ et Michel Mathien⁴⁴ et Béatrice Fleury en étudiant la présence d'experts et de leur position dans les journaux télévisés français⁴⁵. Elle publie ensuite un ouvrage sur la mémoire de la guerre d'Algérie à la télévision⁴⁶. Tous ces travaux analysent la production du discours mémoriel dans les médias en s'attachant à la

³⁸ Patrick Charaudeau, *La télévision et la guerre : déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie, 1990-1994*, Bruxelles, De Boeck, 2001.

³⁹ Éric Pedon, Jacques Walter, « Les variations du regard sur les "camps de concentration" en Bosnie. Analyse des usages de la photographie dans un échantillon de journaux français », *Mots. Les langages du politique*, 47, juin 1996, pp. 23-45.

⁴⁰ Patrick Charaudeau, Guy Lochard, Jean-Claude Soulages, « La construction thématique du conflit en Ex-Yougoslavie par les journaux télévisés français (1990-1994) », *Mots. Les langages du politique*, 47, 1996, pp. 89-108.

⁴¹ Serge Barcellini, Annette Wieviorka, *Passant, souviens-toi ! : Les lieux du souvenir de la Seconde guerre mondiale en France*, Paris, Graphein, 1999.

⁴² Éric Pédon, Jacques Walter, « La couverture photographique du conflit du Kosovo. Comparaison des "unes" des quotidiens *Libération* et *Le Monde* », in : Michel Mathien, dir, *L'information dans les conflits armés*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 417-428.

⁴³ Nicolas Pélissier, « L'information en guerre : les media français et le conflit du Kosovo », *Annuaire Français des Relations Internationales*, Bruxelles, Bruylant, volume 1, 2000, pp. 206-220.

⁴⁴ Michel Mathien, *L'information dans les conflits armés : du Golfe au Kosovo*, Paris, L'Harmattan, 2001.

⁴⁵ Béatrice Fleury-Vilatte, « L'expertise télévisuelle en temps de crise : Le conflit du Kosovo dans les journaux télévisés français », in : M. Mathien, dir, *L'information dans les conflits armés*, op. cit., pp. 405-416.

⁴⁶ Béatrice Fleury-Vilatte, Pierre Abramovici, dirs, *La mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie. 1962-1992*, Paris, L'Harmattan, 2001.

position des communicants, au contexte d'énonciation et aux médias par lesquels l'information est relayée. C'est également ce à quoi je prête attention en analysant le contenu textuel et visuel des articles de presse couvrant les cérémonies commémoratives de la Seconde Guerre mondiale.

La guerre en ex-Yougoslavie a également été la source de quelques travaux mêlant histoire et médias. Éric Pedon et Jacques Walter ont co-dirigé la première livraison de la revue *Questions de communication* en 2002 sur *Les médias et les guerres en ex-Yougoslavie. Débats, théories, méthodes*⁴⁷, dont la réflexion porte sur la construction d'une juste posture afin de gérer la possible tension entre la mobilisation pour une cause, le jugement moral et la mise à distance inhérente à l'approche scientifique⁴⁸. Quant à Michael Palmer⁴⁹, il s'intéresse à la production de l'information journalistique sur ce conflit.

En 2003, Catherine Saouter⁵⁰ s'est penchée de manière plus générale sur la médiatisation des guerres par la photographie, c'est à dire comment un conflit est représenté, illustré et quelles peuvent être les photographies dites commémoratives. Le cinéma est, quant à lui, étudié par Vincent Lowy par l'intermédiaire de deux travaux : l'un qui a une approche cinématographique vis-à-vis des camps de concentration⁵¹ et l'autre qui porte sur le pacifisme français entre 1936 et 1940, en évoquant la conférence de Munich de septembre 1938⁵². Ces quelques références prouvent l'intérêt des SIC pour l'étude de nombreux conflits à travers différents supports médiatiques.

Du point de vue journalistique, les attentats du 11 Septembre ont attiré l'attention de Marc Lits⁵³ qui a porté son intérêt sur le système audiovisuel et les nouvelles technologies de communication comme parties prenantes des stratégies guerrières. Une équipe de chercheurs a expliqué l'évolution du rôle des journalistes dans la couverture des conflits jusqu'à présents cités. Un an plus tard, en 2005, paraît un ouvrage portant sur les médias et la guerre⁵⁴ dans

⁴⁷ Éric Pedon, Jacques Walter, « Les médias et les guerres en ex-Yougoslavie. Débats, théories, méthodes », *Questions de communication*, 1, 2002, pp.3-9.

⁴⁸ Éric Pedon, Jacques Walter, « Les livres photographiques sur les guerres en ex-Yougoslavie, lieux critiques du traitement médiatique », *Questions de communication*, 1, 2002, pp.41-57.

⁴⁹ Michael Palmer, « L'historien de l'information et les journalistes occidentaux en ex-Yougoslavie », *Questions de communication*, 1, 2002, pp.81-96.

⁵⁰ Catherine Saouter, *Images et sociétés. Le progrès, les médias, la guerre*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.

⁵¹ Vincent Lowy, *L'histoire infilmable. Les camps d'extermination nazis à l'écran*, Paris, L'Harmattan, 2001.

⁵² Vincent Lowy, *Guère à la guerre ! Le pacifisme dans le cinéma français, 1936-1940*, Paris, L'Harmattan, 2006.

⁵³ Marc Lits, *Du 11 septembre à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2004.

⁵⁴ Hervé Coutau-Bégarie, dir, *Les médias et la guerre*, Paris, Economica, 2005.

lequel deux chercheurs, Christian Malis⁵⁵ et Marylène Carre⁵⁶, étudient la parution (contenant, contenu et censure) de certains journaux pendant la Seconde Guerre mondiale. Quant à ce conflit, Jacques Walter⁵⁷ s'est penché sur les médias comme véhicule d'une pensée ou d'un jugement sur les images de la Shoah. Il en va de même concernant le travail de Jean-Marie Charon sur la guerre en Irak⁵⁸. Ces travaux se focalisent, une fois encore, sur les conditions et les finalités des productions journalistiques envers un conflit. Je m'inscris alors entièrement dans cette filiation.

Béatrice Fleury⁵⁹ a également travaillé, en 2006, sur le témoignage médiatique de la Bataille de Jénine dans *Le Républicain Lorrain* alors que Jacques Walter⁶⁰ quant à lui, a réalisé une étude sur les modalités d'investissement d'un lieu : le camp de la *Neue Bremm*, pour montrer la fluctuation de l'intérêt mémoriel en fonction des acteurs sociaux. Ces deux chercheurs ont dirigé un ouvrage sur les médias et le conflit israélo-palestinien⁶¹ avec comme objectif la dénonciation du caractère idéologique de l'information vis-à-vis de ce conflit. Ils ont également mené le projet international *Quadire* (Qualifier, disqualifier, requalifier des lieux de détention et de massacre), qui a traité cette thématique au cours de quatre colloques organisés à Metz, ayant chacun d'entre eux développé des problématiques bien spécifiques : qualifier des lieux de détention et de massacre en 2007⁶², la territorialisation et la déterritorialisation en 2008⁶³, les figures emblématiques et les mobilisations collectives en 2009⁶⁴ et les dispositifs de médiation mémorielle en 2010⁶⁵. Ces études portent principalement sur les enjeux des conditions d'énonciation et d'émergence d'un lieu, d'un fait

⁵⁵ Christian Malis, « Après le Blitzkrieg : le réveil de la pensée militaire française (juin 1940-mai 1942). Le rôle de la revue *La France libre* », in : H. Coutau-Bégarie, dir, *Les médias et la guerre, op. cit.*, pp.716-739.

⁵⁶ Marylène Carre, « Les journaux du Calvados sous l'Occupation 1940-1944. La presse illégitime », in : H. Coutau-Bégarie, dir, *Les médias et la guerre, op. cit.*, pp. 740-749.

⁵⁷ Jacques Walter, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

⁵⁸ Jean-Marie Charon, *Armes de communication massive. Les informations de guerre en Irak : 1991-2003*, Paris, CNRS Éd., 2004.

⁵⁹ Béatrice Fleury, « Le Républicain Lorrain et la Bataille de Jénine, De l'événement au témoignage médiatique », *Communication & Langages*, 149, Éd. Armand Colin, septembre 2006, pp. 49-63.

⁶⁰ Jacques Walter, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo, Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hôtel der Erinnerung », *Communication & Langages*, 149, Éd. Armand Colin, septembre 2006, pp. 77-97.

⁶¹ Béatrice Fleury, Jacques Walter, dirs, *Les médias et le conflit israélo-palestinien. Feux et contre-feux de la critique*, Metz, Université Paul Verlaine-Metz, 2008.

⁶² Béatrice Fleury, Jacques Walter, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2008.

⁶³ B. Fleury, J. Walter, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2), Territorialiser, déterritorialiser*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2009.

⁶⁴ B. Fleury, J. Walter, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3), Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010.

⁶⁵ B. Fleury, J. Walter, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4), Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011.

ou d'un personnage mémoriels. Cela fait également partie de mes préoccupations vis-à-vis de mon angle de recherche sur les cérémonies commémoratives. Ainsi on peut citer le travail de Régis Latouche qui a restitué des photos de fonds d'archives françaises, allemandes, américaines et familiales ainsi que des témoignages de « journalistes pressés, de braves gens devenus vagabonds, aventuriers, politiques compassés, administrateurs dépassés et des militaires démobilisés⁶⁶ » sur les derniers jours de combat de la Première Guerre mondiale jusqu'au tourisme de mémoire. On peut, également, indiquer ici le travail de thèse d'Audrey Alvès⁶⁷ qui porte sur la construction du témoignage dans la trilogie du journaliste Jean Hatzfeld dont le thème est le génocide rwandais.

Du point de vue des historiens, deux autres œuvres m'ont apporté méthodologiquement et sur les nombreuses finalités que peut apporter le relais médiatique pour l'Histoire. Il s'agit de la thèse⁶⁸ d'Élise Julien, sur la Première Guerre mondiale, qui est une double comparaison – au sein de chaque pays et de part et d'autre d'une frontière nationale – du point de vue de l'élaboration de la mémoire dans deux localités (Paris et Berlin) au lourd passé. C'est ainsi que l'étude à l'échelle de deux villes permet de saisir des mémoires diversifiées, issues de cadres sociaux multiples. Il y a aussi l'ouvrage *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, dirigé par Christian Delporte, Denis Maréchal *et al.*⁶⁹ (en 2010), qui porte sur le(s) mécanisme(s) utilisé(s) par les images – de toute nature et tout support (de la presse, de la bande dessinée, du cinéma et de la télévision) – pour forger au lecteur, spectateur et téléspectateur, la perception d'un conflit passé.

C'est à partir de ces études que j'ai, petit à petit, construit ma propre problématique en fonction du conflit qui m'intéresse, du média sur lequel j'ai choisi de travailler et de l'angle sous lequel j'allais analyser mon objet. Mais un cadrage théorique est tout aussi important pour ancrer ma recherche à la frontière des deux disciplines que sont les SIC et l'histoire.

⁶⁶ Régis Latouche, *Lorraine 1918 : De l'armistice à la reconstruction*, Nancy, Éd. Place Stanislas, 2008, p. 7.

⁶⁷ La docteure soutient sa thèse prochainement.

⁶⁸ Élise Julien, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre 1914-1933*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

⁶⁹ Christian Delporte, Denis Maréchal, Caroline Moine, Isabelle Veyrat-Masson, dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, coll. « Histoire culturelle », Paris, Nouveau Monde Éditions, 2010.

Le cadrage de l'étude par les appuis théoriques

Comme dit précédemment, ma recherche s'inscrit à la croisée des sciences de l'information et de la communication avec l'histoire. Ainsi cette tension se retrouve dans l'exploitation du corpus afin de répondre aux hypothèses posées préalablement. Plusieurs enjeux vont donc être présents dans l'analyse et il est important de les clarifier. On peut citer, notamment, la relation mémoire et histoire pour laquelle il s'agira de distinguer dans les articles ce qui relève de l'une ou de l'autre, l'importance des cadres sociaux dans l'émergence, la permanence ou l'extinction de certaines mémoires (dont fait partie le contexte social, politique et historique des deux villes et pays) et les intérêts portés par la société et les dirigeants politiques sur l'image médiatique construite par les journalistes.

Selon Reinhart Koselleck⁷⁰, il y a une différence entre la perception du passé et celle du futur. Si la première est basée sur l'expérience, la seconde est un horizon d'attentes. Cette distinction se retrouve dans les articles – ou plus exactement dans le déroulement des cérémonies repris par les journalistes – par l'intermédiaire de la relation histoire-mémoire. Celle-ci est donc importante à spécifier. Au cours des diverses cérémonies commémoratives, l'édification d'un monument – ou simplement un moment de recueillement – et les discours prononcés en ces circonstances, appellent et conjuguent le duo mémoire-histoire. En effet, tous deux font référence à l'événement passé – action, lieu ou personne – et aux souvenirs de chacun en rapport à celui-ci. Cela tend à montrer que les deux termes (mémoire et histoire) fonctionnent en interrelation voire en interaction. Ainsi les monuments s'accompagnent, dès leur inauguration et pour toutes les autres cérémonies suivantes, d'importants enjeux symboliques qui, sans le soutien des milieux de mémoire (les associations), disparaissent au fil des années, à moins que ceux-ci soient délibérément sélectionnés comme seuls garants de la mémoire locale. À la disparition grandissante des premiers acteurs concernés par l'événement s'accompagne celle des édifices afférents.

⁷⁰ Reinhart Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. de l'allemand par J. et M-C. Hoock, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2000.

L'histoire

Antoine Prost considère qu'est « historique tout fait qu'on ne peut plus observer directement parce qu'il a cessé d'exister⁷¹ ». Par la suite, il en rappelle toute l'importance en soulignant qu'il s'agit d'une pratique sociale et que son enseignement est un enjeu politique majeur par lequel se fonde l'identité nationale, donc ici locale voire internationale. En effet, cet élément est un appui essentiel pour mon étude puisque, sans cadrage historique et temporel, l'analyse entreprise sur les productions journalistiques n'aurait aucun intérêt sans une confrontation avec la réalité des faits passés, puisqu'aucune référence ne serait mobilisée. On peut définir l'objet histoire comme tripartite : « humain, collectif et concret⁷² ». De ce fait, pour Maurice Halbwachs, « l'histoire n'est pas une collection des restes du passé, mais une tentative de mettre en évidence les formes d'objectivation des groupes sociaux et de leurs pratiques qui se sont conservées dans le présent⁷³ ». L'histoire sociale a pour but de rassembler des réalités individuelles et locales en un acteur collectif, que l'on peut appeler ici groupe de mémoire. Ces groupes sociaux, au fil du temps, « luttent pour améliorer leur position relative⁷⁴ » ; et c'est par la commémoration, qui favorise l'autocélébration complaisante, qu'ils cherchent à donner un sens rétrospectif – le leur – à l'histoire. Ainsi, une sorte d'histoire culturelle se mettra en place, car on pourra *presque* parler de l'histoire de la commémoration. Chaque objet historique ayant sa périodisation s'attachera aux trois registres qui organisent le monde social : « Les représentations collectives qui modèlent les identités, les pratiques qui permettent d'affirmer ces identités et les formes institutionnalisées et objectivées par lesquelles les groupes marquent leur existence⁷⁵ ». De plus, la reconnaissance de Metz et Luxembourg ville, vis-à-vis de leur passé lié au deuxième conflit mondial, requiert « un sentiment d'une communauté d'appartenance [qui passe] par le souvenir et par l'Histoire⁷⁶ ». Selon Pierre Nora, « [l'histoire] est une reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus, une représentation du passé qui appelle analyse et discours critique [...] Elle appartient à tous et à personne, donc elle a une vocation à l'universel⁷⁷ ». Pourtant, selon Bertrand Müller, « elle n'est pas du tout à l'abri de

⁷¹ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 69.

⁷² *Ibid.*, p. 148.

⁷³ Cité par Michel Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999, p. 80.

⁷⁴ A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, *op. cit.*, p. 229.

⁷⁵ É. Julien, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre 1914-1933*, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁶ Jean-Yves Boursier, « Les enjeux politiques des "musées de la Résistance" : multiplicité des lieux », in : Daniel-Jacques Grange, Dominique Poulot, dirs, *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, p. 289.

⁷⁷ Pierre Nora, dir, *Les lieux de mémoire, La République I*, Paris, Gallimard, 1984, p. 20.

manipulations plus ou moins conscientes⁷⁸ ». En effet, la politique peut se servir de l'histoire pour légitimer son discours. Ceci sera détaillé par la suite.

Puis, l'histoire est un appui pour la vie et la survie pour des personnes, des groupes tant sur le plan matériel que culturel et psychologique. Ils ont besoin de se rattacher à une expérience ancienne et vécue pour se sentir exister et continuer à vivre, avec notamment la transmission aux jeunes générations. On parle alors de la dimension pédagogique de l'histoire. Reinhart Koselleck évoque « *l'istoria magistra vitae*, soit l'histoire éduque la vie »⁷⁹. Ne nous servirait-elle donc pas à construire notre présent et notre futur. Cette vision est confirmée par François Hartog : « L'histoire a pour mission de restaurer d'un même mouvement un espace d'expérience nécessaire à la saisie du contemporain et un horizon d'attente dont la promesse est certaine mais la nature indéterminée⁸⁰ ».

La mémoire

« L'histoire ne peut se désintéresser des conflits de mémoires, elle en est tributaire, presque prisonnière⁸¹ ». En effet, « l'histoire voudrait réduire la mémoire au statut d'objet, mais la mémoire collective oppose ses ressources de commémoration à l'entreprise de neutralisation des significations⁸² ». C'est l'idée de François Hartog sur le fait que « le présent se découvre également en quête de racines et d'identité, soucieux de mémoire et de généalogies⁸³ ». Pour Pascal Blanchard, « la mémoire croise l'histoire, la pénètre souvent et s'impose dans la commémoration⁸⁴ ». La mémoire – individuelle et/ou collective –, le devoir de mémoire sont des notions que l'on entend ponctuellement mais toujours à une date particulière, voire à un événement précis. Elle est « promue ou réactivée à l'occasion de célébrations mémorielles⁸⁵ ». C'est à ces occasions aussi que « le souvenir mène à une

⁷⁸ Bertrand Müller, *L'histoire entre mémoire et épistémologie : autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot, 2004, p. 42.

⁷⁹ R. Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, op. cit., p. 37.

⁸⁰ François Hartog, Jacques Revel, dirs, *Les usages politiques du passé*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2001, p. 74.

⁸¹ P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, op. cit., p. 48.

⁸² Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. du Seuil, 2000, p. 458.

⁸³ François Hartog, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003, p. 128.

⁸⁴ P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, op. cit., p. 16.

⁸⁵ Benoît Bruno, « Peut-on commémorer la Révolution à Lyon ? », in : J. Davallon, Ph. Dujardin, G. Sabatier, dirs, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, op. cit., p. 93.

mémoire identitaire⁸⁶ », qui tient compte du présent dans l'utilisation mémorielle du passé. L'enjeu mémoriel, qu'il soit à partir d'un groupe précis – les résistants par exemple – ou à partir d'un vécu particulier – celui de Metz et de Luxembourg –, est important lors de cérémonies puisqu'il est l'intérêt de la politique. Si l'on suit les propos de Serge Barcellini, à savoir « si l'État n'existe pas, si nous sommes placés dans une politique libérale en terme de mémoire, ce sont les communautés qui gagnent⁸⁷ ». Est-ce finalement mieux ou plutôt bénéfique que ce soient les autorités officielles qui portent telle ou telle mémoire sur la scène publique, elles qui les utilisent à des fins stratégiques pour orienter un certain avenir national ? En effet, si le patrimoine, les cérémonies et la transmission (intergénérationnelle) sont des vecteurs mémoriels, les mémoires, elles, additionnent les trois.

Ainsi, autour de ces cérémonies, on parle de mémoire collective car le passé fait appel aux souvenirs de chacun, et bien souvent, tous convergent. Plusieurs groupes, organismes ou institutions peuvent se réunir pour former, défendre, se rappeler et ne pas oublier une mémoire. On peut citer l'appartenance à un établissement scolaire ou universitaire, une profession, une entreprise, une société militaire ou encore une communauté religieuse. Les « survivants » en sont le meilleur exemple. On parlera, dans ce cas, de mémoire thématique. Toutefois, Maurice Halbwachs rappelle que cette mémoire sociale propre à chaque groupe développe sa vision du passé en fonction de ses intérêts actuels, faisant du souvenir une reconstruction du passé. Voilà pourquoi Élise Julien la qualifie comme « une mémoire publique, au sens où elle trouve à s'exprimer dans l'espace public : à la fois dans une sphère publique qui est un espace symbolique de structuration collective [...] et dans des lieux publics concrets qui sont des espaces marqués par leurs usages et leurs référents sociaux partagés⁸⁸ ». Mais la multiplicité des acteurs en présence, amenant à chacun d'entre eux des éléments nouveaux, fait que la mémoire évolue en permanence et souligne de fait la question des silences et des oublis. Pourquoi dit-on telle chose à tel moment ? Pourquoi celles-ci sont cachées, refoulées ou encore inavouables ? L'analyse de la mémoire et le contexte social et politique de la période de publication donneront les éléments de réponse.

⁸⁶ Béatrice Fleury, Jacques Walter, « L'engagement des chercheurs (2) », *Question de communication*, 3, 2003, p. 106.

⁸⁷ Serge Barcellini, « Engagement, recherche et politique », *Question de communication*, 3, 2003, p. 138.

⁸⁸ É. Julien, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre 1914-1933*, op. cit., p. 12.

L'importance des cadres sociaux

Pour Reinhart Koselleck, « seule la mise en évidence de la profondeur diachronique d'un concept révèle des changements structurels à long terme »⁸⁹. Voilà pourquoi l'analyse de la construction médiatique du passé des deux villes – par les cérémonies commémoratives – se fait sur une période de plus de 60 ans. Aussi la prise en compte des contextes social, politique et historique de la période de publication des articles est essentielle pour en saisir toute l'évolution.

Bertrand Müller constate des mémoires à trois orientations : « Empêchée, elle relève d'une pathologie ; manipulée, elle sert comme instrument d'une idéologie et obligée, elle est utilisée comme devoir de mémoire⁹⁰ ». Si, *a priori*, le devoir de mémoire semble être l'objectif premier de la mémoire – notamment dans la construction mémorielle des multiples acteurs locaux messins et luxembourgeois –, la manipulation de cette dernière n'est pas non plus écartée. Pourrait-on parler d'«empêchement» en ce qui concerne la mémoire des collaborateurs ? L'étude permettra de définir à partir de quel moment – quel contexte sociopolitique – va s'effectuer ce glissement et par quel(s) moyen(s) journalistique(s).

Ainsi, on comprend que la mémoire a besoin de cadres pour se développer. Maurice Halbwachs donne une définition claire de la notion de cadre : « On peut entendre par cadre, un système en quelque sorte statique de dates et de lieux, que nous nous représenterions dans son ensemble chaque fois que nous songeons à localiser ou retrouver un fait [...]. Les cadres ne sont pas purement individuels : ils sont communs aux hommes d'un même groupe⁹¹ ». Le cadre social est, quant à lui, « porteur de la représentation générale de la société, caractérisée par des besoins et des valeurs⁹² ». Il est aussi une dimension inhérente au travail de rappel d'où l'usage des cérémonies commémoratives pour ne pas oublier, car selon Paul Ricœur, « pour se souvenir, on a besoin des autres⁹³ ». Marc Limpach rappelle que Pierre Nora a étudié les points de cristallisation de la mémoire collective, c'est-à-dire « des éléments de nature matérielle, symbolique ou fonctionnelle, dans lesquels une collectivité peut reconnaître

⁸⁹ R. Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, op. cit., p. 107.

⁹⁰ B. Müller, *L'histoire entre mémoire et épistémologie : autour de Paul Ricœur*, op. cit., p. 23.

⁹¹ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 128-130.

⁹² *Ibid.*, p. 323.

⁹³ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 147.

son histoire et son identité⁹⁴ ». Chaque mémoire est construite selon des expériences et des identités particulières et individuelles. « De chaque époque de notre vie, nous gardons quelques souvenirs et à travers lesquels se perpétue, comme par l'effet d'une filiation continue, le sentiment de notre identité⁹⁵. » Et selon Paul Ricœur, c'est « à travers la fonction narrative que la mémoire est incorporée à la constitution de l'identité⁹⁶ ». Par conséquent, elle en devient sélective en s'enrichissant de « souvenirs vécus par d'autres, de lectures, de films, de rêves, donc de fausses mémoires⁹⁷ » d'où la nécessité de recourir à l'histoire du passé des deux villes pendant le conflit.

En effet, les mémoires individuelle et collective sont liées par un phénomène d'actualisation voire de réactualisation interactive. Et justement, selon Gérard Namer, « il y aurait comme une totalité mémorielle liant mémoire individuelle et mémoire collective : tantôt la mémoire individuelle réactualise la mémoire collective pour se souvenir, tantôt le groupe se souvient par la médiation de la mémoire individuelle⁹⁸ ». Le souvenir n'est reconnu comme tel que lorsqu'il est localisé et reconnaissable par les membres du groupe. On peut alors rappeler ici la formule de Pierre Nora : « La mémoire s'accroche à des lieux comme l'histoire à des événements⁹⁹ ». Des cadres spécifiques signifient que la mémoire peut être « multiple, démultipliée, collective, plurielle et individualisée. [...] Elle s'enracine dans le concret, l'espace, le geste, l'image et l'objet¹⁰⁰ ». Pour Gérard Namer, « la mémoire sociale est non seulement une mémoire d'une société d'hommes mais aussi de matière, d'espace et d'objets [...] reliant les monuments historiques et des mémoires de groupes¹⁰¹ ». Il s'agit alors pour la communauté en question d'un « facteur d'unification de son unité passée¹⁰² ». Ainsi, le lieu, la forme, le nom et la réflexion associée au monument sont les outils pour fixer les souvenirs.

⁹⁴ Marc Limpach, « Introduction », in : Marc Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture?*, actes du colloque international d'Esch-sur-Alzette, Avril 2002, Luxembourg, Archives nationales, 2000, p. 6.

⁹⁵ M. Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p. 89.

⁹⁶ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 103.

⁹⁷ Denis Scuto, « Mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale au Luxembourg : réflexions sur une cohabitation difficile », *Hémecht, Revue d'histoire luxembourgeoise*, 58, 2006, p. 511.

⁹⁸ Gérard Namer, *Halbwachs et la mémoire sociale*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 46.

⁹⁹ Pierre Nora, dir, *Les lieux de mémoire*, op. cit., p. 39.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹⁰¹ G. Namer, *Halbwachs et la mémoire sociale*, op. cit., p. 230-231.

¹⁰² Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988, p. 162.

Une prise en charge sociale et politique de la mémoire

Dans le cas qui nous intéresse ici, on peut dire que les médias confient à la nation un rôle éducatif de transmission d'un passé, d'une mémoire. Selon Denis Scuto, « La mémoire est un souvenir d'expériences vécues ou la tentative de se souvenir de ce qu'on a appris à la cérémonie commémorative ou au monument appelant au souvenir ou encore à l'instrumentalisation du passé à des fins politiques¹⁰³ ». « Nous sommes confrontés aujourd'hui, plus encore qu'hier, à des enjeux – voire une guerre – *de mémoire* (et d'identité) en mouvement¹⁰⁴ » (tout comme la récupération d'un monument) dans lesquels oubli et manipulation sont les armes utilisées par les mémoires de groupes pour avoir *leur* place dans le récit national. Le danger serait que ces revendications ne se transforment pas en *mémoire partagée* et que le récit local – voire national – subisse un préjudice dû à un « engendrement d'une concurrence des victimes ou des héros¹⁰⁵ ». L'étude du contexte social et politique est donc primordiale pour comprendre comment les mémoires peuvent être en cohabitation ou en conflit. Et c'est justement ce retour dans le passé, nécessaire à la compréhension de la société actuelle, que critique justement Guy Zelis : « On est trop souvent allé chercher très sélectivement dans ce qui fut, les justifications de ce qui est¹⁰⁶ ».

De ce fait, la mémoire est utile à la société. « Elle fait de l'histoire une boîte à outils où une société choisit ce qui, dans son passé, peut lui servir¹⁰⁷. » Le lieu de cérémonie (de mémoire) est lié à l'espace de la ville. « La mémoire reste un enjeu de pouvoir politique à tous les niveaux : celui des villes désireuses de cimenter leur rayonnement sur la région environnante, celui des régions désireuses d'affirmer leur particularité à l'intérieur des États auxquels elles appartiennent et celui des États désireux d'affirmer leur statut

¹⁰³ D. Scuto, « Mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale au Luxembourg : réflexions sur une cohabitation difficile », *Hémecht, Revue d'histoire luxembourgeoise*, art. cit., p. 499.

¹⁰⁴ P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, op. cit., p. 27.

¹⁰⁵ Olivier Wieviorka, « Francisque ou Croix de Lorraine : les années sombres entre histoire, mémoire et mythologie », in : P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, op. cit., p. 105.

¹⁰⁶ Guy Zelis, dir, *L'historien dans l'espace public : l'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique*, Loverval, Labor, 2005, p. 22.

¹⁰⁷ Philippe Martin, « Des lieux de mémoire pour l'Europe : une mission impossible ? », in : Benoit Majerus, Sonja Kmec, Michel Margue, Pit Peporte, dirs, *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire », Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, coll. « Comparatisme et société », 9, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2009, p. 160.

international¹⁰⁸. » C'est ce que confirme Marie-Claire Lavabre lorsqu'elle évoque le fait que les mémoires officielles, collectives et individuelles « ne visent pas la connaissance du passé, la compréhension du présent ou la maîtrise du devenir, mais justifient les pratiques et les représentations¹⁰⁹ ».

Ainsi l'analyse entreprise permet de comprendre comment les mémoires communautaires (associations d'anciens acteurs ou témoins des événements passés et relayés par leurs générations successives) peuvent être « récupérées » à des fins politiques – leur présence sur les lieux des cérémonies – et jouer sur l'image médiatique des cités vis-à-vis de l'ensemble des autres territoires (locaux, nationaux, frontaliers ou internationaux). Ainsi un souvenir n'est-il créé que s'il est localisé dans un temps vécu et partagé par d'autres personnes et sa durée est fonction de celle du groupe qui le porte. La sélection mémorielle ne se fait non pas de façon aléatoire mais du fait qu'une « société ne rend mémoriel que ce dont elle a besoin à un moment¹¹⁰ ». De plus, une fois que les individus directement concernés par le monument disparaissent, les manifestations diminuent au point de ne plus se produire et, donc, plus personne ne peut défendre la mémoire qui y est associée. C'est ainsi que certains monuments tombent, en même temps que leur mémoire, dans l'oubli. Lorsque les autorités politiques sont présentes et investissent les lieux de commémoration – le monument, l'événement fêté et les personnes célébrées –, c'est que, quelque part, elles cherchent à promouvoir cette mémoire. Mais c'est le journaliste qui a le choix de la médiatiser ou non.

Guy Zelis pense que « l'histoire (objective, scientifique, définitive) ne peut qu'entrer en conflit avec le devoir de mémoire (subjectif, changeant, erroné) susceptible d'instrumentalisation à des fins politiques ou moralisantes¹¹¹ ». C'est justement ce point qui est au centre de mon travail puisque j'essaie d'établir la relation entre l'histoire (ce qui constitue la première partie de la thèse) et le devoir de mémoire, soit les articles de presse rendant compte des cérémonies commémoratives (ce qui constitue les trois autres parties de la

¹⁰⁸ Bergami Carol, « Figures de la marginalité », in : B. Majerus, S. Kmec, M. Margue, P. Peporte, dirs, *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire »*, *Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, op. cit., p. 204.

¹⁰⁹ Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques, 1994, p. 35.

¹¹⁰ Ph. Martin, « Des lieux de mémoire pour l'Europe : une mission impossible ? », in : B. Majerus, S. Kmec, M. Margue, P. Peporte, dirs, *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire »*, *Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, op. cit., p. 170.

¹¹¹ G. Zelis, dir, *L'historien dans l'espace public : l'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique*, op. cit., p. 7.

thèse). C'est seulement après mon analyse que je pourrai prendre position sur cette réflexion de l'auteur. Le devoir de mémoire – « expression, usée par ses multiples usages, [qui] semble ne plus renvoyer qu'à la vénération du passé et à la disqualification conjointe du présent et de l'avenir¹¹² » – est le premier usage de la mémoire. En effet, le but est de faire perpétuer les discours relatifs à des événements passés qui ont marqué l'histoire du monde, d'un pays, d'une ville ou d'un groupe de personnes ; de rester vigilant quant au futur. S'il a de multiples implications notamment scolaire, culturelle, historique, religieuse, politique, économique, civique et morale, il est passé « du témoin aux associations aux dispositifs médiatique, judiciaire et civique¹¹³ ». Selon Jean-Pierre Vernant : « La mémoire sociale est une mise en scène du passé par les divers médias "suivant des stratégies, des politiques". [...] C'est un travail de reconstruction, voire de fabrication du passé¹¹⁴ ». Mais le devoir de mémoire peut être à orientation politique, d'où l'intérêt du « capital symbolique que charrient les "derniers témoins" [qui] est, lui, pleinement utilisé par le monde politique¹¹⁵ ». Son abus servirait à « convaincre de l'existence d'un préjudice afin d'obtenir un pouvoir, notamment symbolique¹¹⁶ ». En parallèle, le devoir de mémoire s'accompagne aussi du devoir d'oubli, qui revient à « créer un autre souvenir en élargissant une nouvelle mémoire collective¹¹⁷ ». Ainsi les mémoires comme l'histoire peuvent être choisies et orientées afin de servir d'arguments plausibles aux discours et décisions gouvernementaux, tant nationaux que locaux. L'édification de monuments en fait partie car chaque nouvelle construction fait l'objet d'une autorisation administrative.

L'activité politique se sert de l'histoire comme arme pour donner sens au monde du passé selon une logique du présent, ou comme le dit Isabelle Veyrat-Masson : « fixer "sa" ligne de partage idéologique¹¹⁸ ». George Orwell, cité par Serge Barcellini, expose tout l'enjeu des détenteurs du pouvoir quant à leur rôle sur le passé, le présent et l'avenir : « Tenir

¹¹² B. Müller, *L'histoire entre mémoire et épistémologie : autour de Paul Ricœur*, op. cit., p. 75.

¹¹³ Jean-Pierre Rioux, « Devoir de mémoire, devoir d'intelligence », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 73, janvier-mars 2002, p. 163.

¹¹⁴ Jean-Pierre Vernant, « La mémoire et les historiens », in : Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie, dirs, *Mémoire et histoire : la Résistance*, Toulouse, Privat, 1995, p. 343.

¹¹⁵ P. Nora, dir, *Les lieux de mémoire*, op. cit., p. 121.

¹¹⁶ Sarah Gensburger, Marie-Claire Lavabre, « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire". La sociologie de la mémoire comme tierce position », in : B. Müller, *L'histoire entre mémoire et épistémologie : autour de Paul Ricœur*, op. cit., p. 83.

¹¹⁷ J-P. Vernant, « La mémoire et les historiens », in : J-M. Guillon, P. Laborie, dirs, *Mémoire et histoire : la Résistance*, op. cit., p. 316.

¹¹⁸ P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, « Introduction », in : P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, op. cit., p. 47.

le présent, c'est tenir le passé et tenir le passé, c'est tenir l'avenir¹¹⁹ ». On peut alors reprocher aux pouvoirs politiques d'utiliser le passé comme un réservoir d'instruments que l'on sélectionnerait au gré des intérêts et des objectifs. « Les usages politiques du passé ont une fonction de réassurance identitaire et de cohésion idéologique¹²⁰. » Les moyens sont divers pour obtenir satisfaction : mettre en avant certaines mémoires, occulter les plus nuisibles aux yeux des élus, refuser la construction d'édifices, orienter un certain type d'héroïsme... L'analyse journalistique permettra de voir si les pouvoirs politiques se sont servis des différentes commémorations pour asseoir leur position. Ainsi, un « double regard, synchronique et diachronique, [aura] donc incontestablement une vertu critique et heuristique¹²¹ », d'autant plus que plusieurs discours peuvent se concurrencer, comme ceux : de l'État, qui « fixe des normes d'usage du passé, nomme et dénomme officiellement¹²² » ; des historiens qui « n'ont pas la maîtrise du débat public, ni sur le fond, ni dans l'organisation¹²³ » ; des témoins (acteurs et médiateurs) qui « fragmentent le récit historique en une série d'histoires individuelles [...] suscitant indignation ou révolte¹²⁴ » et des médias, qui « jouent un rôle de miroir de la manie de remémoration du passé¹²⁵ ».

L'enjeu commémoratif

Les commémorations rythment la vie publique unissant mémoires et agendas politiques. Pour Paul Ricœur, on peut parler de *plan éthico-politique* quand « la mémoire [est] abusivement convoquée lorsque commémoration rime avec remémoration¹²⁶ ». De ce fait, « les décisions politiques prennent part dans la gestion d'événements. Tant les formes que les choix commémoratifs relèvent d'un processus de co-construction faisant intervenir des paramètres individuels ou collectifs, stratégiques ou immanents à la situation¹²⁷ ». Par exemple, l'organisation et la médiatisation d'une cérémonie dépendent de la légitimité

¹¹⁹ Serge Barcellini, « L'État républicain, acteur de mémoire : des morts pour la France aux morts à cause de la France », in : P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, op. cit., p. 211.

¹²⁰ Axelle Brodriez, Sylvain Pattieu, « Échos d'un colloque : présentation analytique des débats », in : M. Crivello-Bocca, dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, op. cit., p. 287.

¹²¹ M-C. Lavabre, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, op. cit., p. 48-49.

¹²² M. Crivello-Bocca, N. Offenstadt, « Introduction », in : M. Crivello-Bocca, dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, op. cit., p. 191.

¹²³ *Ibid.*, p. 192.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 194.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 196.

¹²⁶ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 69.

¹²⁷ B. Fleury, J. Walter, « L'engagement des chercheurs (2) », *Questions de Communication*, art. cit., p. 106.

d'une mémoire, d'une autorisation administrative, de la participation des représentants politiques conditionnant l'intérêt journalistique. Pour Jean Davallon, la commémoration est un « dispositif social, momentané et localisé, qui a fonction de montrer un ordre social, de le faire apparaître, de le rendre visible et de lui donner sens¹²⁸ ». L'étude diachronique permet donc de mieux saisir l'évolution des pratiques stratégiques et des processus symboliques utilisés par les dirigeants politiques lors des commémorations.

Les répercussions d'une minimisation ou d'une valorisation d'une mémoire sur le statut de la communauté concernée peuvent la faire disparaître ou au contraire, la surmédiatiser. « Se rendre maître de la mémoire et de l'oubli est une des grandes préoccupations des classes, des groupes, des individus qui ont dominé et dominent les sociétés historiques. Les oublis, les silences de l'histoire sont révélateurs de ces mécanismes de manipulation de la mémoire collective¹²⁹. » La politique de mémoire oriente ainsi certains choix dans les événements commémoratifs. Il est évidemment plus élogieux de rendre hommage – et de le faire savoir – à des acteurs ayant apporté à la ville plutôt qu'à ceux qui l'*entachent*.

C'est pourquoi les derniers *témoins* encore vivants des événements ne restent pas inactifs afin d'éviter que certains choix politiques transforment, construisent voire reconstruisent une histoire longue et complexe des communautés actuelles. En effet, ces témoins essaient par divers moyens de rétablir la vérité sur ce qui s'est réellement passé (si les propos sont déformés) ou simplement annoncer ce qui s'est déroulé (si la politique occulte une période de l'histoire). Ces actions entreprises sont qualifiées par François Hartog de « tentatives de réappropriation *par le bas*¹³⁰ ». Se souvenir pour chaque groupe c'est exister, et perdre la mémoire, c'est disparaître d'où le recours à une nouvelle forme d'acteur mémoriel : le témoin. Selon François Bédarida cité par Jacques Walter, « le témoignage prend place dans un réseau de discours, le témoin devient témoignant et [il] veut unifier les faits et le sens¹³¹ » mais il n'y a pas de témoignage sans un public qui en fait quelque chose. « La réception est tributaire du dispositif mis en place pour produire et donner forme au témoignage¹³². » Ici, il s'agit des journaux. L'intérêt est donc porté sur l'avènement du témoin – qui est-il et avec quelle légitimité parle-t-il ? – dans les articles – à quel moment le

¹²⁸ J. Davallon, « Lecture stratégique, lecture symbolique du fait social : enjeu d'une politologie historique », in : J. Davallon, Ph. Dujardin, G. Sabatier, dirs, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, op. cit., p. 215.

¹²⁹ J. Le Goff, *Histoire et mémoire*, op. cit., p. 109.

¹³⁰ F. Hartog, J. Revel, *Les usages politiques du passé*, op. cit., p. 18.

¹³¹ Jacques Walter, « Cadres du témoignage historique et médiatique, frontières disciplinaires », *Question de communication*, 3, 2003, p. 12.

¹³² *Ibid.*, p. 23.

journaliste décide de le faire parler. De ce fait, ses propos doivent être pris avec une certaine précaution tant les souvenirs sont subjectifs et dépendent de contextes (historique, politique et social) particuliers qui diffèrent suivant les personnes.

Outre les témoins, il y a aussi les *entrepreneurs de mémoire*, qui ont pour but de transmettre une mémoire de génération en génération en conservant un site de ses fonctions commémorative, politique et pédagogique. La transmission est un terme régulateur et ordonnateur en raison d'une triple portée : « matérielle, car elle transmet des biens comme des idées, des forces comme des formes [...], diachronique car dans le temps et dans l'espace [...] et politique car associée à une mission, une obligation¹³³ ». L'individu ou le groupe, qui en est à l'initiative, éprouve le désir de créer, de faire reconnaître et d'appliquer des normes mémorielles dans l'espace public. Les associations d'anciens prisonniers de guerre évadés, les survivants des camps, les soldats ou la municipalité en sont des exemples. Les porteurs d'association ne veulent plus être une *génération charnière* (deux époques, deux populations et deux espaces) mais une *génération transmissive* par témoignage et par dette. Mais à cause de discordances sociale et culturelle entre groupes de survivants (et leurs descendants), la mémoire s'est fragmentée et s'est « désocialisée, déterritorialisée et décentrée¹³⁴ ». On pourra le constater à Metz comme à Luxembourg vis-à-vis des anciens lieux de détention. De plus, le temps fonctionne aussi à rebours. Bien loin d'avoir apporté l'oubli, les monuments ravivent, reconstruisent et imposent, pour chaque personne qui s'y rend, la mémoire de l'événement passé. On pourrait presque les qualifier d'*archives* car selon Paul Ricœur ils sont un « lieu physique, spatial et social¹³⁵ » mais dont chacun de nous propose une lecture différente en fonction de ses propres idéaux, traditions et croyances.

Cependant, les discours prononcés lors des cérémonies jouent également leur rôle puisque les célébrations des monuments tentent de concilier mémoire, pédagogie et messages politiques du jour. L'objectif mémoriel avoué peut être double : si l'on explique (les faits passés), c'est que l'on veut excuser l'adversaire d'alors ; si l'on veut comprendre, c'est que l'on a l'intention de lui pardonner. Peut alors naître de cette dualité entre le discours des entrepreneurs de mémoire et ceux des officiels, un conflit entre « une histoire légitime et

¹³³ R. Debray, *Transmettre*, op. cit., p. 20.

¹³⁴ J-P. Rioux, « Devoir de mémoire, devoir d'intelligence », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, art. cit., p. 159.

¹³⁵ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 210.

l'autre officielle [dont] les médias seraient la caisse de résonance¹³⁶ ». Pour Mechtild Gilzmer, « un monument est à la fois un outil mémoriel au service de ceux qui l'utilisent et un reflet de l'idéologie dominante dans laquelle il s'inscrit¹³⁷ ». Malgré les différentes interprétations que l'on peut faire sur les monuments, ils n'en demeurent pas moins essentiels pour l'image et le passé d'une ville. La loi de 1993 sur le patrimoine monumental indique que « notre patrimoine, c'est la mémoire de notre histoire et le symbole de notre identité nationale¹³⁸ ».

Une articulation méthodologique spécifique

Pour comprendre l'évolution de l'image médiatique du passé des deux villes relatif à la Seconde Guerre mondiale, la presse semble être un indicateur adéquat. En effet, cela permet de faire une étude diachronique et comparative sur la promotion d'un passé unique transmis par l'intermédiaire des cérémonies commémoratives. Ainsi la prise en compte des manifestations et des discours conduit-elle à mettre au jour la présence ou non de ressemblances dans ces territoires marqués tous deux par l'Occupation.

Mais quelle démarche adopter pour entreprendre une telle étude ? Plusieurs matériaux sont à croiser pour pouvoir affirmer ou infirmer les hypothèses. Une confrontation est donc obligatoire entre les différentes informations relatives à la presse (on verra le détail par la suite) – pour saisir la manière dont le passé (et le quel) est médiatisé (texte et photographies) – avec l'histoire du passé des deux villes – pour vérifier la cohérence des propos avec le vécu de la période 1939-1945 – le type de journal – une prise de position existe-t-elle en fonction de sa ligne éditoriale ? – et le contexte social, politique et historique de la publication des articles – ces différents environnements jouant sur le traitement médiatique d'un événement.

En ce qui concerne le journal, il faut connaître la ligne éditoriale du journal pour pouvoir relativiser les discours rapportés, la description du journaliste et les photographies. Cependant, l'analyse des articles ne peut être entreprise sans la prise en compte du travail journalistique. Pour essayer de saisir la fabrication d'un article, un travail ethnologique a été entrepris *via* l'observation distanciée (Peneff, 2009) de l'« approche de l'intention, de

¹³⁶ P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, « Introduction », in : P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, op. cit., p. 39.

¹³⁷ Mechtild Gilzmer, *Mémoires de pierre. Les monuments commémoratifs en France après 1944*, traduit de l'allemand par Odile Demange, Paris, Éd. Autrement, 2009, p. 5.

¹³⁸ F. Hartog, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, op. cit., p. 164.

l'intentionnalité »¹³⁹ du journaliste quant à la couverture des cérémonies du 65^e anniversaire de la Libération de Metz en 2009 et de la célébration du 8 mai 1945 à Luxembourg en 2010. L'intérêt était aussi de récupérer les notes des trois journalistes (deux à Metz et un à Luxembourg) afin de les comparer à l'article publié. J'ai également questionné les journalistes, en les suivant sur le terrain, sur la façon dont ils comptaient s'y prendre pour traiter leur sujet (qui interviewer ?, que faut-il prendre en note ?). Une autre lacune est présente à ce stade. Par manque d'expérience dans la recherche et par manque de préparation dans la façon d'aborder l'observation des journalistes, la participation aux conférences de rédaction, les matins des cérémonies, n'a été pensée que bien plus tard et donc bien trop tard. Aussi « la représentation du passé est possible parce que nous sommes chacun des êtres dans l'histoire [...] car nous existons dans une temporalité¹⁴⁰ ». Il faudra alors prendre cet aspect en compte dans l'analyse journalistique, car assister aux cérémonies à une époque post-conflit requiert une certaine sensibilité (sociale et historique) qui n'est plus présente lors de la lecture des articles.

De plus, je n'ai pas envisagé d'entretiens avec les représentants des milieux de mémoire car, comme je l'ai mentionné *supra*, je m'intéresse davantage au produit médiatique – dont ils peuvent être toutefois producteurs – qu'à sa réception. En revanche, c'est le contexte social et politique de publication qui est primordial dans mon analyse.

Le contexte sociopolitique de la période de publication peut orienter certains discours. En effet, pour Patrick Charaudeau, « les représentations et les imaginaires sont engendrés par les discours qui circulent dans les groupes sociaux, s'organisant en systèmes de pensée cohérents, créateurs de valeurs, jouant le rôle de justification de l'action sociale et se déposant dans la mémoire collective [...] qui se construit à travers l'histoire¹⁴¹ ». La participation ou non des dirigeants politiques accentue ou non le poids de telle ou telle mémoire dans l'espace social, borné ici aux villes de Metz et Luxembourg. Il faudra alors faire attention à deux éléments : le poids du passé (*les traces* ; c'est tout le travail réalisé dans la première partie) et le choix du passé (*l'instrumentalisation ou la reconstruction* ; c'est ce qui concerne le choix de participer à telle ou telle cérémonie par les pouvoirs politiques). Pour ce dernier, « force est de constater que les souvenirs, qui sont mis en exergue par les représentants officiels d'un État ou d'une communauté, ne sont pas littéralement conservés, mais plutôt reconstruits,

¹³⁹ Daniel Dayan, « Pour une critique des médias », *Questions de communication*, 8, 2005, p. 213.

¹⁴⁰ B. Müller, *L'histoire entre mémoire et épistémologie : autour de Paul Ricœur*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁴¹ Patrick Charaudeau, « Pour une interdisciplinarité "focalisée" dans les sciences humaines et sociales », *Question de communication*, 17, 2010, p. 209.

remaniés en fonction des objectifs du moment¹⁴² ». Ainsi, ces *décideurs* conjuguent le travail de mémoire (avec sa pluralité des interprétations) avec une oblitération (l'évitement d'une interprétation) et avec une survalorisation (une seule interprétation). La presse joue alors son relais médiatique et installe certaines mémoires comme symboliques de l'image de la ville.

Si ma méthodologie repose sur l'articulation de la connaissance du passé messin et luxembourgeois, avec les articles de presse – couvrant les cérémonies commémoratives –, les contextes social, politique et historique de la période de publication et les contenus textuel et photographique des articles, il était primordial d'analyser ces derniers indépendamment. De ce fait, une grille a été pensée en fonction de ces aspects et critères et comporte quatre thèmes généraux : les informations générales (la date, le nom du journal, la place et la taille de l'article dans la page, le monument et son type et la municipalité et le gouvernement national en place) ; l'événement commémoré (le rapport de l'événement au lieu, le rapport du lieu au discours et le rapport du lieu aux personnalités) ; la fabrication de l'information (qui rapporte l'information, quel registre/champ lexical est utilisé, quel est le temps de l'écriture et quels discours sont émis du point de vue européen). D'ailleurs, une attention particulière est accordée au langage, aux symboles, aux discours et aux codes particuliers employés par les acteurs ou spectateurs – que l'on peut appeler de ce fait des « communautés de communication¹⁴³ » – des événements historiques. On peut, à cet effet, citer les travaux d'Emmanuelle Danblon qui portent sur la rhétorique, l'argumentation et les discours en lien avec les institutions. L'analyse du discours, *via* sa rhétorique, est alors primordiale quant aux discours sur les relations à l'Allemagne, aux États-Unis et plus généralement au passé de chaque ville¹⁴⁴. L'argumentation a tout aussi son importance par la présence d'icônes, d'indices et de symboles amenant alors par la déduction ou l'induction à un certain type de discours, orienté ou non¹⁴⁵. Leurs liens socio-institutionnels doivent, également, être pris en compte. Il sera intéressant de voir les évolutions opérées par la presse quant à l'apparition des témoins ou d'autres acteurs sociaux pour relayer les informations – les faits, l'histoire – en se substituant au journaliste. Et enfin, dernier élément de la grille, les photographies (rapport taille/texte, que voit-on/qui voit-on et la légende), pour lesquelles il est question de prendre en

¹⁴² Valérie Rosoux, « Les usages du passé dans la politique étrangère de la France », in : M. Crivello-Bocca, dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, op. cit., p. 172.

¹⁴³ François Metzger, Franziska Valloton, dirs, *L'historien, l'historienne dans la cité*, Lausanne, Editions Antipodes, 2009, p. 17

¹⁴⁴ Emmanuelle Danblon, *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, Paris, Armand Colin, 2005.

¹⁴⁵ Emmanuelle Danblon, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2002.

compte le contenu de l'article et les légendes car elles ont leur importance. En effet, chaque illustration contient un symbole, d'où une prise de vue par le photographe qui reste un choix engageant des valeurs esthétiques et éthiques. Mais son regard peut être orienté par tout le contexte (social, historique, politique) de la période de publication englobant l'événement qu'il photographie, qui lui dicte son approche visuelle de celui-ci.

Comme on le voit avec la grille, à chaque objet analysé correspond un statut bien particulier. L'événement est relatif à la célébration d'une mémoire – de la Seconde Guerre mondiale –, le texte de l'article représente et retrace la cérémonie telle qu'elle s'est déroulée, les discours rapportés font appel au contexte sociopolitique de l'époque – la période de publication – et le monument est lié aux mémoires qui y sont promues.

Le but est de comprendre dans quels contextes (historique et social) ont émergé ces discours et quels impacts ils ont sur l'image médiatique du passé des deux villes, construite par la presse locale. Successivement, le chercheur prend trois positions : « chercheur, expert et penseur¹⁴⁶ ». En effet, dans un premiers temps, il explique (la situation socio-historique du conflit) ; dans le second il diagnostique (les articles publiés sur les cérémonies commémoratives) et dans le dernier il critique (la construction et l'évolution de l'image médiatique du passé des deux villes). Voilà pourquoi, il est judicieux d'adopter une approche anthropologique, ethnologique et culturelle de ces formes d'expression symboliques (les monuments), qui tiennent compte de l'évolution sociale et historique de l'analyse des symboles. « La recherche ne doit pas se limiter au monument ni à ses formes et symboles, quels qu'ils soient, mais doit considérer également les pratiques sociales de ceux qui communiquent par le biais du monument¹⁴⁷. »

L'analyse entreprise sur cette période a été réalisée sur 380 articles ; dont 188 pour Metz dans le *Républicain Lorrain, édition de Metz* et 192 pour Luxembourg dont 42 dans le *Luxemburger Wort* (1945-1955), 109 dans le *Républicain Lorrain, édition de Luxembourg* (1964-1995) et 41 dans le *Quotidien* (2004-2010). Celle-ci permettra de comprendre comment se construit dans le temps présent l'utilisation mémorielle de l'histoire de la Seconde Guerre

¹⁴⁶ Béatrice Fleury, Jacques Walter, « Le procès Papon : médias, témoin-expert et contre-expertise historiographique », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 88, Paris, Presses de Sciences Po, octobre-décembre 2005, p. 69.

¹⁴⁷ François Bédarida, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 69, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 155.

mondiale. Si parmi les illustrations présentées, certaines sont de mauvaise qualité, vous pouvez retrouver les articles dans le CD d'annexes qui se trouve à la fin de ce travail.

Le plan

Comme il l'a été dit précédemment, une classification des monuments – et des mémoires afférentes – émergera de cette analyse. On s'attachera alors à analyser les « usages publics – sociaux ou culturels – des réappropriations d'ordre mémoriel par les associations et collectivités locales¹⁴⁸ » dans les articles de presse sur la période sélectionnée de soixante-cinq ans.

Pour ce faire, il est indispensable de proposer une présentation historique croisée des événements survenus à Metz et Luxembourg au cours de la Seconde Guerre mondiale (c'est la première partie). Celle-ci possède d'ailleurs une double utilité.

Premièrement, en connaissant un peu plus en profondeur cette histoire complexe, nous serons plus à même de saisir le contenu des articles de presse couvrant les cérémonies commémoratives autour de ce conflit et de dégager les éventuels manipulations et oublis mémoriels.

Deuxièmement, la base historique – qui ne se veut ni exhaustive ni trop pointilleuse – sert de référence et de contrepoids aux propos journalistiques qui sont analysés.

L'étude, à proprement dite, est présentée de manière comparative. Chaque partie est composée de trois chapitres, eux-mêmes divisés en trois sous-parties. Les articles messins et luxembourgeois sont analysés distinctivement puis confrontés, permettant ainsi de faire ressortir une conclusion thématique.

Ainsi la deuxième partie de la thèse, intitulée « Les mémoires-images constantes » présente les cérémonies relatives à la souffrance populaire, aux résistants locaux et au libérateur américain. Il s'agit ici de répertorier les monuments et lieux investis pour ces commémorations et d'étudier quels souvenirs sont médiatisés vis-à-vis de ces trois « acteurs » historiques en se rapportant au déroulement des faits.

La troisième partie, s'intéresse aux mémoires-images qui n'ont pas leur propre monument – et donc se servent de ceux déjà existants –, mais qui ont une place tout à fait légitime au sein de l'espace public de la ville puisque leur cérémonie est relayée par la presse. On peut évoquer

¹⁴⁸ Crivello-Bocca Maryline, « Les braconniers de l'Histoire. Les reconstitutions historiques : nouveaux lieux du politique ? », in : M. Crivello-Bocca, dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, op. cit., p. 50.

ici certains groupes militaires, d'autres catégories de résistants ou encore quelques communautés persécutées.

Et la dernière rassemble toutes les mémoires-images dites « mouvantes », c'est-à-dire aussi bien celles qui disparaissent en raison d'un contexte politique ou social défavorable par exemple, celles qui sont ponctuelles, à cause d'un relais défaillant de certains groupes de mémoire ou encore celles qui émergent, grâce à l'ouverture d'archives.

Les trois chapitres suivants permettent d'établir une représentation historiographique – soit une objectivité de l'histoire selon la définition de Guy Zelis donnée supra – du déroulement de la Seconde Guerre mondiale à Metz et à Luxembourg. Celle-ci établira, par la même occasion, une comparaison (similitudes et différences) sur le vécu des populations de ces deux territoires frontaliers, qui servira par la suite à comprendre l'apparition, la résurgence et/ou la disparition de telle ou telle mémoire (symbolisée par des monuments, des témoins, des survivants, etc...) dans les articles de presse locale couvrant les cérémonies.

Deux éléments sont à prendre en compte avant toute lecture de cette partie. La première est relative à un certain déséquilibre informationnel entre l'histoire messine et luxembourgeoise. Une fois de plus, toute la littérature allemande sur ce conflit n'a pas été consultée pour la raison expliquée *supra*. La deuxième concerne le développement de certains thèmes et passages ci-dessous. Si parfois les informations sont pointilleuses, cela permet de comprendre en profondeur ce que les Allemands ont fait endurer aux populations tant sur le plan matériel, physique et psychologique. Toute une description est également faite des différents mouvements de résistance. Si l'utilité de ce – « long » – développement n'apparaît pas immédiatement à sa lecture, il aura toute son importance lors de l'analyse des articles de presse puisqu'il permettra d'assimiler la mémoire commémorée avec son historicité. On pourra ainsi mieux saisir l'évolution des relations (dans la presse) avec l'Allemagne d'après-guerre puis contemporaine malgré le passé (l'évocation sera-t-elle identique dans la presse messine et luxembourgeoise ?), savoir pourquoi les populations locales sont mises à l'honneur lors de certaines cérémonies, distinguer la médiatisation des différents groupes de résistants ou encore quantifier l'importance des libérateurs américains.

Chapitre 1 : L'entrée en guerre

1.1) Deux expériences distinctes d'avant-guerre

Si le vécu de mai-juin 1940 est commun à Metz et Luxembourg-ville à cause de l'invasion allemande de la France et du Luxembourg, la période d'avant-guerre était différente des deux côtés de la frontière.

La crise économique, qui éclate aux États-Unis en 1929, ne touchera la France que vers 1932 par une baisse importante des productions agricoles et industrielles. Elle sera accompagnée d'une crise sociale, politique et bientôt diplomatique. Les gouvernements sont impuissants à résoudre la crise et mettent en place des politiques protectionnistes. Malgré tout, ils sont fréquemment renversés lors de votes au Parlement, ce qui entraîne une grande instabilité politique. Au total, dix-neuf gouvernements se succèdent de 1929 à 1936. Ces échecs favorisent la montée des idées et des partis d'extrême droite, qui trouvent que les parlementaires sont responsables du chômage et de la misère. Ils réclament un état fort et autoritaire sur le modèle du parti fasciste italien de Benito Mussolini et du parti nazi allemand d'Adolf Hitler mais aussi le départ des étrangers, accusés de prendre le travail des Français. Les émeutes du 6 février 1934, provoquées par des associations d'anciens combattants et des extrémistes (Croix-de-Feu, Jeunesses patriotes, etc.), sont ressenties comme une menace fasciste par les partis de gauche, qui se mobilisent.

En marge de cela, la condamnation de l'invasion de l'Éthiopie par Benito Mussolini, assortie de sanctions économiques inefficaces, entraîne le rapprochement de celui-ci avec Adolf Hitler qui, le 12 mars 1938, avec le consentement du dirigeant italien – qui ne le lui donnait pas en 1934 –, réalise l'*Anschluss*, c'est-à-dire l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie.

Au Luxembourg, le régime politique est une démocratie parlementaire sous forme d'une monarchie constitutionnelle. De 1926 à 1945, plusieurs gouvernements de coalition se succèdent, tous axés autour de trois groupements politiques : les socialistes qui deviennent le *parti ouvrier* dès 1924, le parti de droite, appelé le *parti social-chrétien* (le CSV : *Chreschtlech sozial Vollekspartei*) en 1944 et les radicaux libéraux rebaptisés *parti démocrate* après 1945. En 1937, selon Henri Wehenkel, « Joseph Bech a voulu interdire le parti communiste et limiter la liberté de la presse pour répondre à une interpellation socialiste sur la menace nazie »¹⁴⁹. En parallèle, le Luxembourg est une terre d'accueil pour les réfugiés politiques et raciaux. En 1933, on compte 1 900 Juifs et 3 700 en 1940 dont certains s'exileront en France.

Pascal Dayez-Burgeon rappelle que l'*Anschluss* « a déclenché un vent de panique au Grand-duché »¹⁵⁰. Toujours selon l'auteur, en 1939, lors de la célébration, par rétorsion, du

¹⁴⁹ Henry Wehenkel, « Quelques compléments à l'histoire nationale du Grand-Duché de Luxembourg », *Cahiers marxistes*, 201, avril-mai 1996, p. 175.

¹⁵⁰ Pascal Dayez-Burgeon, *Belgique, Nederland, Luxembourg*, Paris, Belin, 1994, p. 164.

centenaire de l'indépendance du pays, Berlin ferme pratiquement ses frontières avec le Grand-duché, principalement pour la livraison d'acier. La situation du Luxembourg devient d'autant plus précaire qu'il était isolé. Cela lui rappelle alors l'isolement, à la fin de la Première Guerre mondiale, dû à la dissolution de l'Union douanière allemande à laquelle le Luxembourg appartient depuis 1842. Militairement parlant, il ne possède qu'une armée symbolique de 300 hommes et aucun site stratégique. Le pays sera inoffensif face à l'agression allemande.

La montée du nazisme

Le 30 septembre 1938, Adolf Hitler, Édouard Daladier, Benito Mussolini et Arthur Chamberlain signent les accords de Munich¹⁵¹ qui prévoient l'annexion des Sudètes (en Bohême-Moravie) par l'Allemagne et garantissent les nouvelles frontières de la Tchécoslovaquie, placée devant le fait accompli. Le 7 mars 1939, le chancelier décide d'occuper la Rhénanie démilitarisée en application du traité de Versailles¹⁵² sans réaction concrète des parties signataires. Par la suite, il exige le rattachement du territoire des Sudètes au III^e Reich (empire). En Allemagne, du fait de ses succès en politique extérieure sans guerre, le prestige d'Hitler devient immense et fait taire les derniers opposants, notamment dans l'armée, qui le critiquaient comme un aventurier dont la politique conduirait à des catastrophes. Ainsi les Accords de Munich font avorter un coup d'État militaire contre Hitler. En violant délibérément les accords passés six mois avant à Munich, les Sudètes, tout comme le reste de la Bohême et de la Moravie (il y établira alors le Protectorat de Bohême-Moravie), sont annexés en mars 1939, ainsi que la Tchécoslovaquie, qui le 15 du même mois, est envahie par les troupes allemandes et définitivement rayée de la carte. La France et l'Angleterre persistent alors à poursuivre une politique d'apaisement pour éviter la guerre.

¹⁵¹ Les accords de Munich ont été signés, lors d'une conférence qui s'est tenue le 29 et le 30 septembre 1938, entre l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie représentés respectivement par Adolf Hitler, Édouard Daladier, Neville Chamberlain et Benito Mussolini. Ce dernier s'était commis en intermédiaire en l'absence notable du président tchécoslovaque, Edvard Beneš, et du secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, Joseph Staline, qui n'ont pas été invités. Ces accords mettent fin à la crise des Sudètes et, indirectement, mettent un terme à la première République tchécoslovaque, la « seconde République » ne vivant ensuite que quelques mois avant son démembrement.

¹⁵² Traité de paix, daté du 28 juin 1919, mettant fin à la Première Guerre mondiale entre l'Allemagne et les puissances alliées et associées. Pour garantir l'exécution des clauses du traité, la rive gauche du Rhin ainsi que trois têtes de pont sur la rive droite devaient être occupées pendant quinze ans, au maximum, par les Alliés ; la Rhénanie était démilitarisée et l'Allemagne devait reconnaître sa responsabilité dans les dommages causés du fait de la guerre. Les Allemands des Sudètes étaient intégrés à la Tchécoslovaquie. Les Allemands témoignèrent une violente hostilité et n'acceptèrent de signer le traité que sous la menace d'une reprise de la guerre. La protestation contre le *diktat* de Versailles allait être un thème efficacement exploité par les groupes nationalistes, en particulier par les nazis. Le traité créa donc, en raison de l'humiliation subie par le vaincu, les conditions d'une marche à la revanche qui entraîna à nouveau le monde dans la guerre en 1939.

Dans le même temps, la République Slovaque devient un État *indépendant* – tout comme la Hongrie –, contrôlé par le *Reich*, sous la houlette de Monseigneur Tiso. Pour n'avoir pas rempli leurs obligations de garantir la sécurité d'un de leurs alliés, la France et le Royaume-Uni sont décrédibilisés sur le plan international et de ce fait isolés, chaque pays cherchant des alliés plus fiables. La situation internationale se dégrade et la politique étrangère des démocraties (France, Royaume-Uni et États-Unis) ne brille guère. La conférence de Munich est restée ainsi le symbole de cette passivité face au réarmement du III^e *Reich*.

Adolf Hitler intime l'ordre, le 9 octobre 1939, aux chefs militaires de préparer un plan de campagne qui prévoit l'invasion du Grand-duché, de la Belgique et des Pays-Bas. L'attaque est prévue le 12 novembre 1939, puis le 29. Si Paul-Henri Spaak, Ministre des Affaires Etrangères belge, interdit solennellement le territoire national aux belligérants, c'est à cette période que le gouvernement luxembourgeois prend la décision de faire construire, le long de la frontière, le système d'auto-défense passive. Selon Henri Koch-Kent, la *Ligne Schuster* est constituée par des chicanes en béton dont certaines avec de lourdes portes. À la fin du mois d'avril 1940, il y a une soixantaine de barrages de ce type.

Une aide française pour repousser l'ennemi ?

Les Allemands pouvaient être concurrencés par une éventuelle invasion française dans le Grand-duché. Si ce phénomène survenait, il porterait le nom de *Sofort-Fall* (une riposte immédiate qui doit pouvoir être déclenchée à tout moment si l'ennemi attaque). Henri Koch-Kent explique que « les troupes d'intervention françaises devaient franchir la frontière pour effectuer des destructions destinées à ralentir l'avance allemande avant de se replier »¹⁵³. Il s'agissait entre autres de faire sauter des ponts, de rendre inutilisables les centrales téléphoniques et de dynamiter les transformateurs électriques. En vain. Cependant jusqu'au 3 septembre 1939, c'est l'attente. Les communiqués des armées ne faisaient état d'aucune activité notoire, tout au plus quelques combats. Cette période est appelée *drôle de guerre* par les Français et *guerre assise* par les Allemands. Cette attente prendra définitivement fin lorsque l'armée allemande lance le *Fall Gelb*, le plan jaune, (le 10 mai 1940), une vaste offensive prenant à revers la ligne Maginot. À cette date et dans la ville messine, selon Boris

¹⁵³ Henri Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, Luxembourg, impr. F. Faber, 1971, p. 20.

Holban¹⁵⁴, « les administrations s'étaient repliées, les casernes avaient été évacuées et les services publics étaient désorganisés »¹⁵⁵. Jamais encore une telle quantité de matériel militaire n'avait été concentrée pour effectuer une percée à un endroit déterminé.

Certains chefs militaires allemands ont essayé de freiner la politique d'agression du III^e Reich. Henri Koch-Kent rappelle le discours du général Beck, chef d'état-major de l'armée allemande, devant ses officiers le 16 juillet 1938 : « l'obéissance du soldat a des limites au moment où sa conscience et le sens des responsabilités lui défendent, en connaissance de cause, d'exécuter un ordre »¹⁵⁶. Quoi qu'il en soit, des consignes strictes sont données aux troupes allemandes : « Une poussée en avant, voilà la principale caractéristique de la première partie de la mission »¹⁵⁷. Les actions défensives devaient s'exercer jusqu'au dernier homme. Une maxime qui sera décisive pour la deuxième partie de la tâche.

1.2) Une entrée en guerre différente

Sentant une certaine tension monter en Europe, la France anticipe une possible attaque de la part d'adversaires directs. Elle a alors construit une ligne de défense, appelée ligne Maginot dont Metz en est la *capitale*¹⁵⁸ du fait de sa position géographique quasiment centrale sur cet axe. Son but, par les nombreuses fortifications qui y sont implantées, est de défendre son territoire et retarder au maximum une éventuelle invasion de l'Allemagne. En août 1939, le pacte germano-soviétique de non-agression – et de partage de l'Europe de l'Est – est signé¹⁵⁹ et Adolf Hitler envahit, sans crainte, la Pologne le 1^{er} septembre. À cette période, le régime totalitaire du *Führer* (dirigeant) en Allemagne hitlérienne, pour qui la défaite de 1918

¹⁵⁴ De son vrai nom Baruch Bruhman, il est né en Ukraine en 1908 et décédé en juin 2004 dans l'Essonne. Engagé jeune dans le mouvement communiste roumain clandestin, il est souvent emprisonné. En 1937, il est déchu de sa nationalité. C'est pourquoi en septembre 1939, « il s'engage dans l'armée française dans le Régiment de Marche de Volontaires Étrangers. Fait prisonnier, il parvient à s'évader (par le réseau de sœur Hélène) pour entrer dans la clandestinité. Il devient, sous le pseudonyme d'Olivier, le chef militaire des FTP-MOI de 1942 à 1944. À la Libération, il prend la direction d'un bataillon de volontaires étrangers. Il retournera en 1946 en Roumanie où il fera carrière dans l'armée puis dans l'industrie » précise Denis Peschanski dans *Les Étrangers dans la Résistance* paru en 2002. En 1994, il obtient la nationalité française et la Légion d'Honneur.

¹⁵⁵ Boris Holban, *Hélène Studler, la passeuse de liberté*, Woippy, G. Klopp, 1999, p. 80.

¹⁵⁶ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents, op. cit.*, p. 16.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 49.

¹⁵⁸ Henri Hiegel qualifiant à ce moment la ville messine : « Elle est le cerveau et le cœur, c'est la ville la plus fortifiée du monde », in : Pierre Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 12.

¹⁵⁹ À ce moment, la méfiance soviétique envers la France et le Royaume-Uni est exacerbée car ils sont désormais vus comme pays de peu de parole.

reste omniprésente dans les esprits, prétexte une prétendue attaque polonaise à sa frontière orientale pour attaquer le pays voisin.

Jugeant les nouvelles exigences du chancelier inacceptables, Édouard Daladier annonce à la Chambre la mobilisation générale. Deux jours plus tard, la France et la Grande-Bretagne entrent en guerre – par le jeu des alliances – pour respecter la garantie qu'elles avaient apportée concernant les frontières de la Pologne. L'armée française ne résiste pas à l'offensive allemande et Paul Raynaud, qui veut poursuivre la lutte outre-mer, est contraint de démissionner le 16 juin 1940. Il est remplacé par Philippe Pétain. En effet, en deux mois, le sort de cet état va être scellé. En mai-juin 1940, l'armée allemande mène à bien l'invasion foudroyante de quatre pays limitrophes : les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique et la France, dont l'attaque est lancée le 10 mai. On parle alors de *Blitzkrieg*, c'est-à-dire de *guerre éclair*.

Le 5 juin, Adolf Hitler reprend l'offensive en France et perce les lignes de défense du nouveau généralissime Weygand sur la Somme et l'Aisne. L'Italie se joint alors à l'Allemagne et déclare la guerre à la France le 10 juin. Le nouveau gouvernement du maréchal Pétain demande l'armistice le 17, en disant à la radio « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat »¹⁶⁰ et en accepte les conditions le 22 à Rethondes. Rassemblée à Vichy, l'Assemblée vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet, mettant fin à la III^e République. Dès le 12 juillet, il se proclame chef de l'État français, congédiant les chambres et le président de la République. Les combats cesseront trois jours plus tard. À la surprise générale, l'armée française, réputée depuis 1918 comme la meilleure du monde, s'effondre en quelques semaines.

Si la France entre volontairement en guerre, ce n'est pas le cas pour le Luxembourg. En effet, cette date marque le début d'une période difficile pour la communauté luxembourgeoise, qui selon Henri Koch-Kent « essayait de vivre à l'écart des querelles de ses puissants voisins »¹⁶¹. Selon Pascal Dayez-Burgeon, le sud a été le point d'entrée et l'armée locale n'a tenu que quelques heures. Ce retard a dérouté les services de renseignements étrangers et a permis à l'Allemagne de combler les lacunes de son plan de campagne et de perfectionner les rouages du dispositif militaire ainsi que de connaître les mesures

¹⁶⁰ Rémi Pérès, *Chronologie de la France au XXe siècle. Histoire des faits économiques, politiques et sociaux*, Paris, Vuibert, 2000, p. 62.

¹⁶¹ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 13.

préparatoires que les Alliés prenaient pour contrer son propre plan. Si la poussée principale était prévue au nord de Liège, l'assaut frontal eut lieu en direction de Sedan, par les Ardennes belges et le Grand-duché du Luxembourg, pour foncer vers les bords de mer.

1.3) Les premiers effets de la défaite

Le désarroi français ne va pas s'arrêter à une défaite militaire. Deux de ses territoires, l'Alsace et une partie de la Lorraine, vont alors subir une nouvelle annexion. Dans cette étude, c'est le département mosellan et plus exactement la ville de Metz qui nous intéresse. Avant d'expliquer la façon dont cette cité a vécu le conflit, il est nécessaire d'évoquer brièvement le statut de la Moselle au cours de ces deux derniers siècles. En effet, le 10 mai 1871, le traité de Francfort est signé. La Prusse est victorieuse devant la France et s'adjuge l'Alsace et le quart septentrional de la Lorraine¹⁶². Cette partie, nommée *Terre d'Empire* ou *Reichsland*, comporte une administration particulière puisqu'elle dépend du pouvoir central mais sans avoir le statut d'État. La Moselle sera allemande de 1871 à 1918. Sans être mentionnés dans l'armistice, Hitler annexera alors, sans accord, les territoires cités ci-dessus. *Idem* au Luxembourg, qui sera, dès le 2 août 1914, envahi par les troupes allemandes qui y resteront pendant 4 ans, sans toucher aux institutions locales. Mais l'annexion est tout de même consommée. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, dont la France sort victorieuse, ces territoires refont désormais partie de son patrimoine territorial. Ainsi ne devraient-ils plus changer de statut. Le 27 août 1939, selon Pierre Rigoulot, Hitler ira même jusqu'à dire : « Le peuple allemand a bien voulu renoncer à deux provinces qui firent partie autrefois du vieil empire allemand »¹⁶³. Mais c'est sans compter sur le caractère machiavélique d'Adolf Hitler. Quelques semaines plus tard, il reprendra la Moselle. Le dictateur du III^e *Reich* rattachera le département français à la Sarre et au Palatinat pour former le *Gau* Sarre-Palatinat, appelé la *Marche de l'Ouest*. Pour Dieter Wolfanger, « L'Alsace-Lorraine est une composante accessoire de sa politique à l'égard de la France »¹⁶⁴. La ville de Metz sera donc différente des villes de la France de l'Intérieur, gouvernées par le régime de Vichy, puisqu'elle sera annexée.

¹⁶² Il s'agit entre autre des villes de Metz, Thionville, Forbach, Sarrebourg, une partie de Nancy, Lunéville, Toul, etc.

¹⁶³ Pierre Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, op. cit., p.22.

¹⁶⁴ Dieter Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, trad. de l'allemand par F. Serizay, Sarreguemines, Pierron, 1982, p. 13.

Des précautions ont pourtant été prises au tout début du conflit. Le 31 mars 1940, les populations, qui habitent autour de la ligne Maginot¹⁶⁵, doivent être déplacées vers la France de l'Intérieur dans le Limousin et les Charentes. Selon Pierre Rigoulot, cette catégorie de la population était surnommée les « *Ya-Ya* du fait de leur langue proche de l'allemand »¹⁶⁶. Au cours de la nuit précédente, la Moselle, par l'intermédiaire du préfet Charles Bourrat, a fait évacuer pas loin de 227 000 habitants de 214 communes. 50 000 autres personnes, qui n'étaient pourtant pas dans des zones risquées, dont 50 % de Messins, doivent également fuir leur maison. Cette population prend alors la direction du Sud-Ouest à Vienne ou dans les Charentes¹⁶⁷. Tous n'ont, bien évidemment, pas pu réaliser ce trajet. La préfecture de la Moselle sera implantée à Montauban dans le Tarn-et-Garonne. La ville de Metz passe ainsi en quelques temps de 70 000 habitants à environ la moitié. Le 21 mars 1940, Robert Schuman, député de la Moselle, sera nommé sous-secrétaire d'État aux réfugiés.

À Metz comme à Luxembourg, la vie sur place, une fois les localités administrées par l'Allemagne, n'est alors pas simple. La langue française est interdite. Les cours dans les écoles se font en allemand, le nom des rues se germanisent. Voilà quelques *détails* administratifs qui ont bouleversé la vie des Mosellans et des Luxembourgeois. Mais ils ne s'attendaient pas à vivre une telle emprise par les autorités des occupants. Hommes et femmes ont été contraints physiquement et mentalement. On allait les intégrer au *Reich* comme s'ils étaient allemands : jeunesse hitlérienne, RAD (service du travail du *Reich*), incorporation dans la *Wehrmacht* (l'armée allemande)...tout ce qui peut affilier l'occupé à l'État allemand. La propagande nazie était omniprésente.

De plus, désireux d'éviter les incidents avec l'Allemagne, le Luxembourg hésite à prendre des initiatives qui risquent de susciter le courroux du puissant voisin. Toutefois, la décision est prise, à la fin de l'année 1939, d'installer un réseau radio-électrique dans les postes de gendarmerie des localités frontalières. C'est grâce à ce dispositif que la souveraine et son gouvernement ont pu être prévenus et ont pu s'échapper en France. Pendant toute son absence, la Grande-duchesse Charlotte sera le symbole de la patrie, de la famille, de l'unité

¹⁶⁵ Du nom de l'homme politique et ministre de la guerre André Maginot, il s'agit d'une ligne de fortifications et de défense construite par la France le long de ses frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et l'Italie au cours des années 1920-1930. Cette *ligne* s'étendait de Montmédy à l'est de la Belgique.

¹⁶⁶ P. Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶⁷ Les points d'accueil seront multiples car ces « émigrés » ne doivent pas dépasser le taux de 35 % de la population locale. Pris en charge par la Nation, ils perçoivent une allocation journalière (adulte et enfant).

nationale et de l'espoir d'une Libération. Mais ce caractère de reconnaissance national sera nié par l'Allemagne pour justifier ses visées annexionnistes.

En effet, tout comme à Metz, l'évacuation de la population s'est aussi réalisée à Luxembourg. « Dès le 11 mai, plus de 100.000 personnes du Sud du pays, soit un tiers de la population totale, sont évacuées et se déversent sur les routes donnant sur le centre, le nord du pays et sur les routes de France pour échapper aux combats¹⁶⁸. » La plupart ont trouvé refuge dans les Ardennes luxembourgeoises et dans le midi de la France. Certains réfugiés sont revenus quatre à cinq mois plus tard et trouvèrent un contexte difficile. Si une partie de la population décide de s'en aller – environ 40 000 luxembourgeois, selon Pascal Dayez-Burgeon, sont passés entre trois heures et cinq heures du matin en France sous le regard ébahi des douaniers somnolents –, c'est qu'il y avait une raison. En effet, la souveraine – la Grande-duchesse Charlotte, fiancée au Prince Félix de Bourbon-Parme – et son gouvernement avaient également choisi de s'enfuir. Ils ont ainsi pu échapper aux avant-gardes allemandes déposées par planeurs. Ils choisissaient, dans un premier temps, de se replier en France libre ou au Portugal.

¹⁶⁸ Steve Kayser, « Répression et déportation des Résistants Luxembourgeois », *Mauthausen, Bulletin de l'Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen*, n°314-315, décembre 2008, p. 13.

Chapitre 2 : L'occupation

Les bouleversements politiques et sociaux ont accompagné la rapide victoire allemande. Annexion, germanisation et nazification ont transformé le quotidien des Mosellans et Luxembourgeois en véritable oppression permanente.

2.1) Metz annexée par l'Occupant

Le 14 juin, Metz est dite *ouverte*. Trois jours plus tard, la ville se rend. Le 19 juin, l'Allemagne n'attend pas l'armistice pour mettre en place des maires et des sous-préfets pour administrer l'Alsace-Lorraine. Enfin, le 22 juin, l'armistice est signé mais aucune mention ne précise le statut (juridique) de ces territoires. Une partie de la population évacuée décide le retour dans son département¹⁶⁹. Le 16 juillet, le préfet Charles Bourrat est remplacé et expulsé de son poste par le docteur Reik, un Sarrois. Le statut de l'Alsace-Lorraine étant quelque peu en flottage, Adolf Hitler va tout de suite en saisir l'opportunité et s'octroyer ces deux territoires. Ils subissent alors leur seconde Annexion par l'Allemagne. L'Armistice, signé dans le wagon-salon historique du maréchal Foch en forêt de Compiègne, n'indique aucun règlement particulier pour l'Alsace-Lorraine. Quelques mois plus tard, le décret du 2 août officialise une administration provisoire civile allemande. Deux chefs de l'administration civile pour les deux territoires cités ont été mis en place : Robert Wagner pour l'Alsace et Joseph Bürckel pour la Lorraine. Un tel acte ne signifie-t-il pas, à lui seul, une certaine mainmise de l'État allemand sur ces deux territoires ?

Ainsi l'Alsace sera-t-elle rattachée, tout comme la Moselle, au *Gau* de Sarre-Palatinat. Hitler déclarera par la suite que l'intégration de l'Alsace-Lorraine dans le grand *Reich* était un complément de l'Armistice, confirmée dans un traité secret avec la France. Mais aucun document ne l'a jusqu'à aujourd'hui prouvé. Le 25 juillet, la *Gestapo*¹⁷⁰ fait son entrée à Metz, ce qui marque un tournant dans l'administration du département. Il y aura également

¹⁶⁹ 90 % des évacués rentrèrent et 70 000 Mosellans sont restés en exil.

¹⁷⁰ Acronyme tiré de l'allemand *Geheime Staatspolizei* signifiant *police secrète d'État*, elle était la police politique du III^e *Reich*. Fondée en Prusse par Hermann Göring, son pouvoir s'étendit ensuite, sous l'impulsion d'Heinrich Himmler, à l'ensemble du *Reich*, puis aux territoires envahis par l'Allemagne au cours de la Seconde Guerre mondiale. Chargée de lutter contre les opposants internes ou externes, réels ou supposés, puis contre les adversaires du régime nazi ou les résistants dans les pays occupés, elle fut synonyme de terreur et d'arbitraire en Allemagne, puis dans une grande partie de l'Europe. Elle joua un rôle essentiel dans l'extermination des Juifs d'Europe.

des modifications géographiques¹⁷¹. « Sept cents communes seront réduites et condensées en 150 mairies.¹⁷² » Le 30 novembre, le *Gau* du NSDAP¹⁷³ de Sarre-Palatinat est nommé la *Marche occidentale* (*Gau Westmark*) et Joseph Bürckel en devient le *Gauleiter*.

Les habitants messins ont une réelle confiance en une normalisation par le chef de l'administration civile¹⁷⁴. Le *Gauleiter* participe activement à la reconstruction de la Lorraine, « Du 1^{er} août 1940 au 1^{er} février 1941, 183 041 Lorrains ont été autorisés à rentrer chez eux pour l'économie [...] pour l'ordre nouveau et pour améliorer la situation sociale et culturelle »¹⁷⁵. Si, d'un côté, en Moselle, l'accueil du retour des évacués et réfugiés est chaleureux car on leur dit tout l'attachement de l'Allemagne, de l'autre côté, le gouvernement de Vichy proteste contre cette annexion et contre le choix sélectif du retour des Lorrains.

Pour améliorer la situation sociale et effacer les destructions de la guerre, un budget spécial de l'administration civile y est consacré¹⁷⁶. La population est même dédommée pour manque à gagner ou préjudice touchant leur fortune. Cependant, toutes ces actions *positives* ont un revers. Le contrôle et la surveillance de la population sont davantage rigoureux. Ainsi, plusieurs organismes et polices sont mis en place dans la ville.

L'*Abwehr*, service de contre-espionnage militaire, a une antenne dans la localité. Trois types de polices ont également pris place : le SIPO-SD (l'abréviation de *Sicherheitspolizei*), police et service de sûreté, la *Kripo* (l'abréviation de *Kriminalpolizei*), une branche criminelle et la *Gestapo*, la police secrète. C'est elle qui traquera les opposants au régime allemand. En Meurthe-et-Moselle et en zone occupée, c'est la GFP (l'abréviation de *Geheime Feldpolizei*) : la police secrète rurale. Des *Kommandantur*¹⁷⁷ sont aussi présentes. Selon Francis Petitedemange, « des militants du Parti populaire français les alimentent en lettres anonymes, faisant arrêter 24 Mosellans pour aide aux prisonniers de guerre français en juillet 1941 »¹⁷⁸. Au fur et à mesure, tout devient contrôlé et dirigé par l'Allemagne : les services postaux et ferroviaires, la banque. Les Mosellans sont alors considérés comme membres de la

¹⁷¹ La Lorraine est découpée en 9 arrondissements (*Kreise*) avec à leur tête un conseiller d'arrondissement (*Landrat*), sous la direction de l'administration du parti nazi *Kreisleiter*.

¹⁷² D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, *op. cit.*, p. 57.

¹⁷³ Acronyme tiré de l'allemand *National-Sozialistische deutsche Arbeiter Partei*, littéralement le *Parti national-socialiste des travailleurs allemands*, il est souvent dénommé parti nazi.

¹⁷⁴ Il les ravitaille en vivres par quintaux (farine, céréales à pain, beurre, viande...), favorise le retour des évacués et des réfugiés, déblaie les dégâts causés par les combats...

¹⁷⁵ D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, *op. cit.*, p. 64-65.

¹⁷⁶ « En 1941-1942, 300 millions de Reichmarks et 500 millions pour 1942-1943 » précise Dieter Wolfanger, *in* : D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, *op. cit.*, p. 66.

¹⁷⁷ Commandement militaire local en région occupée par les Allemands.

¹⁷⁸ Francis Petitedemange, Jean-François Genet, *Les passeurs : des Lorrains anonymes dans la résistance*, Strasbourg, Éditions de l'Est, 2003, p. 142.

communauté du peuple allemand (*Volksdeutsche*). Pour Dieter Wolfanger, « l'objectif était de faire en dix ans, de l'Alsace-Lorraine des territoires totalement allemands »¹⁷⁹.

2.2) Le Luxembourg occupé

Selon Emile Haag et Emile Krier, « l'Allemagne a reproché aux Luxembourgeois de s'être laissés influencer par les Français et de ne plus s'engager pour la cause de leur peuple »¹⁸⁰.

Ainsi, au Luxembourg, se met en place la *Division Brandenburg*. Des commandos en civil ou dans l'uniforme des forces armées du pays en question s'infiltreront préalablement à travers les lignes pour empêcher la destruction du réseau routier et ferroviaire et d'installations postales. En cas de retraite de la *Wehrmacht*, selon Henri Koch-Kent, ils saboteront tout ce qui pourrait être utilisé par l'ennemi et agresseront des guetteurs ou agents de liaison. Au cours du mois de mai 1940, les *Commandos Hedderich* – soit des troupes aéroportées de la *Wehrmacht* –, aidées par la suite par des troupes motorisées, verrouillaient l'accès des routes luxembourgeoises sous le nez des Français. Selon Benoît Majerus, « *Many men who held power positions in Nazi Germany had experienced the First World War as young soldiers [...] In contrast to the First World War, the future occupation of the territories was carefully planned and coordinated from the second half of the 1930's*¹⁸¹ »¹⁸². Tout a été pensé et réfléchi grâce à leur expérience passée. Deux personnes ont été importantes au cours de cette annexion : Eggert Reeder et Joseph Schmithüsen, le premier, « *head of military administration, instrumentalized the experiences of First World War and demanded to the SS a more energetic policy*¹⁸³ »¹⁸⁴ et le second « *geographer argued the Germanic border did not*

¹⁷⁹ D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane, op. cit.*, p. 42.

¹⁸⁰ Emile Haag, Emile Krier, dirs, *La grande-duchesse et son gouvernement pendant la deuxième guerre mondiale*, Luxembourg, RTL-Edition, 1987, p. 35.

¹⁸¹ Traduction personnelle : « Beaucoup d'hommes qui ont eu de hautes responsabilités en Allemagne nazie ont l'expérience de la Première Guerre mondiale en tant que soldats [...]. À l'inverse de la Première Guerre mondiale, la future occupation des territoires était totalement planifiée et coordonnée à partir de la seconde moitié des années 1930 ».

¹⁸² Benoît Majerus, « Conceptualizing the Occupations of Belgium, Luxembourg and the Netherlands (1933-1944) », in: Jörg Echternkamp, Stefan Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, trad. de l'all. *Zweite Weltkrieg in Europa*, Berghahn books, 2010, p. 12.

¹⁸³ Traduction personnelle : « Les chefs de l'administration militaire ont instrumentalisés les expériences de la Première Guerre mondiale et demandé aux soldats SS une plus grande fermeté politique ».

¹⁸⁴ B. Majerus, « Conceptualizing the Occupations of Belgium, Luxembourg and the Netherlands (1933-1944) », in: J. Echternkamp, S. Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe, op. cit.*, p. 15.

end at the rivers Mosel and Rhine but rather extended to the Ardennes and included Luxembourg and parts of Belgium¹⁸⁵ »¹⁸⁶.

Du 10 mai au 1^{er} août, la *Gestapo* « avait emprisonné environ 600 personnes suspectées d'entretenir des relations avec le personnel des services secrets français »¹⁸⁷. Les nazis voulaient « extirper toute influence française et toute volonté d'indépendance dans cette terre prétendument allemande »¹⁸⁸. De ce fait, « l'occupant a suscité par des pressions diverses dans les deux régions la création d'organisations de masse réclamant le rattachement au *Reich* »¹⁸⁹.

« Même si, dès les premiers jours, ils peuvent compter sur des collaborateurs zélés, la majeure partie de la population affiche sa soumission à l'égard des envahisseurs¹⁹⁰. » Afin d'éviter d'autres répressions encore plus fermes, bien que ça sera le cas par la suite, les Luxembourgeois ont accueilli les troupes allemandes avec distance. Celles-ci appellent les Luxembourgeois *Die Brüder aus der Ferne* – les frères de l'étranger – car « une grande majorité était des franco-mosellans donc frères de la race allemande »¹⁹¹. De plus, l'annexion des territoires (Alsace-Moselle entre autre) est revendiquée par la formule *Heim ins Reich* – le retour au *Reich* (à la maison).

Le *Sicherheits-Dienst* – le service de sécurité de la police secrète de l'État – présente un rapport montrant qu'avec la libération des premiers prisonniers par la *Wehrmacht*, il y a une recrudescence des activités anti-allemandes. La répression est même aidée par certains luxembourgeois, qui se sont mis à la disposition de l'ennemi, avant même l'invasion. Ce sont les collaborateurs. Selon Lucien Blau, ils sont « issus des organisations nationales-socialistes des années 1930 »¹⁹². Ils participent à la dénonciation ou à l'arrestation de citoyens luxembourgeois. Mais pas seulement, car il existe la légende de la 5^e colonne composée d'espions ennemis. Mais, pour Henri Koch-Kent, « qu'il y ait eu une poignée de

¹⁸⁵ Traduction personnelle : « Le géographe a posé le fait que la frontière germanique ne prenait pas fin aux rivières de la Moselle et du Rhin mais s'étendait jusqu'aux Ardennes et incluait le Luxembourg et quelques parties de la Belgique ».

¹⁸⁶ B. Majerus, « Conceptualizing the Occupations of Belgium, Luxembourg and the Netherlands (1933-1944) », in: J. Echternkamp, S. Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, op. cit., p. 17.

¹⁸⁷ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 59.

¹⁸⁸ Jean-Marie Majerus, « Luxembourg, Lorraine, Grande Région, Europe : différences, ressemblances et liens », in : François Roth, dir, *Lorraine, Luxembourg et Pays Wallons. Mille ans d'histoire*, Annales de l'Est, Comité d'Histoire Régionale, 2008, p. 270.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 271.

¹⁹⁰ S. Kayser, « Répression et déportation des Résistants Luxembourgeois », *Mauthausen, Bulletin de l'Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen*, art. cit., p. 13.

¹⁹¹ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 75

¹⁹² Lucien Blau, « Gute zeiten, schlechte zeiten », in : *Letzebuenger Almanach* vum Joerhonnert 1900-1999, éd. Binsfeld, 1999, p. 21.

luxembourgeois qui se sont mis à la disposition de l'ennemi pour participer à l'agression de leur pays ne suffit pas à prouver son existence »¹⁹³. Celle-ci se ramène simplement à une opération militaire des services spéciaux allemands.

Il y a aussi des opportunistes profitant de l'Occupation pour s'enrichir au marché noir. De plus, deux types de collaborateurs sont présents : les premiers par opportunisme et les seconds, par conviction idéologique, adeptes du nazisme et de l'intégration dans le *Reich*.

En revanche, de 1933 à 1935, la *Gedelit (Luxemburger Gesellschaft für Literatur und Kunst)* – la société luxembourgeoise pour la littérature et l'art allemands – est officiellement une association étudiante et a pour but de favoriser les liens culturels entre les deux pays. Selon Lucien Blau, elle est « qualifiée d'avant-garde de la spiritualité allemande »¹⁹⁴, alors que Emile Haag et Emile Krier pensent qu'elle est « un contrepoids à l'omniprésence de la France »¹⁹⁵. Elle devient l'un des précurseurs d'un mouvement beaucoup plus nationaliste. Mais cette institution, tout comme le LNP (*Luxemburger National Partei*) créé le 10 octobre 1936, dont les membres collaboreront, ainsi que le groupuscule du national-socialisme : le LVJ (*Luxemburger Volksjugend*), une organisation para-militaire, alimentent un climat antisémite politique puisqu'ils considèrent les Juifs, et le libéralisme et marxisme afférents, comme une menace de l'identité et de l'économie. On peut également souligner un antisémitisme verbal car certaines expressions folkloriques qualifient le terme « juif » de façon peu flatteuse. Un autre groupuscule milite également pour le rattachement du Grand-duché à l'Allemagne. Au départ, les intentions littéraires sont orientées par des nazis qui se livrent à une propagande si intense qu'il a fallu dissoudre la société. De plus, « ils étaient attachés à leur indépendance et foncièrement catholiques, ce qui empêchait tout rapprochement sérieux avec des protestants ou des fascistes athées »¹⁹⁶.

Le président, Damien Kratzenberg (1878-1946), va petit à petit exalter la valeur de l'Allemagne. La *Gedelit* compte des membres luxembourgeois (100 en 1934, 212 en 1936 et 140 en 1939, et on ne sait pas exactement combien seront-ils après la guerre). Certains d'entre eux peut-être et sinon d'autres, partisans de l'Allemagne et de son idéologie, se réclament pro-nazis. Henry Koch-Kent rapporte des dires de témoins selon lesquels à cause de leur

¹⁹³ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 205.

¹⁹⁴ Lucien Blau, *Histoire de l'extrême-droite au Grand-duché de Luxembourg au XX^e siècle*, Esch-sur-Alzette, Editions Le Phare, 2005, p. 485.

¹⁹⁵ E. Haag, E. Krier, dirs, *La grande-duchesse et son gouvernement pendant la deuxième guerre mondiale*, op. cit., p. 36.

¹⁹⁶ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 178.

« déficience intellectuelle et dépourvus de toute influence politique »¹⁹⁷, ils n'ont même pas pris au sérieux par les hitlériens eux-mêmes.

Damien Kratzenberg créera, le 10 juin 1940, le VdB (*VolksDeutsche Bewegung*) – le mouvement du peuple allemand –, qui a pour thème d'« écouter la voix du sang » et l'appartenance des Luxembourgeois par la « race et la langue ». Il a pour slogan *Heim ins Reich* : le retour vers la patrie allemande. En août 1940, il « comptait 600 membres et 70 000 en 1941, l'adhésion étant devenue quasi obligatoire »¹⁹⁸. À la fin du mois, 32 notables (des dirigeants des chambres professionnelles) signent une proclamation appelant leurs concitoyens à rallier l'ordre nouveau. Mais « l'appel deviendra une forte pression puisque certains [les notables qui refusent] finiront dans des camps de concentration¹⁹⁹. » Au 1^{er} septembre, il y a 6 000 membres, du fait « d'un chantage qui fonctionne sur les fonctionnaires car ils sont plus faciles à licencier »²⁰⁰. S'ils refusent d'adhérer, ils sont licenciés et envoyés comme terrassiers sur les autoroutes allemandes. Pour les commerçants et les industriels, leurs magasins et leurs usines sont fermés. Les entreprises ne sont pas dissoutes mais confisquées et *germanisées* : les grandes entreprises allaient à Goering, au *Gauleiter* et aux cartels allemands. Les moyennes et petites entreprises revenaient aux amis de Gustav Simon, les couvents aux écoles nazies, les biens des juifs, émigrés, concentrationnaires et déportés aux petits nazis transplantés du « Tyrol et de Bucovine »²⁰¹. Et le pillage mobilier et immobilier ne s'arrête pas là. « Le palais grand-ducal devient un cabaret, le château de campagne de la famille régnante une fondation Goebbels pour les créateurs culturels²⁰². » Les salariés de service sont réquisitionnés et envoyés en Allemagne. De même, certains avocats, juges, professeurs et médecins sont destitués et doivent construire les autoroutes du *Reich*, tandis que les ouvriers œuvrent aux baraquements des usines allemandes. Ainsi, en septembre 1941, « le VdB dénombre 69 045 personnes sur 290 000 habitants contre 83 500 en mai 1942 »²⁰³. Progressivement, le VdB devient l'unique groupement autorisé rejoint en masse par les instituteurs, les fonctionnaires et les commerçants.

¹⁹⁷ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 194.

¹⁹⁸ P. Dayez-Burgeois, *Belgique, Nederland, Luxembourg*, op. cit., p. 176.

¹⁹⁹ Gilbert Trausch, *Histoire du Luxembourg*, Paris, Hatier, 1992, p. 167.

²⁰⁰ *Idem*.

²⁰¹ Paul Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, Bruxelles, Office de Publicité, 1961, p. 112.

²⁰² *Ibid.*, p. 133.

²⁰³ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 168.

Une réaction d'orgueil

Face à ces transformations inhabituelles et plus qu'imminentes, la population s'adapte. De plus, face à cet antisémitisme, les Luxembourgeois ne forment pas de désaccord public mais manifestent. Deux incidents vont faire resurgir leurs sentiments. Le premier provient de « l'édit sur l'emploi des langues et l'interdiction du port des insignes patriotiques »²⁰⁴ (par exemple le lion rouge) mis pour les fêtes de l'indépendance en 1939. La répression est violente, même sur les femmes et les vieillards. Paul Weber, un historien libéral, affirme que « ceux qui mettaient les coups appartenaient au nouveau et unique parti, le VdB »²⁰⁵. De jeunes nazis brutalisent les manifestants : c'est « la guerre des insignes »²⁰⁶, témoignant d'une résistance certes symbolique, mais effective.

Le second date du 20-22 octobre 1940, lorsque le *Gauleiter* fait détruire le Monument du Souvenir, « *D'Gëlle Fra* »²⁰⁷, qui rappelait en permanence la défaite précédente et représentait un symbole de francophilie. Sur celui-ci était écrit : « Ils se sont acquis avec l'immortalité la reconnaissance de leur patrie, celle de la France et de tous les peuples qui luttèrent pour le même idéal de justice et de liberté. Foch ». Un mouvement spontané de protestation est créé par des élèves de l'Athénée, école située à proximité du monument. En guise de motif, la propagande nazie explique que ce sont « Les pirates de l'air anglais qui ont bombardé un mémorial luxembourgeois »²⁰⁸. Le monument sera reconstruit en 1985 par le parti catholique-libéral malgré l'opposition des mouvements de résistance. Il devient la *statue de la Liberté* du Luxembourg. Chaque année, une gerbe y est déposée ainsi qu'à la Croix de Hinzert, faisant de ce lieu un symbole de la Résistance à l'occupant allemand lors de la Seconde Guerre mondiale. C'est, en fait, une statue dorée d'une femme qui est un espace de projection pour des identités très différentes. Elle célèbre le sacrifice des 3 000 volontaires luxembourgeois tombés au service de la France et de la Belgique au cours de la guerre de 1914-1918. De plus, « elle est l'élément d'identification des Luxembourgeois à

²⁰⁴ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 168.

²⁰⁵ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 110.

²⁰⁶ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 168.

²⁰⁷ Son inauguration a eu lieu en mai 1923 sur la place de la Constitution. C'est un lieu prisé pour les commémorations du 10 octobre et du 11 novembre, pour la Journée commémorative de la lutte héroïque et victorieuse du peuple luxembourgeois, au même titre que le soldat inconnu au Limpertsberg.

²⁰⁸ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 112.

l'étranger »²⁰⁹. D'après Benoît Majerus, elle fait partie du triptyque avec le « référendum » d'octobre 1941 et la « grève générale » d'août 1942. Contre les protestations, la *Gestapo* entre en scène dès le mois d'octobre à Luxembourg, procède à des arrestations et emmène une centaine de prisonniers à la Villa Pauly²¹⁰, dont « la moitié resta emprisonnée pendant plusieurs mois »²¹¹. C'est le lieu de la terreur nazie. Les interrogatoires qui s'y déroulent sont accompagnés de violences et les pièces de la maison sont transformées en cellules et salles de tortures. Selon Paul Dostert : « C'est le lieu de tortures et de souffrances, en quelque sorte la porte d'entrée du monde concentrationnaire »²¹².

Toutefois, une double position se crée parmi les opposants au régime nazi : faut-il collaborer pour éviter le maximum de répression, ou au contraire, faire preuve de résistance avec le but de maintenir l'indépendance ? Ainsi, des petits groupes se mettent en action car la majorité de la population reste inactive. De plus, le désarroi et le découragement s'emparent d'eux devant certaines victoires allemandes comme dans les Balkans, en Russie et en Afrique du Nord. Et par la suite, la germanisation va avoir raison d'eux.

En août 1940, les occupants imposent la *Gleichaltung* – fusion administrative aux districts de Coblenche et de Trèves – tandis qu'un *Gauleiter* transitoire, Gustav Simon, d'origine allemande, est chargé de préparer l'assimilation définitive. Il y a également une multiplication des interrogatoires de la *Feldgendarmarie* et la proclamation de nombreuses ordonnances « incompréhensives, draconiennes et d'un formalisme ridicule »²¹³. En parallèle, plus les années passent et plus les exécutions capitales augmentent montrant ainsi la puissance croissante du régime nazi. On passe alors progressivement d'une occupation ennemie vers une administration civile, sans annexion officielle.

²⁰⁹ Benoît Majerus, « D'Gëlle Fra », in : Benoît Majerus, Sonja Kmec, Michel Margue, Pit Peporte, édés, *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale*, Luxembourg, Editions Saint-Paul, 2008, p. 292.

²¹⁰ Elle appartient à Norbert Pauly et est située au 57 Boulevard de la Pétrusse sur le plateau de Bourbon. Selon Paul Dostert (in : Paul Dostert « D'Villa Pauly », in : B. Majerus, S. Kmec, M. Margue, P. Peporte, édés, *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale, op. cit.*, p. 197), « elle prend une connotation de terreur à partir des premières arrestations contre la destruction de la "Gëlle Fra" en octobre 1940 ». Le drapeau noir de SS y est implanté, il devient alors la première étape du calvaire des résistants aux mains de la *Gestapo*. Par la suite, elle sera le siège de plusieurs institutions et organismes : le centre administratif pour la déportation des Juifs, les bureaux du *Counter Intelligence Corps* de l'armée américaine en septembre 1944, puis plusieurs ministères luxembourgeois. Le 9 avril 1984, une plaque commémorative est apposée sur la villa. En août 1989, il devient un monument national et en l'an 2000, le Conseil national de la Résistance en prend pleine possession. Puis, le 23 octobre 2001, elle devient la maison de la Résistance, qui sera cédée peut de temps après aux résistants et aux historiens.

²¹¹ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg, op. cit.*, p. 111.

²¹² P. Dostert, « D'Villa Pauly », in : B. Majerus, S. Kmec, M. Margue, P. Peporte, édés, *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale, op. cit.*, p. 198.

²¹³ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg, op. cit.*, p. 108.

L'exil

Si toutes ces instaurations sont similaires des deux côtés de la frontière, un élément est cependant caractéristique à Luxembourg. Il s'agit de l'exil de certains membres du gouvernement peu de temps avant l'annexion du territoire. Le 10 mai 1940, la Grande-duchesse Charlotte et quatre membres du gouvernement : Pierre Dupong et Joseph Bech – pour la droite – et Pierre Krier et Victor Bodson (« selon certains militaires, il n'aurait pas hésité à sacrifier la vie de ses soldats afin de gagner du temps pour sauver sa peau et permettre à ses collègues de se mettre en sécurité²¹⁴ ») – pour les socialistes – ont rejoint la France pour s'installer au siège de la légation luxembourgeoise à Paris. Seul le ministre Nicolas Margue n'a pas réussi à échapper à l'envahisseur. Il sera retenu et déporté avec sa famille à l'Est. Pour justifier l'exil de tout le gouvernement, le ministre d'État Pierre Dupong envoie, le 15 août 1940, dans une lettre au chargé d'Affaires du Luxembourg à Vichy : « La Grande-duchesse sans au moins la majorité du gouvernement ne peut pas prendre des mesures gouvernementales valables. Le gouvernement sans la Grande-duchesse n'est rien non plus »²¹⁵ précise Georges Heisbourg. L'auteur était un militant engagé de la droite catholique, universitaire durant la Seconde Guerre mondiale qui, alors réquisitionné en Allemagne, s'est réfugié en France non occupée. C'est à cette date, également, que Roosevelt offre l'hospitalité aux enfants grand-ducaux (et non au gouvernement), rencontrés à l'exposition universelle 1939, pour la durée de la guerre. Mais ce n'est seulement que le 5 septembre que la Grande-Duchesse envoie un message radio depuis la BBC à ses compatriotes restés au pays. La Grande-duchesse veut se rendre en zone libre française pour s'occuper du sort des évacués et des réfugiés luxembourgeois (accueillis en France et dont certains bureaux d'informations se trouvaient à Metz) mais elle reçoit l'opposition de ses ministres. Dans le même temps, plus d'une centaine de milliers de personnes est évacuée (ne sachant pas combien sont véritablement revenues), faisant régner au Luxembourg un sentiment d'abandon, à cause de la défaite française – seule alliée jusqu'alors – et par la fuite des hommes politiques locaux.

Exilés dans un premier temps en France, leur séjour évolue en fonction de la situation militaire, du fait d'une imminente défaite française. En effet, le 18 juin 1940, le gouvernement français avertit les responsables luxembourgeois qu'en raison de l'évolution de la guerre, il ne

²¹⁴ E. Haag, E. Krier, dirs, *La grande-duchesse et son gouvernement pendant la deuxième guerre mondiale*, op. cit., p. 64.

²¹⁵ Georges Heisbourg, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1940*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1986, p. 6.

pouvait plus garantir leur sécurité sur leur propre territoire. Face à l'effondrement de la France et au risque d'être livrées aux Allemands, les autorités luxembourgeoises passent le 19 juin en Espagne et de là au Portugal, cinq jours plus tard, pour s'installer dans les environs de Lisbonne, le gouvernement envisageant de laisser l'administration du pays à une commission de conseillers mais sans aucune mesure d'exécution. Aucune déclaration écrite n'explique « les raisons de sa fuite n'a été donnée à une population désemparée, ni des instructions pour la commission chargée d'assurer l'administration provisoire du pays »²¹⁶. « Ce sont les militaires français et allemands qui décident d'une évacuation massive de la population du bassin minier dans les villes frontalières du Sud. 50 000 iront vers la France et 40 000 à l'intérieur du pays. Le pays souffrira peu des combats et les dégâts proviendront principalement des tirs d'artillerie de la ligne Maginot²¹⁷. » Le pays sera alors réparti en trois dimensions : l'occupation par l'armée allemande, un gouvernement en exil et une administration autoritaire nazie. Si la Chambre des députés proteste contre la violation de la neutralité, le 16 mai 1940, une commission, présidée par le commissaire Albert Wehrer, veut pallier la carence du pouvoir exécutif mais les Allemands décident qu'elle ne sera qu'administrative. Le Luxembourg pense à l'inéluctable victoire de l'Allemagne et propose de se rapprocher de celle-ci. La population veut le retour de leur Grande-duchesse Charlotte et la démission du gouvernement actuel, responsable de son départ. Mais dans un mémorandum au gouvernement allemand, du 5 juillet 1940, la commission affirme que la souveraine a quitté le pays sous la pression du gouvernement. Son retour est donc impensable.

De son côté, le gouvernement envoie une lettre à Hitler lui demandant la garantie de l'indépendance luxembourgeoise dans la reconstruction de l'Europe par l'Allemagne et le retour de la souveraine (une requête permettant au moins d'essayer de tirer bénéfice de cette situation difficile). Mais c'était sans compter sur les plans, déjà bien établis d'Adolf Hitler, qui avait « opté pour la germanisation et l'intégration du Luxembourg dans la grande Allemagne »²¹⁸. En effet, il place le Luxembourg sous tutelle allemande et incorpore le pays au *Gau Moselland* et y envoie le *Gauleiter* Gustav Simon, alors installé au siège social de l'Arbed²¹⁹. La colonie allemande, nombreuse dans le pays, est rapidement noyautée par des

²¹⁶ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 155.

²¹⁷ *Idem*.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 157.

²¹⁹ Acronyme d'Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange, c'était un groupe sidérurgique luxembourgeois fondé en 1911 et qui a fusionné le 18 février 2002 avec l'espagnol Aceralia et le français Usinor pour former le groupe européen Arcelor. Ce dernier à lui-même fusionné en 2006 avec Mittal Steel pour créer le 1^{er} groupe sidérurgique mondial ArcelorMittal.

nazis, qui, cependant, ne trouveront guère d'adhérents luxembourgeois. Ainsi, le gouvernement n'a eu d'autre choix que de se retrancher, officiellement, derrière le rempart fragile de la neutralité imposée par le traité de 1867. Mais celle-ci, plus apparente qu'efficace, prit fin.

Un périple européen

Le gouvernement quitte la France en invoquant la protection des armées alliées, il passe alors en Espagne puis au Portugal neutre. Le pays accueillant accepte cette venue, à condition qu'aucune action politique ne soit entreprise sur son territoire. Ainsi deux choix se sont imposés au gouvernement : retourner au Luxembourg et trouver un terrain d'entente avec l'Allemagne ou alors, lutter en passant du côté des Alliés. Si la réponse semble toute trouvée, deux membres importants du gouvernement sont en désaccord. Pierre Dupong est favorable pour un retour tandis que Joseph Bech lui, non. Les faits prouveront que le gouvernement Dupong-Bech, en misant sur la victoire des Alliés, a fait le seul choix susceptible de garantir l'avenir du pays. Finalement, la deuxième solution sera choisie car au final, le gouvernement et la famille grand-ducale seront éparpillés. Le Prince Félix a contacté la Maison Blanche et le 6 octobre 1942, il s'est embarqué avec les enfants du couple souverain, y compris le Grand-Duc héritier Jean, pour la Grande-Bretagne, afin de s'engager dans l'armée britannique. Un mois plus tard, le 18 novembre, la *Luxembourg Society* est créée pour promouvoir les relations étroites et amicales entre le Luxembourg et la Grande-Bretagne. Charlotte, elle, reste à Lisbonne. La Chambre des députés lui envoie un message en lui demandant de revenir mais « le gouvernement tente de s'y opposer »²²⁰.

Par la suite, Charlotte et une partie de ses ministres décident d'aller au Canada mais de passer d'abord par Londres (malgré une crainte des conséquences de l'attaque allemande sur la Grande-Bretagne) – d'où le général de Gaulle fit son appel à la Résistance – dans le but d'établir un contact personnel avec la famille royale et le gouvernement britannique. Le 29 août, de la BBC, elle adresse un message en luxembourgeois (diffusé à quatre reprises) à ses compatriotes, que reprend Gilbert Trausch : « Amis puissants de ce côté-ci et de l'autre côté de l'océan... Un jour ils nous rendront notre pays »²²¹.

²²⁰ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 158.

²²¹ *Idem*.

Elle aura alors toute la sympathie du président Roosevelt, ce qui sera certainement accentué en 1942 avec le *Grey book*²²², qui avait pour but « de faire connaître la cause du Luxembourg à la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada »²²³. Avec un soupçon de propagande, c'est à cette période également que des articles sur le Luxembourg sont publiés dans la presse anglo-saxonne et que des émissions radiophoniques sont diffusées en luxembourgeois à la BBC. À partir du 9 mars 1941, il y en avait une tous les dimanches.

Après un bref passage au Portugal et au Canada, la ville de Londres devient rapidement la capitale du Luxembourg libre. La Grande-duchesse Charlotte va s'y réfugier et rejoindre le gouvernement Dupong. Et c'est à ce moment là que la famille grand-ducale et le gouvernement se séparent. Victor Bodson et Pierre Dupong iront à Montréal avec la famille grand-ducale, dont le but était le rapprochement avec les États-Unis – il fallait y être pour « témoigner, être là, ne pas être oubliés, attendre »²²⁴ – plus important que l'action de résistance en Angleterre. Joseph Bech, Pierre Krier et la Grande-duchesse restent à Londres pour former un gouvernement en exil – et s'occuper des affaires étrangères – dans le but « d'éviter le risque d'une collaboration avec l'ennemi »²²⁵. De plus, Londres est le grand centre stratégique où se retrouvent les responsables politiques des pays voisins. C'était donc impensable pour le gouvernement d'y être absent.

Toutefois, ce double siège n'empêche pas le bon fonctionnement du gouvernement qui manque de moyens. Au contraire, c'est l'occasion de jouer la carte britannique dans l'immédiat et la carte américaine à plus long terme. En effet, « l'or de la Caisse d'épargne de l'État a été confié à la banque nationale belge »²²⁶. Un tiers de celui-ci a été dérouté vers Dakar, saisi par Vichy et arrivé dans les mains allemandes. Malgré l'éloignement géographique, le gouvernement tente tant bien que mal de sauvegarder l'indépendance du Luxembourg et lui assurer une place dans l'organisation d'après-guerre dans l'hypothèse d'une victoire de la Grande-Bretagne. De plus, les membres du gouvernement maintiennent comme ils le peuvent le moral du pays occupé et lui insufflent confiance dans la victoire des Alliés. En parallèle, ils se préoccupent du sort de la population juive en essayant d'en admettre au Portugal ou obtenir des visas pour le Congo. Ainsi, il a recouru à la propagande

²²² À l'intérieur du « livre gris » était racontée l'histoire du Luxembourg, de sa situation heureuse avant 1940 à la dénonciation de la politique de germanisation, en passant donc par l'étape de l'invasion.

²²³ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 160.

²²⁴ Henri Wehenkel, « Quelques compléments à l'histoire nationale du grand-duché de Luxembourg », *Cahiers marxistes*, art. cit., p. 181.

²²⁵ Jean-Marie Kreins, *Histoire du Luxembourg : des origines à nos jours*, Paris, PUF, 2003, p. 101.

²²⁶ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 160.

radiophonique, par la BBC, en direction du Luxembourg. Si au début, celle-ci se fait à fréquence occasionnelle, à partir de mars 1941, c'est hebdomadaire puis dès octobre 1943, quotidiennement. Au départ, l'exil est mal accueilli par la population et certains membres du gouvernement, mais l'éloignement géographique permet de mettre en place une certaine Résistance et un engagement vers la Libération du pays.

Comme on le comprend, l'annexion a causé nombre de bouleversements au sein de Metz et de Luxembourg et l'entreprise de germanisation va en accentuer les effets.

2.3) Une entreprise de germanisation transfrontière

Après l'Annexion (de fait pour Metz et non officielle pour le Luxembourg), l'entreprise d'occupation et de germanisation s'est mise en route. Toute une série d'institutions et d'organismes allemands prennent place rapidement.

L'*Abwehr* – les services spéciaux de l'armée allemande – est fortement présente. L'objectif est d'avoir le maximum d'informations sur les barrages, les explosions de chemins de fer, etc. et de connaître tous les dangers qui menacent le *Reich* afin de protéger ses agents opérant dans des territoires étrangers. De plus, les *Sonderkommandos* – les commandos spéciaux – multiplient les agressions contre des barrages routiers. Henri Koch-Kent explique leur méthode : « On parle de *Schaum-Beton* – béton mousse – car ils coulaient de l'acide chlorhydrique dans le béton frais pour éviter qu'il ne durcisse »²²⁷.

En Moselle et plus particulièrement à Metz, les choses s'accroissent. Le 15 septembre 1940, Joseph Bürckel reçoit l'ordre d'Hitler de germaniser totalement l'Alsace et la Moselle. Pour satisfaire la demande de son responsable, selon Dieter Wolfanger, le *Gauleiter* aurait dit : « Nettoyons d'abord le pays, remettons-le en ordre, ensuite on pourra commencer à l'éduquer »²²⁸. Il a aussi décidé de ne pas faire entrer tout de suite les Lorrains dans le NSDAP, pour leur faire croire qu'ils étaient comme les Allemands, et qu'ils avaient le choix. L'avenir sera tout autre. Les habitants doivent signer une déclaration²²⁹ et les rapatriés eux, ont le choix de signer ou de repartir. Quoi qu'il en soit, toutes sortes de modifications vont

²²⁷ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 27.

²²⁸ *Ibid.*, p. 71.

²²⁹ Dieter Wolfanger la reprend : « J'affirme ma foi dans le Führer et dans le peuple. Je désire être admis au sein de la communauté du peuple allemand », in : D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, op. cit., p. 71.

alors faire surface. La majeure partie de l'instauration de nouvelles lois va concerner le domaine militaire.

Le *Hilfsdienst*, le service d'entraide au peuple allemand sera mis en place²³⁰. Le 23 avril 1941, les jeunes messins de 17 à 25 ans peuvent entrer dans le RAD, le service du travail du *Reich*. On leur propose des activités manuelles, une éducation militaire et politique (le national-socialisme). À la fin de leur service, ils doivent prêter serment au nom de l'État allemand. Certains se font déclarer débiles, se cachent, s'enfuient ou se mutilent volontairement pour éviter le RAD. De plus, en août 1942, une loi va obliger toutes les classes d'âge concernées à adhérer à la Jeunesse hitlérienne. Dans le même temps, la loi française du 29 août instaurera le service militaire obligatoire²³¹. À la fin de l'année 1942, ils sont plus de 240 000 dans les rangs. Des Messins deviennent, contre leur souhait, des incorporés de force dans la *Wehrmacht*. D'ailleurs, leur départ pour rejoindre l'Allemagne, s'accompagnera de chants patriotiques, d'agitations de drapeaux nationaux et de « cris hostiles »²³². C'est le stade ultime de la germanisation. Pourtant, selon l'article 23 de la Convention de la Haye du 18 octobre 1907, « Il est interdit à un belligérant de forcer les nationaux de la partie adverse à prendre part aux opérations de guerre dirigées contre leur pays ». Peu importe, comme le dit Pierre Rigoulot, « Le sang mêlé doit fusionner l'Alsace et la Moselle avec le cœur du *Reich* »²³³. Ils seront appelés les *Malgré-nous*²³⁴. Voilà pourquoi à la fin de la guerre, l'incorporé déclare qu'il a « risqué sa vie pour une idéologie et pour un pays qui n'étaient pas les siens, contre son propre pays et contre ceux qui l'aidaient »²³⁵. Il revendique donc, à son retour, sa qualité de victime, comme nous le verrons dans un prochain chapitre.

Pour protester, certains refusent de signer leur livret militaire. Ils sont envoyés au camp de Schirmeck²³⁶. D'autres s'évadent et vont s'engager dans l'armée d'armistice. La complicité de certains médecins va aussi en aider quelques uns à échapper à l'incorporation. Chaque incorporé de force a une obsession de l'évasion. Ainsi, « plus d'un quart des effectifs

²³⁰ Il incorporera de force tous les hommes de 18 à 50 ans, en particulier les avocats, les commerçants et les jeunes.

²³¹ Les hommes sont concernés de 18 à 50 ans contre 35 ans pour les femmes.

²³² Alfred Wahl, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 228.

²³³ P. Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 53.

²³⁴ L'incorporation vise les Alsaciens et Lorrains nés en 1922 (cela s'étendra à 14 classes d'âge) et n'ayant pas encore servi dans l'armée française. 30 000 jeunes lorrains (1/20 de la population de 1939) entrent dans l'armée.

²³⁵ A. Wahl, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, op. cit., p. 228.

²³⁶ C'est une commune française située, dans le département du Bas-Rhin et la région Alsace, entre Strasbourg et Saint-Dié.

concernés par l'obligation militaire s'est soustrait d'une manière ou d'une autre à la *Wehrmacht* »²³⁷. Quarante mille Alsaciens-Lorrains ont échappé au service militaire. Au Luxembourg, « un tiers des 10 000 jeunes appelés sous les armes s'est soustrait à l'incorporation, caché dans un pays aux frontières étroites ou convoyé vers les maquis de Belgique et de France »²³⁸. Mais la plupart acceptent ce destin car ils pensent avant tout à préserver les leurs, qui pouvaient subir de fortes et violentes répressions en cas de soustraction à cette obligation.

Parmi les trente mille *Malgré-nous* lorrains, huit mille ne reviendront jamais pour diverses raisons : mort au combat, mort au camp de prisonniers de Tambov²³⁹ ou disparition. L'administration civile ira même jusqu'à modifier le message dans les nécrologies de ces soldats²⁴⁰. Le camp de Tambov, situé dans la forêt de Rada en Russie, est celui des Français et de beaucoup de Luxembourgeois, également. Une centaine d'hommes y sera enfermée en 1943, allant jusque onze mille en septembre 1944. En mai 1945, « le camp se vide par six convois vers des villes telles Alger et Vienne »²⁴¹.

Idem au Luxembourg au printemps 1941 qui marque un nouveau tournant majeur dans la vie des habitants. Seule une commission de gouvernement, rapidement transformée en commission administrative, est présente sur place. Elle est le seul interlocuteur face aux Allemands, devenue une simple courroie de transmission des ordres. Selon Paul Cerf, journaliste, elle a donné « la liste de juifs polonais résidant au Luxembourg en se basant sur la consonance de leurs noms ou encore la liste des élèves juifs »²⁴². Cette période, en avril plus exactement, correspond à l'introduction du STO (service du travail obligatoire) pour les jeunes. Les Luxembourgeois sont forcés d'aller travailler en Allemagne. Le 30 août 1942, c'est le service militaire obligatoire, pour les classes de 1920 à 1924 puis jusqu'à 1927, qui est

²³⁷ A. Wahl, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, op. cit., p. 125.

²³⁸ H. Wehenkel, « Quelques compléments à l'histoire nationale du grand-duché de Luxembourg », *Cahiers marxistes*, art. cit., p. 176.

²³⁹ Ville russe qui, dans son camp de concentration, regroupa une grande partie des prisonniers d'Alsace et Moselle, soit environ dix-huit mille hommes dont six à huit mille y laissèrent la vie.

²⁴⁰ « Il est mort par amour pour ses parents afin de leur conserver une patrie » deviendra « Il est mort par amour pour ses parents, pour les protéger, eux et la patrie allemande, du bolchevisme » précise Dieter Wolfanger, in : D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, op. cit., p. 163.

²⁴¹ P. Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 70.

²⁴² Paul Cerf, « L'attitude de la population luxembourgeoise à l'égard des Juifs pendant l'occupation allemande », in : Laurent Moyse, Marc Schoentgen, dirs, *La présence juive au Luxembourg. Du Moyen Age au XX^e siècle*, Luxembourg, B'nai Brith Luxembourg, 2001, p. 71.

mis en place. Beaucoup de jeunes luxembourgeois désertent mais « les *insoumis* étaient impitoyablement fusillés »²⁴³.

En septembre 1942, la mise en place du service militaire et la répression sanglante des protestations par la *Gestapo* marquent une césure. Le *Gauleiter* laisse tomber toute retenue, désormais place à l'imposition forcée. La répression des mouvements de Résistance s'accroît. « Une centaine de personnes est assassinée et plusieurs milliers déportés dans le plus important camp de la région, celui de Hinzert, situé dans le Hunsrück²⁴⁴. » Gustav Simon veut aussi purger le Luxembourg des réfractaires à la germanisation et à l'insoumission au service militaire. L'enrôlement de force dans l'armée allemande concerne huit classes d'âge (de 1920 à 1927). Au total, 38 000 personnes ont été réquisitionnées (10 211 jeunes ont été destinés à l'enrôlement effectif dont 2 848 ne retrouveront plus leur patrie, 3 614 femmes sont enrôlées dont 58 sont mortes et 14 800 ont été déplacées pour le travail), ce qui représente 13 % de la population totale et 14.6 % de la population luxembourgeoise.

Mais tous ne s'y soumettront pas. Plusieurs dizaines voire de centaines de réfractaires ont trouvé refuge dans des minières abandonnées, des fortins improvisés, des cavernes, des granges ou encore des caves. Certains ont également fait le choix de fuir en France ou en Belgique. Environ 34% des personnes concernées se sont soustraits au service ou ont déserté (3 000 selon Paul Weber) malgré les risques de passer devant la cour martiale (2 000 subiront la peine de mort ou seront déportés) ou le déplacement vers l'Est de leurs familles. Le 17 septembre 1942, la déportation est mise en place et jusqu'à la fin de la guerre, la punition des réfractaires entraînera au total la déportation de 1 138 familles. Ces familles sont transportées en groupes vers l'Est, en Silésie²⁴⁵, en Bohême²⁴⁶ et en Pologne afin d'apprendre dans des camps, dans des fermes agricoles ou des usines à s'adapter à la vie allemande et à travailler durement. Les parents de réfractaires et de déserteurs prennent sur les listes de déportation la préséance sur les simples suspects politiques. Ainsi 5 000 (selon Paul Weber) Luxembourgeois ont été déportés vers l'Est du *Reich*. Les Allemands veulent transférer 30 % de la population mais par manque de moyens de transport, ils n'y parviendront pas. « Sur 300 000 hommes, 2 000 ont été enfermés dans des camps de concentration, autant en prison, 5 000 ont été déportés dans les camps SS à l'Est et une quinzaine de milliers arrachés à leurs

²⁴³ P. Dayez-Burgeon, *Belgique, Nederland, Luxembourg, op. cit.*, p. 169.

²⁴⁴ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg, op. cit.*, p. 172.

²⁴⁵ C'est une région qui s'étend sur trois États : la majeure partie est située au Sud-Ouest de la Pologne, une partie se trouve au-delà de la frontière avec la République tchèque et une petite partie en Allemagne.

²⁴⁶ C'est une région historique d'Europe centrale, actuellement l'une des composantes de la République tchèque avec la Moravie et une petite fraction de la Silésie.

foyers par les réquisitions de service²⁴⁷. » De plus, le nombre de disparus, sous l'uniforme *Feldgrau* (allemand), dépasse les 7 000 dont 500 sont tristement passés sur le poteau d'exécution suite à leur désertion.

Une aide manuelle gratuite

De plus, prisonniers comme civils vont servir à l'armée allemande. En effet, pour Pieter Lagrou, « l'Allemagne nazie s'est servie des prisonniers militaires pour imposer ses vues impérialistes racistes sur le continent européen »²⁴⁸. Un *deal* s'installera même entre l'Allemagne et le premier ministre du gouvernement de Vichy, Pierre Laval. Il enverra des civils français pour aller travailler de l'autre côté de la frontière contre le retour du même nombre de prisonniers. Les Allemands seront d'accord sur le principe mais à raison de trois départs pour un retour. Selon Pieter Lagrou, le taux réel sera de sept pour un. Acceptant cet échange, pour le moins déséquilibré, on suppose que Pierre Laval ne fait aucun doute sur sa tendance collaboratrice et son souhait pour une victoire allemande. D'autant plus qu'au départ, il s'agit d'un engagement volontaire assurant un travail sur le territoire allemand accompagné d'un salaire intéressant. Devant les nombreux refus de la part des Français en Lorraine mosellane, cet engagement glissera petit à petit en un travail obligatoire. La *Werbestelle* était l'office en charge du recrutement²⁴⁹. Cette imposition de collaboration forcée pour les Mosellans offusque nombre d'habitants, qui ne comprennent pas qu'on oblige les ouvriers français à *s'exiler* pour aller travailler en Allemagne, chez l'Occupant. C'est pour cette raison, qu'ils n'hésitent pas par la suite, à aider les réfractaires à s'enfuir en zone occupée et à ainsi échapper au STO.

Au total, huit millions d'individus sont déplacés en Allemagne en tant que main d'œuvre dans les usines. Et tout est planifié, « La mobilisation des soldats produirait un déficit de main d'œuvre d'un million de travailleurs »²⁵⁰. Les Allemands font donc appel aux femmes (allemandes comme des pays occupés), déstabilisant la société et infléchissant les salaires. Mais le gouvernement de Vichy a décidé de prendre en charge directement la protection de

²⁴⁷ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 119.

²⁴⁸ Pieter Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, 1945-1965, Bruxelles, Complexe, 2003, p. 88.

²⁴⁹ Entre janvier et mars 1943, le recruteur s'appelait Fritz Sauckel (ancien *Gauleiter* de Thuringen). Il a livré en Allemagne plus de 250 000 Français mais en contrepartie, il n'y avait plus de libération de prisonnier : ils étaient transformés en travailleurs civils. Ainsi, un quart des prisonniers a été transformé en ouvriers.

²⁵⁰ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, op. cit., p. 128.

ses prisonniers de guerre plutôt que d'avoir recours à une puissance neutre. En février 1943, « La commission Bruneton va être créée pour aider les travailleurs civils en Allemagne »²⁵¹ et Pieter Lagrou poursuit « Pour de Gaulle, le rapatriement conditionne dans une large mesure la santé morale et l'avenir politique de la France »²⁵². François Mitterrand, prisonnier évadé, qui passera par le réseau de passeurs de la religieuse messine sœur Hélène, créera par la suite un commissariat général au reclassement des prisonniers rapatriés.

Mais la vie de ceux restés en Moselle n'a également pas été facile. « Au regard des conditions de vie des Français en Allemagne, préserver sa dignité humaine et sa loyauté nationale était déjà pour chacun un exploit héroïque. [...] Ils se sentaient prisonniers ou condamnés qu'ils soient prisonniers de guerre, travailleurs civils ou détenus d'un camp de concentration. Le martyre de la France était un et indivisible et les politiques de l'occupant et de Vichy : uniformément cruelles, injustes et brutales²⁵³. » Pour Pierre Rigoulot, « Vichy s'est tu une nouvelle fois et a couvert de son silence complice ce viol abominable des consciences alsaciennes et lorraines »²⁵⁴.

La similitude luxembourgeoise

Au Luxembourg et dans la capitale, les mesures sont toutes aussi sévères et dures. Le premier août 1940, le *Gauleiter* Gustav Simon est proclamé CdZ (*Chef der Zivilverwaltung*) – Chef de l'administration civile – du Grand-duché, sous la dépendance du *Führer*. Déjà responsable du *Gau* de Coblenche (la région de Coblenche-Trèves-Luxembourg, qui formera par la suite le *Moselgau*), il dispose désormais des pleins pouvoirs, qu'il exercera jusqu'en fin septembre 1944. À peine en place, il essaie de diviser le peuple luxembourgeois. Gilbert Trausch explique que « dans un grand discours tenu à Esch le 19 octobre 1940, il s'efforce de monter les ouvriers de la sidérurgie contre la bourgeoisie et les milieux intellectuels et leur promet des améliorations sociales »²⁵⁵. Pour Gustav Simon, le futur lui montrera l'inefficacité de son action. « Cette accession au *Gau* voisin et non au *Reich* constituait un compromis entre le parti et les Affaires étrangères – pour une annexion de fait –

²⁵¹ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 108.

²⁵² *Ibid.*, p. 114.

²⁵³ *Ibid.*, p. 116-117.

²⁵⁴ P. Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, *op. cit.*, p. 61.

²⁵⁵ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, *op. cit.*, p. 152.

»²⁵⁶. Il commence alors une politique de démantèlement de l'État luxembourgeois, le but étant de « ramener le cœur des Luxembourgeois au bercail », ce qui lui permettrait directement d'atteindre son objectif ambitieux : celui d'égaliser, voire de dépasser son collègue Joseph Bürckel en Lorraine. Il entend alors ramener les Luxembourgeois vers l'Allemagne le plus rapidement et le plus complètement possible. Il veut « les germaniser et détruire toute influence française au Luxembourg »²⁵⁷. Les deux hommes convoitent le poste de commissaire de l'Empire de la Sarre.

Quoi qu'il en soit, Gustav Simon continue sa mission et essaie de convaincre les Luxembourgeois que le destin de leur pays est lié à celui de l'Allemagne en soulignant : leur langue d'origine allemande, leur passé lié au Saint Empire, leur politique longtemps calquée sur la Confédération germanique du 19^e siècle et leur économie dépendante du *Zollverein*. L'ordonnance du 6 août 1940 annonce que la langue allemande est exclusive pour l'administration, la vie publique et la justice – toutes les institutions démocratiques de l'État sont liquidées –, ainsi que pour les journaux, revues, livres, publicités, annonces, affiches, enseignes, poteaux indicateurs. Il y aura également une germanisation des noms des rues et des localités. En Moselle, Joseph Bürckel accordera une particulière importance à la germanisation des noms français (prénoms, noms, rues...), excepté ceux des églises et des cimetières. En juillet 1940, les rues de Metz changent ainsi de nom : la rue Serpenoise devient l'*Adolf Hitler Strasse*, rue du Cambout se change en *Bayernplatz* ou encore le boulevard Poincaré se transforme en *Ritter-von-Schobert-Strasse*. À Luxembourg, il y a de pareils changements de noms de rues. De plus, les portraits de la Grande-duchesse Charlotte sont remplacés dans les établissements par des portraits d'Adolf Hitler et de Gustave Simon. Les noms de famille seront germanisés dès l'application du décret du 31 janvier 1941. Les Allemands contrôlent tous les moyens d'information, les journaux et la radio. Toute une série de mesures va toucher différents domaines à l'aide d'« une intense propagande germanique [qui] cherchait à faire vibrer la corde de la confraternité germanique »²⁵⁸.

²⁵⁶ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 109.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 164.

²⁵⁸ P. Dayez-Burgeon, *Belgique, Nederland, Luxembourg*, op. cit., p. 172.

La réforme scolaire comme à Metz

En Lorraine, l'enseignement primaire en langue française à l'école disparaît et « il sera réduit à la portion congrue dans l'enseignement secondaire »²⁵⁹. L'école est obligatoire, dans les deux villes, pour ceux qui ont la nationalité allemande et les Lorrains, dits « autochtones de sang allemand ». Serge Hoffmann souligne que « l'antisémitisme teinté d'anticommunisme fera partie de l'enseignement nazi au Luxembourg »²⁶⁰. La population juive est « encouragée » à quitter le pays à partir d'août 1940 puis déportée aux camps d'extermination. Aussi le *Heil Hitler* (le salut à Hitler) est prononcé en début comme en fin de cours. De plus au Luxembourg, tous les professeurs doivent adhérer au VdB pour exercer leur profession, sinon ils sont licenciés (16 selon Serge Hoffmann) et remplacés par des professeurs allemands (52 viendront de Rhénanie selon le même auteur) pour enseigner l'idéologie nazie, dont le national-socialisme, l'histoire de l'Empire et le modèle de la race aryenne. Certains directeurs d'école sont remplacés par des Allemands à partir de septembre 1940 et les professeurs âgés sont mis à la retraite (selon Serge Hoffmann, il y en a eu 21). Pour tous les autres professeurs, des cours de formation politique en allemand leur sont dispensés sur trois semaines. Les juristes, les cheminots, la force publique et les employés de la fonction publique seront également obligés de suivre cette formation. En avril 1941, les professeurs de moins de 55 ans ont le droit de faire un stage de 6 mois en Allemagne. En parallèle, les garçons doivent intégrer la *Hitlerjugend*²⁶¹ et les filles la *Bund Deutscher Mädel*²⁶², pour éviter l'exclusion de leur école. Ils doivent aussi intégrer la *Hauptschule*, l'école d'élite. Ainsi, « 1 000 élèves de l'enseignement secondaire seront renvoyés pour motif politique et un quart des enseignants sera destitué. Au total, 70 professeurs sur 212 seront encore en service »²⁶³.

²⁵⁹ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 166.

²⁶⁰ Serge Hoffmann, « La population luxembourgeoise face au régime et à l'idéologie nazis : résignation ou résistance ? », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d'Esch-sur-Alzette, Avril 2002, Luxembourg, Archives nationales, op. cit., p. 388.

²⁶¹ Abrégée en HJ, c'était une organisation paramilitaire du Parti nazi qui exista de 1922 à 1945. Les Jeunesses hitlériennes étaient le deuxième groupe paramilitaire nazi, fondé un an après les *Sturmabteilung* (les SA, *Sections d'assaut*).

²⁶² Fréquemment abrégé en BDM (*Ligue des Jeunes Filles Allemandes*), c'est le seul mouvement autorisé pour les jeunes filles âgées de 14 à 18 ans. Il s'agit de la branche féminine des Jeunesses hitlériennes. Toutes les autres organisations y sont incorporées ou interdites par le régime.

²⁶³ S. Hoffmann, « La population luxembourgeoise face au régime et à l'idéologie nazis : résignation ou résistance ? », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 399.

D'autres lois vont encore durcir et mouvementer la vie des Messins et des Luxembourgeois dans des territoires se « nazifiant ».

2.4) Une nazification identique

La nazification commence avec la simple mise à l'heure allemande des horloges messines (une heure de moins). À partir du 20 juin 1940, « Tout rassemblement doit se faire sous accord des forces de l'Occupation » commente Laurence Thibault, avant de poursuivre, « Les commémorations sont interdites. Pour les Allemands, la manifestation est une liberté d'expression à bannir »²⁶⁴.

Le 1^{er} mai 1942 marque l'entrée en vigueur du droit pénal et du code de procédure pénal du *Reich*. Deux systèmes judiciaires sont alors mis en place en Moselle : la justice civile et le système judiciaire militaire. Selon Cédric Neveu, « Entre 1940 et 1945, il y a 45 lieux (maison d'arrêt, prison de police, casernes, prison militaire...) pour interner les opposants au régime allemand »²⁶⁵. Ils seront environ 14 000. Il y aura différents établissements d'exécution de peine en fonction de divers critères (nationalité, statut racial, sexe, âge, apte au travail extérieur...) ²⁶⁶.

À partir du mois de juin 1942, les Messins possèdent la nationalité allemande s'ils appartiennent à la communauté du peuple allemand (le DVG, acronyme de *Deutsche Volksgemeinschaft*), s'ils sont de souche allemande (leurs grands-parents lorrains, alsaciens, luxembourgeois ou allemands). Le salut nazi devient obligatoire en Moselle sous peine de sanction, « souvent l'internement dans le camp de rééducation de Schirmeck »²⁶⁷. Les bérets basques, symboles de la Résistance du général de Gaulle sont interdits, soi-disant parce qu'ils assombrissent l'esprit.

L'organisation culturelle est sous contrôle de l'administration et les principales associations sont dissoutes, excepté celles relatives au sport. La *dénaturalisation du pays et des gens*, selon le jargon national-socialiste, continue avec l'éviction de la langue française dans la vie publique, *idem* au sein des écoles et dans les églises. Il y aura une mise en place de cours

²⁶⁴ Laurence Thibault, dir, *Les femmes et la Résistance*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 58.

²⁶⁵ Cédric Neveu, « Le système carcéral en Moselle annexée (1940-1944) », in : B. Fleury, J. Walter, dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, op. cit., p. 183.

²⁶⁶ C'est un système extrêmement encadré qui organise l'incarcération des condamnés mosellans. Les trois principaux lieux sont Woippy, Queuleu (résistants et centre de torture de la *Gestapo*) et le Grand Séminaire.

²⁶⁷ A. Wahl, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, op. cit., 2006, p. 313.

d'allemand spéciaux pour les personnes de plus de 21 ans. On insistera aussi sur la propagande vantant l'appartenance historique des Alsaciens-Lorrains à l'Allemagne. Les populations devront aussi subir sous leurs yeux « les trois mille exploitants curateurs venant de Sarre-Palatinat, qui étaient venus en Lorraine pour s'occuper du bétail abandonné »²⁶⁸.

Petit à petit, les Mosellans vont accepter cette germanisation à l'instar de la nazification. Pierre Rigoulot évoque aussi la mentalité de la population en citant un témoin : « Notre volonté sincère est de nous fondre de toutes nos forces et avec tout notre savoir-faire dans le Nouvel Ordre que nous donnera le *Führer* du grand *Reich* allemand, afin de faire une œuvre constructive »²⁶⁹. Dès janvier 1943, les Mosellans peuvent adhérer au NSDAP ; ils seront environ 15 000. Pourtant, le choix de ces derniers va vite devenir un devoir. Ces adhésions seront le plus souvent de façade à cause du *qui n'est pas avec nous est contre nous*. En effet, toute proposition d'adhésion est lourde de menaces.

Le nazisme et la religion

D'autres modifications assez strictes vont également être appliquées dans les services publics. Les institutions françaises d'avant-guerre subsistent mais subissent quelques variations. La langue allemande devient la langue officielle dans les services administratifs. En justice, juges comme fonctionnaires non allemands sont remplacés.

Les mesures concernant la religion ont été plus souples. L'enseignement religieux semble avoir été possible et la fréquentation des lieux de culte n'a pas été fondamentalement affectée. L'Église catholique a été la plus touchée. Au lendemain du 15 août 1940, date d'une manifestation patriotique française, Monseigneur Heintz l'évêque de Metz, ainsi que des milliers de Mosellans, sont expulsés pour « politique de haine et d'hostilité à l'égard du peuple allemand »²⁷⁰. Certains hommes d'église avaient anticipé ces représailles²⁷¹. Dans un article du *Républicain Lorrain* du dimanche 12 août 2007, on rend hommage à sœur Hélène au travers de la fête religieuse de l'Assomption. On y déclare justement qu'au cours de cette manifestation « une voix a entonné "Reine de France, priez pour nous, notre espérance, venez et sauvez-nous !" ». Celle-ci aurait été celle de la religieuse et la foule aurait répété la phrase.

²⁶⁸ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 136.

²⁶⁹ P. Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, *op. cit.*, p. 33.

²⁷⁰ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 104.

²⁷¹ Au milieu de l'année 42, 423 ecclésiastiques (la moitié du nombre total), principalement des prêtres, avaient quitté le diocèse de Metz » souligne Dieter Wolfanger, *in* : D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, *op. cit.*, p. 107.

C'était la première fois qu'une personne s'exprimait à haute voix : un premier acte d'audace et de courage pour celle qui deviendra une *grande* résistante à Metz. Cet acte résistant est présenté ici pour montrer la contradiction entre les prises de position d'Adolf Hitler et celles de son *Gauleiter*, Joseph Bürckel, qui lui était fortement attaché au christianisme catholique, ce que confirme parfaitement Pierre Rigoulot en résumant l'ambition des Allemands dans le domaine de la religion : « La lutte contre le christianisme est un élément du nazisme qui ne veut partager avec aucune autre institution le contrôle des âmes »²⁷².

En revanche, au Luxembourg, la religion y est plus pointée du doigt, notamment parce que « les pèlerinages traditionnels comme l'Octave deviennent vite les vecteurs d'un sentiment patriotique de plus en plus remarquable »²⁷³. En 1934 déjà, les journaux catholiques (*Le Luxemburger Wort*, bien qu'à tendance antisémite à cette période) critiquent Hitler lorsque sa politique va parfois à l'encontre de l'Église. Quelque temps plus tard, si la presse catholique recommande l'adoption d'une politique de stricte neutralité, conformément au statut du Grand-duché, en septembre 1939, l'abbé Jean-Baptiste Esch, rédacteur en chef du journal, attaque sévèrement le régime hitlérien dans le *Luxemburger Wort*. Il sera par la suite déporté. André Grosbusch, proche de la jeunesse catholique, rappelle que « Pour Hitler et son mouvement, le christianisme constitue dès le départ un système de valeurs radicalement incompatible avec l'idéologie national-socialiste »²⁷⁴. Ainsi, dès août 1940, toute une série de mesures sont prises : les manifestations en faveur de l'indépendance nationale, jusqu'aux cantiques à caractère patriotique sont interdits ; les mouvements, les ordres religieux et associations confessionnelles sont dissous ; l'instruction religieuse est bannie de l'école, les crucifix sont enlevés, on impose aux enfants la jeunesse hitlérienne et la presse est transformée en instrument d'information et de propagande nazie. En janvier 1941, le séminaire des prêtres devient même une caserne. « Après la guerre, le clergé luxembourgeois devait même être envoyé en Allemagne pour une rééducation et éventuellement être remplacé par un clergé allemand »²⁷⁵. Pour expliquer sa position vis-à-vis de la religion, le *Gauleiter* aurait reproché à l'évêché de ne pas interdire à son clergé tout encouragement ou aide à la désertion. C'est pourquoi, jamais les églises n'ont été aussi remplies que pendant les années d'occupation.

²⁷² P. Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 44.

²⁷³ S. Kayser, « Répression et déportation des Résistants Luxembourgeois », *Mauthausen, Bulletin de l'Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen*, art. cit., p. 14.

²⁷⁴ André Grosbusch, « L'église catholique face aux défis de la politique nation et internationale des années 1930 et son apport à la Résistance sous l'occupation », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 102.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 102.

Expulsions et déportations

Les Allemands voudront également contrôler et choisir leur population en réalisant un « nettoyage ethnique » puisque, d'une part, tous les Juifs seront déportés et, d'autre part, d'autres catégories de personnes ne seront plus acceptées (opposants politiques, homosexuels, etc.). Les nombreuses expulsions ont largement contribué à *nettoyer le pays*, pour reprendre l'expression de Joseph Bürckel. En juillet 1940, des Juifs sont expulsés de la Moselle mais il faut y voir ici, selon Pierre Rigoulot, « un élément de la conception du monde nazi plutôt que des actes de persécution »²⁷⁶. D'autres Mosellans subiront également le phénomène des expulsions²⁷⁷. Ils feront partie du GEM : Groupement des expulsés de Moselle²⁷⁸. La moitié d'entre eux vivra jusqu'en 1945 dans la zone occupée de la France. Il y aura également le GERAL : Groupement d'entr'aide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine²⁷⁹. De mi-juillet à fin novembre 1940, « 70 000 mosellans seront expulsés »²⁸⁰. Comme le souligne Dieter Wolfanger, « Hitler, dans *La Tanière du Loup*, dévoile que toute personne ne se reconnaissant pas dans la spécificité allemande devrait quitter cette région »²⁸¹. Les populations sont soi-disant *transplantées* pour raison de sécurité. Aussi interdit-on aux Lorrains réfugiés en zone occupée de revenir sur leur terre. On expulse, également, des familles dont les enfants ne sont pas revenus en Lorraine (900 personnes environ). Le train est le transport le plus efficace pour faire partir ces personnes²⁸². Au total, plusieurs milliers de Lorrains sont expulsés de cette façon. En parallèle, « Plus de sept mille demandes d'émigration sont formulées par les Lorrains afin d'éviter d'être expédiés n'importe où »²⁸³. 1 300 demandes seront acceptées. D'autres s'enfuient car ils sont pourchassés et passent par les réseaux de passeurs, notamment celui de sœur Hélène, le plus connu à Metz.

²⁷⁶ P. Rigoulot, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, op. cit., p. 45.

²⁷⁷ La mémoire des Juifs aura aussi toute son importance dans l'histoire de la Moselle. Ils auront eux aussi le droit d'être reconnus et commémorés. Gilbert Cahen précise « qu'à Metz, près de la moitié des israélites recensés y habitent : 4 200 sur 8 606 », in : Gilbert Cahen « Pour un martyrologue des Juifs mosellans », in : Charles Hiegel, dir, *Journées d'études mosellanes (VI) Ars-sur-Moselle 28 octobre 1984, Les cahiers lorrains*, mars n°1, Metz, Université de Metz, 1985, p. 270.

²⁷⁸ Fondé à Lyon le 21 août 1940 par Henri Chavet (notaire) et Henri Navel (directeur des promenades à Metz).

²⁷⁹ Constitué en novembre 1940 par le Strasbourgeois Félix Carré de Malberg (président de la Cour d'Appel de Colmar) et implanté dans 6 départements dont la Dordogne, l'Allier et la Haute-Garonne.

²⁸⁰ Marcel Neigert, « Un geste de Bürckel : le rapatriement des Mosellans », in : C. Hiegel, dir, *Journées d'études mosellanes (VI)*, op. cit., p. 135.

²⁸¹ D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, op. cit., p. 115.

²⁸² « Plus de cent mille personnes sont alors convoyées vers Lyon, avec une cadence de quatre trains de mille personnes par jour, à partir du 11 novembre 1940 » détaille Dieter Wolfanger in : D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, op. cit., p. 116. Finalement, ce seront de cinq à sept trains qui partiront quotidiennement mais le transfert s'arrêtera plus tôt que prévu.

²⁸³ D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, op. cit., p. 122.

Il y a également quelques modifications au niveau de l'urbanisme. La Lorraine est découpée en neuf arrondissements et les cantons de la Moselle sont eux supprimés au profit de huit districts²⁸⁴. Du point de vue économique, l'année suivante marque la volonté du *Gauleiter* de retirer le franc pour introduire le *Reichsmark*²⁸⁵. On veut également incorporer les mines et les usines lorraines dans l'économie allemande afin d'augmenter sa puissance. Cette période difficile et inacceptable prend fin au bout de quatre longues années. En effet, l'automne 1944 marque la fin des mesures de germanisation du territoire lorrain en raison de la situation militaire et de la mort de Joseph Bürckel, le 28 septembre. Ce dernier est remplacé le 4 octobre par Willi Stöhr.

Une politique du *Reich* similaire au Luxembourg

Les obligations sont similaires au Luxembourg. De la mi-août à la fin octobre 1940, une ordonnance met fin aux regroupements politiques (un millier de policiers sont employés pour proclamer cette dissolution), délie les fonctionnaires de leur serment de fidélité à la Constitution, place les associations sous contrôle allemand, dissout la Chambre des députés, le Conseil d'État, la Commission administrative, les partis politiques, les associations et les syndicats ; saisit les biens des personnes juives, émigrées, des communautés religieuses (d'ailleurs, les synagogues sont fermées à partir du 17 mai 1941 puis détruites par l'Occupant) et des personnes suspectes au régime. Le 12 septembre 1940, la *Gestapo* décrète que tous les Juifs qui n'ont pas quitté le Grand-duché avant le 26, date de la fête juive de Yom Kippour, seront déportés vers l'Est. Mais ils sont encore 2200 au 30 octobre sur les 3500 initiaux. « Entre août 1940 et octobre 1941, 1450 Juifs sont expulsés vers la France et la Belgique. Sur les 750, qui restent au Luxembourg après cette date : 70 échappent à la déportation, 680 sont déportés et 650 meurent en déportation »²⁸⁶. « C'est à cette période que la *Gestapo* met fin aux expulsions²⁸⁷ ». Sont mis en place, également, un code pénal nazi, des tribunaux d'exception (il y aura une section particulière pour les employés des services publics afin de les punir pour avoir retardé leur adhésion au dogme racial et culturel de la VdB), une

²⁸⁴ L'ordonnance de 1940, créée par le *Grossstadt* de Metz, a décidé l'incorporation des communes voisines indépendantes. Le territoire passe ainsi de 2 150 à 9 500 hectares et de 68 000 à 103 000 habitants.

²⁸⁵ Pour la conversion, 1 franc est égal à 0,05 *Reichsmark*, pour ainsi dire, rien.

²⁸⁶ Paul Cerf, « Le sort des juifs : l'espoir bafoué », *Tageblatt*, 19 avril 1990, p. 12.

²⁸⁷ Paul Cerf, « Les expulsions des juifs du Grand-Duché vers la France de Vichy au début de l'occupation allemande (oct 40 – janv 41) », *Hemecht, revue d'histoire luxembourgeoise*, Luxembourg, Imp Saint-Paul, 1985, p. 442.

législation anti-juive, une administration allemande et les lois de Nuremberg²⁸⁸. Selon Laurent Moyse, journaliste indépendant, historien et membre de la communauté juive, « les lois raciales ne s'appliquaient pas aux personnes de confession israélite ayant épousé un/e catholique, alors que les Juifs baptisés n'échappèrent pas à la déportation »²⁸⁹. Pour toutes les lois, l'Église se tait. De plus, les Juifs sont écartés de la société allemande et des mariages avec des Allemand(e)s ; l'ouverture de commerces ou l'exercice d'emplois dans la fonction publique, dans les entreprises et les professions libérales leur sont interdits. Une définition d'une personne juive est aussi formulée. Les Juifs doivent déclarer tous leurs biens. Ils ont l'interdiction de se rendre dans les cafés, restaurants, cinémas, théâtres, réunions publiques, terrains de sport ; d'utiliser leurs vélos ou les transports en commun ; les heures pour circuler sur la voie publique sont interdites entre 7h du soir jusqu'à 7h du matin, celles pour aller faire les courses sont réduites de 14h à 16h uniquement. Ils ne peuvent bénéficier ni des allocations familiales ni de celles pour les études, de leur abattage rituel, d'appareil photographique ou encore de téléphone. Selon Laurent Moyse, « en mars 1941, l'occupant dresse même une liste restrictive où les Juifs peuvent s'approvisionner »²⁹⁰. Enfin ils ont l'obligation de porter le brassard jaune puis l'étoile. Cependant, un consistoire, dirigé par Albert Nussbaum, est mis en place pour aider les familles délogées, gérer certains aspects financiers, etc. Le *Gauleiter* déclare alors, le 14 août, que « l'État luxembourgeois a cessé d'exister »²⁹¹. On peut parler d'une annexion de facto et non d'annexion de jure (selon le droit).

D'un point de vue économique, au cours du mois d'août 1940, le franc luxembourgeois est remplacé par le *Reichmark*, à cours forcé. De plus, les *vaincus* doivent s'acquitter d'une taxe d'occupation à laquelle s'ajoutera bientôt une taxe spéciale pour les opérations en Russie. Au même moment, l'UEBL (Union économique belgo-luxembourgeoise) cesse et le secteur bancaire est mis sous tutelle de commissaires allemands. La conversion du franc en billets de crédits de l'Empire est ruineuse. De plus, il y a de nombreux actes de pillage : « la saisie de l'or – public comme privé – et des devises dans les coffres bancaires – ouverts d'office –, la réquisition de tous les moyens de transport depuis les camions jusqu'aux bicyclettes ou encore

²⁸⁸ Elles sont au nombre de trois : la *Reichsflaggengesetz* – Loi sur le drapeau du Reich –, la *Gesetz zum Schutze des deutschen Blutes und der deutschen Ehre* – Loi sur la protection du sang et de l'honneur allemand et la *Reichsbürgergesetz* – Loi sur la citoyenneté du Reich –. Les deux derniers textes eurent clairement une vocation antisémite et marquèrent une radicalisation de la politique du régime nazi à l'encontre des Juifs.

²⁸⁹ Laurent Moyse, *Du rejet à l'intégration. Histoire des Juifs du Luxembourg des origines à nos jours*, Luxembourg, Editions Saint-Paul, 2011, p. 206.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 184.

²⁹¹ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, *op. cit.*, p. 166.

la mise sous séquestre des stocks de tous les produits dits stratégiques, allant de l'essence jusqu'aux textiles et vivres, ce qui entraîna de fait une pénurie »²⁹².

Toujours d'un point de vue *politique*, à partir du 10 mai 1940 et ce jusqu'à la Libération, la population du Grand-duché subit le spectacle des parades militaires allemandes destinées à briser, par l'intimidation, sa volonté de résistance. Les adhésions au VdB reflètent aussi et surtout le souci de maintenir l'emploi et assurer le pain quotidien des personnes. Le véritable test s'effectue *via* l'adhésion au NSDAP avec l'ouverture des bureaux en septembre 1941. Gilbert Trausch précise que « 4 000 Luxembourgeois y entrent ; et de 1 500 à 2 000 se seraient engagés dans l'armée allemande dont 300 dans les SS²⁹³ »²⁹⁴. Octobre 1941 marque le premier convoi de déportés vers l'Est. 331 Juifs sont envoyés vers le ghetto de Lodz ; il n'y aura que 11 rescapés. Les vieillards et les malades sont déportés vers les camps d'extermination. Selon Paul Cerf, « entre octobre 1940 et octobre 1941, 14 convois ont été répertoriés dont 13 vers la France soit 619 personnes »²⁹⁵. Même si la France s'oppose à ces arrivées, l'imposition par la force et le biais clandestin seront utilisés. Ainsi du 23 octobre 1940 jusqu'au 24 après-midi, 7 trains, soit 6 000 Juifs allemands, autrichiens et autres nationalités, sont acheminés de l'autre côté de la frontière. Le dernier convoi date du 17 juin 1943. Entre temps, un certain nombre de Juifs est interné à la prison de Cinqfontaines. Selon Paul Weber, « la grande caractéristique du régime est la contrainte volontaire »²⁹⁶. C'est pourquoi, les Luxembourgeois connaissent les peines de prison pour les différents délits comme parler français, ne pas germaniser son nom ou encore écouter une radio non autorisée. « Pendant quatre ans, faire une allusion patriotique était considéré comme un crime de haute trahison ou de séparatisme et était réprimé²⁹⁷. » On dénonce même les personnes qui refusent d'acheter le livre ou le portrait du *Führer*. La population vivait ainsi dans la crainte : « l'obsession de la dénonciation, la peur des razzias de la *Gestapo* qui vidaient les cafés et espaces publics – lieux de vie de tous les jours –, les visites domiciliaires, les désignations d'otages, les arrestations arbitraires et les expéditions sommaires aux camps de

²⁹² P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, *op. cit.*, p. 108.

²⁹³ *Schutzstaffel*, signifiant *escadron de protection*. Fondée en 1925, initialement chargée de la protection rapprochée du *Führer* Adolf Hitler, la SS devient au fil des années un véritable État dans l'État, accumulant les compétences et les missions et passant d'un groupuscule à une énorme organisation. Elle joue un rôle à la fois politique, répressif, idéologique et racial et enfin militaire.

²⁹⁴ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, *op. cit.*, p. 174.

²⁹⁵ P. Cerf, « Les expulsions des juifs du Grand-Duché vers la France de Vichy au début de l'occupation allemande (oct 40 – janv 41) », *Hemecht, revue d'histoire luxembourgeoise*, art. cit., p. 438.

²⁹⁶ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, *op. cit.*, p. 11.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 112.

concentration »²⁹⁸. Ainsi règne une atmosphère socio-politique très particulière dans le sens où, l'occupant recommande plusieurs choses : « le port de l'insigne, l'acceptation d'une charge à la VdB, l'assistance aux réunions politiques, le salut hitlérien, l'enrôlement des enfants dans les organisations de jeunesse, la participation au secours d'hiver, le pavoisement lors des innombrables fêtes nazies et la révérence à la croix gammée »²⁹⁹.

Ce chapitre a pour but d'expliquer tous les bouleversements et les changements imposés par une germanisation des territoires avec la mise en place d'une administration civile. Pourtant, une partie des populations messine et luxembourgeoise ne s'est pas laissée faire quant à l'Annexion allemande et à leur nazification. Certains sont en effet entrés en résistance pour s'opposer à l'Occupant, défendre leur patrie et sauver leur vie. Ils seront récompensés par la libération de leur ville et de leur pays.

²⁹⁸ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg, op. cit.*, p. 112.

²⁹⁹ *Idem.*

Chapitre 3 : Une Résistance locale et une Libération internationale

À cause d'une transformation radicale de leur mode de vie, surtout au niveau social, certains Messins et Luxembourgeois ne sont pas restés inactifs devant un avenir incertain. Pour défendre leur patrie entre autre (il y a aussi des mouvements protestataires politiques : antifascisme, communisme, etc.), ils ne vont pas hésiter à résister et/ou à lutter contre l'Occupant.

Une définition complète

La définition d'un mouvement de Résistance est présentée par Pieter Lagrou citant Jean-Pierre Azéma comme une « action clandestine menée, au nom de la liberté de la Nation et de la dignité de la personne humaine, par des volontaires s'organisant pour lutter contre la domination de leur pays par un régime nazi ou fasciste ou satellite ou allié »³⁰⁰. Pour Alfred Wahl, résister c'est réagir³⁰¹. Ainsi, une *résistance-organisation* est conditionnée par l'existence de la *résistance-mouvement social* (par l'implication de certains métiers comme boulanger, gendarme...) pour reprendre les termes d'Alfred Wahl. Selon Alya Aglan, « la Résistance n'est pas un état ni une simple disposition d'esprit, elle est avant tout un agir »³⁰² et qui pour François Bédarida, requiert une double motivation : le réflexe patriotique et la défense de l'homme. Ces deux dimensions sont confirmées par Henri Bernard cité par Alain Colignon : il y a « un combat patriotique pour la délivrance du territoire national et une lutte idéologique pour la dignité humaine »³⁰³. La résistance est le choix d'un engagement volontaire, répondant à une certaine nécessité par rapport à la situation sociale. Quatre éléments peuvent cependant qualifier l'engagement dans la Résistance : la conscience de lutter, l'héritage de valeurs à défendre, la transmission de ces valeurs et l'inversion de normes imposées. Pour Jacques Maas, « la décision individuelle de résister est en règle générale psychologiquement et idéologiquement prédéterminée par l'appartenance de l'individu à des

³⁰⁰ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 32.

³⁰¹ Alfred Wahl se justifie en utilisant les trois notions définies par Pierre Laborie : « Une volonté de nuire à un ennemi identifié, une conscience de résister (choix volontaire avec sens du risque et de la lutte) et un engagement avec des pratiques de transgression (différence de réticence) », *in* : A. Wahl, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, *op. cit.*, p. 14.

³⁰² Alya Aglan, « De la Résistance aux Résistances. La "notion de résistance", *in* : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, *op. cit.*, p. 228.

³⁰³ Alain Colignon, « "Résistance" : un concept entre permanence et glissements, *in* : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, *op. cit.*, p. 296.

cadres socio-institutionnels définis »³⁰⁴. Mais deux éléments caractérisent cette notion : « La résistance est un projet qui se définit aussi bien par une idée que par un acte »³⁰⁵.

3.1) Une Résistance bien organisée

Au sein de la France occupée, le climat social est pesant. D'une part, il y a une désorganisation et un décloisonnement des villes et des campagnes, qui selon François Marcot sont « proches du régime de Vichy »³⁰⁶ ; d'autre part, les habitants doivent essayer de vivre entre les contraintes de l'Occupation et la politique répressive du gouvernement de Vichy. Les lieux publics, cafés, restaurants, etc. favorisent les échanges entre résistants. Selon Dominique Veillon, « la sociabilité urbaine reste un atout mis à contribution par les clandestins »³⁰⁷. On cherche par n'importe quel moyen à imprimer et à distribuer des tracts et des journaux clandestins.

Sous la houlette du général de Gaulle, Jean Moulin est chargé de créer un organisme, le CNR (Conseil national de la Résistance)³⁰⁸, qui doit intégrer les partis politiques et les syndicats reconstitués dans la clandestinité pour former un embryon de représentation nationale. La Résistance est plurielle : soit organisée, soit individuelle. Les actions entreprises sont similaires : sabotage de lignes de communication, attentats envers des institutions et des personnes ou encore la mise en place de filières d'évasions. Selon François Marcot, en ce qui concerne le dit-personnel, le « principe de fonctionnalité »³⁰⁹ est appliqué, c'est-à-dire que les membres sont recrutés directement en ville pour avoir une meilleure efficacité sur place.

Au début les paysans étaient proches du gouvernement français, mais petit à petit, le changement s'exerce. À partir de février 1943, lorsque le Service du travail obligatoire se met

³⁰⁴ Jacques Maas, « L'identité nationale luxembourgeoise : enjeux idéologiques et politiques dans la société de la première moitié du 20^e siècle », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 33.

³⁰⁵ Henri Wehenkel, « De la prise de conscience antifasciste à la résistance active », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 139.

³⁰⁶ François Marcot, « Le monde rural et la Résistance française », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 252.

³⁰⁷ Dominique Veillon, « Les villes dans la Résistance française », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 240.

³⁰⁸ Acronyme de Conseil national de la Résistance, il est créé le 27 mai 1943 par le général de Gaulle. Il fut l'organe qui dirigea et coordonna les différents mouvements de la Résistance intérieure française, de la presse, des syndicats et des membres de partis politiques hostiles au gouvernement de Vichy à partir de mi-1943. Il est composé de huit mouvements de résistance, six partis politiques et deux syndicats. Cependant, aucune femme n'en fera partie alors qu'elles ont joué un rôle tout aussi essentiel au sein de la Résistance et notamment l'évasion de prisonniers, activité de sœur Hélène.

³⁰⁹ F. Marcot, « Le monde rural et la Résistance française », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 256.

en place et que les agriculteurs doivent s'y soumettre, une « désobéissance patriotique »³¹⁰ prend forme. Ceux-ci décident désormais de se rendre utile en hébergeant des réfractaires. D'autres, encore, décident de rejoindre le maquis malgré quelques craintes. Selon François Marcot, « La peur du maquis est contrebalancée par le sentiment que son combat est juste : céder à ses pressions est plus honorable que de céder à celles des Allemands »³¹¹. En effet, toute communauté rurale sait que sa survie dépend du comportement du maquis.

L'appel du général de Gaulle sera entendu

C'est suite à l'appel à la résistance du général de Gaulle depuis Londres le 18 juin 1940, que tout va changer. Pour Laurence Thibault, « la date d'entrée en résistance peut être définie par celle de l'Occupation de la France par les Allemands, après l'armistice du 22 juin 40 signé à Rethondes, qui met fin aux combats et scinde le pays en plusieurs zones »³¹². Quelques années plus tard, une structure officielle appuiera ce mouvement. Le Conseil national de la Résistance avec de Gaulle et Jean Moulin, son bras droit, sera l'un de ses représentants – actifs – aux yeux des Alliés et des Français. C'est par ce conseil également que de Gaulle « fit accepter par l'opposition constituée en France, le principe d'un gouvernement provisoire (de la République Française) en exil dirigé par lui »³¹³. Il aura le soutien du Parti Communiste, des socialistes de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) et des démocrates-chrétiens du MRP (Mouvement républicain populaire). Ceci tend alors à développer un plan d'insurrection nationale en rétablissant une légitimité républicaine plutôt qu'une prise de pouvoir révolutionnaire. Cependant, toutes les personnes luttant contre l'Occupant ne sont pas reconnues comme résistants. Au 5 mars 1945, seulement cinq types de personnes sont qualifiés comme tels. Pieter Lagrou les énumère : « Les membres des organisations de résistance reconnues, ceux qui ont tenté ou rejoint la France libre, ceux qui ont prêté concours à la Résistance et enfin les individus associés à la Résistance »³¹⁴. Du point de vue mémoriel, parmi ceux-ci, certains auront le droit à une reconnaissance plus officielle par l'intermédiaire de monuments ou de plaques commémoratives. À Metz, par exemple, il y a des plaques en

³¹⁰ F. Marcot, « Le monde rural et la Résistance française », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 258.

³¹¹ *Ibid.*, p. 271.

³¹² L. Thibault, dir, *Les femmes et la Résistance*, op. cit., p. 8.

³¹³ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, op. cit., p. 38.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 50.

l'honneur des FFI (Forces françaises de l'Intérieur)³¹⁵ morts dans la ville lorsqu'ils luttèrent contre l'Occupant. Cette matérialisation rappelle ainsi l'histoire de la cité et réveille les mémoires locales. En mars 1950, une loi est entrée en vigueur en vue de l'obtention de la carte du Combattant volontaire de la Résistance³¹⁶. En juillet 1952, l'ANACR³¹⁷ ne regroupe seulement que trois catégories de combattants : les communistes, les Francs-Tireurs et Partisans et les Forces Françaises de l'Intérieur.

Plusieurs types de résistance

S'il y a plusieurs catégories de résistants, cela signifie qu'il existe différentes formes de résistance. La première que l'on peut citer a déjà été présentée ci-dessus. Il s'agit des réfractaires et des déserteurs à l'incorporation dans l'armée allemande. Mais ces derniers « ne passe[nt] pas immédiatement et automatiquement de la résistance passive à la résistance active, mais contrain[t] à la clandestinité, il[s] donne[nt] à celle-ci une dimension nouvelle »³¹⁸. Près de mille d'entre eux seront interpellés et enfermés. De plus, cela n'est pas sans risque pour leur famille. « L'Ordonnance du 1^{er} octobre 1943 rend responsable tous les membres d'une famille d'un fugitif. On leur confisque tous leurs biens³¹⁹. »

Ensuite, une résistance armée se met en place avec ceux qui ne sont pas concernés par l'incorporation et ceux qui s'y sont soustraits. Celle-ci se réfugie dans les maquis et ne concerne uniquement la France occupée. La Moselle et la ville de Metz n'en font donc pas partie. En revanche, en territoire annexé, ce sont la co-présence de groupes comme le *Groupe Mario*³²⁰ qui font office de lutte directe. Son groupe compte environ 2 000 membres pour des activités diverses comme le combat armé, la fabrication de tracts ou encore le sabotage de

³¹⁵ C'est le nom générique donné en 1944 à l'ensemble des groupements militaires de la Résistance intérieure française qui s'étaient constitués dans la France occupée.

³¹⁶ Il faut avoir eu au moins 90 jours d'activité en amont du 6 juin 1944. En 1990, ils étaient plus de 260 000 à la posséder. Après cette date, on les appellera les « résistants de la dernière heure ». Ils ne seront donc pas reconnus à leur juste titre, comme d'autres résistants qui ne seront jamais décorés pour leurs actions héroïques, mais qui ont pourtant lourdement compté dans la lutte contre les Allemands.

³¹⁷ Acronyme d'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

³¹⁸ Georges Fournier, « Contestations collectives, résistances et Résistance, quelles continuités ? », in : J-M. Guillon, P. Laborie, dir, *Mémoire et histoire : la Résistance*, op. cit., p. 56.

³¹⁹ A. Wahl, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, op. cit., p. 120.

³²⁰ Il est créé en juillet 1940 par Jean Burger, né le 16 février 1907, instituteur à Talange, membre du parti communiste français et décédé le 4 avril 1945 à Dora. Il avait mis en place, 7 ans plus tôt, selon Pierre Schill, « une section messine de la LICRA (Ligue internationale contre l'antisémitisme), fondée en 1928 par Bernard Lecache » (Pierre Schill, « Jean Burger, un itinéraire pacifiste, antifasciste et résistant en Moselle (1932-1945) », in : A. Wahl, dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, op. cit., p. 77).

lignes de communication... Cette résistance s'appuie aussi sur des militants communistes. À l'automne 1940, une autre institution *Mission Lorraine* est née à l'initiative du commandant Scharf *alias* Emmanuel, et se compose de militaires français. « Pourtant au sein de cette forme de résistance, certaines personnes étaient mal acceptées. Il s'agit des militaires de carrière³²¹ qui dirigeaient certains groupes de résistance³²². » Il existe également une résistance non armée, avec l'*Espoir Français*, qui rassemble des lycéens messins dont les deux actions principales reposent sur la distribution de tracts et le recueil de renseignements. Du fait de leur moindre importance, certains mouvements comme celui-ci, font peut-être moins l'objet de discours mémoriels et de matérialisation territoriale dans les commémorations d'après-guerre. À Luxembourg, il y aura, par exemple, les groupes de combat *Alweraje* et LFB (*Lëtzebuenger FreihetsBewegung*).

Une autre forme de lutte envers l'Occupant est l'aide aux réfractaires, prisonniers et évadés de guerre afin de passer la ligne de démarcation³²³. Beaucoup de monuments et stèles, à partir de 1945, matérialisent ainsi l'importance de cette frontière tant pour les passeurs que pour les passés. Alfred Wahl précise que « 594 personnes sont arrêtées pour aide à l'évasion de prisonniers de guerre français et alliés, 227 pour aide aux réfractaires et déserteurs »³²⁴. Quelques dizaines de personnes seront emprisonnées pour acheminement de courrier ou colis. Cette résistance spécifique est fondée sur l'implantation de réseaux³²⁵. Si le réseau opère en France, ses origines nationales sont diverses. Chaque réseau est spécialisé : renseignement militaire, sabotage, évasion. « La section française du *SOE*³²⁶ du colonel Buckmaster est en lien permanent avec les réseaux britanniques »³²⁷ précise Laurence Thibault. Selon elle, « à la

³²¹ Appelée *les naphthalines*, cette vieille caste militaire était tenue pour responsable de la défaite militaire en mai 1940. Ces militaires avaient ensuite rangé soigneusement leur uniforme au placard jusqu'à la fin des hostilités.

³²² P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 55.

³²³ Fixée par l'armistice du 22 juin 1940, elle était la frontière sévèrement gardée, avec des douaniers équipés et mobiles entre la zone libre (zone Sud à partir de novembre 1942) et la zone occupée par l'Armée allemande. Au total, 53 départements seront en zone occupée, 34 en zone non occupée et 13 coupés en deux. Les points de passage y sont matérialisés : des guérites, les couleurs du *Reich*, le fanion de guerre et la croix gammée pour le côté allemand. Le côté français possède la même disposition, excepté le fait que le drapeau français flotte.

³²⁴ A. Wahl, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, *op. cit.*, p. 169.

³²⁵ Le réseau est un organisme militaire créé par la Résistance extérieure. Il est strictement hiérarchisé et cloisonné. L'engagement y est même qualifié : P 0 signifie que l'individu est un volontaire occasionnel, P 1 qu'il a des fonctions régulières à temps partiel et P 2 qu'il a un contrat militaire pour la durée de la guerre.

³²⁶ *Special operation executive* est le Service de renseignement et d'action anglais créé en juillet 1940.

³²⁷ L. Thibault, dir, *Les femmes et la Résistance*, *op. cit.*, p. 24.

fin de la guerre, 266 réseaux officiellement recensés fonctionnent grâce à cent mille personnes »³²⁸.

Même si le statut de neutralité désarmée du 19 avril 1867 avait enlevé toute raison d'être à un appareil d'espionnage ou contre-espionnage militaire luxembourgeois, un service de renseignements se met en place dès le mois d'octobre 1940 : « d'abord d'ordre personnel d'octobre 1940 à 1942 (le plus connu sera le réseau « La famille Martin »), puis par consolidation du service spécial du gouvernement d'octobre 1942 à l'automne 1943, l'intégration du Luxembourg au SOE et enfin les PI-MEN (patriotes indépendants associés à un mouvement de résistance) à l'automne 1943 »³²⁹.

Les passeurs/passeuses : une forme de résistance

Femmes comme hommes jouent un grand rôle dans les réseaux, surtout ceux relatifs aux filières d'évasion de prisonniers de guerre. Les Allemands ne se méfient guère des femmes, elles étaient libres dans leurs déplacements, ce qui facilite les transports des évadés afin de rejoindre la frontière. Mais les actions que les passeurs ont menées n'ont pas été sans conséquence. Selon Francis Petidmange, « les passeurs, en aidant des prisonniers de guerre évadés qui ont rejoint les rangs de la Résistance intérieure, ont contribué à la Libération de leur pays »³³⁰. Ici, il est donc question de la Moselle et de la ville de Metz, mais c'est la même chose au Luxembourg. Leur action débute en juillet 1940 lorsque les prisonniers de guerre prennent le chemin des casernes mosellanes transformées en camps (par exemple, le fort Queuleu). En acheminant ceux qui ont échappé à l'armée allemande vers une forme quelconque de résistance, ils ont affaibli la force militaire de la *Wehrmacht*. Au-delà de cela, les passeurs sauvent des vies. Certains, voulant rendre service, deviennent des passeurs occasionnels. Puis, leur confiance s'étant renouvelée, ils intègrent une filière non organisée. Parfois, sans le savoir, ils font partie d'une filière. Passer du courrier entre les prisonniers et leurs familles fait également partie de leurs actions. C'est grâce à eux que le lien social et affectif dans une famille est maintenu, un élément important pour survivre dans une période difficile.

³²⁸ L. Thibault, dir, *Les femmes et la Résistance, op. cit.*, p. 9.

³²⁹ Georges Heisbourg, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1943-1944*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1991, p. 109.

³³⁰ F. Petidmange, J-F. Genet, *Les passeurs : des Lorrains anonymes dans la résistance, op. cit.*, p. 171.

Cependant, il y avait deux types de passeurs : les itinérants et les sédentaires. Les premiers résident dans la Moselle annexée. C'est leur profession qui, nécessitant des trajets avec la zone interdite, leur permet de franchir la frontière de 1871 rétablie en 1940. Par exemple, les ouvriers des ponts et chaussées, les marchands de charbon, les routiers, les employés d'entreprises de dragage... Les seconds demeurent dans les communes frontalières ou dans des fermes isolées longeant la limite. « La région (vallée de la Fensch ou bassin de Longwy) est un bassin ferrifère parsemé de mines exploitées avec une densité de population forte. Les voies de communication y sont nombreuses et variées. Ce relief permet aux passeurs et aux passés de se fondre plus facilement dans le paysage et dans la population³³¹. » D'autres territoires sont également propices aux évadés³³². Ils y trouvent hébergement, aide et faux papiers. Les passeurs sont des prêtres, des institutrices, des maires, des religieuses, des cheminots, des hôteliers, des infirmières, des gardes forestiers et bien d'autres. Lorsqu'ils sont dénoncés ou découverts, c'est la prison, le jugement, la déportation et la mort pour un grand nombre d'entre eux. La filière la plus importante à Metz est celle mise sur pied par sœur Hélène. « Une filière qui passe par les vallées de la Moselle par Novéant, de la Seille par Cheminot, par Sainte-Marie-aux-Chênes ou Amanvillers. Elle a de multiples contacts dans les *frontstalags* de Metz et dans les fermes »³³³.

Les nombreuses actions menées et les risques encourus en font de véritables résistants, dont beaucoup d'entre eux resteront dans l'anonymat, un statut que la Médaille de la Résistance, instituée à Londres par ordonnance du 9 février 1943 du général de Gaulle, n'a pas modifié. En effet, « La résistance des passeurs mosellans n'est pas considérée comme une action directe contre les puissances de l'Axe et leurs complices »³³⁴. N'ayant pas de reconnaissance officielle, l'UNEG³³⁵ a décidé, dans les mouvements mémoriels après la Libération, de créer une médaille des passeurs, dont aucune date officielle n'est donnée. Au Luxembourg, on retrouve ce phénomène par l'intermédiaire du « titre de résistance qui n'a été donné qu'à 1 352 Luxembourgeois (aucun communiste ne figure dans cette liste), [nombre] qui ne représenterait que 10 % de la population totale des mouvements de résistance »³³⁶.

³³¹ F. Petitdemange, J-F. Genet, *Les passeurs : des Lorrains anonymes dans la résistance*, op. cit., p. 93.

³³² La vallée de l'Orne (Joeuf, Homécourt, Jarny, Montois, Malencourt, Saint-Privat, Pierrevilliers...) permet, dès l'armistice de 1940, à plus de trois milles prisonniers évadés et Lorrains réfractaires de passer la frontière.

³³³ F. Petitdemange, J-F. Genet, *Les passeurs : des Lorrains anonymes dans la résistance*, op. cit., p. 97.

³³⁴ A. Wahl, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, op. cit., p. 99.

³³⁵ Acronyme d'Union nationale des évadés de guerre.

³³⁶ Lucien Blau, *La résistance au Grand-duché de Luxembourg (1940-1945). Sociologie, idéologies et programmes*, Mémoire de maîtrise, Metz, 1984, p. 2.

Peu de passés ont également essayé de retrouver leurs passeurs. Francis Petitdemange souligne qu'il y a alors une « frustration chez les passeurs de ne pas connaître l'issue de leur action et de mettre un nom sur un visage qu'ils ont accompagné »³³⁷. En revanche, le général Giraud³³⁸ lui, un des passés les plus célèbres à Metz et considéré comme l'une des principales figures de la Libération, fera preuve de reconnaissance envers celle à qui il doit sans doute la vie.

Les passeurs comme les autres formes de résistance contribueront ainsi à leur manière, tout au long de l'Annexion, à la libération de leur ville. Cet objectif a ainsi pu être atteint en conjuguant les efforts et les actions de cette population avec l'intervention des forces alliées.

Une résistance idéologique et nationale au Luxembourg

Au Luxembourg, la violation des frontières nationales par la *Wehrmacht* n'est pas perçue tout de suite comme l'acte qui aurait pu légitimer une éventuelle résistance. Le départ du gouvernement en exil, « vécu par la population comme une fuite n'implique aucun appel à la Résistance »³³⁹ explique Henri Wehenkel. La motivation majeure des Luxembourgeois vient « du fascisme qui est désapprouvé parce qu'il supprime la liberté d'opinion, brise les syndicats et déclare la guerre à la contestation sous toutes ses formes »³⁴⁰. C'est aussi la politique annexionniste qui provoqua la résistance des Luxembourgeois. « Il s'agissait de lutter contre la propagande allemande en faveur du *Heim ins Reich*.³⁴¹ » Deux objectifs sont alors visés : un but moral contre l'idéologie nazie et un but national contre l'occupation allemande. Avec un gouvernement en exil, qui ne communiquait que par l'intermédiaire de la radio, la Résistance a donc dû tout inventer, tout improviser, et construire en l'absence du

³³⁷ F. Petitdemange, J-F. Genet, *Les passeurs : des Lorrains anonymes dans la résistance*, op. cit., p. 193.

³³⁸ De souche alsacienne, il est né le 18 janvier 1879 à Paris. Il fut diplômé de l'École militaire de Saint Cyr en 1900 puis rejoignit un corps de troupe. Il a servi en Afrique du Nord, jusqu'à son affectation en France en 1914 lors de la Première Guerre mondiale. Il y commanda le 4^e régiment de Zouaves. Sérieusement blessé au combat, il fut capturé le 30 août 1914 à la bataille de Guise, mais s'échappa deux mois plus tard de l'hôpital d'Origny-Sainte-Benoite et rentra en France par les Pays-Bas. De juin à novembre 1943, il a été, avec le général de Gaulle, co-président du Comité français de la Libération nationale (CFLN). Mais la collaboration des deux généraux au sein de cet organisme fut jalonnée de différends parfois graves, à l'occasion desquels Giraud, chaque fois qu'il était mis en minorité, se réclamait du soutien personnel des autorités américaines. En juillet 1943, Giraud commit l'erreur de se rendre longuement aux États-Unis, permettant à de Gaulle de multiplier les ralliements en son absence. Par la suite, de Gaulle consolida sa position politique aux dépens de Giraud, qui dut quitter le CFLN, tout en restant Commandant en chef.

³³⁹ H. Wehenkel, « De la prise de conscience antifasciste à la résistance active », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 141.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 145.

³⁴¹ Paul Dostert, « "Vive Letzebuerg – Vive Charlotte" : la Résistance patriotique contre l'occupant allemand (1940-1945) », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 373.

pouvoir une sorte de contre-pouvoir. C'est ainsi que, dès la fin du mois de mai 1940 déjà, les premiers Luxembourgeois sont jugés par des tribunaux militaires pour coups et blessures et offense à l'armée ou à Hitler.

Ce n'est seulement qu'à la fin de l'année 1940 qu'apparaissent les premiers mouvements de résistance à différentes orientations. Par exemple : pro-catholique pour l'*Union* et la *LVL* (*Lëtzebuenger Volleks-legioun*), qui sera aussi antisémite ; la *LPL* (ligue patriotique luxembourgeoise) à tendance corporatiste et élitaire. Mais nous ne sommes alors pas en présence d'une résistance armée, dite résistance active. En effet, celle-ci est « jugée trop risquée dans un pays au territoire minuscule et sans défense, face à un occupant possédé par une soif annexionniste et prêt à étaler un vaste catalogue de représailles contre toute forme d'opposition au programme de germanisation »³⁴². « Les notions de résistance civile et pacifique, dite résistance passive s'appliquent mieux au contexte luxembourgeois »³⁴³. » Leur action parvient à maintenir le moral de la population traumatisée par la brutalité de l'Occupant. Selon Lucien Blau, la résistance est « jeune et hétérogène du point de vue socio-économique, géographique et politico-idéologique [...] et la résistance catholique mêle corporatisme et antisémitisme »³⁴⁴. Les jeunes Luxembourgeois rejoignent les Résistances française et belge (85 tomberont dans leurs maquis) ou la Grande-Bretagne pour former un bataillon luxembourgeois. En 1940-1941, de nombreux actes montrent la désapprobation de la situation en place. Dans les rues, on pouvait voir des graffitis anti-allemands ou encore des affiches nazies lacérées. Les éléments patriotiques sont de sortie : le lion rouge héraldique et des chants patriotiques sont entonnés comme l'hymne national, le *Feierwon* et le refrain de « Luxembourg aux Luxembourgeois ».

Henri Koch-Kent rappelle que « les Luxembourgeois portaient des cocardes rouge-blanc-bleu pour protester contre l'occupation »³⁴⁵, attitude qui avait le don d'énerver les autorités allemandes, politiques et policières. En guise de représailles, « 10 000 patriotes ont été emprisonnés au cours de 52 mois de terreur, et des milliers ont été déportés et envoyés dans les camps de concentration »³⁴⁶.

³⁴² S. Kayser, « Répression et déportation des Résistants Luxembourgeois », *Mauthausen, Bulletin de l'Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen*, art. cit., p. 14.

³⁴³ *Ibid.*, p. 13.

³⁴⁴ L. Blau, « Gute Zeiten, schlechte Zeiten », in : *Lëtzebuenger Almanach* vum Joerhonnert 1900-1999, *op. cit.*, p. 22.

³⁴⁵ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, *op. cit.*, p. 88.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 82.

Ainsi, petit à petit, des mouvements de résistance commencent à se former. On a par exemple : la Légion luxembourgeoise, la Ligue patriotique luxembourgeoise, la Ligue luxembourgeoise des prisonniers et déportés politiques, la Ligue des réfractaires et déportés militaires luxembourgeois (selon Paul Cerf, 3500 jeunes luxembourgeois réfractaires seront cachés de septembre 1942 à septembre 1944 contre seulement 650 juifs en octobre 1941), la Fédération luxembourgeoise de la liberté, le Lion rouge luxembourgeois et les Patriotes indépendants. Parmi les partis, « seul le parti communiste a déployé une activité clandestine »³⁴⁷. On peut notamment évoquer ici, les réseaux de passeurs – dont nombreux payèrent de leur vie leur engagement au service de la liberté – qui ont facilité l'évasion de nombreux prisonniers de guerre français.

Le *triptyque* de la Résistance nationale

Trois événements majeurs ont marqué les mouvements de résistance luxembourgeoise. Il s'agit de protestations nationales contre la politique trop autoritaire de l'Occupant. Le premier d'entre eux a eu lieu en octobre 1940 avec la protestation contre la destruction de la *Gëlle Fra* (voir *supra*).

Le deuxième est la tentative de « référendum » du 10 octobre 1941. Un an plus tard, des jeunes Luxembourgeois sont transférés dans un camp de concentration pour avoir déchiré des drapeaux nazis et diffusé des tracts. Un jour après, a lieu la première condamnation à mort publique. C'est dans ce climat que, le 10 octobre 1941, le *Gauleiter* Gustav Simon décide de réaliser un recensement de la population luxembourgeoise. Cette formalité administrative est conçue comme une profession de foi envers l'Allemagne. Avec les questions habituelles, trois questions très personnelles étaient posées : une sur l'appartenance étatique, une autre sur la langue maternelle et la dernière sur l'appartenance ethnique. De plus, des petits commentaires orientaient les réponses. Par exemple, « l'appartenance ethnique concerne les peuples et non les tribus comme les Luxembourgeois, les Bavarois et les Saxons ; le dialecte comme le luxembourgeois n'est pas considéré comme une langue. Mais ce n'est pas tout, puisque des avertissements accompagnent les explications. Par exemple, des sanctions seront prises pour crime de séparatisme envers ceux qui rempliraient mal le questionnaire »³⁴⁸.

³⁴⁷ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 170.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 169.

Ce questionnaire devait servir à obliger les foyers à se positionner sur leur identité nationale. Le résultat de celui-ci allait être quelque peu « biaisé puisque la seule réponse admise sur le *Volkstum* (l'adhésion raciale) était *l'allemand* »³⁴⁹. À ce moment, Gustav Simon était décidé à « faire peur à la population (pour orienter leur choix) et annonça par les journaux, qu'il voulait réprimer l'obstination par une déportation collective du pays »³⁵⁰.

Mais son plan échoue. En effet, cette entreprise administrative provoque un sursaut chez les Luxembourgeois entraînant ainsi un geste de résistance. Gilbert Trausch précise que pour lutter, « un mot d'ordre, comptant sur une solidité massive a circulé, *Dreimol Lëtzebuergesch*, c'est-à-dire qu'ils répondront par trois fois *luxembourgeois* aux trois questions capitales du formulaire »³⁵¹. Les résultats ne se firent pas attendre. « Il y eu entre 95 et 97 % de réponses prohibées, y compris des dignitaires de la VdB. [...] Après une longue et rageuse délibération, invoquant des ambiguïtés juridiques, le *Gauleiter* annonce par la presse le retrait de la statistique de population »³⁵². » Il essuie alors un véritable échec. La population transforme ainsi un recensement-piège en un « référendum » pour sa nationalité. Pour Georges Heisbourg : « La mue de la conscience individuelle en conscience nationale était chose faite »³⁵³. Le *Référendum* du 10 octobre 1941 est entré dans la mémoire collective et fait chaque année place à une journée de commémoration nationale. Des suites de cette révolte luxembourgeoise, « le crime de perfidie »³⁵⁴ intègre les nombreuses autres lois mises en place par les Allemands. Celui-ci institue « une base légale pour punir jusqu'aux pensées »³⁵⁵ – contraires à la ligne de conduite allemande – et de ce fait, comme le précise Paul Weber « en novembre 1941, 1 200 suspects (pas seulement luxembourgeois) sont enfermés au camp de concentration nazi d'Hinzert »³⁵⁶, qui est connu pour être un centre de transit des déportés *Nacht und Nebel*³⁵⁸ et internant des membres de la Résistance luxembourgeoise.

³⁴⁹ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 113.

³⁵⁰ *Idem*.

³⁵¹ G. Trausch *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 170.

³⁵² P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 113.

³⁵³ Georges Heisbourg, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1941*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1987, p. 168.

³⁵⁴ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 113.

³⁵⁵ *Idem*.

³⁵⁶ *SS-Sonderlager Hinzert* ou *Konzentrationslager-KZ Hinzert*), il est situé près de Trèves à 30 km de la frontière du Grand-duché du Luxembourg. Son utilisation a beaucoup varié au cours de son existence.

³⁵⁷ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 114.

³⁵⁸ Littéralement *Nuit et Brouillard*. Cette procédure NN est instaurée en 1941 par le décret Keitel et entre en application progressivement dans toute l'Europe occupée. Elle a pour but de faire disparaître les personnes sans laisser de trace.

Le troisième est la « grève générale » du 31 août 1942. Malgré de fortes objections, le service militaire obligatoire s'applique aux Luxembourgeois, pour les classes d'âge énoncées *supra*. Et le 30 août 1942 c'est officiel, puisque la nationalité allemande est octroyée, entre autres, aux jeunes appelés le jour même de leur convocation.

Pour réagir fortement à cette violente décision, des grèves pacifiques et spontanées éclatent dans le pays. C'est la première fois que cela arrive dans un pays occupé. Selon Benoît Majerus, « Ce sont les mouvements de résistance qui lancent le terme de "grève générale" »³⁵⁹. Les grèves s'étendent des usines aux fermes, en passant par les ateliers, les boutiques, les bureaux et les écoles. Les ouvriers sidérurgistes du Sud ne travaillent plus, les paysans du Nord refusent de livrer leur lait, les instituteurs ne font pas leurs cours et les lycéens ne vont pas en classe. La ville de Wiltz sera la plus touchée par les grèves notamment à cause de celle qui a eu lieu à l'Arbed de Schiffange. L'Occupant réagit en décrétant l'état de siège.

Le 1^{er} et le 2 septembre, il y aura une multiplication des arrêts de travail mais les employeurs seront peu touchés. De plus, à court terme des mouvements de protestation s'enchaînent par le refus du salut hitlérien ou encore le renvoi des cartes de membre de la VdB. À long terme, c'est une résistance qui s'engage.

Ces actes seront sévèrement réprimandés, avec notamment une vague d'arrestations. Un tribunal d'exception, le *Sondergericht*, est formé et cherche à punir et à bannir toute « manifestation à caractère anti-allemand »³⁶⁰. Les sanctions varient de la condamnation au paiement d'amendes, aux peines d'emprisonnement et à la peine de mort. Les personnes sont choisies arbitrairement et transférées dans les camps de concentration. De plus, des magasins sont fermés et des familles entières déportées vers l'Est. Gustav Simon réclame à Himmler des commandos de SS. Le 2 septembre, des affiches rouges proclament l'état de siège et l'institution d'une cour martiale, le *Standgericht*. Les émissaires de Goebbels apparurent sur les lieux et mirent fin aux assassinats. Paul Weber rappelle le bilan de la répression : « 21 exécutions, 125 transferts à la *Gestapo* et 240 lycéens en camp d'éducation »³⁶¹. Bilan auquel s'ajoute, selon Steve Kayser : « le déplacement forcé vers l'Est du *Reich* – opération baptisée

³⁵⁹ Benoît Majerus, « La grève générale », in : B. Majerus, S. Kmec, M. Margue, P. Peporte, eds, *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale, op. cit.*, p. 155.

³⁶⁰ S. Kayser, « Répression et déportation des Résistants Luxembourgeois », *Mauthausen, Bulletin de l'Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen*, art. cit., p. 14.

³⁶¹ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg, op. cit.*, p. 115.

« *Umsiedlungsaktion für Luxemburg* » – de plus de 1 410 familles, ce qui correspond à plus de 4 000 individus ; ainsi que les 10 211 enrôlés de force, dont 2 848 sont morts »³⁶².

L'intégration dans les armées alliées

En mai 1943, le ministre en exil Victor Bodson « appelle les soldats luxembourgeois à se rallier à l'armée rouge et les jeunes patriotes affluaient à Londres avec la volonté de se battre »³⁶³. À l'automne 1943, il y aura un nouvel essor du *renseignement* – pour les Alliés – qui englobera désormais la politique, l'économique et le militaire. En 1944, certains Luxembourgeois et réfractaires passent en Belgique dans l'armée blanche ou intègrent la première brigade belge, appelée la brigade Piron ; d'autres prennent la direction du maquis français et enfin, les Luxembourgeois engagés dans la légion étrangère ainsi que ceux qui ont réussi à rejoindre Londres s'engagent dans la *Luxemburg battery*. En mars 1944, les mouvements de résistance se regroupent sous la confédération *Unioun*³⁶⁴, unissant des idées conservatrices et autoritaires au marxisme. Pour Gilbert Trausch il n'y a que deux motivations pour résister : « Maintenir le moral de la population et contrecarrer les effets de la propagande nazie, et soutenir les victimes de la persécution et leurs familles »³⁶⁵, surtout après l'importante répression du 31 août - 2 septembre 1942.

Mais la plupart des réfractaires et déserteurs se cache dans le pays et toute la population leur vient en aide, comme par exemple le curé d'un faubourg. Les Juifs luxembourgeois sont également persécutés. L'objectif du *Gauleiter* est de rendre le Luxembourg « judenrein » (sans juifs). « Les Juifs refoulés de France en zone occupée survivront alors que le tiers des 3 700 restés au Luxembourg va mourir³⁶⁶. »

Sur une population de 290 000 personnes, « 3 963 ont été envoyés en prison ou dans des camps, 4 186 ont été transférés vers l'Est, 589 ont ralliés le maquis ou les armées alliées et 640 ont été considérés comme destitués politiques »³⁶⁷. Au total, 9 373 habitants, dont 1 102 morts, soit 3.2% de la population ont été sanctionnés directement pour faits de résistance.

³⁶² S. Kayser, « Répression et déportation des Résistants Luxembourgeois », *Mauthausen, Bulletin de l'Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen*, art. cit., p. 15.

³⁶³ H. Wehenkel, « Quelques compléments à l'histoire nationale du grand-duché de Luxembourg », *Cahiers marxistes*, art. cit., p. 180.

³⁶⁴ Cet héritier du corporatisme des années 1930 donnera le groupement démocratique et patriotique, qui avec les libéraux formera le parti démocratique.

³⁶⁵ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 171.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 173.

³⁶⁷ *Idem.*

Les journaux francophones du Luxembourg de l'époque sont devenus de véritables officines de propagande car « ils n'hésitaient pas, pour remonter le moral de leurs lecteurs, à utiliser le mensonge caractérisé jusqu'à l'invention pure et simple »³⁶⁸. Un mouvement de résistance a également pu s'organiser grâce aux contacts entre communistes luxembourgeois et français. En 1943, la *Patriote Liga* comptait 600 membres, prêts à se sacrifier pour l'indépendance du pays. Un *no man's land* de la vallée mosellane était même « défendu par des miliciens luxembourgeois »³⁶⁹.

Les mouvements de résistance présents au Luxembourg sont parfaitement résumés dans la déclaration reprise par Gilbert Trausch du ministre d'Allemagne à Luxembourg : « Le sentiment national qui n'a cessé de se développer au cours des dernières années s'est manifesté en de puissantes manifestations et a révélé toutes les caractéristiques d'un petit peuple, fier de son indépendance et disposé à rester ce qu'il est »³⁷⁰.

Le bilan de la résistance

Si les mouvements socialistes paraissent très passifs lors de cette Résistance, les communistes eux, acquièrent le monopole de fait de la résistance contre l'idéologie fasciste en étant très actifs sur le terrain. De plus, la Résistance luxembourgeoise se différencie d'autres résistances par le fait qu'elle n'a ni parachutages, ni messages radiophoniques à l'exception d'accusés de réception. Lucien Blau analyse cette résistance qui est principalement « jeune, mâle et de personnes de classes moyennes »³⁷¹. Henri Wehenkel rappelle enfin que « la grande majorité des résistants était dispersée à travers l'Europe ; et que concentrationnaires, maquisards, soldats des armées alliées, anciens prisonniers de Tambov et déportés politiques ne revinrent au pays qu'à partir de mai 1945 »³⁷².

Quoi qu'il en soit, la résistance n'a pas été vaine puisqu'elle a permis d'espérer et d'aider à la libération par les troupes américaines de Luxembourg et de Metz, respectivement, les 10 septembre et 22 novembre 1944.

³⁶⁸ H. Koch-Kent, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, op. cit., p. 133.

³⁶⁹ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 117.

³⁷⁰ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 164.

³⁷¹ L. Blau, *La résistance au Grand-duché de Luxembourg (1940-1945). Sociologie, idéologies et programmes*, op. cit., p. 45.

³⁷² H. Wehenkel, « De la prise de conscience antifasciste à la résistance active », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 155.

3.2) Une Libération venue d'Outre-Atlantique

La Libération de la France commence dès l'assaut des troupes alliées le mardi 6 juin 1944 sur les plages normandes. La Résistance française y contribue en perturbant les transmissions allemandes et les arrivées de renfort ainsi qu'en envoyant des renseignements en Angleterre sur les positions de l'ennemi. Paris est libéré en août et les Alliés atteindront le Rhin à la fin de l'hiver 1944.

À Metz

Les forces alliées finiront par libérer Metz, puis la Moselle, après presque cinq longues années d'Annexion. La partie ouest du département sera ainsi libre en septembre 1944. La libération de Metz proprement dite se déroule du 19 au 22 novembre 1944³⁷³. Le 22 novembre à 14 h 35, la fin des hostilités est constatée et ce jour devient la date officielle de la libération de Metz. Philippe Wilmouth rapporte les propos du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, vis-à-vis de la ville³⁷⁴ : « Metz est un symbole, un symbole éternel de la France éternelle. L'exemple de Metz, l'idée de Metz, l'amour de Metz sont des choses qu'on ne sépare pas de la France.... Nous avons à refaire une plus grande nation, meilleure, plus fraternelle, plus pure, plus dévouée »³⁷⁵. Cette ville est présente dans les esprits de toutes les personnes de la région du fait de son Annexion au cours de la Seconde Guerre mondiale. Si le discours du général est positif, l'analyse de Pieter Lagrou l'est moins. Pour lui, la Libération de Metz est « une triple démonstration de l'impuissance nationale : défaite militaire inédite, occupation humiliante et une libération par des armées étrangères, bien qu'amies et alliées »³⁷⁶.

Le chiffre donné par Alfred Wahl sur les pertes de la guerre dans la région lorraine est le suivant : « Sur un total de 600 000 personnes, 50 000 sont des trois départements de l'Est, ce qui représente par loin de 10 % des pertes totales »³⁷⁷. Aujourd'hui, des marqueurs

³⁷³ Le 18, deux divisions américaines pénètrent les banlieues de Metz. Le lendemain, elles sont dans Metz. Au soir, il ne restait plus que deux îlots importants de résistance allemande : l'île Chambière et l'île de la Préfecture. Sur ces deux seuls endroits des moyens lourds seront employés. Ils tombent dans la journée du 21. On s'apercevra alors que la préfecture n'était défendue que par quelques hommes. Le lendemain, il reste quelques Allemands fanatiques pour poursuivre un baroud d'honneur dans le quartier Saint-Vincent

³⁷⁴ Il avait commandé un régiment de chars à Metz avant-guerre.

³⁷⁵ Philippe Wilmouth, *La Moselle en guerre : 1939-1945*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 2004, p. 34.

³⁷⁶ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, op. cit., p. 11.

³⁷⁷ A. Wahl, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, op. cit., p. 6.

territoriaux informent, ici et là, les héros morts pour la ville. On rend alors hommage à ces victimes. À la Libération, « les camps d'internement étaient remplis de personnes, qui en raison de leur collaboration avec les Allemands, étaient compromises aux yeux de leurs compatriotes »³⁷⁸. Certaines resteront emprisonnées, d'autres seront libérées. Les pertes en Alsace-Lorraine seront six fois plus élevées que dans le reste de la France. Le 21 mars 1945, toute l'Alsace-Lorraine est redevenue française.

À/Au Luxembourg

« Du fait de la petitesse du pays, les autorités luxembourgeoises doivent se livrer à une bataille incessante contre l'oubli pour s'assurer une place dans les projets d'après-guerre³⁷⁹. » Le pays est admis aux programmes d'aides américaines – le plan Marshall – pour le lendemain de la guerre. En effet, « le maintien et la reconstruction du Luxembourg en 1944-1945 ne fut mis en discussion par personne [...] et le Grand-duché allait figurer parmi les États souverains de l'Europe nouvelle »³⁸⁰. En se rangeant du côté des Alliés, le gouvernement renonce donc à sa neutralité.

Pour Serge Hoffmann, « La priorité du gouvernement luxembourgeois au lendemain de la guerre est de convaincre les Alliés de la nécessité de préserver l'indépendance du Luxembourg »³⁸¹.

Pendant quatre années, le thème de Gustav Simon était la *lâche fuite* en parlant de la Souveraine et de son gouvernement. Le 31 août 1944, soit dix jours avant l'arrivée des troupes américaines sur le sol luxembourgeois, le *Gauleiter* s'était éclipsé vers Trèves...

L'Axe commence à reculer à partir de la bataille de Stalingrad en février 1943, mais le Luxembourg appartenant au *Reich* va être victime des ultimes assauts. Le 9 septembre 1944, les Américains franchissent la frontière. Le lendemain, le président américain Roosevelt s'y était engagé, le Luxembourg est libéré par les troupes britanniques avec à leur tête le prince Félix et le Grand-duc héritier Jean, faisant partie des *Irish Guards*. Ils se trouvent alors dans la capitale, habillés en uniformes d'officiers britanniques et sont acclamés et applaudis par la population enfin libre. Le pays n'est cependant pas tout à fait libre.

³⁷⁸ D. Wolfanger, *Nazification de la Lorraine mosellane*, op. cit., p. 187.

³⁷⁹ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 160.

³⁸⁰ Paul Margue, *Luxembourg*, Le Puy, Christine Bonneton Editeur, 1984, p. 53.

³⁸¹ S. Hoffmann, « La population luxembourgeoise face au régime et à l'idéologie nazis : résignation ou résistance ? », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, op. cit., p. 393.

L'ultime bataille des Ardennes

En effet, le 16 décembre 1944 (et jusqu'à fin janvier 1945) éclate la dernière bataille subie par le pays luxembourgeois ; il s'agit de la bataille des Ardennes menée par le maréchal Von Rundstedt. Elle ajoute la destruction des régions du Nord, de la Basse-Sûre et de l'Est à l'élimination politique du pays.

Pour se protéger, « des miliciens luxembourgeois avaient barré la route de la capitale »³⁸². Celle-ci entraîne des déplacements importants à l'intérieur du pays et provoque une détérioration de la situation alimentaire. L'état d'urgence entraîne donc la création du commissariat au ravitaillement, du commissariat général pour la reconstruction, de l'office des dommages de guerre. Tout le corps de l'armée américaine n'est pas présent – d'autant plus que ce coup de force n'est destiné qu'en direction de la Meuse – car la principale mission d'alors est de franchir et libérer la Moselle. Selon Paul Weber, « Trois divisions du Général Patton – dégagées de l'étau sarrois traversèrent le Sud du Grand-duché – luttèrent tout de même pendant deux mois pour clore cette bataille et repousser au maximum l'ennemi vers la ligne Siefrid³⁸³ »³⁸⁴. L'Oesling et les Ardennes luxembourgeoises seront dévastés.

Généralement, les conditions de vie, sociales et matérielles, après une guerre, sont extrêmement difficiles. Il faut tout reconstruire. Il est plus simple de faire le constat du passé plutôt que de construire l'avenir. On peut essayer ici de dresser un bilan qui ferait état de ces deux aspects.

3.3) Le bilan post-conflit et les futures relations internationales

Du point de vue du passé, voici quelques chiffres qui interpellent. 300 000 Lorrains ont été expulsés en France de l'Intérieur, la population active est passée de 135 000 en 1938 à 85 000 sept ans plus tard. Des dizaines de bâtiments sont détruits et toutes les voies navigables

³⁸² P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 117.

³⁸³ Appelée ligne Hindenburg par les Alliés, c'était une ligne fortifiée construite entre 1916-1917 pendant la Première Guerre mondiale par l'Allemagne, raccourcissant le front pour la circonstance. Cependant, en français, le terme de *ligne Siegfried* se rapporte plus couramment à la ligne de défense similaire de la Seconde Guerre mondiale, construite dans les années 1930 en face de la ligne Maginot. Cette seconde ligne de défense était appelée *Westwall* par les Allemands. Celle-ci était un système de défense s'étendant sur plus de 630 km, avec plus de 18 000 bunkers, des tunnels et des dents de dragon. Elle s'étirait de Clèves à la frontière néerlandaise jusqu'à *Weil-am-Rhein* à la frontière suisse, le long de la frontière occidentale de l'ancien Empire allemand

³⁸⁴ P. Weber, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, op. cit., p. 117.

sont inutilisables. De plus, comme le souligne Bernard Meddahi, « À la Libération, les 9/10 de la fortune mobilière ont été séquestrés, pillés ou détruits »³⁸⁵.

La période d'après-guerre en Moselle marque aussi le début de l'épuration. En effet, la France veut dénazifier et surtout *dégermaniser* définitivement les deux territoires annexés, comme si les Alsaciens et les Mosellans avaient été plus nazis et collaborateurs que leurs compatriotes de France occupée. L'épuration y sera donc plus sévère et plus dure. Dénonciations, arrestations, exécutions, internements et déportations vont à nouveau refaire surface et ceci va toucher les collaborateurs³⁸⁶, les civils ou encore les incorporés de force. Charles Hiegel précise que « la Moselle rurale a été beaucoup moins touchée par l'épuration que la Moselle industrielle »³⁸⁷. L'épuration s'est faite dans divers secteurs : économique – faisant profit pour l'alimentaire et les travaux publics –, professionnelle (professeur, ouvrier en sidérurgie) et judiciaire – proclamant travaux forcés et réclusion entre autre –.

Concernant l'arrestation préventive subie par les Lorrains, Pieter Lagrou estime qu'elle a « servi surtout de légitimation théorique à ce qui fut en réalité une persécution d'antifascistes d'avant-guerre et de communistes pour délit d'opinion [...] La persécution raciale et le meurtre de masse qui en découle ont été les caractéristiques les plus spécifiques de l'Occupation nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. La dignité de la victime apparaissait, ainsi, étrangement dépendante de la rationalité du persécuteur »³⁸⁸. Ainsi les sanctions ont-elles été les souffrances de la déportation et des camps de concentration. Mais les victimes n'étaient ni passives ni inoffensives. Au contraire, dès la première occasion, elles s'étaient retournées contre leurs bourreaux et avaient engagé la lutte.

Un retour progressif à la normale

Faire le point sur le passé est une chose, aller de l'avant pour reconstruire une vie en est une autre. Tout d'abord, le 8 janvier 1945, la monnaie allemande cesse d'être légale. Puis, l'opinion publique en Moselle n'est pas satisfaite par les résultats de l'épuration³⁸⁹.

³⁸⁵ Bernard Meddahi, « L'immédiat après-guerre », in : Le Moigne François-Yves (dir.), *Moselle et mosellans dans la Seconde guerre mondiale*, Metz, Éd. Serpenoise, 1983, p.322.

³⁸⁶ 84 % en politique et 14 % dans le domaine militaire.

³⁸⁷ Charles Hiegel, « La répression de la collaboration et l'épuration en Moselle. Bilan statistique », in : C. Hiegel Charles, dir, *Journées d'études mosellanes (VI) Ars-sur-Moselle 28 octobre 1984*, op. cit., p. 345.

³⁸⁸ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, op. cit., p. 191.

³⁸⁹ Selon Pieter Lagrou, « avant que la légitimité politique et constitutionnelle ne soit restaurée par des élections, les mouvements de résistance se considéraient comme les représentants de la légalité, interprètes d'une volonté populaire de renouveau », in : P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, op. cit., p. 251.

Rapidement, un nouveau système politique se met en place. Ensuite, une grande action est menée pour rapatrier tous les Mosellans qui ont été déportés. Selon Charles Hiegel, « sur les 5 812 déportés, 2 960 ne sont pas rentrés »³⁹⁰. En France, de mai à septembre, 33 000 personnes sont rapatriées par jour. Certains font du *stand-still* (littéralement, rester debout) : « Les libérés devaient rester à l'endroit où ils ont été libérés par les Alliés pour éviter le chaos »³⁹¹. Sur les 1 850 000 soldats français capturés – de 18 à 70 ans et de toutes professions et conditions sociales –, seulement 950 000 sont rentrés cinq ans plus tard. Certains ont bénéficié de mesures : ils étaient pères, malades, anciens combattants... « Les prisonniers de guerre ne représentent que 44 % de tous les rapatriés français de l'été 1945 »³⁹². » Pour les incorporés de force, l'essentiel des rapatriements se fait entre mai et juin 1945. Le 15 mai plus exactement, « 17 319 Malgré-nous sont rapatriés par une mission du général Keller en URSS »³⁹³. On en rapatriera régulièrement entre 1948 et 1955³⁹⁴. Mais il en restera encore des milliers. À leur retour, ils seront pris en charge par des institutions – comme les maisons départementales du prisonnier –, qui leur apportent de l'aide et des renseignements ; mais aussi par des centres d'entraide qui ont comme objectif de maintenir unis les prisonniers.

Une situation quelque peu différente au Luxembourg

Avant la Libération, les Alliés ont reconnu le gouvernement luxembourgeois à Montréal et Londres comme le seul représentant légal du Grand-duché. À leur retour, les quatre ministres de l'exil voient leur autorité limitée, voire contestée. Le 19 mai 1944, les Alliés envoient « une mission du SHAEF (*supreme headquarters allied expeditionary force*, soit le siège suprême de la force expéditionnaire alliée), composée d'officiers américains, britanniques, canadiens et luxembourgeois pour administrer et gérer la ville »³⁹⁵. Le Prince Félix sera le chef de cette mission. Elle deviendra, de fait, l'autorité militaire et civile suprême

³⁹⁰ C. Hiegel, « La répression de la collaboration et l'épuration en Moselle. Bilan statistique », in : C. Hiegel dir, *Journées d'études mosellanes (VI) Ars-sur-Moselle 28 octobre 1984*, op. cit., p. 368.

³⁹¹ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, op. cit., p. 86.

³⁹² *Ibid.*, p. 88.

³⁹³ B. Meddahi, « L'immédiat après-guerre », in : F-Y. Le Moigne, dir, *Moselle et mosellans dans la Seconde guerre mondiale*, op. cit., p.324.

³⁹⁴ Les chiffres sont variables : 19 en 1948, 12 en 1949, 1 en 1950, 18 en 1951, 4 en 1952, 7 en 1953, 0 en 1954 et 1 en 1955.

³⁹⁵ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 181.

au Luxembourg. La fin de l'exil du gouvernement date du 23 septembre 1944 mais la Grande-duchesse, quant à elle, ne revient que le 14 avril 1945, accueillie dans la liesse populaire.

Certaines décisions prises par l'administration allemande continueront à être appliquées. En effet, l'arrêté grand-ducal du 26 octobre 1944 légifère que les dispositions prises par l'Allemagne avant le 10 septembre 1944, relatives aux impôts, aux taxes et aux cotisations, continuent dans le pays. Le système fiscal allemand, initialement conçu pour soutenir l'effort de guerre nazi, convient également au financement de la reconstruction et de l'indemnisation des dommages de guerre. Toutefois, l'arrêté du 14 octobre 1944 fixe les modalités de l'échange des *Reichsmark* en franc luxembourgeois.

Un seul souci majeur fait véritablement preuve de critiques de la part de certains politiques et de la population : la lenteur du rapatriement des 30 000 compatriotes déportés (et pas seulement des prisonniers de guerre) vers les camps de l'Est majoritairement.

Paul Margue résume la situation du Luxembourg au lendemain de la Libération : « Malgré quatre années de germanisation forcée, de pressions physiques et morales, de chantages continuels exercés sous la direction brutale du *Gauleiter* Gustav Simon, ni la propagande, ni les intimidations, ni les condamnations n'arrivèrent à bout de la réprobation quasi générale »³⁹⁶. L'état général du pays est encore plus désastreux qu'après la Première Guerre mondiale. « Des 300 000 habitants du Luxembourg, 30 000 furent déportés dans des camps. Le major Schommer expliqua qu'en plus, de 1 100 à 1 200 familles furent déportées en Pologne, car leurs fils se sont cachés dans les bois, ne voulant pas être soldats dans l'armée allemande³⁹⁷. » Environ 13 000 Luxembourgeois ont été mobilisés. Certains ont rejoint les Anglais ou les Américains, ou se trouvent dans la division belge, qui a combattu avec la première Armée anglaise. Un millier est décédé au front de l'Est, 3 000 sont encore dans l'armée allemande. Beaucoup de familles se sont vues confisquer leur maison par les Allemands, dans lesquelles certains y ont été hébergés.

Et le bilan qui peut être fait de ces quatre années d'occupation et de nazification est là pour le prouver. L'aspect politique a déjà suscité nombre de discordances et bouleversements.

³⁹⁶ P. Margue, *Luxembourg, op. cit.*, p. 54.

³⁹⁷ *Idem.*

Des changements judiciaire, urbain et économique

Le problème moral prédominant à la fin de la guerre est l'épuration. Celle-ci est compliquée car, d'une part, les collaborateurs réels ont quitté le pays aux trousses de l'ennemi pour y revenir à un moment où les premières ardeurs s'étaient calmées et, d'autre part, il n'y a pas eu de dénonciation du fait de la taille du pays et donc la maxime « tout le monde connaît tout le monde » s'impose. À la Libération, 9 500 affaires sont ouvertes pour collaboration : 5 100 personnes sont emprisonnées pour raisons politiques et 2 273 sont condamnées, dont 12, à mort. En juillet 1945, plus de 5 000 collaborateurs sont arrêtés et condamnés à des peines de travaux de reconstruction ou de déminage. Sur les 20 000 dossiers que compte l'épuration *administrative*, 80% ont été classés sans suite. En parallèle, aucun des criminels de guerre allemands traduits devant la justice luxembourgeoise n'a été exécuté. Le dernier quitte la prison en 1957, quand le Luxembourg pense à la normalisation des rapports avec la République fédérale. Le *Gauleiter* Simon lui, s'est suicidé avant sa sentence. L'épuration *politique*, 50 ans après les faits, n'est pas encore résolue. Selon Paul Margue, « Le nombre de collaborateurs avec la cause allemande, malgré les pressions les plus fortes, était demeuré dérisoire »³⁹⁸.

La bataille a détruit, de plus de la moitié, quatre des 60 000 immeubles et 14 000 autres sont endommagés. « Les dommages mobiliers et immobiliers sont estimés à 7.2 milliards de francs, au moment où le budget n'est que de 2 milliards en 1945³⁹⁹. » Il y a également eu des dommages corporels qui entraînent des paiements de rentes. « En 1972, les autorités publiques ont dépensé près de 10 milliards de francs à titre de dommages de guerre⁴⁰⁰. » En pertes matérielles, le Luxembourg compte parmi les pays proportionnellement les plus ravagés. L'habitat urbain, les moyens de communications, les routes, les ponts ou les voies de chemin de fer étaient très endommagés. De plus, les trains sont immobilisés, l'agriculture ruinée (environ 45% de la surface cultivée) et la sidérurgie ralentie par manque de combustible, ce qui entraîne une relance très difficile de l'économie locale.

³⁹⁸ P. Margue, *Luxembourg, op. cit.*, p. 290.

³⁹⁹ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg, op. cit.*, p. 175.

⁴⁰⁰ *Idem.*

Une démographie en forte baisse

Les 2 848 enrôlés morts pèsent lourd dans la *balance*, à laquelle on peut ajouter les centaines de patriotes exécutés ou décédés dans les camps. De plus, les 2 000 Juifs qui sont venus se réfugier au Luxembourg, en 1933, ont quasiment tous été éliminés par l'holocauste. Ainsi la moitié des Juifs présents au Luxembourg aurait péri. Un bilan plus précis est donné par Paul Cerf (cf illustration 1).

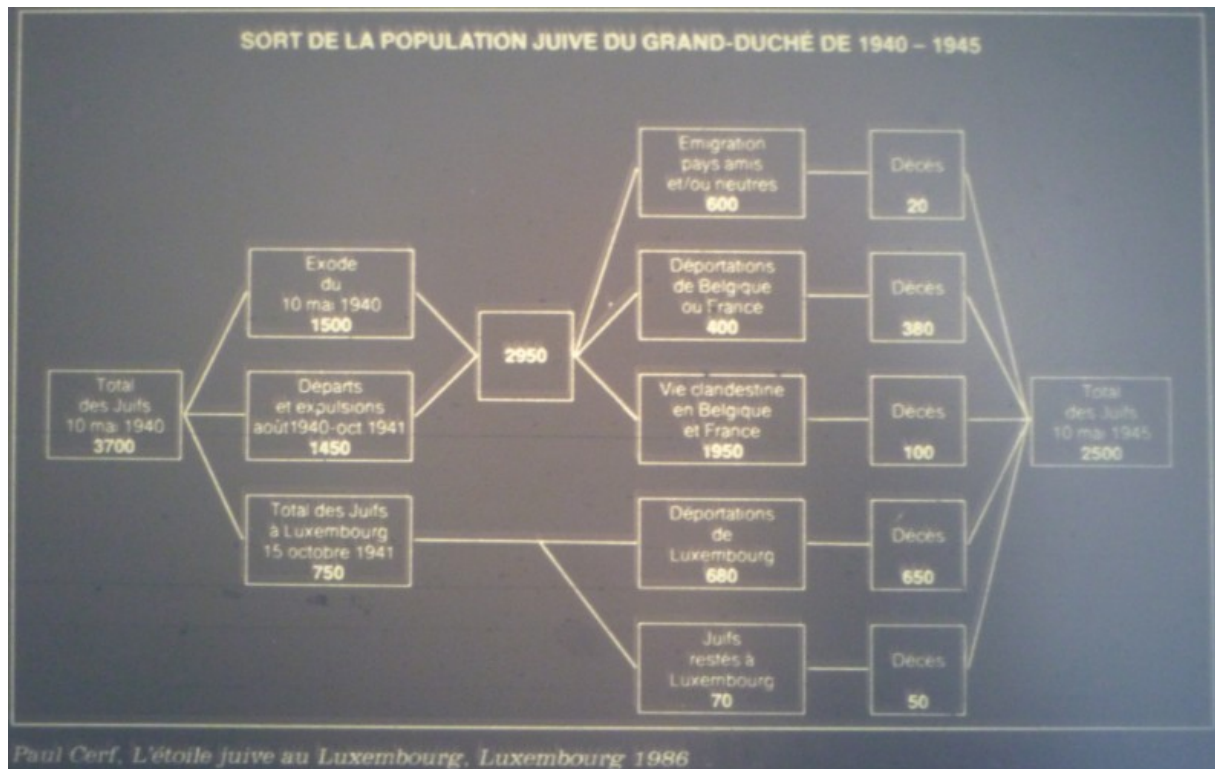


Illustration 1 : Le sort de la population juive au Grand-Duché (Paul Cerf)

Au total, 5 700 personnes (sur 293 000) sont décédées des suites directes de la guerre – le chiffre peut alors être multiplié par 2 ou 3 si l'on compte les morts dus à la famine, aux maladies et au désespoir –, soit 2% de la population totale, une statistique qui place le Luxembourg au deuxième rang des pertes humaines les plus importantes derrière les Pays-Bas avec 2.4% mais devant la France 1.5%, la Belgique 1% et la Grande-Bretagne 0.7%. Gilbert Trausch penche plutôt pour une exagération qui a pour but de devancer tous les pays d'Europe de l'Ouest dans le classement mémoriel des peuples martyrs. Par la suite, le Luxembourg connaîtra une prospérité qui se traduira par un afflux continu d'étrangers, qui « représente

plus de 50 000 personnes entre 1945 et 1974, soit 1 600 personnes par an et jusqu'à 5 000 entre 1970 et 1974 »⁴⁰¹.

La Libération a mis le Luxembourg entre deux positions : d'une part un retour à la normale, et d'autre part, un besoin de renouveau moral et politique. « Il est avec la Belgique, le premier des pays d'Europe à pouvoir mettre fin au rationnement en 1946⁴⁰². »

La tentative réussie de la relance économique et d'apport sociaux

La perte est estimée à 24 milliards de francs, tant pour les dommages corporels que matériels, dont 10 milliards susceptibles d'indemnisation et douze milliards absorbés par la reconstruction. L'Allemagne ne payera rien et la loi de 1950 sur les dommages de guerre ne remboursera que 3.5 milliards au Luxembourg. En parallèle et ne comptant pas que sur cette *ressource financière*, la reprise de la production sidérurgique se fera petit à petit. Un des points positifs a été la conservation du potentiel économique. Néanmoins, une aide internationale était indispensable. L'UNRA (l'Administration des Nations Unies pour les secours et la reconstruction) aidera au rapatriement des survivants des camps nazis dans leurs pays d'origine. Il y aura également un don suisse par l'intermédiaire gouvernemental dans le cadre de l'UEBL. Le redressement économique s'est donc fait en lien avec la Belgique. Le renouveau économique passera aussi par l'appel au civisme des Luxembourgeois en les engageant à investir plutôt qu'à consommer. De plus, le plan Marshall, en 1948, a été très précieux pour le Benelux. Le Luxembourg vivra de l'exportation donc il est gré aux États-Unis d'avoir restauré les bases des échanges internationaux.

Malgré l'issue positive du conflit et de la situation luxembourgeoise, le gouvernement exilé est tout de même critiqué car il n'aurait « pas assez fait d'efforts pour aider de nombreux jeunes à rejoindre Londres et de les y avoir mal accueillis »⁴⁰³. Toutefois, le 23 septembre 1944, le gouvernement luxembourgeois revient de Londres dans le but d'organiser et d'introduire la conscription, qui est la réquisition par un État d'une partie de sa population afin de servir ses forces armées. Ainsi l'arrêté grand-ducal du 30 novembre 1944 introduit-il de nouveau le service militaire obligatoire. La stabilité politique et le maintien de la paix sociale ont été les garants du développement du pays. Et les coopérations et relations internationales

⁴⁰¹ P. Margue, *Luxembourg, op. cit.*, p. 292.

⁴⁰² G. Trausch, *Histoire du Luxembourg, op. cit.*, p. 180.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 163.

post-conflit iront également dans ce sens pour les deux villes, échanges que l'on peut étendre aux deux pays.

Cette partie a pour but de présenter l'impact de la Seconde Guerre mondiale dans la vie civile, politique, économique, religieuse, etc. des villes de Metz et de Luxembourg afin de mieux saisir, pour les trois prochaines parties dites « analytiques », la médiatisation ou non de certaines mémoires – et lesquelles – dans les articles couvrant les cérémonies commémoratives de ce conflit. Ces mémoires seront présentées en trois catégories, définies ultérieurement : les mémoires-images constantes, les mémoires à réappropriation monumentale et les mémoires-images mouvantes.

PARTIE 2 : LES MÉMOIRES-IMAGES CONSTANTES

Les mémoires-images constantes peuvent être définies comme des mémoires – relatives à la Seconde Guerre mondiale à Metz comme à Luxembourg – qui sont médiatisées au cours de chaque anniversaire décennal et qui façonnent donc une certaine « image » médiatique constante de ce passé. Ainsi, parmi ces mémoires-images constantes, on retrouve, d’abord, celle concernant la souffrance populaire : en effet, la population a subi pendant quatre années toutes les impositions sociales et administratives de l’Occupant. Cela fait partie intégrante des événements de cette période ; ensuite, la mémoire du résistant local qui a défendu, comme il le pouvait et avec les moyens dont il disposait, sa vie et sa ville. Il est donc l’un des acteurs principaux de la libération de la cité et son souvenir est omniprésent depuis la fin de la guerre. Il en est de même pour le libérateur américain, qui lui est véritablement perçu et reconnu comme le « héros ». Et à chaque cérémonie commémorative de la libération des villes, il est au cœur de la manifestation.

Avant toute analyse, il est nécessaire ici de présenter historiquement les journaux dans lesquels les articles ont été sélectionnés afin de mieux comprendre leur prise de position à l’égard de certains thèmes (l’Allemagne par exemple) et donc de mieux saisir la teneur des propos tant d’un point de vue textuel que photographique.

Le premier journal est le *Républicain Lorrain*, qui au départ, est entièrement en langue allemande (car le lectorat est germanophone). Le *Metzer Freies Journal* avec le sous-titre français *Le Républicain Lorrain*, est lancé le 19 juin 1919⁴⁰⁴ par Victor Demange⁴⁰⁵. Il se définit comme un quotidien indépendant avec une légère sensibilité de gauche, dont la ligne éditoriale est « la propagande intense pour l’élargissement et l’approfondissement des idées françaises, promouvoir une politique plus libérale et plus française⁴⁰⁶, combattre pour l’application en Lorraine de toutes les lois françaises sans exception⁴⁰⁷ ». Le 13 septembre 1936, le quotidien passe en langue française. L’imminence de la guerre force Demange à replier son journal sur Périgueux et Bordeaux, d’où il lancera une édition⁴⁰⁸. À noter également que le comptable du journal était juif. Après la pause forcée pendant l’Occupation,

⁴⁰⁴ Année de la restitution de l’Alsace-Lorraine à la France.

⁴⁰⁵ Victor Demange, alors âgé de 31 ans, reçut une formation scolaire, religieuse et culturelle de type allemand.

⁴⁰⁶ Il aura alors toute la faveur des milieux populaires et ouvriers germanophones, car il exprime dans leur langue toute leur sensibilité et leur aspiration, auxquelles les autres journaux restent fermés.

⁴⁰⁷ François Roth, *Le temps des journaux : presse et cultures nationales en Lorraine mosellane : 1860-1940*, Metz, Éditions Serpenoise, 1983, p. 214.

⁴⁰⁸ Partageant la même imprimerie avec les *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, Demange s’entendra avec le directeur pour créer le *Journal des Réfugiés de la Région du Sud-Ouest*.

le 1^{er} février 1945, il fait reparaître le journal sous le seul titre français *Le Républicain Lorrain* avec comme volonté de publier un journal patriotique, d'où une aspiration à la défense de la Résistance. En effet, étant hostile à l'Occupant, il a préféré se saborder afin de montrer son refus catégorique de collaborer. De plus, son rédacteur en chef est mort dans les camps.

Le deuxième journal est le *Luxemburger Wort*. Fondé le 23 mars 1848, il est foncièrement catholique. C'est le journal de l'opposition contre l'État libéral, il sera alors l'organe du parti de la Droite, donc un appui du parti populaire chrétien-social. Sa ligne éditoriale est ainsi formulée : « Nous sommes protestants, mais les juifs et les francs-maçons peuvent coexister pacifiquement avec nous ». Les éditeurs, d'abord anonymes, ont ensuite été des membres du clergé. Petit à petit, le journal, qui paraît deux fois par semaine, devient un quotidien publié en luxembourgeois, puis en allemand et en français (à l'intérieur d'un même numéro).

Chapitre 4 : La souffrance populaire

Avant tout commentaire et analyse pour les articles luxembourgeois, il est nécessaire de poser le premier constat : le terme « luxembourgeois » renvoie à la fois aux habitants de la ville et du pays de Luxembourg. Ainsi les cérémonies qui sont médiatisées concernent davantage l'ensemble du pays que l'échelle locale de la ville, qui est, à côté de Bruxelles, une capitale européenne.

4.1) Les monuments centraux des villes

Dans une ville, il y a toujours un monument central autour duquel sont organisées de nombreuses cérémonies. Il s'agit du monument aux morts, édifice dédié aux habitants de la cité tués au combat. Il date généralement du lendemain de la Première Guerre mondiale. Metz n'y échappe pas et possède son monument aux morts dès la fin de la guerre de 1870. En revanche, Luxembourg ville n'a pas cet édifice mais compte deux monuments qui y ressemblent : le monument du souvenir (*Gëlle Fra*, construit en 1923) et le monument de la solidarité nationale (dévoilé en 1974).

Ces trois édifices sont investis pour les cérémonies relatives à la souffrance populaire, voilà pourquoi ils sont présentés ensemble car la finalité des articles est commune.

Ce n'est seulement que quelques mois après la libération de Metz, le 12 février 1945 plus exactement, que la souffrance populaire supportée au cours du conflit et après est rappelée. En effet, le retour du général de Gaulle dans la ville lorraine marque la reconnaissance de la spécificité de ce territoire lors de la guerre : ce sont l'annexion et l'occupation pendant lesquelles une administration nazie a transformé radicalement la vie des habitants. On peut d'ailleurs lire dans l'article du 12 février 1945 du *Républicain Lorrain*, édition de Metz, que « Metz est encore meurtrie par la guerre ». Cette reconnaissance est d'autant plus officielle que le général est accompagné d'André Diethelm, ministre de la Guerre et des généraux Juin, chef d'État-major de l'armée française et Giraud, gouverneur militaire. Si le journaliste le considère et le présente comme « un enfant de chez nous », il n'est donc pas étonnant que le Chef du gouvernement provisoire de la République française dépose une gerbe au pied du monument aux morts afin de se souvenir de tous les Messins disparus, victimes de la guerre.



Illustration 2 : Le chef du Gouvernement va déposer une gerbe au Monument aux Morts. Article du 12 février 1945 du *Républicain Lorrain (RL)*, édition de Metz. (Archives départementales de la Moselle)

Cela lui permet sans doute d'asseoir sa position comme seul représentant de l'État français d'après-guerre en redonnant confiance aux Lorrains dans la politique française, d'autant plus qu'il est considéré comme le « sauveur de la Lorraine annexée » et que le journaliste critique le régime de Vichy par « un honteux armistice ». Comment peut-il être reconnu ainsi, lui qui était à Londres pour appeler à la Résistance ? De plus, il appelait à une résistance nationale et non uniquement lorraine voire mosellane. Un article (daté du 12 mai 1945) sur la fin de la guerre met également l'accent sur les pertes humaines locales puisqu'à nouveau une gerbe est déposée au monument aux morts pour rendre hommage aux « vaillants soldats tombés » dans les armées de la Libération.

Il peut paraître étonnant que seuls deux articles soient mentionnés ici, étant donné que l'analyse couvre une période de plus de soixante ans. En réalité, d'autres cérémonies se sont bien déroulées au pied du monument aux morts messin, sauf qu'elles ont été répertoriées dans la troisième sous-partie de ce chapitre, à cause du caractère politique qu'elles comportaient.

Dès le 26 septembre 1944, le Luxembourg honore ses combattants pour la liberté de leur pays. Le monument associé est appelé : le monument du Souvenir. Même s'il a été détruit par les Allemands en 1940, cela n'empêche pas le photographe de le montrer, certes sous forme réduite (on aperçoit le socle) et de se focaliser uniquement sur les personnalités présentes au cours de la cérémonie. La manifestation rend hommage aux « combattants et milliers de héros et de morts luxembourgeois ». Pourtant, l'accent est mis sur les « célébrants ». Cela tend à montrer que l'on se trouve encore dans la mémoire de l'événement et que le plus important reste les témoins – encore vivants – qui ont vécu ce conflit.



Illustration 3 : Dépôt de gerbe au Monument de la solidarité. Article du 26 septembre 1944 dans le *Luxembourger Wort (LW)*. (Archives nationales du Luxembourg)

Cependant, un dépôt de gerbe tend plus à célébrer ceux qui ne sont plus là. Ici, il est donc question des personnes qui sont mortes à cause de l'occupation. En parlant des « quatre années de guerre » et de la « mémoire des participants », nul doute que cette manifestation est dédiée aux victimes de l'Allemagne nazie.

En 1945, une cérémonie, à ce même endroit, commémore la mémoire des exilés et des déportés, qui y ont plus ou moins été contraints peu de temps avant l'invasion du pays par l'Allemagne, puis une fois la germanisation mise en place. L'article (17 septembre 1945) souligne ainsi la sympathie et l'admiration aux évacués, tout en les « remerciant d'avoir retrouvé le chemin du retour ». À peine la ville de Luxembourg libérée, on ne veut oublier aucune catégorie de persécutés qu'ils aient été contraints avant ou pendant l'occupation. On ne veut rien cacher du passé luxembourgeois. De cette façon, on décide d'installer la mémoire de tous les maux dans la durée. Ne faudrait-il pas y voir ici une « tactique » de la part des

dirigeants nationaux de montrer leur État fortement affaibli – socialement, économiquement et moralement – afin d’être au maximum aidés par les États alliés ?

La journée de commémoration nationale de 1964 correspond également à un tournant majeur dans la célébration de la souffrance populaire, qui, comme on va le voir, ne concernera plus seulement les Luxembourgeois.

Au monument du souvenir, on évoque les « quatre ans de souffrances et de privations ». On y dénonce également l’ « odieux » plébiscite, la déportation massive et l’enrôlement de force. Cette journée réunit la célébration des conditions de vie des Luxembourgeois pendant le conflit (la moitié de l’article en parle) avec celle des héros américains venus libérer la ville et le pays de l’Occupant. L’importance des relations internationales avec les États-Unis, comme on le verra par la suite dans le chapitre consacré à la libération des villes, commence véritablement à se faire sentir dans les articles. Cela serait dû à la première femme, maire de la Ville de Luxembourg, Colette Flesch, qui appartenait au Parti démocrate et au Parti européen des libéraux démocrates et réformateurs et qui a également siégé en tant que membre du Parlement européen. Sa position sur la scène politique a peut-être permis au Luxembourg de développer plus rapidement des liens avec les États vainqueurs et de les solliciter financièrement pour relever le pays.

Un autre monument prend également place dans la cité luxembourgeoise : le monument des Forces armées. Le 2 février 1965, un hommage est rendu aux volontaires de 1940 au pied de cet édifice. Cela a pour but de rappeler des souvenirs, souvent tragiques.

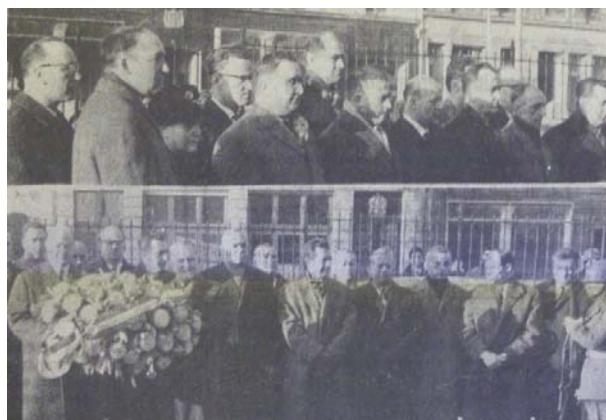


Illustration 4 : Les volontaires de 1940. Article du 2 février 1965 du *RL du Luxembourg*. (Archives nationales du Luxembourg)

Une fois encore, visuellement, ce sont les personnes qui sont présentes à l'image et non le monument. On peut supposer qu'à cette époque, il était plus important de montrer le rituel commémoratif à un moment précis, plutôt qu'un monument statique. Mais ne pourrait-on pas y voir aussi, de la part du photographe, une intention de montrer une mémoire éphémère – c'est-à-dire des témoins qui vont progressivement disparaître – et photographier la mémoire monumentale, une fois qu'il n'y aura plus de témoin ? Aussi, le 4 octobre 1974, la mémoire des survivants de l'ancienne compagnie de volontaires est célébrée devant le Monument de la force publique (au Saint Esprit). Et la même remarque que pour l'article du 2 février 1965 peut être faite.

Le 16 septembre 1974 est une date importante. En effet, une commémoration est organisée pour les enrôlés de force fusillés par les nazis et c'est, à cette occasion, que le Monument de la Solidarité Nationale, également au Saint-Esprit, est dévoilé.



Illustration 5 : Les autorités dévoilent le monument de la solidarité nationale. Article du 16 septembre 1974 du *RL du Luxembourg*. (Archives nationales du Luxembourg)

Cet article devrait normalement être mentionné dans la troisième sous-partie de ce chapitre à cause du caractère politique afférent. Le choix a pourtant été de l'évoquer ici à cause de l'inauguration du monument de la solidarité nationale qui, par la suite, servira au même titre que le Monument du Souvenir aux célébrations relatives à la souffrance. Malgré tout, on peut déjà émettre quelques commentaires qui seront plus complets ci-dessous. En effet, dans le texte, l'Allemagne n'est pas jugée négativement malgré sa responsabilité dans les drames survenus au Luxembourg. Les « bourreaux » sont commés : nazis, III^e Reich et l'opresseur. De plus, le discours n'est pas très positif quant à la situation des enrôlés. Le gouvernement Werner déclare « la cause des enrôlés perdue ». Visuellement, on ne voit quasiment rien du monument et l'accent est mis sur les personnalités politiques inaugurant

l'édifice, à croire que l'importance porte non pas sur les mémoires locales mais sur les autorités qui en sont à l'initiative. Cela peut sans doute leur être utile politiquement et économiquement sur la scène locale et internationale.

Aussi, en cette année 1974, la journée de commémoration nationale se déroule au pied de trois monuments : le Monument National de la Solidarité, le Monument du Souvenir et la croix de Hinzert (qui matérialise le lieu où se trouvait un camp de concentration, situé près de Trèves à 30 km de la frontière du Grand-Duché du Luxembourg). À chaque lieu, on y a célébré et ranimé la flamme du souvenir – littéralement au monument de la solidarité – pour tous ceux qui ont combattu pour la liberté et l'indépendance du pays. Pour une fois, la commémoration se fait uniquement à destination des Luxembourgeois, du fait des monuments listés ci-dessus. Faudrait-il y voir ici une sorte de renforcement de l'identité nationale étant donné le nombre d'étrangers au Luxembourg qui ne cesse de croître à cette période ?

Le 10 septembre 1984, pour la journée de commémoration nationale des enrôlés de force (également jour de la Libération du pays), plusieurs monuments sont investis : le Monument national de la Solidarité, le Monument national de la Déportation civile et militaire à Hollerich et le Monument des Cheminots à Luxembourg gare. Ces monuments symbolisent à la fois les catégories de personnes enrôlées (les civils, les militaires) et le lieu – comme pour les déportés – du départ en train de celles-ci. Avec la présence de Jacques Senter, ministre d'État et président du gouvernement, une nouvelle fois, il n'est fait aucunement mention des responsables de l'enrôlement. La manifestation est destinée aux générations montantes épargnées par ce drame dans le but que « ce calvaire ne se reproduise plus ».

Pour montrer la multiplicité de la souffrance populaire, lors de la journée de commémoration nationale en référence au « référendum » (dont un article paraît le 15 octobre), plusieurs monuments sont également investis : le Monument de la Solidarité Nationale, le Monument du Souvenir, la croix de Hinzert et le monument à la gare d'Hollerich. En effet, on constate des célébrations envers la population ayant subi les contraintes de l'occupant, envers ceux qui sont morts au combat, envers ceux qui ont été internés et envers ceux qui ont été déportés. Mais, hormis, le terme « joug nazi », aucun autre mot ne désigne les responsables de ces drames. Le texte souligne « l'affranchissement », « l'abnégation et l'héroïsme » des Luxembourgeois. À chaque journée de ce type, on met en avant les qualités des hommes ayant vécu, souffert et lutté – voire même ceux qui sont morts – au cours de ces quatre années d'occupation, sans jamais reparler des responsables. Les enjeux politiques se ressentent, il faut le reconnaître, derrière ce traitement journalistique, surtout que sur les photographies,

seuls les représentants politiques (listés dans le texte et sur les légendes) sont montrés. On peut alors faire la même remarque que *supra*.

Le 31 mars 1985, a lieu une petite cérémonie au Monument National de la Solidarité luxembourgeoise en l'honneur des anciens volontaires de guerre luxembourgeois. Organisée par leur amicale, elle ne nécessite pas la présence de personnalités politiques. On peut alors se demander si ce genre de mémoire ne disparaîtra pas à la longue – ou du moins ne sera plus légitime. D'autres mémoires deviendront, par contre, plus importantes du simple fait que ces dernières y participent. Ne serait-ce pas cela finalement la « politique de commémoration » ? Précisons ici que l'analyse n'a révélé que cette unique cérémonie pour cette mémoire.

Le 14 juillet 1994, on se souvient de la déportation des Luxembourgeois au monument de la déportation (à la gare de Hollerich) et à celui de la solidarité nationale. L'article de cette date fait un rappel sur les incorporés au RAD : « le 12-13 juillet 1944, 1 200 jeunes entrent dans le RAD dont beaucoup ne reviendront pas ». Ici, la légende a plus d'importance que la photographie (qui montre encore des personnalités). En effet, il est écrit que cette cérémonie a été organisée « pour ancrer dans les souvenirs les terribles épreuves vécues » afin que cette part d'histoire ne tombe pas dans l'oubli. On peut alors émettre ici l'idée que ce sont davantage les personnalités politiques – qui changent au cours du temps – les porteurs de la mémoire locale alors que les monuments eux – érigés souvent à la demande des témoins directs de l'événement – sont relégués au second plan.

Plus le temps passe et plus les cérémonies se multiplient aux monuments pour ne pas oublier les mémoires afférentes. Ainsi, la journée de commémoration nationale (le 10 octobre 1994) se déroule aux endroits habituels : au monument de la Solidarité luxembourgeoise, au Monument du Souvenir, à la croix de Hinzert (monument national de la résistance et de la déportation) et au monument de la déportation civile et militaire en gare de Hollerich. Cela correspond parfaitement avec le projet du maire Lydie Polfer, qui avait un programme basé sur le développement durable de la ville et de la sauvegarde du patrimoine. On peut y voir ici une installation continue de la mémoire des guerres par l'intermédiaire de l'investissement « maximal » des monuments lors des commémorations. Un fil conducteur prolongé par une nouveauté : un livre d'or (qui ne se retrouve pas dans d'autres cérémonies) placé à l'intérieur du monument de la solidarité. Cela a pour but de mettre en place une sorte de coutume permettant qu'à chaque manifestation autour de ce monument, le représentant politique du

moment puisse y mettre un mot, un souvenir, ce qui permettra de revivre des émotions quant à l'événement commémoré.

C'est aussi en ce sens que la traditionnelle journée commémorative pour les enrôlés de force, dont un article paraît le 6 septembre 2004, apporte quelque chose de nouveau sur le plan mémoriel et social. Au Monument National de la Solidarité luxembourgeoise et au Mémorial de la Déportation à Hollerich, le secrétaire général des « enrôlés » rappelle que « 2 000 Luxembourgeois ne sont jamais rentrés chez eux ». Le journaliste « cède peu à peu sa parole » pour laisser les acteurs principaux s'exprimer. Le travail sur la mémoire prend une place considérable depuis l'ouverture de certaines archives et les associations luttent de plus en plus pour sauvegarder et revendiquer leur mémoire. Ainsi, le représentant des enrôlés reconnaît le sacrifice de ces hommes qui ont donné leur vie pour le pays. Mais ici, le plus important est ailleurs, davantage porté sur le futur pourrait-on dire – même s'il s'agit d'un travail sur le passé : c'est l'évocation de l'ouverture d'un centre de recherche et de documentation pour que l'on parle de plus en plus de ces moments douloureux vécus par la population locale. La présence des autorités sur la photographie ajoute un poids dans cette démarche et leur sert davantage pour leur propre politique intérieure. Ce projet de centre de recherche semble être aussi lié à la politique du gouvernement Juncker qui décide d'un projet de loi concernant la protection des sites et monuments nationaux.

Un mois plus tard, le 11 octobre 2004 exactement, les quatre monuments majeurs sont investis pour la journée de commémoration nationale. Cette fois, ce sont les membres du gouvernement qui prennent la parole pour rappeler que « 4 400 Luxembourgeois sont morts pendant la Seconde Guerre mondiale et qu'ils sont les héros de l'histoire du grand duché ». Le devoir de mémoire commence à entrer en action puisque les discours sont portés à cette intention : « Il faut tirer des leçons de l'histoire, étudier et comprendre l'occupation, faire le vœu du "plus jamais ça" (topos rappelé par un membre du gouvernement), l'histoire n'ayant du sens que lorsqu'elle n'est pas oubliée, et garantir les sacrifices du passé qui servent à la paix du présent et du futur ». Étant donné la position stable et plutôt favorable du Luxembourg sur la scène internationale, ne faudrait-il pas y voir ici un retour au nationalisme (défendre et promouvoir son passé) pour le porter à la connaissance de tous ? Une mise à jour qui peut être facilitée du fait d'un pardon de l'Allemagne actuelle envers les événements survenus sous le régime hitlérien.

Étonnamment, l'édition de cette journée en 2009 (le 12 octobre), désigne frontalement les responsables : l'Occupant nazi et le *Gauleiter* Gustave Simon. Mais l'accent est mis,

notamment, par les discours du gouvernement, sur la transmission de ce passé. Le journaliste critique le manque de présence des jeunes générations à la cérémonie, alors qu'elles sont « la relève et devront assumer le devoir de conserver la flamme du souvenir allumée ». On peut lire, également, que ce passé doit avoir « sa place dans la mémoire collective luxembourgeoise » étant donné que les témoins à avoir vécu la libération ne sont plus beaucoup. Voilà pourquoi il faut transmettre aux générations actuelles « les expériences et les souffrances et tirer les leçons de notre histoire [...] pour les préparer à affronter leur avenir en critiquant et en s'engageant » (il s'agit ici d'un nouveau topos) : une sensibilisation au passé local qui fait défaut à la jeune population mais qui n'est pas nouvelle. Leurs parents voire grands-parents n'ont peut-être même pas connu eux-mêmes le conflit et leurs ancêtres ne leur ont peut-être rien transmis non plus. De ce fait, comment aujourd'hui peut-on intéresser les générations qui sont davantage « baignées » par les conflits internationaux actuels – donc plus proches d'eux dans le temps – qu'une guerre qui s'est déroulée il y a plus de soixante ans. C'est l'invitation à participer aux cérémonies qui tente de relancer « la machine mémorielle » mais il s'agit également d'un engagement civique qui s'étend à la critique du racisme.

Un constat saute aux yeux, même s'il a été expliqué *supra* : peu de cérémonies se déroulent au pied du monument aux morts de Metz, contrairement au Monument du Souvenir et à celui de la Solidarité Nationale à Luxembourg. Cette différence est due, d'une part, à la catégorisation des articles (n'étaient sélectionnés que ceux qui médiatisaient les cérémonies liées à la souffrance populaire) et, d'autre part, à des mémoires locales beaucoup plus nombreuses en Moselle – ce qui engendrera la construction de plusieurs édifices, point que l'on constatera dans le chapitre 5. C'est d'ailleurs dans ce chapitre que le déséquilibre mémoriel se rétablira entre les deux villes.

On remarque aussi que pour Metz, seuls les morts – sans distinction – sont honorés, et cela concerne plutôt les « enfants de la ville » alors qu'à Luxembourg, une distinction est déjà opérée et, de ce fait, une catégorisation s'effectue dès les premières cérémonies. Il y a les morts au combat, les enrôlés, les internés ou encore les déportés.

Si une différence est flagrante quant aux cérémonies autour des monuments centraux des villes, un point commun rassemble ces dernières lorsqu'il s'agit de fleurir des tombes : une fête religieuse.

4.2) La fête religieuse de la Toussaint

En France comme au Luxembourg, à Metz comme à Luxembourg, la fête de la Toussaint – fête catholique du 1^{er} novembre au cours de laquelle l'Église catholique romaine honore tous les saints, connus et inconnus – est célébrée et concerne une même catégorie de morts : ceux de la Seconde Guerre mondiale. Étant donné la convergence mémorielle de ces cérémonies, les articles des deux journaux sont présentés parallèlement.

C'est à Luxembourg que l'on doit, temporellement et médiatiquement, la première Toussaint, avec l'article du 4 novembre 1944, et bien que la cérémonie soit un moment de recueillement, l'article critique frontalement l'Allemagne. L'article est publié sur la quasi-totalité de la page de Une, ce qui lui donne un caractère exceptionnel et renforce ainsi la teneur des propos qui y sont formulés.



Illustration 6 : La cérémonie de la Toussaint. Article du 4 novembre 1944 du *LW* (Archives nationales du Luxembourg).

Si le journaliste parle « d'opresseur détesté », de « tyrannie de l'ennemi » et de « bourreau », c'est pour mieux faire comprendre ce qu'a enduré la population : « torturés à mort, [...] abattus, [...] fusillés dans des fosses, [...] agonisants dans des trains, [...] horreur des chambres à gaz ». Et il y en a encore d'autres. Ces termes ne sont pas sans rappeler la ligne éditoriale catholique du journal. Cela montre véritablement la croyance du peuple luxembourgeois en la défaite imminente de l'Allemagne puisque le bourgmestre,

étonnamment encore en place pour peu de temps, n'est autre que Konrad Gorges, un homme politique du NSDAP. Ainsi et contrairement à Metz, on commémore peu de temps après la libération de la ville, toutes les tragédies subies sur le sol luxembourgeois. Si les termes sont très corrosifs vis-à-vis de l'Allemagne, le discours changera au fil du temps. Le souvenir encore très présent de l'événement fait que l'on ne veut rien cacher de celui-ci et faire connaître toute la spécificité de l'histoire du pays.

À Metz, la Toussaint de 1954 se déroule au cimetière de l'Est et rappelle à la fois les « braves » Messins tombés au champ d'honneur mais pas seulement, puisque le journaliste mentionne également ceux qui ont été fusillés et déportés. Pour rappeler ce tragique passage de l'histoire qui, à l'époque des faits, était « l'inconnu » pour la population, il souligne qu'« aucune croix, aucune épitaphe ne signifient le lieu où la terre a accordé à leurs corps torturés un repos paisible » (2 novembre 1954). Contrairement à la cérémonie luxembourgeoise, l'importance accordée à la manifestation est moindre puisque l'article, assez court, parait dans la page locale.



Illustration 7 : La Toussaint messine. Article du 2 novembre 1954 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cette volonté de présenter toutes les mémoires peut peut-être s'expliquer du fait que Raymond Mondon, maire de Metz du 21 octobre 1947 au 31 décembre 1970, sera secrétaire d'État à l'intérieur du 20 janvier au 23 février 1955 auprès du ministre François Mitterrand dans le cabinet de Pierre Mendès France. Les deux hommes se connaissent bien puisqu'ils

étaient vichystes avant de basculer dans la Résistance en appartenant au même réseau. Une histoire commune qui a pu inciter le maire à vouloir faire connaître et reconnaître le sort réservé aux opposants à l'Occupant.

À Luxembourg, cette fête se déroule sur trois sites : le Monument du Souvenir, le cimetière de Hamm et la Croix de Hinzert. Elle rend hommage à tous « ceux qui dans cette guerre ont sacrifié leur vie pour la patrie » (2 novembre). Il est également question des soldats américains qui reposent sur « une terre amicale loin de leur patrie », mais la mention est toutefois minime par rapport à d'autres cérémonies qui leur sont spécialement dédiées. On peut constater qu'à la souffrance et à la mort de la population locale, on ajoute celle des libérateurs. La dépendance financière du Luxembourg vis-à-vis des États-Unis obligerait-elle, d'une certaine manière, à associer les victimes du pays à celle de leurs bienfaiteurs.

À Metz, une autre fête religieuse a également son importance : il s'agit de l'Assomption (15 août). C'est lors de cette fête qu'a lieu le premier mouvement de résistance de la part des religieux lorsqu'ils se sont rassemblés au pied de la statue de Notre-Dame de Metz pour exprimer leur ferveur patriotique. Il faut, d'ailleurs, rappeler que de lourdes sanctions ont suivi cet événement, avec notamment la déportation de prêtres. Ainsi la journée du 15 août 1964, qui se déroule au pied de cet édifice, va également dans le sens de la Toussaint (*idem* pour les 15 août des années 1946 et 1954). Il est question ici de se rappeler, par ce symbole de la paix et de la liberté, « les longues et atroces années de la dernière guerre ».



Illustration 8 : Notre-Dame de Metz. Photographie de l'article du 15 août 1964 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Ici encore, on souligne indirectement les souffrances physiques et morales subies par les Messins au cours des années d'occupation. Ce monument montre également que la religion a joué un grand rôle dans l'espérance d'une victoire alliée et d'une libération de la ville. On

peut alors rappeler l'aide d'hommes et de femmes de l'église dans les réseaux d'évasions de déserteurs, de réfractaires et de prisonniers de guerre, une mémoire de plus est exaltée du côté messin.

De l'autre côté de la frontière, le souvenir porte sur les « morts que l'on n'a pas le droit d'oublier » (2 novembre 1964). Ici, le souvenir et la reconnaissance du peuple luxembourgeois vont également dans le sens des articles précédents puis qu'ils sont à destination des Luxembourgeois (le cimetière Notre-Dame et la Croix de Hinzert) et des Américains (le cimetière de Hamm). Il en est quasiment de même dix ans plus tard. La cérémonie de 1974 donne lieu à plusieurs manifestations au Monument National du Souvenir, à la tombe des victimes de la Résistance luxembourgeoise à Hinzert et aux cimetières Notre-Dame et de Hamm. L'objectif est d'honorer tous ceux tombés pour la patrie et la liberté pendant les deux grandes guerres mondiales. Ici, on se rend compte des trois grandes mémoires présentes sur le territoire : celle des Luxembourgeois (habitants), celle des résistants et celle des Américains. Petit à petit, la présence américaine se fait sentir pour la plupart des cérémonies qui sont organisées au Luxembourg. La reconnaissance militaire, l'aide économique et les relations internationales, qui se tissent, n'y sont pas anodines. On peut également souligner le lien évident avec la guerre de Corée.

En 1984, on retrouve une cérémonie (le 16 août) autour de la statue de Notre-Dame de Metz qui fait écho au souvenir de déportés et des expulsés pendant la période d'occupation. Cette année est également marquée par la Toussaint qui, au cimetière de Chambièr, honore ceux qui donnèrent leur vie pour que vive la France » (2 novembre 1984). Rien de nouveau à signaler donc.

En revanche, côté luxembourgeois, la Toussaint rend hommage à tous les morts de la guerre. Cela comprend autant les civils que les militaires (luxembourgeois et alliés). C'est ce que l'on retrouve *via* les monuments : le cimetière Notre Dame (mausolée), le Monument de la Solidarité nationale, la croix de Hinzert, le monument du Souvenir, le monument des victimes de guerre (1914-1918 et 1939-1945) à Bonnevoie et le monument de la déportation (civile et militaire) à Hollerich-gare ; *idem* pour la Toussaint de 1994, qui célèbre ses morts au cimetière de Bonnevoie, Merl et Hollerich, au Monument de la Solidarité Nationale, au mausolée du cimetière Notre-Dame à Hinzert et au cimetière militaire de Hamm. Militaires, civils, internés et américains sont au centre des cérémonies. De plus en plus, la manifestation tombe dans la simplicité car aucun rappel n'est fait sur les personnes pour lesquelles on se

recueille. Même si la manifestation est publiée sur toute une page intérieure du journal dans la rubrique « Sous le projecteur », tout le message passe visuellement.



Illustration 9 : La Toussaint de 1984. Article du 2 novembre 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Implicitement l'histoire des Luxembourgeois est également supposée assimilée par les jeunes générations. On se rend compte aussi que plus le temps avance et plus il y a de monuments émergents qui rappellent une mémoire propre. Cela veut également dire que l'on reconnaît davantage tous les événements qui se sont passés sur le territoire national. Aussi, visuellement, les monuments apparaissent à l'image.



Illustration 10 : La croix de Hinzert fleurie. Article du 2 novembre 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Étant donné qu'il s'agit d'une fête religieuse dédiée à tous les morts, les personnalités n'ont pas besoin de justifier de leur présence car cela n'a aucun impact sur les relations

politiques de leur pays. De ce fait, le photographe peut montrer ce qu'il veut et illustrer les articles par le fleurissement des monuments, c'est-à-dire exposer la mémoire omniprésente des disparus par les édifices.

En 1994, la cérémonie de l'Assomption tend à montrer l'attachement des religieux et de certains Messins à ce monument comme le symbole de la libération de la ville. Mêmes remarques pour 2004. La fête de la Toussaint du 2 novembre 2004 est encore une journée au cours de laquelle les autorités et les familles viennent se recueillir aux cimetières de l'Est et de Chambièrre. Ce n'est que dans l'article du 16 août 2009, que la légende nous rappelle la symbolique de cette journée et de la statue. Monseigneur Heintz, évêque de Metz, qui sera expulsé par les nazis, avait convié ses patriotes messins à se réunir autour de la Vierge.



Illustration 11 : Les familles et les autorités se recueillent devant les tombes. Article du 2 novembre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

On prend conscience que les familles concernées et les personnalités politiques, militaires et associatives continuent à fleurir les tombes de ceux qui sont tombés pour défendre leur patrie. Il y a alors toujours une reconnaissance de la ville envers ses morts, même si les Messins, eux, ne participent pas à cette cérémonie à cause d'un désintérêt partiel dû à une nouvelle génération qui n'a pas connu la guerre. Et c'est avec cet objectif qu'est organisée la Toussaint du 2 novembre 2009. Le cimetière de Chambièrre est le lieu choisi par le Souvenir français pour rendre « hommage aux disparus, aux anciens combattants de 1945 qui ont payé la paix au prix de leur vie » a déclaré André Masius, le président du comité Metz-ville de l'association. Le but est de transmettre aux jeunes le souvenir du sacrifice. Ici, le devoir de mémoire est clairement l'objectif de ce genre de cérémonie à laquelle assistent des écoliers. Si la transmission ne s'est pas faite intrafamiliale, il est nécessaire de recourir à un saut générationnel pour que perdure le souvenir de la guerre, du sacrifice et des nombreux morts.

Si les célébrations de la fête de la Toussaint ne sont qu'un prolongement des commémorations – autour des monuments mentionnés dans la sous-partie précédente – vis-à-vis des mémoires locales, il en est autrement pour Metz. En effet, l'année 1954 marque un tournant dans la célébration de la souffrance. Il ne s'agit plus seulement de commémorer une « souffrance familiale et "locale" » – puisque les soldats sont appelés les « petits de chez nous » –, mais on commémore désormais une souffrance que l'on pourrait qualifier de « sociale » dans le sens où elle rappelle les événements liés à l'entreprise de germanisation et de nazification du territoire messin. Ici, on n'est plus dans la mémoire de l'événement mais dans l'histoire – étant donné l'éloignement temporel –, ce qui veut dire que l'on prend en compte tous les faits ayant eu des conséquences sur la vie de la population. On ne revit plus l'événement mais on essaye de le comprendre et de l'analyser dans sa globalité. La focale de la souffrance se déplace donc du particulier (le soldat) au général (les fusillés, les déportés, etc.).

On a pu le constater au cours des cérémonies religieuses, l'implication des autorités politiques ne s'est pas faite trop sentir, voire quelque fois pas du tout. C'est pourquoi elles ne sont parfois pas mentionnées dans le texte et/ou pas représentées visuellement. Cela n'a donc aucun impact sur le déroulement des manifestations et sur le traitement journalistique de ces dernières. En revanche, cela n'est pas le cas pour d'autres cérémonies pour lesquelles le contexte politique – et la participation des représentants – a joué un rôle, rôle dans l'évocation des responsables de ces drames survenus au cours des quatre années d'occupation.

4.3) Une souffrance nuancée par le contexte politique

La participation des autorités politiques n'a pas la même influence dans le traitement médiatique des cérémonies relatives à la souffrance populaire. Si à Metz, cela accentue davantage des dénominations négatives à l'égard de l'Allemagne nazie, à Luxembourg, cela tend plutôt à la déresponsabiliser, une différence qui s'explique par le statut des deux villes. Si pour l'une, l'« image » médiatique est importante pour ne pas entacher les relations internationales qu'elle tisse avec d'autres pays importants sur la scène internationale, pour l'autre, son « image » doit davantage faire ressortir le côté « extraordinaire » de son passé vis-à-vis de la guerre et on préfère donc uniquement se focaliser sur les responsables étrangers.

Cela commence, dès le 18 mai 1945 à Metz, avec un article faisant état du souvenir des morts au cimetière de Chambièrre dans lequel le Souvenir français (dont les activités commémoratives englobent également la guerre de 1870) entreprend une action de célébration davantage funéraire des soldats de la Seconde Guerre mondiale. Le journaliste parle, d'ailleurs, de « sacrifice suprême ». Même si l'article est peu important et qu'il ne fait pas mention de la présence politique, les jeunes filles habillées en costumes traditionnels pour l'occasion montrent qu'une population inoffensive a subi de violentes sanctions injustifiées, dues simplement à l'idéologie national-socialiste de l'Allemagne nazie. On cherche ainsi à marquer, dès la fin du conflit, un extrême acharnement sur la population messine. L'Assomption de cette année marque immédiatement « au fer rouge », davantage appuyée par la présence d'officiels, la responsabilité du *Gauleiter* Bürckel, qui serait à l'origine de « la plus grande rade des Allemands » (16 août).

L'article du 6 août 1946 évoque une cérémonie transversale aux trois thèmes, que sont les morts au combat, les internés et les déportés, puisqu'il s'agit d'un « hommage aux victimes de la guerre ». La manifestation est funéraire car elle se déroule au cimetière de l'Est. La souffrance passe ici par la perte des Messins, « soldats de chez nous ». Il en est de même concernant le 11 novembre 1946, au pied du monument aux morts où Robert Schuman (ministre des Finances mais surtout mosellan) et Louis Tuillon (préfet de la Moselle) déposent une gerbe, qui rend hommage aux « enfants » de Metz victimes des deux guerres. On constate ici que pour les dates anniversaires post-conflit (1945 et 1946), la souffrance populaire est davantage liée à la perte de soldats messins sur le front, donc une souffrance à la mort d'un membre d'une famille. Cela est sans doute dû au fait que l'on est dans la mémoire « encore fraîche » de la Seconde Guerre mondiale et donc d'un vécu encore très personnel de l'événement. La participation des représentants politiques valide, pour le moment, cette catégorie de souffrance.

À Luxembourg, le 28 août 1946, c'est la Grande-duchesse Charlotte en personne qui, au cimetière de Notre-Dame, rend hommage aux patriotes et héros nationaux massacrés, en qualifiant « l'ennemi d'impitoyable ». Du fait de son exil pendant le conflit et de sa permanente marque de sympathie à l'égard de ses concitoyens restés au pays, il est alors normal qu'elle veuille rendre hommage à ceux qui se sont battus pour défendre son honneur et celui de leur pays. Les 3, 11 et 18 octobre, la presse couvre les cérémonies relatives à la journée de commémoration nationale qui se déroulent au cimetière Notre-Dame. Si

l'Allemagne est épargnée de commentaires péjoratifs et négatifs à son égard, les innombrables victimes des nazis et de la libération du pays ont tous les honneurs de la manifestation. Ces termes ne sont pas sans rappeler la ligne éditoriale catholique du journal. Les relations diplomatiques avec les autres états ne sont pas encore présentes dans les cérémonies. C'est pourquoi, à cause de son exil, la Grande-duchesse peut se permettre de critiquer ceux qui l'ont fait fuir. Ainsi de nombreuses personnes viennent rendre hommage à ces victimes – membres de famille, amis ou inconnus – symbolisées par la croix qui se trouve au premier plan de l'image.

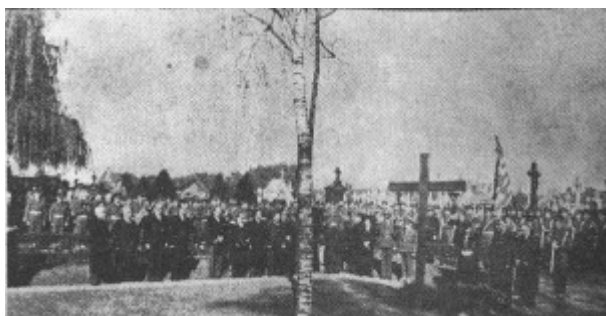


Illustration 12 : La journée commémorative nationale au cimetière Notre Dame. Article du 18 octobre 1946.
(Archives nationales du Luxembourg)

Le journaliste ne tarit pas d'éloge sur les Luxembourgeois : « une attitude digne qui a suscité l'admiration dans le monde entier » ou « une admirable attitude unanime et patriotique ». Mais, ne verrait-on pas ici une manière pour le Luxembourg de se faire connaître et de se placer dans « les petits papiers » des grandes puissances mondiales dans le but que le pays soit aidé financièrement et politiquement pour se redresser d'une situation post-conflit difficile, des relations qui viendront par la suite interférer la façon dont est désignée l'Allemagne nazie de l'époque.

Ce n'est qu'à partir du vingtième anniversaire de la libération des camps en 1965 – relativement tôt comparé à Hinzert – que le camp de concentration de Queuleu est utilisé comme mémorial pour célébrer la journée de libération des camps. Pour plusieurs raisons, cet édifice a été investi tardivement : d'une part parce qu'il est propriété de l'État et d'autre part, parce qu'il a fallu attendre que les politiques reconnaissent l'existence d'un tel camp sur le territoire local. La participation des scolaires ajoute une dimension à l'événement dans le but de faire perpétuer le souvenir de cette partie spécifique des actions entreprises par Hitler. Pour que le souvenir ne meure pas, il faut que la patrie se souvienne. Ainsi, le souvenir est également marqué visuellement dans la presse puisqu'une page entière concerne cette

manifestation et les photos également ancrent cette mémoire symboliquement (le dépôt de gerbes d'anciennes déportées).



Illustration 13 : Vingtième anniversaire de la libération des camps. Article du 26 avril 1965 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

De plus, le ton est donné par le journaliste : « ils doivent conserver un souvenir précis des lieux et des circonstances dans lesquelles leurs aînés souffrirent pour la défense de la liberté humaine et de l'indépendance nationale » (24 avril 1965). Le discours envers l'Allemagne est direct : « un régime et une idéologie imposés par la force », « une abolition des divergences d'opinions et de races », « une brutalité inhérente » et « l'indicible cruauté des monstres humains ». Les propos sur l'Allemagne au Luxembourg, à cette date, auront-ils la même résonance à cause du statut du pays ?



Illustration 14 : Deux déportées déposent une gerbe au Fort de Queuleu. Article du 26 avril 1965 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Si le texte de l'article insiste sur la transmission du souvenir des atrocités de la déportation et de l'internement, visuellement, il n'en est rien. Pour le lecteur qui ne connaîtrait pas les lieux mentionnés, cela peut sembler frustrant de ne pas pouvoir se rendre compte de

l'endroit en tant que tel. Deux hypothèses peuvent alors être émises : soit que la vision du lieu engendre – encore – trop de souffrances pour ceux qui l'ont connu directement ou non ; soit que la mémoire doit passer par la transmission (les témoins) et non par la monstration (le lieu).

Un article de la presse luxembourgeoise va répondre à la question posée *supra*. Le 14 avril 1965 marque un point commun avec Metz. En effet, on célèbre le vingtième anniversaire de la libération des camps avec comme mémorial la Croix de Hinzert. « Des hommes et des femmes sont marqués à jamais dans leur chair », « ils ont vécu les pires sévices et humiliations ». Voilà ce qu'on peut lire dans l'article qui souligne aussi « le pardon mais pas l'oubli ». Faut-il y voir, une nouvelle fois, un lien entre ces derniers propos et les relations internationales qui se créent entre l'Allemagne et le Luxembourg ? À cause de son statut sur la scène européenne, on se rend compte progressivement – et cela sera encore plus flagrant pour les cérémonies relatives à la libération américaine – que les propos sont modérés vis-à-vis des adversaires de la veille et des collaborateurs d'aujourd'hui. Cela peut alors avoir un côté néfaste sur la construction médiatique de la mémoire du conflit au Luxembourg.

Le trentième anniversaire de la libération des camps en 1974 va aussi dans le sens de la remarque pour le précédent anniversaire, puisqu'une plaque a été apposée « en souvenir des martyrs du fort ». On rappelle que les « détenus vivaient dans des conditions particulièrement atroces » (27 avril 1975) à cause de cachots suintant d'humidité, d'interminables marches et séances de tortures. La seule différence se trouve dans le visuel. En effet, pour cette cérémonie le monument est visible. Aucune légende journalistique n'accompagne l'illustration ci-dessous.



Illustration 15 : Les autorités et d'anciens détenus en habits rayés devant le fort. Article du 27 avril 1975 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Ce retournement de situation par rapport à l'anniversaire précédent est sans doute dû à un désintérêt de la population messine pour les cérémonies car cela fait plus de 30 ans que les événements se sont déroulés. De ce fait, on peut se demander s'il n'y aurait pas un retour au visuel (le monument et les anciens déportés en tenue rayée) pour mieux marquer les esprits des lecteurs et donc des jeunes et nouvelles générations.

Le trentième anniversaire de la libération des camps à Luxembourg, le 12 mai 1975, rend hommage – devant le monument de la Résistance et de la Déportation – par un discours du président de la LPPD (Ligue luxembourgeoise des prisonniers et déportés politiques) à ceux qui ont enduré des sévices pendant « le temps cruel et horrible de l'occupation [...] et qui ont gagné dans la souffrance le droit à la liberté ». Ici, seule la mémoire des Luxembourgeois internés est présente mais les responsables ne sont présentés que sous la dénomination de « régime nazi ». Plus le temps passe et moins l'Allemagne est considérée comme la responsable de tous les maux ayant existé au Luxembourg au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le côté tragique des événements est toujours présent si l'on se réfère au lexique employé par le journaliste ; mais on croirait presque à une occultation du responsable de ces tragédies. Les relations internationales auraient alors de l'influence sur la couverture médiatique des cérémonies commémoratives du conflit au Luxembourg.

Lorsque les personnalités politiques ne participent pas aux cérémonies, le journaliste prend un peu plus de liberté – voire de distance – et désigne directement le responsable. Le 3 novembre 1984 a lieu, au Monument national de la déportation civile et militaire à Hollerich, une journée en souvenir de la déportation. Pour une fois, on évoque le responsable : le *Gauleiter* Gustav Simon et son système politique insupportable. Le texte rappelle simplement le sort réservé à la population : « un avenir incertain » et « forcés au service militaire ou du travail ». *Idem* pour le 25 février 1985, dont le jour de Hinzert était célébré à la croix du même nom au cimetière Notre-Dame et au Monument national de la Résistance et de la Déportation. Si l'initiateur de l'internement est présenté comme « l'opresseur », le lieu lui, est évoqué comme « le vestibule de l'enfer ». En effet, en ce jour, on y commémore les victimes qui ont été exécutées à cet endroit.

Mais la non-participation des autorités politiques entraîne une simplicité de la manifestation et de sa médiatisation, ce qui peut engendrer une perte d'une mémoire locale, comme par exemple, le 12 mai, où l'on rappelait la libération des prisonniers de Hinzert au Monument

des résistants et déportés au cimetière Notre-Dame. Il s'agit simplement d'une date souvenir, matérialisée par le fleurissement du monument.



Illustration 16 : Les personnalités devant le monument des résistants et déportés. Article du 12 mai 1985 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Le monument prend alors une place plus importante quand les personnes qui y participent sont peu nombreuses (comme on le voit sur la photographie). On pourrait à nouveau supposer que visuellement, un relais va se passer entre ces personnes (qui vont disparaître petit à petit) et le monument qui sera le seul garant de la mémoire des prisonniers. Cette évolution est intéressante mais son origine n'est pas forcément connue : est-ce lié à l'évolution des *mass medias* ou à la visibilité accrue des politiciens qui deviennent plus banals ? Dans tous les cas, le monument gagne en importance visuelle et donc la mémoire associée aussi.

Le 4 septembre 1994, on se souvient des déportés d'Hinzert dans le lieu qui porte le même nom. Ce camp nazi a « assassiné, torturé, humilié ». C'est pourquoi, l'Amicale des déportés a demandé à « tout le pays » de se recueillir pour ces drames. C'est ce qu'indique la légende de la photographie – qui elle, montre les nombreuses personnes venues participer – : « De tous les coins du pays les gens sont venus se recueillir ». Ici au moins, cela montre que beaucoup de Luxembourgeois sont encore les témoins indirects de cette spécificité de la Seconde Guerre mondiale au détriment des autorités politiques qui n'étaient pas présentes ou du moins mentionnées dans le texte.

Idem pour le 12 septembre où une cérémonie pour la mémoire des enrôlés de force avait été organisée à la stèle des enrôlés à la gare d'Hollerich. L'article fait état des « 2 906 enrôlés de force, tombés, fusillés et morts de privations » et des « 65 patriotes déportés morts en terre d'exil ». Comme on le voit ici, les cérémonies mêlent à la fois la mémoire d'une catégorie de la population (les enrôlés) mais aussi l'histoire de cette dernière puisque des chiffres précis

sont donnés. Le monument jouerait, quant à lui, le rôle d'intermédiaire entre ces deux notions : la pierre matérialise la mémoire tout en étant la seule trace de l'histoire du passé. On se rend compte qu'avec le temps de nouveaux monuments – pour une mémoire spécifique – font leur apparition sur le sol luxembourgeois, mais que leur présence ou leur durée ne va pas dépendre seulement de la volonté des acteurs associatifs.

La brève annonciatrice du 3 décembre 2004 en est un exemple. Elle rend compte d'une cérémonie en souvenir de la déportation forcée d'une compagnie de volontaires, organisée le lendemain au Monument aux morts du Saint-Esprit. Ce qui est intéressant ici, c'est le fait que la mémoire de l'événement est tellement spécifique – la déportation forcée de la compagnie des volontaires à Weimar/Thüringen le 4 décembre 1940 –, qu'aucun représentant politique n'y a participé et donc que la cérémonie n'a pas donné lieu à un article. C'est dans ces circonstances que ce genre de mémoire risque, à la longue, de se perdre.

Cette sous-partie a permis de mettre au jour deux constats.

Le premier concerne l'influence de la participation des autorités politiques. Lorsque celles-ci sont présentes, le traitement médiatique de la cérémonie – pour le Luxembourg – est orienté vers une déresponsabilisation voire une occultation de l'Allemagne (aucune mention textuelle dans les articles) en tant que cause des drames survenus sur le territoire entre 1940 et 1944. Si les mémoires des morts, des internés, des déportés – et même des soldats américains – sont quant à elles bien mentionnées, on peut constater toutefois la construction médiatique d'une demi-mémoire (pas de responsable de ces maux) du passé luxembourgeois.

Le second concerne le manque d'implication des autorités politiques. Si dans ce cas, une plus grande distanciation (politique) est prise par le journaliste – il nomme directement le(s) responsable(s) des drames –, elle est, pourrait-on, dire de « courte durée » puisque moins les représentants de l'État participent aux cérémonies plus celles-ci, et les mémoires associées, tendent à disparaître.

Ce chapitre sur le thème de la souffrance populaire a montré à la fois des points communs et des divergences entre Metz et Luxembourg.

Pour les deux villes, les premiers articles ne mentionnent pas les « mêmes morts ». À Luxembourg, on commémore toutes les souffrances liées à l'enrôlement, à la déportation et à l'internement alors qu'à Metz, la souffrance est davantage « familiale » liée uniquement à la perte d'un être cher (souvent un soldat). En effet, comme on a pu le constater, l'expression de

la souffrance due à la guerre s'effectue principalement dès le lendemain de celle-ci, voire même déjà avant la fin du conflit. La population étant encore sous l'effet des contraintes imposées par l'Occupant et essayant de retrouver une « vie normale », il est tout à fait normal que les articles couvrant les premières cérémonies fassent état de la souffrance physique et morale endurée par les deux populations. De plus, on se trouve encore dans la mémoire de l'événement et il est alors plus simple d'évoquer les sentiments et l'état dans lequel les habitants se trouvent.

Cependant, plus le contexte politique (messin) et/ou les relations internationales et les aides financières qui les accompagnent (qu'à le Luxembourg avec l'Allemagne et les États-Unis), plus les soldats américains – alors présents sur le territoire – apparaissent au sein des commémorations, que celles-ci soient organisées autour des monuments dits « centraux » ou lors des fêtes religieuses comme la Toussaint. Pour Metz, on peut ajouter également les mémoires liées aux différentes catégories de victimes mentionnées *supra*. À partir de 1984, il n'y a plus que les deux fêtes religieuses qui rappellent cette souffrance « locale ». Si bien que la souffrance populaire de la période post-conflit se décale progressivement vers une souffrance plus « internationale », avec la commémoration des victimes américaines.

De plus, le contexte politique et la participation des représentants influencent la dénomination des responsables de cette souffrance. À Metz, on mentionne en permanence la responsabilité de l'Allemagne, alors qu'à Luxembourg, elle n'est quasiment jamais jugée pour les faits qu'elle a commis. Aucun terme péjoratif ou négatif n'est employé ; parfois même, et cela peut étonner, elle n'est pas mentionnée, comme si on voulait l'occulter – dirait-on jusqu'à préserver l'Allemagne de l'époque avec qui le Luxembourg entretient une bonne relation aujourd'hui – pour ne se concentrer que sur les victimes.

Si la population a souffert pendant quatre longues années de l'occupation et de la germanisation de leur territoire, l'attention et l'intérêt des cérémonies se sont aussi – si ce n'est plus – portés vers une mémoire plus « glorieuse » à l'échelle locale de ce passé : celle des résistants.

Chapitre 5 : La résistance locale

Comme on l'a vu précédemment, la souffrance populaire est représentée à travers plusieurs cérémonies commémoratives dont l'une est une fête religieuse. Si la période de l'annexion à la libération (plus de quatre années) a été « la plus longue » du conflit, elle n'est pas la plus glorieuse. Le fait de l'exprimer montre qu'après tout, les horreurs de la guerre doivent être rappelées perpétuellement et cela passe par le devoir de mémoire. Une autre mémoire parallèle, mais qui a « duré » historiquement moins longtemps, est celle relative au résistant local. Ce chapitre s'intéresse ainsi à l'évolution de la médiatisation de cet acteur au fil du temps et des manifestations. Si cette « figure mémorielle » a été présente sur les territoires au moment de l'occupation, comment celle-ci est-elle perçue et évoquée dans les articles ? Les différents mouvements de résistance vont-ils entrer en conflit ou vont-ils laisser place à une homogénéisation de la Résistance ? Sera-t-elle concurrencée par une autre mémoire ?

5.1) La Victoire de 1945 et la Libération des villes : une Résistance exaltée

Les deux événements au cours desquels la mémoire des résistants peut être célébrée – puisque l'action de ces derniers a concouru à la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie – sont sans aucun doute la libération des villes et la victoire de 1945. Ainsi, sont regroupés ici les articles messins et luxembourgeois qui évoquent ces cérémonies puisque leur finalité est identique : la mise en lumière des résistants locaux.

La première célébration de la victoire, qui a lieu le 19 mai 1945, honore déjà indirectement les héros messins sans pour autant les nommer comme résistants. On évoque les « actes symboliques de nos petits lorrains » et de « ceux qui se sont sacrifiés ». La présence du général Dody et des écoliers au monument aux Morts (des édifices qui leur sont propres seront élevés par la suite) montrent la reconnaissance immédiate de l'apport de ces actions locales dans la libération de la ville. La transmission d'un tel engagement et d'un tel courage contre l'ennemi est déjà une chose que l'on veut inscrire dans la mémoire de la cité et dans la mémoire des plus jeunes. Pourrait-on y voir ici les prémices d'une articulation du « devoir de mémoire » ?



Illustration 17 : Les enfants déposent des gerbes de fleurs au pied du monument aux morts. Article du 20 mai 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

L'illustration va également dans ce sens puisque seuls les enfants sont représentés. Étant donné que l'on se trouve toujours dans la mémoire directe de l'événement – on peut parler de quelques semaines voire de quelques mois –, le but principal est le remerciement à ces Messins volontaires (engagés dans les mouvements de Résistance) qui, pour beaucoup d'entre eux, ont donné leur vie pour sauver celle des autres. C'est cela que l'on veut faire prendre conscience aux enfants dès la fin du conflit.

Lors du premier anniversaire de la libération de la ville de Metz (le 23 novembre 1945), le monument aux Morts est une nouvelle fois investi. Dès le lendemain de la Libération, chaque ville/village a voulu marquer matériellement ses souvenirs de cette période en érigeant des monuments commémorant des personnes, des actions, des lieux, etc. Ainsi une grande nouveauté apparaît puisque sept plaques, honorant des résistants de la Force Française de l'Intérieur (FFI) – cette dernière regroupe plusieurs catégories de résistants militaires et civils –, sont apposées et fleuries dans sept rues (les adresses sont données dans l'article). La présence de personnalités militaires françaises, américaines et luxembourgeoises, des FFI ainsi que des résistants-déportés prouve la reconnaissance de l'impact des actions clandestines et organisées en réseaux de ces Messins, une reconnaissance qui dépasse ainsi les frontières, ce qui a comme objectif d'identifier Metz comme une ville ayant vécu le conflit de manière différente du reste de la France. Le fait de leur consacrer leur propre monument montre l'importance qu'on leur accorde dans la mémoire relative au conflit. Les termes à leur égard sont assez élogieux : « honorer les mémoires et les sacrifices des héros », « ils sont morts pour libérer notre cité en donnant leur sang ». Quant à l'adversaire – le responsable de ces disparitions –, il est désigné par « les balles boches ». La terminologie employée ici renvoie aux machines de guerre (les armes) au lieu des personnes. Cela est sans doute dû à l'orientation du journal, favorable à la Résistance et lié à la lutte armée contre l'Occupant.



Illustration 18 : Cérémonie devant une plaque commémorative FFI au Moyen-pont. Article du 23 novembre 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cela marque ainsi, un an seulement après la Libération, le rôle important joué par cette catégorie de résistants plutôt mentionnés comme « soldats sans uniforme ». Comme on le verra par la suite, il s'agira d'un véritable pèlerinage. Dans le cas présent, le monument est – littéralement – au centre de l'image, et par voie de conséquence la figure mémorielle qui y est associée aussi. Celle-ci étant réutilisée pour le cinquantième anniversaire, on se trouve alors, selon Daniela Kneissl (historienne), devant « le topos de la culture médiatique de la mémoire »⁴⁰⁹. Cela renforce l'idée que Metz a été une terre de résistance et qu'elle s'est défendue, tout au long de l'occupation, avec ses forces diverses, mais locales. Textuellement, on apprend aussi qu'une gerbe est déposée au monument aux Morts pour rendre hommage à ceux qui sont « morts pour libérer notre cité ».

Une mémoire américaine qui s'installe

Les articles des 17 et 19 décembre 1946 rendent compte du deuxième anniversaire de la libération de Metz. Par la suite, les cérémonies mêleront les deux figures majeures de ce dénouement positif : le résistant messin et le libérateur américain. D'ailleurs, le deuxième acteur cité est davantage considéré en raison de l'inauguration d'un monument. Il en sera question dans le chapitre suivant. En ce qui concerne les résistants locaux, seules les plaques fleuries sont mentionnées et aucun commentaire textuel n'est fait à leur égard, excepté « les drapeaux qui s'inclinent devant une plaque commémorative ». On anonymise la plaque pour célébrer toutes les mémoires des résistants. La mémoire américaine et « extérieure » commencerait-elle à « empiéter » sur celle dite locale ? La présence de représentants

⁴⁰⁹ D. Kneissl, « Quelles images pour commémorer le "Jour J" ? Le débarquement des troupes alliées en Normandie dans la presse en France et en Allemagne, 1945-2004 », in : C. Delporte, D. Maréchal, C. Moine, I. Veyrat-Masson, dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, op. cit., p. 170.

(ambassadeur) d'outre-Atlantique sur le territoire mosellan en est-elle la cause ? Ou commence-t-on à réorienter la mémoire de la ville vis-à-vis des Libérateurs qui ont combattu de manière visible dans les rues de Metz contrairement aux actions clandestines – voire invisibles –, mais connues, des résistants ?

Le dixième anniversaire de la libération de Metz (21 novembre 1954) installe complètement une mémoire locale de l'événement en célébrant une manifestation relative aux plaques dédiées aux FFI et à celle au fort de Queuleu. C'est alors une mémoire plutôt « négative » – presque « mortuaire » pourrait-on dire, tant les mémoires exaltées sont celles de disparus – à cause des monuments investis. La présence américaine est nuancée (cf chapitre 6) et les acteurs locaux sont davantage au centre des cérémonies, avec la présence et l'appui des autorités politiques. Textuellement, cela se traduit par les expressions : « ceux qui combattirent et souffrirent pour la Libération » ou « la souffrance des combattants et les malheureux déportés ». Visuellement, cela valide les commentaires ci-dessus : une ascendance des personnalités et témoins au détriment des monuments. La mémoire des témoins et la reconnaissance de la ville sont plus marquées que l'histoire monumentale.



Illustration 19 : Les personnalités devant une plaque FFI. Article du 21 novembre 1954 du *RL de Metz*. (Archives départementales de la Moselle)



Illustration 20 : Les personnalités et le public devant le monument aux morts. Article du 21 novembre 1954 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Si la mémoire des résistants est au centre de cette cérémonie, tant dans l'article que sur les images, c'est à cause du contexte sociopolitique dans lequel se trouve Metz, et plus globalement, la France à cette époque. Pour des raisons de redondance, ce contexte ne sera mentionné que dans le chapitre suivant car il a un lien avec les États-Unis. De plus, ici, on se rend compte que la mémoire de cette catégorie de la population est importante pour l'image médiatique de la ville puisqu'une double page évoque cette manifestation.



Illustration 21 : L'une des deux pages du journal pour l'anniversaire de la Libération de Metz. Article du 21 novembre 1954 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Dix ans plus tard, les 29 et 30 novembre 1964, la mémoire des résistants est encore au centre des cérémonies et visuellement dans la presse. Cette médiatisation n'est pas sans rappeler le passé « résistant » du journal. Le contexte sociopolitique joue également son rôle et pour les raisons mentionnées *supra*, il sera commenté par la suite. Une fois n'est pas coutume, les plaques FFI sont fleuries, tout comme le monument aux Morts et la plaque du fort Queuleu. Deux nouveautés apparaissent cette année là : le fleurissement du monument FFI au cimetière de l'Est et l'inauguration d'une rue Alfred Krieger. Résistant et surtout responsable des Forces françaises de l'intérieur pour la Moselle à la Libération, il sera élu député de la Moselle de 1945 à 1955. Cette inauguration a également pu voir le jour sans doute grâce à l'appui du maire de l'époque, Raymond Mondon, vichyste puis résistant et donc gaulliste. Il n'est donc pas étonnant qu'il mette en lumière les résistants de sa ville. En 1962, il fonde avec Valéry Giscard d'Estaing le groupe centriste des Républicains Indépendants. Mobilisé comme lieutenant d'infanterie durant la Seconde Guerre mondiale, il est sérieusement blessé en juin 1940, puis fait prisonnier, avant d'être libéré en décembre de la même année. Reçu au concours de la magistrature un an plus tard, il est nommé juge d'instruction à Saint-Mihiel. Il entre alors en Résistance sous le pseudonyme de Rudemonde. Le 8 juin 1944, il échappe une première fois aux griffes de la *Gestapo*. Obligé de quitter la Meuse pour Paris, il est à nouveau arrêté et torturé. Le 25 juin 1944, il s'échappe du dernier train qui s'apprête à partir pour Dachau.



Illustration 22 : L'inauguration de la rue Alfred Krieger. Article du 29 novembre 1964 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Dans les articles, ces résistants sont nommés « soldats sans uniforme », les « malheureux FFI », et on rappelle leurs actions comme une « bataille pour la paix et pour l'homme ». Le lexique (balles, batailles, soldat sans uniforme) amène à un effet de militarisation de ces « civils-résistants ». Si l'on exprime le caractère courageux de ces hommes, dont les actions ont été menées dans un climat très particulier – celui de l'occupation –, leur reconnaissance est d'autant plus officielle et nationale que le ministre d'État Louis Joxe a participé aux cérémonies, en déposant des fleurs devant le monument aux Morts. Les images montrent, encore une fois, davantage les témoins et les représentants politiques, ce qui permet de lier la mémoire de ces hommes avec la reconnaissance nationale de cette dernière sur la scène française. La construction de l'image médiatique, quant au passé de Metz au cours de la Seconde Guerre mondiale, s'est renforcée à cette période, notamment grâce à un contexte sociopolitique particulier.

Le 10 mai 1965 au Luxembourg, lors du vingtième anniversaire de la Victoire, a lieu une manifestation en l'honneur des résistants luxembourgeois à la croix de Hinzert. Les anciens combattants et résistants (aucun membre du gouvernement ou député n'est mentionné dans le texte, même communiste en cette période), ainsi qu'une délégation soviétique, parmi laquelle se trouve une femme pilote de guerre, ont déposé une gerbe en leur mémoire. Cependant, cette cérémonie est peu importante numériquement dans le sens où c'est l'association Luxembourg-URSS qui en est à l'origine : mais elle possède toutefois une aura symbolique spécifique au vu du contexte historique de l'époque.

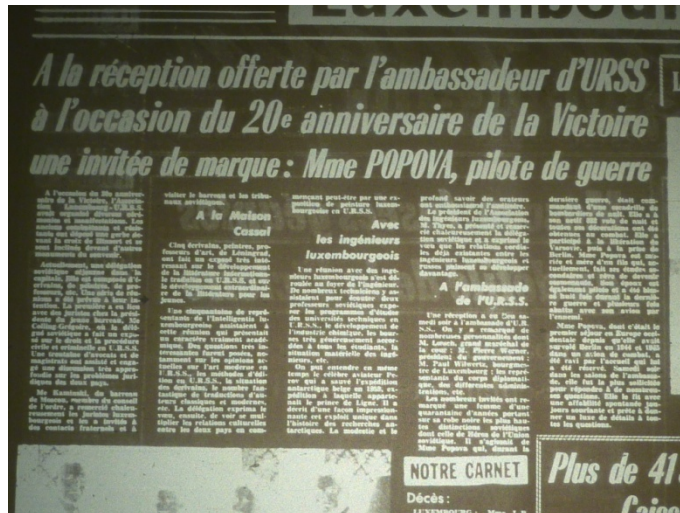


Illustration 23 : Page entière consacrée à l'événement. Article du 10 mai 1965 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Toute une page du journal évoque cet événement, ce qui prouve, une fois de plus, l'importance des liens et enjeux politiques internationaux derrière la commémoration de certaines manifestations et donc de certaines mémoires.



Illustration 24 : Les anciens combattants et résistants déposent une gerbe devant la croix de Hinzert. Article du 10 mai 1965 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

En effet, en pleine période de guerre froide, cela mettait le gouvernement luxembourgeois dans une position délicate, d'où une manifestation qui resta si l'on peut dire minime et silencieuse matériellement mais forte médiatiquement. Voilà pourquoi aussi, on met en avant sur la photographie le dépôt de gerbe de la part des anciens combattants et résistants.

Un public jeune

Le traditionnel trentième anniversaire décennal de la Libération de Metz s'est déroulé les 18 et 19 novembre 1974. Les monuments dédiés aux résistants ont été investis : les plaques FFI, la gare, le fort Queuleu, le monument aux Morts, les cimetières de Chambières et de l'Est, l'hôtel des postes et la statue de Notre-Dame des Prisonniers. Ces nouveaux monuments montrent l'émergence de nouvelles mémoires de résistants locaux comme celles des cheminots qui ont saboté les voies, les postiers qui ont transmis du courrier clandestin ou encore une religieuse qui a été à la tête d'une filière d'évasions de prisonniers. La présence de René Haby, ministre de l'Éducation nationale et d'André Bord, secrétaire d'état chargé des Anciens Combattants confirme à nouveau le statut particulier de la ville de Metz au cours de la Seconde Guerre mondiale et la reconnaissance de celui-ci au niveau national. De plus, l'illustration suivante prouve l'importance d'associer cette mémoire et cette histoire aux jeunes générations.



Illustration 25 : La participation des jeunes écoliers. Article du 18 novembre 1974 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

En définitive, on se rend compte que le « devoir de mémoire » – dont la formulation date déjà depuis plusieurs années (cf chapitre précédent) – est une obligation continue pour que les habitants continuent à se souvenir. Il faut les habituer très tôt à prendre conscience des événements du passé même si, comme on le constate ici par l'article, le public messin a « boudé » les cérémonies.

Si on ne le voit pas sur les photographies, en revanche, cela est mentionné dans le texte : « Ce n'est pas le centre d'intérêt et d'affluence »⁴¹⁰, « ils ne sont pas perturbés dans leurs achats du

⁴¹⁰ V. R., « De multiples cérémonies pour commémorer les combats de 1944 », *Le Républicain Lorrain*, 17 novembre 1974, p. 2.

samedi »⁴¹¹, « les Messins ont oublié ces hommes »⁴¹² ou encore « c'était l'anniversaire de la Libération de Metz mais la mémoire n'est pas le fort des Messins »⁴¹³. Ce désintérêt s'explique, peut-être, par les Trente Glorieuses, qui ont été une période de forte croissance économique. Cette période de changements économiques et sociaux majeurs, marque le passage de l'Europe, quarante années après les États-Unis, vers une société de consommation et éloigne Metz de ses préoccupations commémoratives. Ce désintérêt pourrait aussi s'expliquer par l'arrivée d'une génération qui n'a pas connu la guerre et par la disparition progressive des témoins du conflit.

On passe progressivement de la mémoire de l'événement à son histoire. Dans les articles, cela se traduit par une invisibilité quasi-totale des monuments, à l'exception de la croix du souvenir au cimetière de l'Est. Les photographies n'illustrent que les personnalités (officiels locaux et nationaux, militaires, associations) assistant aux défilés. De ce fait, tout l'aspect commémoratif est rappelé par le texte avec, notamment, la qualification du camp de Queuleu, par René Haby et André Bord, de « haut lieu de l'irréductibilité et du martyre des Messins »⁴¹⁴. On peut encore lire des expressions relatives au courage des résistants messins, appelés aussi les « combattants de l'ombre » : ils ont accepté « de tomber les armes à la main pour défendre et mériter la liberté » ou encore qu'ils ont fait preuve « d'un patriotisme généreux et exacerbé par le désespoir et l'ultime détresse ». Si au cours des derniers anniversaires, la critique envers l'Allemagne nazie était peu développée, en cet anniversaire, elle est très importante : est-ce pour davantage marquer les esprits des plus jeunes ? On peut ainsi trouver dans les articles : « le nazisme a essayé d'écraser sous sa botte leurs corps et leurs âmes », « il a voulu tuer tout souffle de vie », « il s'est approprié toute une jeunesse envoyée sur les champs de bataille inconnus ». Quant à leur politique : il s'agit d'un « système totalitaire, fasciste, pervers ou encore un déferlement diabolique ».

L'action conjointe de la critique de l'Allemagne nazie vis-à-vis des Messins, la participation des scolaires et de quelques représentants de l'État ainsi qu'une faible présence américaine – cf chapitre suivant – font que tout est mis en place pour lutter solidairement contre un passé en le gardant en mémoire. On peut presque parler de mémoires au pluriel dans le sens où

⁴¹¹ René Bour, « On attend que la population se libère », *Le Républicain Lorrain*, 18 novembre 1984, p. 2.

⁴¹² Jacques Denger, « Un bataillon de cérémonies », *Le Républicain Lorrain*, 19 novembre 1984, p. 2-3.

⁴¹³ *Idem*.

⁴¹⁴ Sans nom, « Metz a célébré le 30^e anniversaire de la libération », *Le Républicain Lorrain*, 18 novembre 1974, p. 2-3.

plusieurs événements survenus au cours de la période 1940-1944 (internés, déportés, Malgré-nous, fusillés, résistants, etc.) sont commémorés en parallèle.

Le trentième anniversaire de la Victoire, le 25 mai 1975, est célébré, à Luxembourg, au monument de la Résistance et de la Déportation à Hinzert. Comme 10 ans plus tôt, la présence de représentants russes – d’ailleurs un amiral s’exprima – dans un climat de Guerre froide, fait que la cérémonie manque « d’amis américains ». C’est pourquoi peu de personnes participent à cette manifestation (cf illustration ci-dessous) et la mémoire des résistants est matérialisée visuellement par la croix de Hinzert. Mémoire (le monument) et histoire (les personnalités) se mêlent dans la photographie.



Illustration 26 : Les personnalités devant la croix de Hinzert. Article du 25 mai 1975 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

En revanche, le président de la section mosellane de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes (Léon Burger, également membre groupe Mario) était présent à Luxembourg pour protester contre la décision du gouvernement français ne plus considérer le 8 mai comme une fête officielle. C’est pourquoi, ils se sont réunis pour célébrer la « victoire sur le fascisme », « l’héroïsme du peuple luxembourgeois qui a combattu pour son indépendance », « la lutte héroïque des peuples pour la liberté, le sacrifice des combattants qui ont fait don de leur vie ». Pour eux, il s’agit du point de départ d’une nouvelle Europe. Les relations internationales vont également participer à ce nouvel élan.

Si progressivement l’installation d’une mémoire américaine dans les cérémonies officielles arrive, le résistant reste tout de même au centre des commémorations. Autre constat, au-delà de l’empreinte territoriale qu’il laisse, cette mémoire construit davantage l’identité de la ville de Metz contrairement à Luxembourg. C’est pourquoi dans les articles, on insiste beaucoup sur le motif de ses actions et sur les risques encourus pour libérer ses compatriotes, placés sous le contrôle de l’Occupant.

En plus de ces deux dates officielles, d'autres manifestations dites « locales » viennent glorifier la mémoire des résistants. La fête de la Résistance, l'inauguration de monument etc. en sont des exemples.

5.2) Des manifestations spécifiques

Les commémorations messines et luxembourgeoises sont présentées alternativement mais regroupées sous différentes thématiques. Leur objectif reste toutefois de mettre en lumière les résistants locaux.

Le 28 mai 1945, au Monument du Souvenir (à Luxembourg), a lieu une cérémonie pour la journée luxembourgo-messine. Le but est ici d'honorer la mémoire des résistants présents sur les deux territoires pour combattre, selon le journaliste, « un ennemi commun avide de sang, un arrogant oppresseur à jamais coupable des décombres des deux villes ». Des louanges sont lancées envers le général de Gaulle, « l'âme » de la Résistance française, et envers les FFI et maquisards, qui ont pour devise « Plutôt la mort que l'esclavage ». Comme aucune photographie n'accompagne l'article, toute la mémoire passe par le texte à résonance pathétique. Le bourgmestre Diderich commence par honorer les « glorieuses vertus du peuple français », son courage, son héroïsme et sa détermination à redonner à son pays sa grandeur d'antan, ceci lui permettant par la suite d'associer le Luxembourg à la France quant aux « souffrances et supplices atroces endurés », de déclarer que « deux amis ont vécu la torture, le martyre et l'exil mais qu'ils avaient une confiance absolue en un meilleur avenir ». Ce discours rappelle quelque peu la ligne éditoriale catholique du quotidien. Cette cérémonie, au lendemain de la guerre, fait plutôt état de ce que la population a enduré en mettant en avant les actions locales exercées contre l'Occupant. Encore « sous le choc » des quatre années d'annexion, on est encore dans la mémoire de l'événement, et il est alors normatif pour les Luxembourgeois d'évoquer ce qu'ils viennent de vivre peu de temps auparavant.

Cette promotion de la Résistance est aussi due à un gouvernement particulier. Le premier gouvernement d'après-guerre est formé par la coalition des quatre partis, y compris le parti communiste. Mais la Chambre des députés ne fonctionne pas. Le gouvernement met alors en place, le 23 février 1945, une assemblée consultative composée de députés et de représentants de la Résistance. Une forte opposition émerge et réclame le ravitaillement, le change des *marks* allemands, la reconstruction du pays, la *désannexion* des territoires que

l'ancien duché a perdu au congrès de Vienne – donnant ainsi la propriété exclusive des rivières de l'Our, de la Sûre et de la Moselle mais ses demandes seront ignorées par les Alliés –, le rapatriement des prisonniers politiques et l'épuration. Et ce sont les résistants qui veulent prendre en main les affaires en demandant l'élection d'un nouveau cabinet, comme cela s'est fait en Belgique ou aux Pays-Bas. Mais Pierre Dupong reste en place et ne fait pas appel pour autant à des membres de l'*Uniou*n. Les anciens résistants revendiquent le droit de participer à la direction des affaires et des remaniements ministériels ont lieu jusqu'aux élections législatives du 21 octobre 1945. Une campagne est toutefois lancée, sans succès, avec le Parti communiste mais le président du gouvernement, Pierre Dupong, (qui le sera jusqu'en 1953 puis remplacé par Joseph Bech jusqu'en 1958) annonce des élections législatives pour le 21 octobre 1945. Les ministres du gouvernement en exil sont encore plébiscités. Le 13 novembre 1945, Pierre Dupong décide de former un gouvernement d'union nationale comprenant des représentants des quatre partis. On retrouvait donc le parti chrétien-social (PCS) et le parti ouvrier socialiste (POS) et deux nouvelles formations voient le jour. Il y a, d'une part, le groupement patriotique démocratique (GPD), constitué d'anciens résistants et de libéraux rescapés, et, d'autre part, le parti communiste (PC), implanté dans les cités industrielles du Sud.

Fêter la Résistance

À Metz, le 14 août 1945 a lieu la toute première fête de la Résistance, dont une annonce illustrée est faite en première page du journal, autour du monument aux Morts et au cimetière de l'Est.



Illustration 27 : Première page du journal publié le 14 août 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

La présence de représentants luxembourgeois montre l'entraide et le rapprochement qu'il y a eu entre les deux pays au cours du conflit. Faudrait-il y voir ici une tentative de rapprochement du Luxembourg avec la France dans la perspective d'une collaboration pour une reconstruction identitaire, sociale, politique et économique. La participation des généraux de Lattre et Dody prouve, une nouvelle fois, une certaine reconnaissance officielle militaire des actions entreprises par tous ces « anonymes » au service de leur patrie. Le 22 décembre de la même année, une autre catégorie de résistants obtient son propre monument. Il s'agit des cheminots. C'est à la gare que se déroule le dévoilement de la plaque qui honore les 106 cheminots morts pour la France, qui faisaient partie du groupe Résistance-fer. Ils seront appelés les « héros du rail ». Étonnamment, l'article – qui s'apparente plutôt à une brève tant le texte est court – n'est illustré d'aucune photographie. Malgré la présence de représentants locaux, on pourrait penser que la mémoire de ces personnes est double, ce qui pourrait être à l'origine de cette non-illustration. En effet, si les cheminots sabotaient certaines lignes ferroviaires et dynamitaient certains ponts, ils étaient également associés aux convois de personnes vers l'Est dont la destination était soit le front, soit les camps de concentration voire d'extermination.

Au Luxembourg, un hommage aux morts au combat de la Résistance est rendu au monument du souvenir et au cimetière Notre-Dame, le 13 mai 1946. L'Allemagne est alors présentée comme « l'oppression nazie, l'ennemi brutal, les traîtres », soit assez négativement pour pouvoir mettre en avant « les actions particulièrement glorieuses de nos meilleurs résistants ». Ainsi dans l'article, on peut lire qu'ils étaient « voués corps et âme, révoltés et avides de liberté contre leur oppresseur ». La cérémonie – sans illustration – permet de « penser à ceux qui ont risqué leur vie, leur santé et leur liberté pour nous permettre de tous être libre ». Ces louanges envers les résistants s'expliquent par le contexte politique présenté *supra*. Mais l'union sacrée de la Résistance a échoué, d'où la formation d'une coalition socialiste – ils se serviront, en février 1947, de la politique du problème des enrôlés – qui fonctionnera jusqu'en mars 1947, correspondant aux premières tensions de la Guerre froide. Quinze jours plus tard (le 28), aux mêmes monuments ainsi qu'au cimetière de Hamm, a lieu une cérémonie en l'honneur de la collaboration belgo-luxembourgeoise dans la Résistance, rappelant ainsi l'union économique passée. Si les actions de l'ennemi commun sont qualifiées de « barbarie », les éloges sont utilisés pour évoquer les relations entre les deux pays dans la Résistance au service des Alliés : « La collaboration avec nos organisations de Résistance a renforcé les relations avec les camarades et rendu d'incalculables services aux Alliés », « les

collaborateurs ont été particulièrement compétents et prêts à tout risquer pour cette œuvre périlleuse ». On a ainsi rendu « hommage aux Luxembourgeois tombés pour la liberté et pour la justice ». Cette journée est le résultat des relations avec la Belgique qui s'améliorent et de l'Union économique belgo-luxembourgeoise qui repart sur une nouvelle base. La guerre entraîne également des rapports plus étroits avec les Pays-Bas. Au sortir de la guerre, le 5 septembre 1944, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas décident d'en finir avec leurs divisions ancestrales en liant leur sort par une union économique et commerciale. Ils signent alors à Londres la convention du Benelux. Il s'agit d'une union douanière et commerciale mais non monétaire qui sera avalisée par la conférence de La Haye en 1946.

La ville de Metz décide de célébrer, le 25 juillet 1946, les résistants messins et luxembourgeois. Étonnamment, cette manifestation ne se déroule pas aux plaques des FFI mais au monument aux Morts. Le choix du monument se justifie par la visée de cet événement. Ce dernier symbolise la perte d'hommes quels qu'ils soient, alors que les plaques pointent une catégorie spécifique de résistants (tant par leur rôle que par leur nationalité). En effet, la ville veut associer le destin de son voisin frontalier : on parle alors de « frères dans la mort », de « victimes confondues dans le même sacrifice » contre « la barbarie allemande ». Aucune photographie ne représente symboliquement cette union. Les autorités politiques insistent sur le passé « extraordinaire » et similaire qu'ont ces deux villes. Une politique de commémoration commune serait-elle en train de se mettre en place ? Les plaques FFI sont aussi utilisées pour un hommage, en plus des cérémonies traditionnelles.

Le 16 décembre, ces monuments sont fleuris et de nombreuses personnalités sont présentes : le commandant Grégor et ses camarades, le 146^e régiment d'Infanterie, les députés Krieger et Mondon, quelques FFI, le représentant du préfet et Gabriel Hocquard. C'est d'ailleurs ce que montre l'illustration au détriment de la plaque. Ici, il y a une évidence frappante : il s'agit d'une cérémonie intramuros de ces résistants, une décision qui pourrait revenir au maire. En effet, revenu dès la Libération de Metz, en novembre 1944, celui-ci retrouve la mairie, assume la tâche ardue de rendre sa physionomie (infrastructures et fonctionnement) à une ville atteinte par quatre années d'occupation et tente de combler le véritable fossé qui s'est creusé entre ceux qui sont restés et ceux qui sont de retour. Il a ainsi voulu « fleurir les pavés que ces héros ont rougi de leur sang ». Faudrait-il y voir ici un certain affranchissement dans la commémoration locale.

Avantage aux témoins

Les cheminots ont été honorés au mémorial de la gare de Metz le 6 juillet 1954. Si aucune mention n'est faite vis-à-vis de l'Allemagne ou de leur action, le simple dépôt de gerbe prouve le fait que Metz se souvient de tous ses résistants. La présence de réfugiés d'Alsace-Lorraine rappelle toute l'importance qu'ont eu les cheminots dans l'aide aux populations locales pour fuir leur ville, suite à l'occupation nazie. La photographie montre le président et quelques membres de l'association déposant les fleurs devant un monument invisible à l'image. On place encore les « témoins » au centre de la manifestation.

À partir du 23 mai 1955 est organisée – et médiatisée (le passé du journal n'y étant pas innocent) – la semaine de la Résistance à Luxembourg. À la croix de Hinzert (érigée en souvenir du camp où furent internés des résistants) et au Monument du Souvenir, on célèbre les défunts héros et martyrs des « tortionnaires » allemands. On rappelle ainsi que les « sacrifices humains ont été des plus considérables, que des « fils » (terme de parenté qui peut rapprocher aussi les « frères » messins et belges qui ont subi le même sort) se sont sacrifiés durant cette sombre période de l'histoire ». Tout est mis en place textuellement pour provoquer le devoir de mémoire envers ces héros, tant le contexte politique est davantage favorable à une ouverture et à une intégration européenne et internationale, mettant alors en avant les libérateurs américains (à cause du plan Marshall par exemple et de la CECA). Les termes sont alors choisis de telle sorte que l'action résistante a été fortement utile contre l'ennemi d'hier : « incommensurable sacrifice », « indicible souffrance », « à ceux qui ont précipité nos proches vers la mort et nous dans le désespoir », « gratitude envers nos héros et martyrs » ou encore « Nous ne voulons et devons jamais oublier ces sinistres années d'oppression ». On peut relever ici le champ lexical du religieux, ce qui n'a rien d'étonnant puisque le journal est foncièrement catholique.



Illustration 28 : Le ministre de l'Intérieur et de l'Éducation Pierre Frieden prend la parole devant la croix de Hinzert. Article du 23 mai 1955 du *LW* (Archives nationales du Luxembourg)

On voit que malgré le gouvernement luxembourgeois de « relever la tête » par l'intégration du pays aux puissances européennes et mondiales, les entrepreneurs de la mémoire des héros locaux luttent contre le « poids mémoriel américain » en organisant cet événement. La participation du Ministre de l'Éducation Pierre Frieden n'est pas non plus anodine. Il faut inscrire cette période historique au cœur des programmes scolaires pour contribuer au devoir de mémoire.

Un hommage aux cheminots se déroule de nouveau, le 10 août 1974, dans la salle appelée « salle des pas perdus » de la gare de Metz — au cours duquel les personnalités déposent une gerbe et tiennent un discours rappelant une grève générale des cheminots qui devait précéder une insurrection pour la Libération de Paris. On rappelle également les sanctions que cela a engendré car « ils ont fait plus que leur devoir » : « 807 fusillés, pendus, décapités, torturés à mort, 1 157 morts en déportation et des milliers de blessés handicapés à vie ». Le bilan pour les Alsaciens-Lorrains est également important : « 649 incarcérations et 489 départs dans les camps de la mort ». Le fait que ces chiffres soient donnés par un ancien déporté montre l'importance que les témoins ont dans la société de l'époque. Si on ne leur donne pas la parole au cours de ces cérémonies, alors ils n'auront pas beaucoup d'autres occasions de s'exprimer, tant ils risquent de disparaître à cause de leur âge. L'année 1974 marque, à cet effet, un tournant dans l'avènement du témoin de plus en plus sollicité – ou du moins médiatisé – dans les articles couvrant les cérémonies de la Seconde Guerre mondiale.

On a pu le constater ici, Metz, comme Luxembourg, commémore ses héros résistants par des manifestations générales du type « Semaine de la Résistance ». Par ces dernières, les différentes catégories de résistants sont honorées, mettant toutes ensemble à l'honneur les

actions locales entreprises par ces habitants au cours de l'occupation allemande. Cependant, Metz accentue cet aspect de son passé en célébrant de manière particulière les cheminots, mais d'autres catégories le seront aussi par la suite (cf parties suivantes). Pour elle, la Résistance locale est partie intégrante de son « identité mémorielle ». De plus, le Luxembourg se distingue par la célébration de collaborations frontalières dans la Résistance, ce qui lui permet de mettre en place des collaborations politiques et économiques – en vue d'aides supposées pour le redressement du pays – avec la France, la Belgique et progressivement les États-Unis.

Ainsi, Metz célèbre ses résistants dans le but d'une construction identitaire alors qu'au Luxembourg, c'est davantage pour des raisons d'ordre prospectif plutôt qu'historique. Et à partir de 1984, cela est encore plus frappant dans les cérémonies puisque l'influence américaine s'en fait ressentir.

5.3) Une mémoire concurrencée dès 1984

Les articles, ici, sont aussi présentés alternativement même si la figure mémorielle du libérateur américain prend une place différente au sein de l'image médiatique du passé des deux villes. Les intertitres permettent de constater cette distinction.

Le 18 novembre 1984, est commémoré le quarantième anniversaire de la Libération de Metz. Le fort de Queuleu (pour l'internement des résistants), le monument aux Morts et les plaques FFI sont investis. Pourtant, hormis le fait d'évoquer « les quatre années de deuil, de souffrances, d'arrestations, de déportations » et de rappeler qu'à l'endroit d'une plaque « un résistant a été abattu pendant les derniers assauts », rien ne met davantage en valeur le résistant local. L'Allemagne n'est présentée que comme « nazie » ou *via* le terme « joug ». Même remarque en ce qui concerne l'anniversaire décennal précédent quant à la participation des habitants et des enfants. On retiendra que le résistant est de moins en moins présent textuellement et visuellement dans les articles laissant la place, progressivement, à un autre acteur plus important, déjà présent dès 1945 : le libérateur américain.

L'anniversaire de la fusion des mouvements de résistance luxembourgeois a lieu au cimetière Notre-Dame (à la croix de Hinzert) au Monument national de la Résistance et de la Déportation, le 24 mars 1985. La simplicité de la cérémonie met à l'honneur « la solidarité et les responsabilités, les principes de liberté, de justice et de démocratie ». La non-participation

des autorités politiques fait que cet événement passe presque inaperçu. La photographie ne montre que les membres de l'*Unioun*. Cela tend à montrer que la mémoire des résistants, comme pour Metz, se dissipe petit à petit au détriment du libérateur américain. Mêmes remarques pour l'événement du 20 mai qui célèbre la quarante-et-unième journée de l'*Unioun* à la cathédrale (sur la tombe du Prince Félix) et à la croix de Hinzert. Elle commémore le début des actes de résistance.

De nombreuses manifestations ont lieu pour le cinquantième anniversaire de la libération messine en 1994. Premier constat, les mêmes lieux sont investis (plaques FFI et le mémorial de la déportation au fort de Queuleu). On rappelle simplement le passé par « l'annexion de fait brutale » ainsi que des « FFI sont tombés lors des combats libérateurs ».



Illustration 29 : Les représentants du monde combattant déposent une gerbe au mémorial de la déportation.
Article du 20 novembre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Visuellement, la seule photographie (malgré l'article en première page et la double page intérieure), qui pourrait être « rattachée » à la mémoire des résistants, est celle où une gerbe est déposée au mémorial de la déportation à Queuleu, là où plusieurs « hommes de l'ombre » ont été internés avant d'être transférés à l'Est. Mais l'accent est davantage mis sur les personnalités – les célébrants – que sur les célébrés – la catégorie d'acteurs attachée au monument. Même remarque ici quant à la place des libérateurs dans les articles. La mémoire des résistants serait-elle en train de disparaître progressivement au détriment de l'autre acteur de la Libération. De ce fait, et dans un souci d'une relance de la participation des Messins, le cinquantième anniversaire marque historiquement un tournant dans les commémorations à Metz comme en France. Dans la cité lorraine, on commence à prendre conscience de l'importance du passé de la ville dans la construction identitaire nationale, voire internationale, de celle-ci. De ce fait et pour essayer de retrouver un élan commémoratif, quelques vétérans américains sont conviés aux cérémonies.

Une mémoire devenue minime

La mémoire du maquisard est matérialisée par une stèle, inaugurée le 5 juin 1994 dans l'allée des résistants et des déportés à Luxembourg. Organisé le même jour que le cinquantième anniversaire du Débarquement, le dévoilement s'effectue en présence du groupement indépendant des maquisards luxembourgeois. La présence du Premier Ministre Jacques Santer – qui lève le voile sur la stèle (cf illustration ci-dessous) – n'a en rien attiré le public (aucun chiffre n'est donné par le journaliste) pour célébrer cette mémoire.



Illustration 30 : Le Premier Ministre Jacques Santer dévoile la stèle du maquisard. Article du 5 juin 1994 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Cette inauguration n'est-elle pas le prolongement du programme de reconnaissance officielle des victimes du nazisme (proposé en juin 1981) dans le but de mettre fin à la discrimination morale et matérielle entre les différentes catégories de victimes de la Seconde Guerre mondiale, en sachant que Jacques Santer était déjà membre du gouvernement. La cérémonie du 11 septembre, célébrant le cinquantième anniversaire de la Libération, va également dans ce sens. En effet, Jacques Santer, au pied du Monument national de la Solidarité, prononce un discours qui exalte la mémoire des résistants. Il évoque la Résistance sous toutes ses formes : « les déportés politiques, les enrôlés, les déserteurs et les réfractaires », qui ont combattu contre « l'occupation et l'oppression nazie ». Il fait également état de tous les maux subis par le pays : « les souffrances, les privations, les sacrifices », « une liesse assombrie par la souffrance, le deuil, la maladie et la mutilation ». C'est également une tentative de regrouper toutes les mémoires locales. Cela a également pour but d'appeler au devoir de mémoire en déclarant que « la liberté est un don qu'il faut préserver et protéger ». On tente par la matérialisation et le discours de continuer à installer la mémoire du résistant au centre de l'identité mémorielle de la ville, mais cela paraît compliqué par rapport à la mémoire américaine portée par les relations internationales unissant les deux pays. Une autre cérémonie se tient en parallèle et a le même objectif. Une plaque commémorative est apposée

au cercle municipal en l'honneur du Prince Félix et du général Oliver. Ici, les combattants volontaires énoncés regroupent les déportés, les concentrationnaires, les enrôlés et les résistants. L'événement tente de ranimer la flamme du souvenir à ceux qui ont donné « leur vie et souffert dans leur corps et dans leur âme afin que les générations futures puissent vivre dans la liberté ».

Il faut ensuite attendre le soixantième anniversaire de la Libération de Metz de 2004 pour que la mémoire des résistants soit à nouveau honorée. La « tendance » de cette année comme celle de 2009 est un « rééquilibrage » des mémoires dans le sens où les résistants sont davantage présents dans les articles de presse au côté des Américains. L'exemple le plus marquant est la cérémonie qui se déroule au mémorial FFI au cimetière de Chambière.



Illustration 31 : Au pied du mémorial des FFI, les vétérans américains ont respecté une minute de silence. Article du 21 novembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Ici, la mémoire des résistants est conjointe à celle des libérateurs venus d'outre-Atlantique mais celle de ces derniers y est beaucoup plus importante, pour la simple raison que ce sont eux qui commémorent, car ils sont encore vivants (contrairement aux résistants messins).

Textuellement, les résistants sont déclinés sous les différentes catégories : « hommes, femmes, FFL (forces françaises libres), Justes, soldats ». On rappelle aussi le motif de leur combat : « échapper à l'incorporation de force ». Si le fort de Queuleu n'est pas présent photographiquement, les plaques, elles, le sont indirectement pour rappeler que les FFI sont tombés sous les balles allemandes (illustration ci-après).



Illustration 32 : Les réservistes de la BA 128 rendent hommage au résistant FFI Alfred Wojtecki, mort le 20 novembre 1944 devant la préfecture. Article du 21 novembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Une fois encore, le photographe met en avant ceux qui commémorent et ce malgré le fait que la légende précise quelle mémoire est au centre de la cérémonie. Ne serait-ce pas non plus une manière – maladroite ? – de faire disparaître la mémoire des FFI ?

La cérémonie du 9 mai 2005, au Luxembourg, mentionne l'action des résistants luxembourgeois au même titre que d'autres acteurs, comme les Américains par exemple. Ainsi, au Monument de la Solidarité Nationale et au Monument du Souvenir, on évoque les maquisards dont un monument a été érigé, en partie, en leur honneur : le *Gëlle Fra* (cf illustration ci-dessous).



Illustration 33 : Le Monument du Souvenir a été érigé en l'honneur des volontaires luxembourgeois et aux soldats alliés tombés au combat. Article du 9 mai 2005 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Comme on peut le constater dans la légende de la photographie, une nouvelle fois et comme à Metz, la mémoire des résistants locaux est associée à la mémoire des libérateurs américains. Cela permet de montrer à la fois l'importance de l'action conjointe de ces deux acteurs dans la Libération et faire connaître et médiatiser au niveau international le statut et le passé particulier des villes.

Les nouveaux témoins

La cérémonie de 2009 à Metz va quelque peu à l'encontre de celle de 2004. En effet, les plaques sont présentes par l'intermédiaire de la médiatisation du pèlerinage traditionnel réalisé par les scolaires. Le Souvenir français est à l'origine de cette initiative. Pour une fois, une journée et un article entier (du 21 novembre) leur sont consacrés. Ainsi, le président du Souvenir français, l'écrivain Bernard Laurendin, accompagnés de l'historien René Bastien, se sont exprimés sur le passé de Metz. Les enfants ont réalisé un parcours du devoir de mémoire – pour ne pas les oublier (les plaques et donc les résistants FFI) – en déposant des fleurs et des bougies devant les sept plaques.

Les enfants ont également eu la parole. Pour eux, les résistants ont « fait quelque chose de bien, sinon ils ne seraient pas libres » ou encore ils « n'ont pas eu peur de mourir ». Pour prouver son attachement à la mémoire de ces « héros », un homme – dont la mère avait ravitaillé des FFI – a revêtu les habits de ce résistant et suivi le pèlerinage.



Illustration 34 : Les enfants ont déposé gerbe de fleurs et bougies au pied des sept plaques des FFI tués au cours de la libération de la ville. Article du 21 novembre 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cette illustration résume parfaitement la cérémonie : les enfants au centre de l'image (et au cœur de la commémoration) devant la plaque FFI (que l'on ne voit pas), encadrés du président du Souvenir français (au fond à gauche) et du « vrai-faux résistant » (à droite). Tous les éléments sont réunis pour que perdure la mémoire des FFI à Metz.

Suivre la cérémonie et par la suite le journaliste Ludovic Behrlé – tout en récupérant ses notes prises pendant le reportage (premier filtre de la médiatisation) – me permet de comprendre la sélection informative opérée par ce dernier. Premier constat, il est arrivé au fleurissement de la dernière plaque FFI. De l'interview de Bernard Laurendin, il ne garde rien, sauf la phrase qui rappelle aux enfants que, 64 ans plus tôt, d'autres élèves ont fait le même geste (phrase qu'il a prononcé au cours de la cérémonie). L'interviewé lui a pourtant parlé « du passage de

témoin ». L'interview d'une élue passe également à la « trappe » contrairement à celles des enfants. Finalement, Ludovic Behrlé fait l'interview des principales personnes présentes à la cérémonie et choisit de ne médiatiser (dans l'article) que les témoins d'hier (écrivain, historien, président d'une association, le « vrai-faux » FFI) et ceux de demain (les enfants). Pour lui, l'importance est relative au souvenir et à la transmission de la mémoire.

Le 11 mai 2010, au mémorial du cimetière de Hinzert ont lieu les cérémonies du soixante-cinquième anniversaire de la Libération du Luxembourg. En raison des relations diplomatiques unissant les pays internationaux, la tendance mémorielle est à la compréhension et au pardon du passé. Ainsi une visite du mémorial de Hinzert a été organisée pour des lycéens de Luxembourg et de Trèves, ce qui permet d'associer l'Allemagne à cette manifestation. Le discours du guide du mémorial explique aux lycéens les actions et les risques encourus par les réfractaires et résistants face à l'antisémitisme, la haine, l'intolérance, la discrimination et l'extrémisme nazi. En plus de la visite d'Hinzert – où le camp (82 personnes y sont mortes) n'est plus qu'un champ d'herbe –, le devoir de mémoire se réalise par l'écoute des jeunes quant aux événements passés grâce à cette rencontre transfrontalière, interculturelle et intergénérationnelle. Cela permet également de renforcer les liens entre les deux pays frontaliers, autrefois ennemis, et aujourd'hui partenaires politiques et économiques.



Illustration 35 : Les lycéens luxembourgeois et allemands ont déposé une rose sur le mémorial. Article du 11 mai 2010 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Le but de cette transmission est de prouver l'importance du passé dans la construction d'un meilleur avenir, pour éviter que de nouveaux conflits émergent. Le titre de la première page du journal est donc plus que significatif : « À l'avenir, il faudra se souvenir ». Pour prouver tout l'attachement de la jeune génération à ces héros, des roses – représentant « l'amour comme la mort » (*dixit* le journaliste) – ont été symboliquement déposées sur le mémorial pour « ne pas les oublier ».



Illustration 36 : Page de couverture. Journal publié le 11 mai 2010 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

De plus, on constate ici que le souvenir des résistants passe, comme à Metz, par le pèlerinage des jeunes sur les sites ayant été dramatiques pour ces personnes. La transmission mémorielle – soit le devoir – ne passe plus seulement par le discours oral mais également par la prise de conscience *in situ*. C'est un des moyens utilisés pour marquer les esprits, les images ne suffisent plus, il faut désormais sentir ou ressentir les lieux. C'est le constat médiatique que l'on peut faire à cette date, même si les jeunes sont présents aux cérémonies dès 1945, sauf qu'à l'époque ils participaient à la célébration en tant que telle et n'avaient pas encore intégré la notion de devoir de mémoire.

Cette partie montre parfaitement la concurrence des deux acteurs de la Libération : le résistant local et le libérateur américain ; et cela sera encore plus frappant dans le chapitre suivant. Parfois même, la participation des autorités politiques fait défaut à des cérémonies mettant en avant les actions locales ; on pourrait alors se demander s'il n'y a pas un quelconque désintérêt du maire voire du gouvernement pour un pan de l'histoire locale et nationale. Ceci étant, on se rend compte qu'à partir de 1984, il y a une réelle prise de conscience de la part de Metz et de Luxembourg quant à l'importance des libérateurs américains. Si pour la première ville, cela renforce sa construction identitaire bien ancrée localement vis-à-vis de ce passé, pour la seconde, cela aurait tendance à servir sa position au sein des relations internationales.

En définitive, ce chapitre a permis de comprendre que d'associer les deux acteurs de la Libération et les mémoires afférentes, avec la participation du public (jeune en particulier) avait des enjeux non négligeables. Pour Metz, ces enjeux sont d'ordre mémoriel alors que pour Luxembourg, ils sont d'ordres politique et économique afin d'acquérir une position stratégique sur la scène européenne et internationale. Et c'est l'étude sur la célébration du libérateur américain, dans le chapitre qui suit, qui va conforter ces visées divergentes.

Chapitre 6 : Le libérateur américain

Le précédent chapitre a permis de constater qu'une seconde mémoire vient se juxtaposer à celle des résistants locaux. Il s'agit du libérateur américain. Ce chapitre s'intéresse donc aux commémorations afférentes aux héros venus d'outre-Atlantique et à la manière dont ils sont médiatisés – tant textuellement que visuellement – dans la presse messine et luxembourgeoise. Si le passé des deux villes est quasiment similaire, il est évident que leur statut d'aujourd'hui risque d'influencer la représentation du libérateur. La conclusion du chapitre 5 sur la médiatisation du résistant a montré la différence des enjeux derrière cette « figure mémorielle et médiatique ». En sera-t-il de même pour le libérateur américain ? Ici, les articles sont présentés distinctivement car chaque ville possède ses cérémonies spécifiques, même si la finalité de mettre à l'honneur le libérateur est identique.

6.1) Une concurrence entre acteurs et une entente cérémonielle

Étant donné le statut particulier des deux villes, l'une est une métropole régionale et l'autre une capitale européenne, l'importance des acteurs de la Libération et l'organisation des cérémonies sont différentes. Si à Metz, on peut parler de « concurrence » entre le résistant local et le libérateur américain ; à Luxembourg, deux manifestations majeures célèbrent ce héros.

Le libérateur et le résistant messin égaux

Ce n'est seulement qu'à partir du 9 février 1945 qu'une photographie illustre la mémoire du libérateur américain. La légende de celle-ci le dit elle-même : « Photo prise au lendemain de la libération [...] mais pas trop tard pour la publier ».



Illustration 37 : Général américain Dody entouré de Messines. Article du 9 février 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

La présence du préfet de la Moselle, Rebourset ainsi que celle du gouverneur de Metz montrent déjà l'accueil et le remerciement à ces hommes venus de loin pour les libérer de quatre années d'occupation. Les Messines, habillées en costumes traditionnels, prouvent indirectement que les habitants étaient inoffensifs et qu'ils ne méritaient pas d'être « traités » comme ils l'ont été par les Allemands. Encore présents sur le territoire mosellan, il est tout à fait normal de trouver les Américains sur les photographies.

Puis, il faut attendre le premier anniversaire de la Libération de Metz, les 25, 26 et 27 novembre 1945, pour que les Américains soient célébrés. Les manifestations se déroulant aux plaques FFI et au monument aux Morts, c'est la mémoire locale qui est davantage mise en avant. Cependant, la présence des soldats américains à Metz, pour garantir encore une certaine sécurité, se ressent dans les articles. Ils sont directement nommés « nos libérateurs » contre « le joug de l'ennemi » et leur action est plus que symbolique puisqu'ils ont réalisé une avancée « foudroyante en forçant avec adresse et fougue une cité réputée imprenable ». La présence du prince Félix prouve une double reconnaissance : celle des libérateurs sur deux territoires au passé similaire et l'autre qualifiée de « mutuelle » par rapport à son statut particulier au cours de la guerre.



Illustration 38 : Le général Walker accueilli par des Messines. Article du 25-26 novembre 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

On peut déjà dire que cette célébration lie une amitié franco-américaine installant une reconnaissance nationale voire internationale. En effet, la présence de Hocquard, gouverneur de la ville est citée avec celle de Jacquinot, ministre d'État et représentant de de Gaulle, sans compter sur celle du général Patton pour qui (le journaliste le cite) : « il y a un idéal commun de la France et de l'Amérique ». Il sera d'ailleurs décoré de la médaille de « Citoyen d'honneur de la ville ». On retrouve aussi la même photographie publiée quelques mois plus

tôt. On est encore dans l'actualité du conflit et celle-ci installe logiquement la figure du libérateur américain dans la construction de l'identité de Metz au lendemain de la guerre. Tout juste un an après la Libération de Metz, la figure du soldat venu d'outre-Atlantique est toujours dans les esprits de la population puisque l'événement s'inscrit dans l'actualité historico-médiatique de la localité et n'est donc pas encore qualifié de mémoriel.

Ce n'est que les 17 et 19 décembre 1946 qu'a lieu le deuxième anniversaire de la Libération de la ville. Pour les Messins, après un douloureux passé de cinq années d'occupation, les soldats sont considérés comme des « sauveurs ». Ainsi, il est normal que les généraux américains participent à cette manifestation. Pour les honorer et les remercier, on peut d'ailleurs lire dans la presse « Hommage respectueux et profonde gratitude ». Quelques représentants sont là, comme le général Patton, mais aussi les autorités locales et nationales. À cette occasion, un monument, qui leur est dédié, est dévoilé. Il s'agit d'une borne de la liberté. Cette borne rappelle le chemin parcouru par le général Patton depuis la Normandie jusqu'à Bastogne en passant par le Luxembourg et la Lorraine. « Le commandant Guy de la Vasselais, alors chef de la Mission militaire française auprès de la III^{ème} armée est à l'origine de la création de la "Voie de la Liberté" »⁴¹⁵. De retour d'un voyage aux Etats-Unis avec Gabriel Hocquard, maire de Metz, ils projettent de commémorer la marche triomphale des blindés de la III^{ème} Armée de Patton en France. Des bornes marqueront de km en km le trajet de Patton de Sainte-Mère-Église à Metz. Les plus hautes personnalités françaises président ce comité et Gabriel Hocquard en assume la direction. Cette borne est l'œuvre du sculpteur François Cellier.



Illustration 39 : La toute première « Borne de la Liberté ». Article du 17 décembre 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

⁴¹⁵ Site Internet : http://www.woippy.org/Html/Presse/2007_34.html, consulté le 16 septembre 2011.

Pour la décrire brièvement, on peut expliquer que les lignes ondulantes en haut rappellent l'Atlantique d'où sort le flambeau de la liberté. Au-dessus, il est écrit: « Voie de la liberté 1944 ». Cette ultime borne est située sur la Place d'Armes à Metz devant la Caisse d'Épargne et la statue de Fabert.

L'article rappelle également les combats des dernières heures au cours desquels « les lignes ennemies sont en déroute » et « les dernières résistances intra-muros » baissent les armes face aux « irrésistibles blindés de Patton ». Patton et Walker sont célébrés comme « les frères américains » qui ont épargné « des ruines considérables » en donnant « leur sang et leur vie pour que nous redevenions libres ». On se rend compte ici que ce sont davantage les soldats américains que les résistants locaux qui ont libéré « cette ville martyrisée ». La présence des États-Unis sur le sol messin n'y est pas anodine et la suite nous permettra de vérifier – et confirmer – cette hypothèse.

Si dans les articles messins, le libérateur côtoie le résistant, à Luxembourg, on le célèbre « seul » dans deux cérémonies distinctes. C'est ce qui marque une forte divergence dans les cérémonies commémoratives autour de la Seconde Guerre mondiale dans ces deux villes. Cela a donc un impact sur la construction de leur image médiatique vis-à-vis de ce conflit.

L'anniversaire de la Libération et le *Memorial Day* de concert

L'un des deux événements célébrant le libérateur est l'anniversaire de la Libération de la ville. Le 10 septembre 1946, seul un petit article en fait mention (l'article intitulé « Proclamation ») : celui-ci toutefois est placé en première page du quotidien. Cela peut paraître paradoxal de le mettre en page de Une dans un aussi petit format.



Illustration 40 : Première page du journal *Luxemburger Wort*, publié le 10 septembre 1946 (Archives nationales du Luxembourg)

On n'évoque que les « victorieuses armées américaines » acclamées par les Luxembourgeois « avec un élan unanime d'enthousiasme et de joie ». On rappelle simplement que c'est en ce jour que sont restaurés l'indépendance et le régime démocratique du pays. On constate donc que cette date – et cet événement – est beaucoup moins importante qu'à Metz. Ici, on ne fait mention que d'un récit historique des faits alors qu'à Metz ou lors du *Memorial Day*, les Américains sont au centre des commémorations.

Le trentième anniversaire de la Libération de la ville est célébré le 11 septembre 1974. À cette occasion, plusieurs monuments sont investis : la croix de Hinzert, le cimetière de Hamm, le monument de la Déportation, le Monument de la Solidarité Nationale et le monument de la Force armée (au Saint-Esprit). Cette importance se matérialisé par l'entière page du quotidien consacrée à cet événement.



Illustration 41 : Cérémonie du trentième anniversaire de la Libération du Luxembourg. Article du 11 septembre 1974 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Ici, la mémoire du libérateur américain est donc confondue avec d'autres, ce qui prouve la mise en place, de la part du gouvernement Werner et Schaus, d'une solidarité nationale. On évoque les Américains par le général Patton et la cinquième division blindée. Le journaliste souligne aussi la simplicité de la cérémonie.



Illustration 42 : Le Conseil national de la Résistance fleurit la tombe du général Patton. Article du 11 septembre 1974 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Visuellement, seule l'illustration ci-dessus montre un monument, mémoire (le monument) et histoire (les personnalités) se mêlent donc ici. D'ailleurs, il est étonnant que les Résistants célèbrent un américain. Cela prouve la coopération qui s'est établie entre ces deux acteurs ayant œuvré à la Libération de la ville.

Le soixante-cinquième anniversaire de la Libération de Luxembourg, le 11 septembre 2009, se déroule au Monument national de la Solidarité luxembourgeoise. La cinquième division blindée américaine, le général Oliver et le prince Jean avec les *Irish Guards* sont célébrés puisque ce sont eux qui sont rentrés en premier dans la ville pour la libérer. La cérémonie est « sobre et sans discours » (la couverture médiatique prend une page du journal mais seulement le tiers du bas relatif à la capitale). Des fleurs sont déposées au pied de la flamme du souvenir après qu'elle ait été symboliquement ravivée.



Illustration 43 : Cérémonie commémorative du 65^e anniversaire de la Libération du Luxembourg. Article du 11 septembre 2009 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Contrairement à Metz, la commémoration de la Libération ne célèbre pas que les libérateurs américains mais comme le précise la légende de la photographie : le gouvernement luxembourgeois rend hommage aux victimes de la guerre, ainsi qu'au prince, le Grand-Duc Jean.

L'autre événement commémorant le libérateur américain est le *Mémorial Day*⁴¹⁶. Celui du 31 mai 1945, célèbre la mémoire des libérateurs américains mais davantage envers les

⁴¹⁶ Historiquement, il était nommé *Decoration Day*, en l'honneur des femmes et hommes qui perdirent leur vie durant la guerre de Sécession. Certains États du Sud furent longtemps récalcitrants à cette journée. Le terme de *Memorial Day* fut utilisé pour la première fois en 1882. Depuis la Première Guerre mondiale, la commémoration fut étendue à tous ceux qui périrent lors de faits militaires. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que cette nouvelle dénomination devint courante. Cette appellation ne fut officialisée qu'en 1967. En 1971, le

morts puisque la cérémonie a lieu au cimetière américain de Hamm. Contre la « tyrannie nazie », les « courageux libérateurs et combattants américains », les « victorieuses armées américaines » sont célébrés dignement. Aucune photographie ne vient illustrer la description du journaliste qui mentionne « les interminables rangées de petites croix de bois ». On peut encore rappeler ici que le journal est foncièrement catholique. De ce fait, on observe un registre pathétique permettant d'accentuer la glorieuse action de ces soldats : « tristesse pour ces milliers de jeunes dont la vie a été détruite », « héroïsme sans précédent », « ont combattu et souffert pour que nous puissions tous avoir une vie meilleure », « grand sacrifice de ces milliers de héros n'ait pas été fait en vain » ou encore « l'entretien de certaines tombes représente également une preuve supplémentaire de notre profonde reconnaissance envers nos courageux libérateurs ». On sent bien que l'on est encore dans la politique du gouvernement de Pierre Dupong menée dès 1944 qui instaure un abandon de la politique de neutralité pour un engagement avec les Alliés. D'ailleurs, dès le 14 juin 1944, le service militaire devient obligatoire : il a pour but de contribuer « à l'effort de guerre des Alliés, maintenir l'ordre dans le pays et affirmer la présence du Grand-duché dans les arrangements militaires de l'après-guerre »⁴¹⁷.

Un an plus tard, jour pour jour, on retrouve cette cérémonie au cimetière de Hamm où des Luxembourgeois ont « adopté des tombes ». À nouveau, ils sont décrits élogieusement « Général Patton, le sauveur de la patrie », « nos amis libérateurs », « les vaillants soldats de la 3^e armée américaine », « les fils héroïques de l'Amérique ». Le Général G. Keyes prend la parole pour exprimer le sentiment des Américains aujourd'hui : « nous sommes touchés de la profonde sincérité et du respect dont témoigne l'hommage que vous rendez à nos morts ». Quant au ministre Dupong, il prononce : « Vous serez toujours présents dans notre mémoire ». Ce double discours souligne des liens existants entre les deux pays – voilà pourquoi on peut lire aussi que le Luxembourg « surmonte les ruines du passé et avance vers un nouvel avenir plein de promesses », avec l'aide américaine ? – mais aussi une cérémonie qui se déroule dans la mémoire de l'événement encore très présent à Luxembourg. Étonnamment, on ne montre pas de héros américains – pourtant certains sont encore présents sur le sol luxembourgeois – mais c'est un dessin qui illustre l'article.

président Richard Nixon déclara la date du dernier lundi de mai comme jour férié. Les services religieux de cette cérémonie comprennent la lecture des noms des soldats morts en service durant l'année précédente.

⁴¹⁷ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 185.



Illustration 44 : Un dessin plutôt qu'une photographie. Article du 31 mai 1946 du *LW* (Archives nationales du Luxembourg)

On peut d'ailleurs le comparer aux photographies messines sur lesquelles on voyait des Lorraines entourant des soldats américains « vivants ». Ici, on rend hommage plutôt aux morts puisque la fille se recueille devant des tombes au-dessus desquelles se trouvent un avion, un tank et des soldats. Cette illustration va presque à l'opposé de l'article puisqu'on y voit plutôt l'histoire de la Libération par la monstration de l'avancée du libérateur.

Ce n'est que le premier juin que sont publiées les photographies de la cérémonie. On voit la Grande-Duchesse et le général Keyes déposer une gerbe et le détachement de la troisième armée américaine faire son entrée dans le cimetière. Visuellement, les Américains sont présents et on pourrait presque dire qu'ils s'autocélèbrent.

Pour le *Memorial Day* du 31 mai 1955, le cimetière de Hamm et la tombe du général Patton (qui se trouve dans ce dernier) sont investis. Pour cette date, c'est le général Patton qui est mis en exergue : le « plus grand et plus perspicace commandant de ce siècle, l'immortel commandant ». Il incarne les États-Unis. Le journaliste rappelle les épreuves qu'ont endurées les troupes américaines depuis la Normandie pour venir libérer le pays. Il utilise un champ lexical de la souffrance et de l'horreur (ligne éditoriale du journal) pour montrer le caractère courageux des soldats. On rappelle aussi que désormais, ce sont « deux nations unies par une éternelle amitié ».

La manifestation du 30 mai 2005, au cimetière de Hamm, met en avant la mémoire – nouvelle – de pilotes américains du vingt-troisième escadron dirigé par le général Stein de l'*US Air Force*. Hormis cette nouveauté et le fait que la cérémonie soit plus courte que d'habitude, l'honneur est toujours rendu aux militaires et civils pour la liberté et la paix au Luxembourg. Rien de nouveau non plus visuellement, on montre toujours les croix décorées de fleurs par les militaires.

Lors de la cérémonie du 31 mai 2010, la participation américaine est toujours aussi forte : les vétérans et leurs familles, l'ambassadrice, l'association *US Veterans Friends Luxembourg* et le secrétaire américain aux anciens combattants. Une page entière du journal est également consacrée à cet événement. Le public (avec la présence de jeunes) est, lui aussi, là. Un hommage est rendu au son du canon à ceux « tombés pour l'Europe et le Luxembourg ». Tout est fait pour entretenir le devoir de mémoire, à la fois textuellement et matériellement. En effet, un vétéran raconte que son père a filmé quelques scènes de combats et un autre dit qu'il a été réquisitionné par les Américains pour leur couper les cheveux. Dans le cimetière, une rose est déposée sur les 5 076 tombes et le président de l'association déclare « essayer de rendre un peu ce qu'ils (les libérateurs) nous ont donné ». En guise de remerciement, l'association offre aux vétérans une voiture de golf pour pouvoir circuler dans le cimetière.

Visuellement, le devoir de mémoire est présent car tous les vecteurs sont affichés : le mémorial, les croix fleuries, les vétérans, les jeunes et les autorités locales. La présence visuelle des monuments n'est pas anodine. En effet, quelques temps avant la manifestation, le gouvernement Juncker-Asselborn décide que les sites et monuments accessibles au public seront désormais protégés et mis en valeur pour les besoins touristiques, culturels et pédagogiques.

Ainsi on constate que la figure du libérateur américain est présente dès la fin de la guerre, même si elle est « accolée » à celle du résistant messin, au cours des cérémonies de la Libération. Côté luxembourgeois, cette figure est portée principalement par la cérémonie du *Memorial Day*. En revanche, un point commun existe entre les deux villes : la mémoire du libérateur venu d'outre-Atlantique est parfois (pour Metz, il s'agit plutôt d'une période, celle de 1954 à 1974) amenuisée.

6.2) La figure du libérateur contextualisée

Si le soldat américain a bel et bien participé à la libération des deux villes, des conditions sociopolitiques particulières ont plus ou moins affaibli « sa mémoire ». En effet, à Metz, le contexte politique de la France a joué sur cette représentation médiatique déclinante alors qu'à Luxembourg, c'est justement cette « excessive » représentation médiatique (un

nombre trop important de cérémonies) qui en est à l'origine. Ainsi, les deux analyses sont présentées distinctement.

Le contexte franco-messin particulier

Le 21 novembre 1954 est fêté le dixième anniversaire de la Libération. Au niveau monumental, rien n'est investi pour célébrer les Américains. Textuellement, cela n'est pas beaucoup mieux malgré une page entière consacrée à l'événement. La cérémonie, qui se déroule au fort de Queuleu, met au centre de la manifestation une urne contenant la terre des camps de concentration, symbole des souffrances des combattants français, alliés et les déportés. En plus de ce terme général d'alliés – qui d'ailleurs ne comprend pas uniquement les Américains –, seule la présence de l'ambassadeur des États-Unis à Paris est notifiée par l'intermédiaire de la remise de la médaille de la ville à son égard, pour qu'il puisse la transmettre au président Eisenhower. On peut ainsi lire en 1954 qu'il n'y a eu « aucun remerciement, ni une mention particulière pour les États-Unis ». Il n'est question, en fait, que d'une « armée triomphante », terme qui reste assez vague en soi. À qui s'adresse-t-elle finalement ? Visuellement, aucun Américain n'est à l'image. En effet, les années 1950 marquent un tournant dans les cérémonies commémoratives de la Libération de Metz. Les États-Unis – leurs soldats surtout qui sont réquisitionnés – quittent la ville ainsi que la France toute entière. C'est le non-respect des accords de Yalta – prévoyant la mise en place d'un système étendu et permanent de sécurité générale – par l'URSS (Union des Républiques socialistes soviétiques) qui déclenche les événements. Celle-ci affirme vouloir garantir sa sécurité en s'entourant de pays alliés le long de ses frontières. De ce fait, l'Armée rouge ne se retire pas des pays qu'elle a libérés du nazisme et n'y organise pas d'élections libres. Une guerre d'un nouveau genre oppose les États-Unis à l'expansionnisme soviétique : la guerre froide. L'avantage de ce contexte politique, c'est qu'il a permis à Metz de célébrer et de mettre en avant ses résistants.

Dix ans plus tard, en 1964, les 29 et 30 novembre plus précisément, a eu lieu le vingtième anniversaire de la Libération. On va retrouver quasiment des caractéristiques identiques à la commémoration de 1954 (pages entières pour les deux dates) en raison d'un autre contexte politique particulier. En cette décennie, c'est le retrait de la France de l'OTAN

(Organisation du traité de l'Atlantique Nord)⁴¹⁸ qui retient l'attention. En effet, après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle, une crise s'ouvre entre la France, les États-Unis et le Royaume-Uni au sujet, entre autres, de l'OTAN, qui culmine en 1966 avec l'annonce du retrait de la France du commandement intégré, dont certaines bases sont installées à Metz. La question de l'armement nucléaire est aussi en cause puisque la France, gouvernée par de Gaulle, tente de se doter de son propre armement nucléaire qui ne soit pas intégré aux défenses de l'OTAN. En effet, dans le cas où les États-Unis ne répliqueraient pas avec leurs missiles en cas d'invasion soviétique de l'Europe, la France pourrait, elle, se défendre. Ce raisonnement du président français entraîne inévitablement des tensions avec les États-Unis (et l'OTAN) qui se portaient garants de la protection nucléaire de l'Europe. On comprend alors mieux pourquoi les Américains ne sont pas présents sur les photographies et que Metz en profite pour commémorer uniquement ses morts.

Et textuellement, cela n'est guère plus favorable. Aucune mention n'y est faite directement excepté les expressions : « autorités civiles et militaires alliées », « troupes libératrices ou américaines ». Aucun monument à leur égard n'est mentionné ni même montré. La seule présence américaine est liée à leur hymne national joué par la troupe de militaires messins.

Les 17 et 18 novembre 1974 se déroulent les cérémonies du trentième anniversaire. Pour les monuments, seuls ceux relatifs aux résistants locaux sont médiatisés. Toutefois, les « innombrables croix blanches » des cimetières de Chambières et de l'Est peuvent symboliser la mort de soldats américains en libérant la cité. Cela montre, par la même occasion, que Metz ne veut pas encore honorer « matériellement » la mémoire des libérateurs américains. Toute la place médiatique est prise par les acteurs locaux : résistants, militaires, public, comme on le voit sur la double page ci-dessous.

⁴¹⁸ Sa vocation initiale est d'assurer la sécurité de l'Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en prévenant d'éventuels soubresauts d'impérialisme allemand et en luttant contre les ambitions de conquête de l'empire soviétique.



Illustration 45 : Double page pour le 30^e anniversaire de la Libération de Metz. Articles du 17 novembre 1974 du RL (Archives départementales de la Moselle)

De ce fait, toutes les manifestations de reconnaissance et de gratitude « passent » par le récit du journaliste. Ils ne sont alors que brièvement mentionnés comme « soldats en uniforme » ou « forces alliées », termes qui restent assez vagues tant les Alliés ne désignent pas directement et uniquement les Américains. De plus, la présence américaine n'est visible que par « un discret officier supérieur américain », ou par « une délégation venue d'Allemagne »⁴¹⁹, ou encore par un attaché militaire de l'ambassade des États-Unis et par la mention « fantassins américains » dans une allocution du maire. Cette invisibilité américaine dans les articles (textuellement et visuellement) s'explique par le fait que les Américains ne sont toujours pas revenus sur le sol messin depuis les événements de 1954.

Cependant, un changement a lieu lors du quarantième anniversaire (les 18 et 19 novembre 1984). Visuellement et textuellement, cette date marque le retour des Américains sur le sol messin. Les photographies des doubles pages associées aux deux dates le montrent (militaires, vétérans, voitures). En effet, l'article annonce que les « acteurs de la dernière guerre sont là ». On peut lire les termes « troupes alliées et troupes américaines », « les libérateurs et leur calvaire » ou encore « les militaires américains » et « le 20^e corps de l'armée américaine ». Ils sont nommés directement, puisqu'ils sont enfin présents physiquement en Moselle. En effet, si, une fois encore, aucun monument n'est investi (la borne de la « Voie de la Libération » par exemple) ni même dévoilé, les Américains sont présentés par l'intermédiaire d'un symbole, pour reprendre l'un des termes dans la définition

⁴¹⁹ Après sa défaite en 1945, l'Allemagne a été divisée en quatre zones d'occupation dirigées par les quatre grands alliés dont font partie les États-Unis. Ceux-ci surveillaient le sud-est du territoire, frontalier à l'espace français.

de la médiation mémorielle de Jacques Walter. Il s'agit de la *jeep* qui caractérise l'arrivée des troupes américaines dans Metz.



Illustration 46 : Les personnalités passent devant la *jeep* américaine. Article du 18 novembre 1984 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

L'image sera réutilisée pour bien l'ancrer dans l'esprit de la nouvelle génération. Celle-ci sera, selon Daniela Kneissl, « une remise en scène de moments déjà fixés par une photo [donc] un véhicule de mémoire »⁴²⁰.

Si la population locale a délaissé les cérémonies – ce que l'on a déjà expliqué dans le chapitre précédent –, la cérémonie de cette année tente d'intéresser de nouveau les Messins à ce chapitre de l'histoire de la ville par la « mécanique. » Ce désintérêt peut aussi s'expliquer par l'arrivée d'une génération qui n'a pas connu la guerre et la disparition progressive des témoins du conflit.



Illustration 47 : Dodge, GMC et *Jeep* défilent dans les rues messines sous le regard des badauds. Article du 18 novembre 1984 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)



Illustration 48 : Exposition des véhicules militaires de l'armée américaine sur la place d'Armes. Article du 18 novembre 1984 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

⁴²⁰ D. Kneissl, « Quelles images pour commémorer le "Jour J" ? Le débarquement des troupes alliées en Normandie dans la presse en France et en Allemagne, 1945-2004 », in : C. Delporte, D. Maréchal, C. Moine, I. Veyrat-Masson, dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, op. cit., p. 170.

Cette manifestation marque le désir de Metz de « renouer » les contacts avec ses libérateurs car ils ont acquis une place prépondérante dans la mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans la ville. Ne faudrait-il pas y voir aussi un refus de la politique nationale.



Illustration 49 : Lors de la 70ème commémoration de la bataille de Verdun, François Mitterrand et Helmut Kohl se tiennent la main sur le lieu même de la bataille la plus meurtrière de la Première guerre mondiale. (<http://www.ceuropeens.org/Mitterrand-et-Kohl-a-Verdun.html>; consulté le 29 septembre 2011).

En effet, au cours de la future cérémonie du soixante-dixième anniversaire de la bataille de Verdun, François Mitterrand et Helmut Kohl renforcent les liens de coopération entre la France et l'Allemagne, pays qui a tant fait souffrir les habitants de Metz. Ils créeront par la suite, entre autres, une Commission franco-allemande sur la Sécurité et la Défense et une Brigade franco-allemande (BFA), à l'origine de l'Eurocorps.

Quoi qu'il en soit, on se trouve presque dans une période de transition car à la fois, on continue à se souvenir de la mémoire des résistants messins et on tente de réintroduire, petit à petit, une présence américaine. On passe progressivement de la mémoire de l'événement à son histoire et cette transition va se faire par l'intermédiaire des récits de ces témoins directs. La présence américaine sera d'autant plus appuyée par l'intérêt tout particulier d'un acteur tiers : les jeunes générations qui prennent place dans les cérémonies, ce que montre le photographe dès 1984.



Illustration 50 : La présence de jeunes enfants lors des cérémonies. Article du 19 novembre 1984 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Si à Metz, c'est le contexte sociopolitique qui est à l'origine de « l'affaiblissement » de la participation et donc de la mémoire des libérateurs américains par contre, à Luxembourg, c'est le nombre grandissant de cérémonies qui l'amenuise. Ne pourrait-on pas évoquer la maxime « trop de cérémonies, "tuent" la cérémonie » et donc « trop de mémoire, "tue" la mémoire » ?

Le « trop plein » de cérémonies luxembourgeoises

Le 8 avril 1946 est organisée une manifestation « pleine de simplicité » pour rendre hommage aux héros américains. Au cimetière de Hamm, où l'on trouve 8 412 croix blanches, on rappelle qu'ils ont « sacrifié leur vie pour la liberté de notre patrie et la justice ». Le journaliste souligne également « l'amitié qui existe depuis des années entre la grande Amérique et le petit Luxembourg ». Comme on l'a présenté ci-dessus, les relations politiques n'y sont pas innocentes. Aucune illustration n'accompagne l'article. Est-ce le fait de montrer un cimetière qui dérange le comité de rédaction du journal catholique ?

Le 5 avril 1965, un hommage aux libérateurs est rendu au cimetière de Hamm. Mais comme l'article est paru dans la page « Nationale », on ne fait mention que de l'« armée libératrice » qui a connu « victimes et sacrifices ».



Illustration 51 : Les personnalités devant le mémorial du cimetière de Hamm. Article du 5 avril 1965 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

La présence de l'ambassadeur des États-Unis, du président de l'*American Luxembourg Society* et celle du représentant du bourgmestre de Luxembourg montre l'alliance et le désir

de coopération entre les deux pays. Pour une fois, le monument est au centre de l'image. Faudrait-il y voir une transition entre la mémoire de l'événement (incarnée par le monument) et son histoire et ses perspectives futures (représentées par les personnalités) ?

Une cérémonie spécifique est organisée en l'honneur de la quatrième division d'infanterie américaine au mémorial du cimetière de Hamm, le 2 juin 1974. Pour l'occasion, une délégation d'anciens soldats américains a fait le déplacement. Le but est de rappeler le « sacrifice des milliers d'entre eux à qui le Grand-duché doit sa liberté ». Le peu de personnalités locales prouve que ce n'est pas une mémoire assez unificatrice pour qu'elle mobilise les autorités et donc, par la même occasion, le public. Cela tend ainsi à montrer une certaine sélectivité des mémoires locales.

Idem pour l'honneur qui est rendu aux soldats américains au cimetière de Hamm le 17 mars 1975. On rappelle les sacrifices des jeunes Américains qui ont trouvé leur « dernier repos » au Luxembourg. Pour cette cérémonie, on peut émettre la même remarque que pour l'article du 2 juin 1974. Même si la mémoire des Américains est unanime, ici, c'est la cérémonie qui paraît de trop avec celle du *Memorial Day* et celle de la Libération.

Le 3 juin 1984, a lieu un pèlerinage américain au cimetière de Hamm et sur la tombe du général Patton. Les vétérans américains, les *GI's*, sont revenus à Luxembourg pour célébrer leur combat victorieux et prouver leur amitié avec les habitants. Il s'agit d'ailleurs plutôt de retrouvailles que de véritables célébrations.

Autour de la tombe du général Patton, on a organisé, le 4 septembre 1984, une cérémonie pour la mémoire des libérateurs américains. La présence de touristes américains est la seule nouveauté des nombreuses cérémonies dédiées aux soldats venus d'outre-Atlantique. La borne de la Libération – à l'angle du pont Adolphe et du boulevard Roosevelt – est au centre de la cérémonie.



Illustration 52 : Fleurissement de la borne de la Libération. Article du 10 septembre 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Comme à Metz, elle symbolise le passage des troupes alliées dans la ville, venues la libérer. Ce monument place la cérémonie dans la mémoire de l'événement.

Le souvenir des vétérans de la septième division blindée a été fêté le 19 septembre 1984 au cimetière de Hamm. L'article est en réalité une photographie légendée. Pour cette cérémonie, on peut émettre la même remarque que pour l'article des 2 juin 1974 et 17 mars 1975. Il y a trop de cérémonies dédiées aux libérateurs.

Un autre type de manifestation voit le jour. Le convoi du souvenir – soit la « Voie de la Liberté » – se déroule du pont Adolphe au parking de *Gëlle Fra* le 24 décembre 1984. Avec la présence de l'ambassadeur, on célèbre les « sacrifices des forces alliées » et les « courageux soldats qui ont laissé leur vie » pour libérer la ville et le pays entier. Plusieurs bornes sont ainsi fleuries (une dizaine de photographies accompagne l'article) tout au long du parcours dans quelques villes du pays avec la présence de soldats américains (cf illustration ci-dessous).



Illustration 53 : La participation de soldats américains comme à Metz. Article du 24 décembre 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Les autres photographies montrent d'ailleurs les bornes fleuries par les autorités locales, pour illustrer la reconnaissance de chacune d'elles par les troupes alliées. Cela tend aussi à prouver que tout le Luxembourg porte la même attention et admiration aux Américains. Enfin, et dans le même sens que cet événement, le 19 décembre 1994, un article rapporte le parcours de l'armée Patton. Cette manifestation permet encore d'associer la bannière étoilée au lion rouge. Ici, on est dans la mémoire de l'événement, car un cortège de 50 véhicules refait le chemin de la voie de la liberté en passant par les villes qui possèdent la borne. Comme à Metz, on peut noter la présence de membres d'associations qui, petit à petit, vont remplacer les vétérans américains pour que perdure leur mémoire.

On se rend compte ici qu'un contexte politique ou social peut être à l'origine de la disparition – ou simplement d'un affaiblissement – d'une mémoire : le départ des Américains du sol messin d'un côté, et l'envie de « tout le temps » commémorer les libérateurs de l'autre. En revanche, la présence des soldats venus d'outre-Atlantique dans les cérémonies (textuellement et visuellement dans les articles aussi) a un impact sur le devoir de mémoire vis-à-vis du conflit (à Metz surtout) et a des influences sur les relations diplomatiques (à Luxembourg).

6.3) La figure du libérateur et son impact sociopolitique

La présence des libérateurs américains dans les cérémonies et donc dans les articles comporte des effets. À Metz, ils incarnent le « devoir de mémoire » à transmettre aux jeunes générations d'où l'importance de leur participation aux manifestations tandis qu'à Luxembourg, ils sont le reflet des relations internationales – économiques et politiques entre autres – que tisse ce petit état européen avec les grandes puissances mondiales. Ces deux finalités étant différentes, l'analyse sera donc présentée en deux temps (mais toujours de façon chronologique pour mieux comprendre l'évolution du contexte politique), d'abord les articles messins puis ceux du journal luxembourgeois.

Le libérateur de retour sous la lumière messine

L'année 1994 est un tournant majeur dans la commémoration de la Libération de la ville de Metz et dans la célébration des libérateurs américains.

Le 19 octobre, une cérémonie a lieu pour se souvenir du retour de la quatre-vingt-quinzième division d'infanterie américaine. Pour ce faire, on évoque le monument érigé, boulevard de Trèves à Bellecroix, pour symboliser la perte d'une centaine de soldats américains à cet endroit. Cet édifice est en réalité un aigle chauve, symbole de l'armée des États-Unis. C'est l'association créée pour la restauration des remparts, présidée par Bernard Houssemand qui en est à l'initiative. Ce monument est réalisé en pierre d'Euville par Henry Zayer et est inauguré en 1989. Donné à la ville, c'est elle qui, depuis, entretient le site. Étonnamment, la photographie ne montre pas le monument. En revanche, le texte est en accord avec cette dernière puisqu'on évoque le courage de ces soldats qui sont « tombés lors des combats pour la libération de notre cité » ou encore qui sont « venus de très loin au péril de leur vie afin de nous rendre la liberté ».



Illustration 54 : Les libérateurs américains retrouvent Metz 50 ans après. Article du 19 octobre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

On voit bien au premier plan de l'image les traces physiques laissées par cette guerre et cette libération ainsi que les risques pris par ces soldats. C'est pourquoi, les Messins n'ont pas d'autre choix que de célébrer ces héros, dont plusieurs dizaines sont morts en Moselle. Ainsi ce monument, comme les célébrations du mois de novembre, converge vers la gratitude de Metz envers ses libérateurs. Toutefois, cette célébration ne semble pas mise en valeur tant l'article est entourée, de chaque côté, de deux imposantes publicités.



Illustration 55 : L'article entouré de deux imposantes publicités. Article du 19 octobre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Les 20 et 21 novembre de cette même année est célébré la Libération de la ville. Ce cinquantième anniversaire marque historiquement un tournant dans les commémorations à Metz comme en France. Dans la cité lorraine, on commence à prendre conscience de l'importance du passé de la ville dans la construction identitaire nationale, voire internationale, de celle-ci. Pour essayer de retrouver un élan commémoratif, quelques vétérans américains sont conviés aux cérémonies. Effet immédiat, on peut lire dans les articles les propos suivants qui témoignent d'un accueil favorable : « les applaudissements crépitent », « reçoivent une ovation », et « Messins aussi nombreux qu'en 1944 ».

Au niveau monumental, d'autres lieux sont investis. Il y a tout d'abord une plaque apposée à la synagogue et une dernière à la caserne Riberpray. Pour des questions de redondance, ces deux nouveaux édifices seront exploités dans la dernière partie. Une plaque « dédiée à tous les libérateurs américains » est apposée Place d'Armes. Il s'agit de commémorer toutes « les troupes, les divisions, les soldats américains », bref tous les « amis » venus d'outre-Atlantique. Cette commémoration est suivie par le public puisque « la place est entièrement cernée ». Cependant, la plaque n'est pas visible sur la photographie. Enfin l'aigle de Bellecroix est lui aussi fleuri. Pour prouver leur solidité militaire face à l'ennemi allemand, ils sont appelés « *the iron men of Metz* », soit les « hommes de fer de Metz ». Le préfet de Moselle Benmebarek remettra d'ailleurs la médaille de la Libération à l'ambassadrice américaine Pamela Harriman, au consul des États-Unis à Strasbourg, tout comme au fils du général Walker. Cette distinction permet d'officialiser la reconnaissance de Metz envers ses

libérateurs et, d'une manière générale, envers les États-Unis. Cette reconnaissance est double puisque cela permet à la ville de médiatiser son passé particulier auprès de toute la communauté internationale.

Le public, qui avait « boudé » les cérémonies, est désormais de retour avec, en premier lieu, les enfants. Si les « chalands regardent d'un œil curieux ces hommes », ils n'en sont pas moins heureux de les voir et de les féliciter.



Illustration 56 : Les vétérans américains entourés par la jeunesse messine. Page de « une » du 20 novembre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementale de la Moselle)

Ces hommes « bardés de médailles » sont pris d'assaut lorsqu'ils s'arrêtent Place d'Armes pour exposer leurs véhicules. Tout le monde veut leur serrer la main pour les remercier. Les enfants ont pris conscience qu'ils étaient les héros de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à Metz. Et le plaisir est partagé puisque les soldats sont heureux de revenir sur cette terre qu'ils ont libérée.

La transmission de ce passé prend davantage de poids lorsqu'il est raconté par un vétéran. C'est le cas avec Sam Johnson, qui a été fauché par une balle le jour de son anniversaire il y a 50 ans. Ses mots vont vers ses « camarades qui ne sont jamais rentrés de France ».



Illustration 57 : Le maire de Metz, l'ambassadrice des États-Unis et les militaires lors de l'hymne américain devant l'aigle de Bellecroix. Article du 21 novembre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

C'est à l'emplacement de l'aigle que sont « tombés de nombreux américains ». On évoque alors les « 11 membres du 377^{ème} régiment d'infanterie américain ». Mais sur la photographie, l'accent est plutôt mis sur les célébrants – au premier plan – que sur les célébrés – le monument au second plan. Ceci a tendance à instaurer définitivement la présence américaine à cette cérémonie. On est encore dans la mémoire de l'événement grâce aux propos du journaliste qui décrit ce qu'il voit : « festivités intenses en émotion », « à l'hymne, les gorges se serrent », « ils ont vu repasser mentalement un film de 50 ans », « émotion chevillée au cœur », ils ont « renoué avec leur jeunesse » et enfin, ils ont « savouré l'instant de la reconnaissance ». De plus, l'amitié qui s'est créée, il y a plus de cinquante ans, est – pourrait-on dire – officialisée par l'intermédiaire de l'échange du drapeau de la ville contre la bannière étoilée américaine.

Ainsi, on retient que l'invitation des vétérans marque l'ancrage d'une notion, normalement apparue dès la fin de la guerre, mais très peu citée jusqu'alors : le devoir de mémoire. Pour Metz, il s'agit de ne pas oublier que les Américains ont aussi participé à la Libération de la ville. Cette manifestation est précurseur dans le sens où elle intervient quelques mois avant la commémoration de Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, seulement deux mois après son élection, de la grande « rafle du Vel d'Hiv »⁴²¹. Il reconnaît au nom de la

⁴²¹ C'est la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France.

Nation la déportation de 76 000 Juifs partis de France, ce qu'aucun président avant lui n'a osé admettre publiquement, que ce soit Charles de Gaulle ou François Mitterrand.

L'année 2004 continue avec le même fil conducteur quant à la commémoration de la Libération que celui de 1994 : l'aigle de Bellecroix est investi, tout comme la plaque Place d'Armes. Cette cérémonie est également un signe avant-coureur de la réconciliation du président français avec son homologue américain George W. Bush sur les relations franco-américaines en 2005, à la suite des discordes concernant la guerre en Irak. En effet, la participation américaine permet d'internationaliser les cérémonies avec comme objectif une reconnaissance européenne, voire mondiale, du passé quasi unique, l'Annexion, qu'a connue la ville de Metz avec l'Alsace et comment elle s'en est sortie.

On met, une nouvelle fois, en avant « les anciens *GI's* de la 95^e division d'infanterie », les « hommes de fer de cette épopée guerrière » ou encore « ces vétérans qui ont mis un terme au cauchemar des Messins, dont le périple s'est fini en Allemagne ». Le journaliste souligne le fait qu'ils ont traversé l'Atlantique pour venir (un détachement américain de la quatre-vingt-quinzième division d'infanterie basée à Oklahoma city) et qu'ils ont appris quelques mots de français.



Illustration 58 : Les vétérans américains participant à la célébration du soixantième anniversaire de la Libération de Metz. Page de « une » du 21 novembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Si visuellement, on retrouve le défilé des voitures américaines dans les rues de Metz et la cérémonie devant l'aigle de Bellecroix, on se rend compte aussi par l'illustration ci-dessus que les vétérans ne pourront pas venir éternellement en Lorraine pour célébrer cette date anniversaire. Octogénaires pour la plupart, le nombre de vétérans risque de s'amenuiser d'ici peu (les déplacements devenant de plus en plus difficiles et les décès augmentant). Le devoir

de mémoire, appliqué par Jacques Chirac, invite donc très tôt les enfants à prendre conscience du passé à des fins civiques et morales. Cette mise en relief du public scolaire incite à la dimension pédagogique, ces dernières années, de ces manifestations. Et le discours prononcé par le rabbin à la synagogue va dans ce sens : « un message d'espoir et de tolérance doit être transmis aux jeunes générations [...]. Il faut rendre la mémoire à une jeunesse qui risque de la perdre ».

Pour le soixante-cinquième anniversaire de la Libération de Metz les 22 et 23 novembre 2009, la célébration des libérateurs américains prend place autour de la plaque Place d'Armes et à l'aigle de Bellecroix. Les termes utilisés par les deux journalistes ayant couvert les cérémonies (Ludovic Behrlé et Olivier Jarrige) sont toujours respectueux – presque élogieux – : « les hommes de fer toujours d'acier », « les vétérans de la 95^e division d'infanterie américaine », « *the iron men of Metz* » ou encore « nos libérateurs ». D'ailleurs, 21 vétérans ont fait le déplacement mais avec leurs familles et des membres d'associations patriotiques, on ne comptait pas moins d'une centaine de personnes. Ils ont ainsi pu prendre un bain de foule – tant la ferveur messine est toujours présente et ne cesse d'intéresser les plus jeunes –, poser et dialoguer avec les Lorrains. Certains sont d'ailleurs encore émus de l'accueil chaleureux qu'ils reçoivent. Pour les manifestations du samedi, Ludovic Behrlé a interviewé plusieurs vétérans, la présidente de l'association Lorraine-États-Unis et quelques Messins ; mais en consultant ses notes et en les confrontant à l'article publié, on se rend compte qu'il n'a choisi que d'écrire uniquement sur un vétéran américain : Ceo Bauer. Si le journaliste a choisi de traiter sous cet angle cette manifestation, c'est qu'il s'est renseigné sur la façon dont ont été traités les précédents anniversaires afin d'éviter d'être redondant, surtout en l'absence de spécialiste pour ce type de reportage. Il voulait interviewer Paul Madden mais celui-ci était absent donc il s'est adressé à son ami. Il faut noter également qu'il a eu recours à une traductrice pour effectuer son entretien. Le vétéran raconte alors son épopée : « notre offensive a été stoppée par manque d'essence et nous avons donc été transférés sur le front en train dans des wagons à bestiaux. Les conditions étaient déplorables et beaucoup sont morts ce jour là : sur 185 une centaine sont morts ». Son article reprend fidèlement les notes prises au cours de l'interview, il n'y a donc rien à signaler ici. En revanche, le journaliste n'a pas participé à l'exposition organisée à l'hôtel de ville et au concert gratuit à la synagogue.

Pour les cérémonies du dimanche, c'est Olivier Jarrige qui s'en est chargé. Pour décrire l'événement, il a choisi au départ de prendre de la hauteur et de se placer à côté de l'aigle de

Bellecroix. En l'interrogeant, il me confie spontanément avoir de l'intérêt pour les personnes présentes. Cela se vérifiera dans l'article puisqu'il interviewera des collégiens venus avec leur professeur participer aux manifestations. Il prendra également des renseignements auprès d'un capitaine pour savoir qui était présent à la cérémonie autour de l'aigle chauve. Quand il interroge les badauds Place d'Armes, une dame lui dit qu'il y a « un panneau qui raconte l'histoire ». Cette dame parle de la plaque apposée à cet endroit. Il effectuera aussi un « petit tour » dans l'église puisqu'une messe y a été célébrée en l'honneur des vétérans – cet événement ne sera pas retranscrit dans l'article – avant de rejoindre l'hôtel de ville pour une remise de médaille aux chasseurs à pieds français. Au cours de celle-ci, les collégiens chanteront l'hymne national américain face aux vétérans. Il notera aussi la présence de 33 porte-drapeaux et de 120 vétérans, la sonnerie aux morts jouée au clairon, le temps pluvieux, la distribution de 200 mini-drapeaux américains et français, le dépôt de gerbes Place d'Armes, la réaction et les impressions des collégiens et les propos des chasseurs à pieds. Au final, toutes les notes qu'il aura prises au cours de cette journée seront présentes dans l'article mais pas forcément dans l'ordre du déroulement de la manifestation. Aucune sélection n'est donc opérée par le journaliste, pour mettre telle ou telle personne en avant, sauf peut-être la présence – photographique – de Vince Geiger, le seul officier encore vivant à l'issue de la prise de Metz.

Ainsi, lors des reportages et à l'intérieur des articles, on peut constater que les journalistes ont choisi de ne s'intéresser qu'aux acteurs des cérémonies, tels les témoins – les vétérans américains – et le public – les collégiens. La transmission de la mémoire relative à cette libération passe par le récit des vétérans et les témoignages du public. Visuellement, l'aigle de Bellecroix, la célèbre *jeep* et les vétérans sont à nouveau au centre des photographies. Et les associations militaires ne sont pas exemptes.



Illustration 59 : Un vétéran américain entouré de membres d'associations militaires messines. Article du 22 novembre 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

En effet, elles peuvent également jouer le rôle de relais pour les générations futures. Pour les derniers anniversaires, les membres apparaissent habillés en militaire et défilent en *jeep*. Ces illustrations peuvent alors prendre un double poids mémoriel puisque l'on associe en même temps un symbole matériel à une personne représentant les héros venus d'Outre-Atlantique.

Si les participants sont identiques du côté luxembourgeois (vétérans, jeunes, associations, etc.), cela a plus un impact politique que mémoriel, tant la libération américaine paraît être un « acquis » de longue date.

Les célébrations des relations internationales luxembourgeoises

Le 11 septembre 1945 a lieu le premier anniversaire de la Libération de la ville de Luxembourg. Et contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ce ne sont pas les Américains qui sont mis au centre de la manifestation mais les Alliés belges. Au monument du souvenir, on met en avant « les liens d'amitié belgo-luxembourgeois renforcés et approfondis par la guerre », un peuple « honnête, patriotique, héroïque et fidèle à sa patrie », une « nation créative et pacifique ».



Illustration 60 : Les invités belges devant le « Monument du Souvenir ». Article du 11 septembre 1945 du *LW* (Archives nationales du Luxembourg)

De plus, ce sont les invités belges qui sont mis en avant sur la photographie (noyée à cette époque dans un long texte). La célébration de ces héros et leur présence sur la photographie montrent l'influence des relations internationales dans ces commémorations. En effet, dès le 5 septembre 1944, est créé le Benelux, une union douanière d'un point de vue économique composée du Luxembourg, de la Belgique et des Pays-Bas, qui ne rentrera en vigueur que le 1^{er} janvier 1948. Il s'agit d'une coopération économique plus étroite entre les trois monarchies voisines dans le but de former une entité économique plus forte face à des pays beaucoup plus grands. En raison de disparités de salaires et de prix, on s'est contenté d'un espace de libre-échange (des biens, des personnes et des services), doté d'un tarif protecteur commun et mis en place graduellement. Le Benelux sera plus hostile à une collaboration militaire car la guerre moderne – avec les interventions de masse et la guerre aérienne – a conduit les Pays-Bas et le Luxembourg à renoncer à leur neutralité et même à rétablir le service national.

Mais un autre article du 11 septembre 1945 commémore aussi les libérateurs américains. Toujours au Monument du Souvenir, « nos libérateurs américains » et « les chars armés américains de la 5^e division », leur (aux habitants) ont « redonné en cadeau notre vie ». Le Luxembourg remercie à nouveau « tous les héros de 1918 qui, à partir de 1939, ont été des garçons courageux ». À cette occasion, la Grande-Duchesse a été ovationnée, ce qui a comme effet, un rapprochement des États-Unis avec le Luxembourg. Cela avait déjà commencé avec la signature des accords de Bretton-Woods en juillet 1944, qui institue le FMI⁴²² (Fonds

⁴²² C'est est une institution internationale multilatérale regroupant 186 pays, dont le rôle est de « promouvoir la coopération monétaire internationale, de garantir la stabilité financière, de faciliter les échanges internationaux, de contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et de faire reculer la pauvreté ». Le FMI a ainsi pour fonction d'assurer la stabilité du système monétaire international et la gestion des crises monétaires et financières. Pour cela, il fournit des crédits aux pays qui connaissent des difficultés financières telles qu'elles mettent en péril l'organisation gouvernementale du pays, la stabilité de son système financier (banques, marchés financiers), ou les flux d'échanges de commerce international avec les autres pays.

monétaire international) dont le Luxembourg devient membre. Puis, le 26 juin 1945, la charte de San Francisco est signée et le Luxembourg devient un membre fondateur de l'ONU⁴²³ (Organisation des nations unies).

Pour preuve, un article du 10 septembre 1954 raconte la libération de la ville. En revanche, l'article du lendemain fait état d'une cérémonie au cimetière de Hamm – qui deviendrait alors « le monument » dédié aux héros américains. On rappelle que chaque tombe est « une constellation de mémoire de la période ». Le discours du ministre d'État Bech – dont la construction européenne du pays est dans le programme du gouvernement – appelle « à la volonté et à la force de reconstruire ce qui était détruit », c'est pourquoi « nous travaillons ensemble avec nos voisins ». Cette cérémonie sert également à se rapprocher d'autres nations pour construire un avenir plus serein. Et des rapprochements politiques et économiques se sont déjà établis depuis quelques années.

Le traité de Dunkerque du 4 mars 1947 met en place un rapprochement militaire entre la France et la Grande-Bretagne. Ce n'est que le 17 mars 1948 que les trois États du Benelux adhèrent à l'UEO (Union de l'Europe occidentale) – composée déjà de la France et du Royaume-Uni – afin de se protéger de l'Allemagne en créant une assistance mutuelle en cas d'agression. Cela marque également le début du fonctionnement et prise de conscience de la solidarité européenne. Le 16 avril 1948, le Benelux, et donc indirectement le Luxembourg, s'est inséré à des zones d'intégration économique plus larges et parfois plus ambitieuses que lui et adhère à l'OECE⁴²⁴. Par le traité de Washington du 4 avril 1949, le pays adhère à l'OTAN⁴²⁵. Selon Paul Margue, son adhésion est « motivée par les difficultés d'une organisation militaire efficace, en particulier par l'impossibilité d'une dotation en chars et en

⁴²³ L'ONU est une organisation internationale, regroupant, à quelques exceptions près, tous les États de la planète. Distincte des États qui la composent, l'organisation a pour finalité la paix internationale. Ses objectifs sont de faciliter la coopération dans les domaines du droit international, de la sécurité internationale, du développement économique, du progrès social et des Droits de l'homme.

⁴²⁴ Acronyme d'organisation économique de coopération européenne, en anglais *Organisation for European Economic Co-operation* (OEEC). Pendant économique de l'OTAN, elle eut la charge initiale de répartir les crédits accordés par le Plan Marshall entre les pays de l'Europe occidentale. Elle contribua également à la libéralisation des échanges et permit le renforcement de la coordination économique entre les pays membres. Elle devient l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques en 1961.

⁴²⁵ Acronyme de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (en anglais : *North Atlantic Treaty Organisation* ou NATO), parfois connue sous le nom d'Alliance Atlantique, est une organisation politico-militaire qui rassemble de nombreux pays occidentaux. Elle a vu le jour le 4 avril 1949, suite à des négociations des cinq pays européens signataires du traité de Bruxelles (Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas et Royaume-Uni) avec les États-Unis, le Canada et cinq autres pays d'Europe occidentale invités à participer (Danemark, Italie, Islande, Norvège et Portugal). L'Alliance avait pour vocation initiale d'assurer la sécurité de l'Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en prévenant d'éventuels soubresauts d'impérialisme allemand et en luttant contre les ambitions de conquête de l'empire soviétique (militairement organisé dans le cadre du Pacte de Varsovie).

artillerie et avec une réduction des cadres de l'armée »⁴²⁶. Le Luxembourg possède une armée de volontaires et un bataillon dans le dispositif mis en place par l'OTAN. Il ne compte pas de troupes étrangères sur son territoire mais il abrite l'agence d'approvisionnement NAMSA⁴²⁷ et un dépôt de matériel de l'armée américaine. Le 9 mai 1950, Robert Schuman propose la création de la CECA⁴²⁸. Le Luxembourg y adhère le 18 avril 1951 et en devient le siège provisoire. Au mois de septembre, c'est l'adhésion à l'UEP (Union européenne des paiements), qui est une première version d'une union monétaire. Le Benelux adhère également à la CECA⁴²⁹ (*Communauté européenne du charbon et de l'acier*) en ratifiant le traité de Paris du 18 avril 1951, puis à la CEE⁴³⁰ (Communauté économique européenne) en 1957 par le traité de Rome. En 1952, le Luxembourg fait partie de la CED⁴³¹. On prend ainsi du contexte économique-politique dans lequel se déroulent toutes les cérémonies liées à la Seconde Guerre mondiale et donc l'on comprend pourquoi les manifestations mettent également en lumière d'autres acteurs européens et internationaux.

Le 31 mai 1965, le *Memorial Day* se déroule au mémorial du cimetière de Hamm. Pour l'occasion, un détachement militaire et des personnalités américaines sont présentes, tout comme l'ambassadeur américain du Luxembourg et le ministre des Forces armées. Si tout le

⁴²⁶ P. Margue, *Luxembourg, op. cit.*, p. 65.

⁴²⁷ L'Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement (NAMSA) est l'organe exécutif de l'Organisation OTAN d'entretien et d'approvisionnement – logistique – qui a été créée par décision du Conseil de l'Atlantique Nord en 1958.

⁴²⁸ Acronyme de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. C'était une organisation internationale composée de six nations unifiant l'Europe de l'Ouest durant la Guerre froide et créant les bases d'une démocratie européenne et le développement actuel de l'Union européenne. La CECA était la première organisation basée sur des principes supranationaux. Elle créerait un marché unique du charbon et de l'acier entre ces États. Elle était dirigée par la Haute Autorité, surveillée par des organes représentant les gouvernements nationaux, des députés et un pouvoir judiciaire indépendant.

⁴²⁹ La CECA était une organisation internationale composée de six nations unifiant l'Europe de l'Ouest durant la Guerre froide et créant les bases d'une démocratie européenne et le développement actuel de l'Union européenne. La CECA était la première organisation basée sur des principes supranationaux. Le traité instituant la CECA est entré en vigueur le 23 juillet 1952 pour une durée de 50 ans, mais cela ira plus loin puisque la CECA n'existe plus depuis le 22 juillet 2002.

⁴³⁰ La CEE prévoit la coopération économique, l'abolition progressive des barrières douanières entre les pays membres et la mise en place de tarifs douaniers communs avec l'extérieur. Rassemblant dès 1957 six pays (France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), la CEE s'élargit en 1973 avec l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark ; puis en 1981 avec l'entrée de la Grèce ; et en 1986 avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal. La CEE reste en place jusqu'au 1^{er} janvier 1993, avec l'application du traité de Maastricht (prévoyant une monnaie unique et une citoyenneté européenne) : elle laisse alors la place à l'Union Européenne (UE).

⁴³¹ Acronyme de la Communauté européenne de défense, c'était un projet de création d'une armée européenne, avec des institutions supranationales, placées sous la supervision du commandant en chef de l'OTAN, qui était lui-même nommé par le président des États-Unis. Dans le contexte de la Guerre froide, le projet, qui est esquissé en septembre-octobre 1950, ne devient un traité, signé par 6 États, que le 27 mai 1952. Ratifié par la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, le traité instituant la CED sera rejeté par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954 par 319 voix contre 264. À l'origine, ce projet de CED fut le résultat d'une exigence américaine, d'une réaction française et d'une proposition de synthèse formulée par Jean Monnet.

courage des Américains est encore une fois rappelé, l'importance de l'article est basée sur les relations politiques et militaires luxembourgo-américaines. En effet, on y évoque les actions de l'OTAN et son importance au sein de la communauté internationale. Et ce n'est pas pour rien, si le gouvernement Werner et Cravatte a décidé de maintenir une armée de volontaires et deux compagnies d'infanterie pour cet organisme international. Deux éléments sont alors à retenir de cette commémoration : le premier est relatif à la coopération militaire entre les deux pays et le second est d'ordre textuel puisque plus aucun mot ne sera négatif à l'encontre de l'Allemagne. Depuis cette date, le traité germano-luxembourgeois du 11 juillet 1959 a normalisé les relations entre les deux pays dans lequel le Luxembourg renonce à toute revendication territoriale vis-à-vis de son voisin de l'Est.

Au cours du *Memorial Day* de la décennie suivante (le 26 mai), au mémorial de Hamm, les discours de l'ambassadeur américain et du président du gouvernement luxembourgeois ont appelé au renforcement de l'alliance atlantique. De plus, le Luxembourg a, une nouvelle fois, reconnu « la dette » qu'il a envers les États-Unis, notamment dans l'essor de l'Europe. Étant donné que le bourgmestre Colette Flesch a été membre du Parlement européen, on constate que le Luxembourg essaye de se positionner stratégiquement sur la scène européenne. Ainsi, toutes les actions entreprises par la politique étrangère du Luxembourg convergent vers une seule et même volonté : celle que Jean Monnet, cité par Gilbert Trausch, prononce : « Une petite ville devenue un carrefour de l'Europe »⁴³². Cette place stratégique est obtenue du fait que « la destinée du Grand-duché reste plus que jamais tributaire des desseins des grandes puissances ; elles seules pourront convenir d'assurer la pérennité de leur petit partenaire ou décider (emportées par les incessantes turbulences de l'histoire du vieux continent) de l'abandonner une fois encore aux impératifs de la grande politique »⁴³³.

Le 11 septembre 1984 marque le quarantième anniversaire de la Libération. Pour l'occasion, les cimetières de Hamm et de Notre-Dame sont les lieux du souvenir. Si la présence de vétérans américains est encore soulignée, on parle d'« inaltérable reconnaissance » et quoi de plus symbolique, pour remercier les Britanniques – pour leur accueil lors de l'exil de Charlotte – que de rendre hommage à Churchill.

⁴³² G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 202.

⁴³³ J-M. Kreins, *Histoire du Luxembourg : des origines à nos jours*, op. cit., p. 125.



Illustration 61 : Dépôt de fleurs au pied de la statue de Churchill. Article du 11 septembre 1984 du *RL du Luxembourg*. (Archives nationales du Luxembourg).

Cela montre encore que le Luxembourg a de nombreuses relations européennes et internationales qui lui permettent d'acquérir une position légitime sur la scène mondiale.

Une autre cérémonie en l'honneur des soldats américains est organisée le 25 mars 1985 au mémorial du cimetière de Hamm. On mentionne ici la présence de l'ambassadeur américain et de l'attaché militaire américain de Bruxelles venus se souvenir des 5 047 *GI's* qui ont perdu la vie pour libérer Luxembourg et « des pays d'Europe ». En effet, « la paix est longtemps assurée en Europe et dans le monde grâce au peuple américain ». Ceci prouve la reconnaissance européenne des actions entreprises par les libérateurs venus d'outre-Atlantique sur le sol luxembourgeois et ayant des conséquences sur l'Europe d'aujourd'hui, des relations tissées entre la Grande-Bretagne, la Belgique et les États-Unis entre autres.

Comme à Metz, le public est mis en avant textuellement et visuellement. En revanche, ce dernier a toujours participé aux cérémonies, ce qui n'a pas été le cas de l'autre côté de la frontière. Les Luxembourgeois ont toujours été reconnaissants envers leurs libérateurs.



Illustration 62 : Le public a déposé des fleurs au pied du mémorial. Article du 25 mars 1985 du *RL du Luxembourg*. (Archives nationales du Luxembourg)

Le traditionnel *Memorial Day* s'est déroulé le 26 mai 1985 au cimetière américain de Hamm, au mémorial Patton plus exactement. Certains parents de soldats américains avaient fait le déplacement tout comme l'ambassadeur des États-Unis, les jeunes scouts luxembourgeois et américains et le commandant des troupes américaines en Europe, Otis. La présence « physique » américaine est extrêmement forte. Le discours de ce dernier met en avant « le sacrifice des vies pour libérer le sol luxembourgeois ». Le but ici est aussi d'associer le passé historique avec l'esprit de l'OTAN actuel permettant, par la même occasion, de transmettre un message aux jeunes générations : « il faut tirer les leçons du passé et avoir l'espoir d'un monde meilleur (paix et liberté) ». On se rend compte, au travers de ces cérémonies, que l'on ne célèbre plus directement et entièrement la mémoire des soldats américains mais que l'on médiatise, à chaque occasion, les relations internationales – politiques, économiques et militaires – entre les grandes puissances, parmi lesquelles se trouve le Luxembourg. La mémoire de l'événement (représentée par les monuments) est rattachée à l'histoire (incarnée par les autorités et personnalités locales), qui par l'intermédiaire des commémorations (les cérémonies), sert à la promotion du présent et du futur (les alliances politiques et organismes internationaux).

Le cinquantième anniversaire de la Libération s'est déroulé les 11 et 12 septembre 1994 au cimetière de Hamm (mémorial), à la statue de Churchill, à la croix de Hinzert, au Monument National de la Solidarité, à la plaque commémorative pour le prince Félix et pour le général Oliver et à la plaque dédiée au général Bradley (2 place de Metz). Les articles présentent les acteurs de la Libération par « les vétérans américains, la 5^e division blindée, la 28^e division d'infanterie, les 5 076 soldats qui ont perdu la vie, les vétérans, les anciens combattants ». On rappelle alors le passé du pays par les quatre années d'occupation et l'héroïsme des Alliés qui ont « donné leur vie et souffert dans leur corps et dans leur âme pour que les générations futures puissent vivre dans la liberté ». Les discours des vétérans et de Jacques Santer (à la tête du gouvernement) ainsi que le rappel de la présence du prince Jean dans les *Irish Guards* (les Gardes irlandais) pendant la Seconde Guerre mondiale soulignent les liens politiques qui unissent aujourd'hui le Luxembourg, la Grande-Bretagne et les États-Unis. À noter également la présence visuelle des vétérans américains et du public. Ainsi, les cérémonies se suivent et se ressemblent puisqu'elles rappellent brièvement le passé de la ville et mettent en avant les alliances avec les pays qui aidèrent à sa libération. On peut rappeler ici que le Luxembourg est un des membres fondateurs de l'Union européenne. En effet, il a été le premier pays membre à ratifier le traité de Maastricht le 2 juillet 1992.

Le *Memorial Day* du premier juin 2004 s'est déroulé, comme chaque année, au cimetière de Hamm en présence de l'ambassadeur des États-Unis et de nombreux vétérans. Après avoir rappelé les actions héroïques des divisions américaines du général Patton, on précise que les Américains sont la source et le garant de la nouvelle démocratie, qui tente de réconcilier Europe et Amérique. Le gouvernement Juncker-Polfer décide de coopérer au développement international pour acquérir un rôle encore plus important au sein de la communauté mondiale. De plus, de nombreuses personnes ont participé à cette cérémonie ce qui permet de prouver le poids grandissant du Luxembourg, comme pays socialement, politiquement et économiquement fort vis-à-vis de ses voisins européens.

Enfin, c'est également dans ce contexte que se sont déroulées les fêtes du soixantième anniversaire de la Libération, le 11 septembre 2004. Le Monument du Souvenir, celui de Charlotte et le cimetière de Hamm ont été investis par le public et l'ambassadeur, quelques vétérans, dont le Grand Duc Jean (des *Irish Guards*) et les autorités locales. Cette manifestation a été fortement couverte médiatiquement : une grande photographie légendée en première page du journal, trois longs articles en pages intérieures et plus d'une vingtaine de photographies au total. Ici, c'est davantage le devoir de mémoire qui est mis en avant. Les réactions du public – qui était au rendez-vous – se retrouvent dans l'article : « Nous n'oublions pas », « nous voulons transmettre aux jeunes sinon tout cela sera oublié », « il faut toujours se rappeler ce qu'il s'est passé ». Ces deux dernières citations peuvent aussi se rattacher à l'Holocauste, mentionné également dans le texte. Pour le duc Jean, il souligne les « frères d'armes » que sont, pour lui luxembourgeois, les Britanniques et les Américains. Ces deux notions combinées tendent à « graver cette leçon d'histoire dans les mémoires ». La participation des vétérans américains et du public est aussi présente dans les photographies. Le devoir de mémoire est donc en place à Luxembourg.

On a pu le constater ici, la figure du libérateur américain sert deux intérêts distincts selon le statut des villes. À Metz, elle sert davantage à la construction médiatique de l'image du passé de la cité au cours de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'à Luxembourg, elle permet de médiatiser et d'accentuer les relations internationales qu'a tissées le pays avec d'autres puissances européennes et mondiales.

Ce chapitre a permis de comprendre comment a évolué la figure du libérateur américain depuis la Libération des villes. Présente dès les premières commémorations (aussi importante

que celle du résistant local à Metz), elle a, par la suite, été « malmenée », d'une part, à cause d'un contexte sociopolitique particulier français et, d'autre part, par un nombre trop important de manifestations luxembourgeoises envers cette mémoire. En revanche, certaines cérémonies (dès 1945 pour le Luxembourg et à partir de 1994 pour Metz) mettent en avant cette figure pour deux raisons particulières : la première à finalité politique et la seconde à finalité mémorielle.



Pour conclure sur cette partie relative aux mémoires-images constantes, on peut dire qu'elle a permis de mettre au jour trois thèmes majeurs et récurrents au cours des cérémonies commémoratives autour de la Seconde Guerre mondiale, depuis 1945. Il s'agit de la souffrance populaire, du résistant local et du libérateur américain. Et c'est le statut des villes et le contexte sociopolitique qui ont, parfois, engendré des différences dans la médiatisation des mémoires.

En ce qui concerne la souffrance populaire, le Luxembourg commémore tous les morts alors qu'à Metz, ce ne sont que ceux disparus au front. Si par la suite, toutes les catégories de victimes sont honorées, seules quelques manifestations religieuses en font l'écho. Cela a tendance à internationaliser les cérémonies car les soldats américains morts pour la Libération sont eux aussi célébrés. En revanche, une distinction s'opère entre les deux villes. À Metz, l'Allemagne est toujours présentée comme la responsable des souffrances endurées par la population alors qu'au Luxembourg, elle serait presque « déresponsabilisée », tant l'enjeu des relations internationales est prépondérant.

Pour le résistant local, on a pu constater qu'il y avait dans les cérémonies – et donc dans les articles – une sorte de concurrence entre les deux acteurs principaux de la Libération. Ceci étant, le contexte sociopolitique a permis, à Metz du moins, de mettre au jour les mémoires « par alternance » pourrait-on dire, jusqu'à une juxtaposition de celles-ci, qui aura un impact mémoriel en Moselle contre des enjeux politiques et économiques au Luxembourg.

Enfin, le libérateur américain a également connu une phase « d'alternance » à cause du contexte sociopolitique de la France. À Luxembourg, c'est plutôt la « manifestation de trop » qui a eu un effet négatif sur la mémoire de ces soldats. Mais au final, on a pu constater que d'une façon plus ou moins continue, la présence et la médiatisation des libérateurs venus d'outre-Atlantique ont toujours eu un impact sur l'image médiatique du passé des deux villes vis-à-vis de la Seconde Guerre mondiale. À Metz, cela contribue à instaurer et à faire perdurer

le devoir de mémoire alors qu'au Luxembourg, ce sont les relations internationales qu'il faut entretenir depuis la fin du conflit.

Les mémoires-images constantes ont – en plus d'être présentes à chaque anniversaire décennal de la Libération des villes et de la fin du conflit – pour quasiment chacune d'entre elles, un monument spécifique. On peut ici rappeler pour Metz : les plaques FFI des résistants, l'aigle chauve et la plaque Place d'Armes des libérateurs américains, le mémorial de Queuleu des déportés ; et pour Luxembourg : le cimetière de Hamm des Américains, la statue de Churchill des Britanniques, le camp de Hinzert des déportés...

La partie suivante s'intéresse aux figures et événements qui n'ont pas de monument propre et que j'ai décidé de nommer « les mémoires à réappropriation monumentale », terme qui sera présenté et défini ci-après.

Les mémoires à réappropriation monumentale peuvent être définies comme des mémoires médiatisées – lors de manifestations afférentes à la Seconde Guerre mondiale à Metz comme à Luxembourg – autour de monuments qui ne sont pas les leurs. Il faut comprendre ici des mémoires qui n'ont pas leur propre édifice, mais qui ne sont pas pour autant extérieures – irait-on jusqu'à dire « déconnectées » – du passé des deux villes au cours du conflit. Le but est également de comprendre pourquoi elles ne possèdent pas d'édifice : est-ce par manque de légitimité ? Est-ce à cause d'un manque d'implication de la part des milieux – entrepreneurs – de mémoire ? Est-ce par manque de participation de la part des autorités locales voire internationales ?

Ainsi, parmi ces types de mémoires, on peut retrouver celles relatives à des événements nationaux ou internationaux, dont certains d'entre eux permettent d'exalter des mémoires locales, comme par exemple le résistant local. D'autres manifestations se déroulent autour de monuments préexistants pour rappeler la persécution de certaines populations comme les Juifs. Ces réappropriations seraient-elles dues à une mémoire qualifiée de « mineure » sur les territoires étudiés ? Enfin, d'autres acteurs du conflit vont émerger du fait de ces commémorations spécifiques, comme les collaborateurs par exemple, les expulsés ou certains types de résistants. Est-ce leur « infime » activité ou participation dans le conflit qui est en est à l'origine ?

Chapitre 7 : Les commémorations à écho plus large

Ce chapitre s'intéresse donc aux manifestations à plus large échelle, notamment nationale et internationale, qui se déroulent sur le sol messin et luxembourgeois, dont certaines permettent d'exalter encore des mémoires locales. Les autres commémorations mettent en avant différents enjeux mémoriels (surtout pour Metz) et politiques (principalement à Luxembourg). Le but est d'ici de comprendre quels événements « à plus large écho » servent encore à la construction médiatique de l'image du passé des deux villes vis-à-vis de la Seconde Guerre mondiale. Ceux-ci seront-ils identiques des deux côtés de la frontière ? Les manifestations vont-elles accentuer davantage l'une ou l'autre mémoire locale déjà présente et étudiée dans les chapitres précédents ? D'autres vont-elles émerger et si oui, par quel(s) moyen(s) ? Ou encore, quels sont les enjeux sous-jacents à ces médiatisations ?

7.1) Les mémoires locales exaltées par des manifestations nationales et internationales

Étant donné les enjeux mémoriels et politiques divergents entre Metz et Luxembourg-ville, les mémoires locales, dont il est question ici, sont différentes. C'est pourquoi l'analyse sera également présentée distinctement et par thématiques.

Les premiers articles, décrits ici, peuvent être qualifiés d'exception dans le sens où ils médiatisent une cérémonie locale : la Libération de la ville de Metz en 1945. En effet, deux cérémonies, autres que traditionnelles, se sont déroulées les 14 février et 23 mars. Pourtant, il s'agit bien d'événements à caractère national : le premier montre le retour des soldats français et le second, la représentation de la mémoire locale à l'échelle française. En effet, Place d'Armes, on salue le retour des militaires à Metz. Ici, ce sont ces derniers et plus particulièrement les Messins qui sont au centre de la manifestation. On fêtait, en effet, leur retour depuis « quatre ans d'absence ». Étonnamment, c'est le surnom utilisé lors de la Première Guerre mondiale qui est repris ici. Ne faudrait-il pas y voir ici une manière détournée de célébrer une victoire française malgré son passé entre 1939 et 1945.



Illustration 63 : Les Messines saluent le retour des soldats français. Article du 14 février 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Visuellement, les Messines sont habillées en costume traditionnel pour accueillir les soldats français ayant participé à la victoire des Alliés. Même si le gouvernement de Vichy a plus ou moins occulté cette annexion et a d'ailleurs collaboré avec les Allemands, ne faudrait-il pas y voir ici les prémices d'une politique de commémoration émanant du dirigeant de la Résistance ? En effet, Pieter Lagrou rappelle ainsi que « tant comme chef du gouvernement entre la Libération et janvier 1946, que comme dirigeant de l'opposition de droite et enfin

président de la V^e République entre 1958 et 1969, de Gaulle a mis en œuvre une politique commémorative assimilant Nation et Résistance dans une symbolique à la fois héroïque, emblématique et élitiste »⁴³⁴. Pourtant, il était contre les signes de reconnaissance nationale tant pour les héros que pour les victimes⁴³⁵.

Dans le même sens, la cérémonie du mois de mars a lieu au monument aux Morts. Ici, c'est le président du FC Metz Herlory qui, avant un match, a décidé de rendre hommage aux résistants. Aidés par « la puissance des Alliés », les « vaillants libérateurs américains » ont combattu et gagné la guerre contre les Allemands, qui se voyaient comme « les nouveaux architectes de la nouvelle Europe ». Ainsi, le président a souhaité se souvenir de ces héros locaux dont leur symbole, la croix de Lorraine, figure désormais sur leur maillot. Son équipe a alors la lourde responsabilité d'être aussi digne que ces hommes, dont certains sont morts pour libérer la ville. Ce symbole circulera alors dans toute la France, par l'intermédiaire du championnat de football, et permettra alors de faire connaître le passé particulier de Metz au cours de la guerre.

L'appel du général de Gaulle

Une manifestation, qui sera récurrente, fait son apparition dès le 19 juin 1945, Place de la République : c'est l'appel du général de Gaulle. Pour une terre dite de résistance, il est tout à fait logique que Metz célèbre cet anniversaire. La ligne éditoriale du journal n'est aussi pas innocente. Pour autant, aucun monument à l'effigie du général, par exemple, pas même une croix de Lorraine (comme celle érigée à Colombey-les-deux-Eglises) ne sont présents à Metz. Cela est peut-être dû au fait qu'il s'agit de célébrer une « journée de la Résistance française ». Cependant, la manifestation obtient la reconnaissance locale par la présence du maire et du préfet, mais aussi une reconnaissance internationale avec la participation du général Dody (les Américains étant encore présents sur le sol messin à cette date). Or cet événement est, comme son nom l'indique, plutôt à caractère national voire international, étant donné que l'appel a été lancé à la radio depuis Londres. Ne faudrait-il pas y voir ici une sorte de refoulement de cette

⁴³⁴ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, op. cit., p. 45.

⁴³⁵ Ce qui ne lui a pas empêché de créer, le 16 novembre 1940, l'Ordre des Compagnons de la Libération et le 11 novembre 1946, d'implanter au Mont Valérien un mémorial aux soldats de l'armée française morts au combat, alors que mille résistants et otages y furent exécutés par l'occupant allemand.

mémoire envers celui qui appelle à la Résistance contre l'Occupant depuis un pays étranger et qui ne vient pas sur le territoire même pour participer à cet acte de rébellion ?



Illustration 64 : Les déportés de Dachau, Buchenwald et des camps nazis défilent. Article du 19 juin 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

En revanche, pour célébrer localement cet appel, des déportés de Dachau, Buchenwald et des camps nazis défilent Place de la République pour montrer que leurs actes étaient lourds de sanctions et que les risques étaient majeurs. Pour ceux là, l'issue a été positive mais cela n'a pas été le cas pour tous les résistants. C'est plutôt une mémoire « positive » de la Résistance que l'on met en avant en ce jour afin de montrer la volonté des habitants de ne pas se laisser diriger par l'ennemi.

On retrouve cet anniversaire à chaque décennie. Le 19 juin 1954, il est fêté au monument aux Morts. La présence des évadés de France, des associations patriotiques et des autorités locales prouve la reconnaissance de cette catégorie d'acteurs ayant œuvré à la libération de leur ville. Ici, on pourrait dire que c'est une catégorie de résistants (les évadés de France) – donc au final une résistance qualifiée de nationale – qui honore toute la Résistance. De ce fait, les résistants locaux ne seraient presque représentés que par le monument symbolisant leur mort. Dix ans plus tard, le président des anciens FFL et Évadés dépose une gerbe en forme de croix de Lorraine au pied du même édifice. Cela prouve, une nouvelle fois, que la cérémonie dite internationale sert à honorer une partie des héros messins, qui sont reconnus par la France, les États-Unis et le Canada, du fait de la présence de certaines personnalités (capitaine Thompson et l'Air Commodore Stovel). Pour le quarante-quatrième anniversaire (1974), le seul élément important pour cette traditionnelle cérémonie est la reprise du discours « La flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Le président des FFL dépose une croix de Lorraine, réalisée en œillets

rouges, au pied de l'édifice et la « Marseillaise » est jouée. Si le monument rappelle quelque peu la mémoire des résistants morts lors du conflit, l'histoire de cette Résistance est retracée par l'intermédiaire de la prononciation du discours du général de Gaulle en 1940. Histoire et mémoire vont alors *s'accompagner* lors des cérémonies. Parfois, la première se substitue à la seconde, ou encore, l'une se sert de l'autre pour exister. Elles sont souvent présentes lorsque l'on parle de commémoration. Si l'Histoire est une notion générale, la mémoire, elle, est plus spécifique. Cet article le prouve.

En revanche, la cérémonie du 19 juin 1984 se déroule également au fort Queuleu. Pour une fois, cet événement a un double objectif : celui de critiquer le gouvernement de Vichy et élever une autre mémoire. En effet, on y rappelle que face à « l'Allemagne hitlérienne », le « nouveau gouvernement de Pétain avait demandé l'armistice » car « la France subissait la défaite la plus lourde de son histoire ». La critique du gouvernement de l'époque n'est peut-être pas « innocente » dans le sens où, en 1984, François Mitterrand, ancien résistant, est au pouvoir en France. La politique nationale aurait donc ici un impact sur la médiatisation locale du passé de Metz. Et par l'intermédiaire de l'investissement du fort Queuleu, on met en avant la mémoire des résistants locaux, « l'un de nos rares combats victorieux », qui n'était pas sans risque puisque certains d'entre eux se sont retrouvés dans les cellules de ce camp. La combinaison de ce dernier avec le monument aux Morts souligne la perte de nombreux habitants ayant répondu favorablement à l'appel du général de Gaulle. Visuellement, on n'observe que les personnalités locales et les associations patriotiques qui ont déposé les gerbes. On se trouve alors dans l'histoire de cet événement. La commémoration de 1994 ne se déroule plus qu'au fort Queuleu, au mémorial de la Résistance et de la Déportation, plus exactement. Le maire, le gouverneur militaire et de nombreuses personnalités du milieu associatif ont participé aux cérémonies. Mais par la taille de l'article de presse, à nouveau une photographie légendée (les personnalités déposant des fleurs), on se rend compte que cet événement est de moins en moins important dans l'espace commémoratif messin (peut-être dû à une prononciation depuis Londres) mais qui n'empêche pas de célébrer la mémoire des résistants-déportés locaux.



Illustration 65 : Commémoration de l'appel du général de Gaulle. Article du 19 juin 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Ainsi, par cette manifestation nationale (l'histoire de ce premier acte de Résistance), la ville de Metz peut honorer certains de ces héros ayant œuvré à la Libération de la ville. *Idem* pour 2004. On rappelle une nouvelle fois que Pétain a « déposé les armes le 17 juin ». La participation des jeunes – notamment par l'intermédiaire du concours national de la Résistance – montre un « engagement et un refus de l'oubli ». Cette manifestation, comme d'autres, participe aux « leçons d'histoire qu'il faut retenir et analyser pour mieux comprendre le monde ». Les photographies montrant les « commémorants » et les collégiens prouvent que l'on se trouve désormais dans l'histoire de cet appel.

La déportation

L'autre mémoire, qui elle est internationale, est le souvenir de la déportation dans les camps allemands. Ainsi, le quarantième anniversaire de la libération des camps et la journée de la déportation sont fêtés le 29 avril 1985. C'est au cimetière de Chambières, au cimetière israélite ainsi qu'au fort Queuleu que se déroulent les cérémonies. Cela met ainsi en lumière plusieurs mémoires : celles des militaires, des Juifs messins et des résistants-déportés. Le discours du vice-président de l'UNADIF va donc dans ce sens. On peut y lire les termes : « dictature et règne du nazisme, du fascisme, du totalitarisme et de l'antisémitisme » ainsi que le courage « des armées alliées et de la résistance intérieure ». Les monuments investis correspondent bien aux mémoires exaltées. En ce jour, on se doit de rappeler « l'expérience de l'avilissement, les tortures et l'extermination, la servitude et les atrocités

barbares ». Ces propos installent alors cette période de la Seconde Guerre mondiale dans l'histoire de ce conflit, ce que confirme la photographie, par l'unique présence des « commémorants ».

Les articles des 29 avril et 2 mai 1995 couvrent la journée nationale de la déportation. Plusieurs lieux ont été investis : la synagogue, la nécropole de Chambières, le cimetière israélite et le mémorial de la Résistance et de la Déportation au fort de Queuleu. La mémoire des morts est aussi bien locale, nationale qu'internationale. Ainsi, le grand Rabbin rappelle « le drame sans exemple dans l'histoire de l'humanité de la Shoah » et souligne que « le silence est une injustice qui nous met en péril » : c'est pourquoi il faut transmettre cette mémoire de génération en génération et en faire en quelque sorte une « sépulture vivante ». Dans le second article, la parole est prise par l'évêque de Metz, un collégien et Suzanne Thiam, ancienne résistante et déléguée de l'Association des déportées et internées de la Résistance. C'est en juillet 1945 que se crée l'ADIR⁴³⁶ qui, de fait, regroupe les combattantes volontaires de la Résistance passées par la prison ou la déportation. Une section se trouve d'ailleurs à Metz. Mais c'est seulement en mars 1951 que cette organisation est reconnue d'utilité publique, ce qui la marque politiquement.

À eux trois, les intervenants nous interpellent sur « l'horreur des camps de concentration » : il faut « préserver les droits de l'homme » et « rester vigilants car la barbarie est à nos portes ». Mais ce qui frappe le plus dans ces articles, c'est la libéralisation de la parole des témoins. En effet, pour répondre à une demande sociale forte qui veut connaître le déroulement du passé, on a essayé au maximum de privilégier la parole et les souvenirs des acteurs. Comme on peut s'en douter, les survivants et témoins n'avaient pas forcément envie de revivre leur douloureux passé et donc le *vœu de silence* était de rigueur. Mais lorsque certains d'entre eux acceptent d'en parler, plusieurs idées-forces sont omniprésentes. Laurent Douzou en énumère quelques-unes : « Conjurant l'anéantissement d'une mémoire d'autant plus vulnérable qu'elle portait sur des faits clandestins, commémorer le souvenir des morts, porter la parole des acteurs, défendre les valeurs de la Résistance, préserver la dimension intime et privée d'une histoire passionnelle et passionnée »⁴³⁷. Seuls le cimetière de Chambières et le mémorial du fort de Queuleu ont été investis pour la manifestation du 25 avril 2005. La traditionnelle cérémonie, qui rend hommage aux « victimes et héros de la déportation », avec entre autres

⁴³⁶ Acronyme d'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance.

⁴³⁷ Laurent Douzou, « La mémoire de la Résistance dans la société française d'après-guerre », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture?*, op. cit., p.495.

7 701 mosellans, rappelle « les conditions dans les prisons et camps allemands, dans lesquelles se sont déroulées des exactions nazies qui ont horrifié le monde, dont le gouvernement de Vichy s'est rendu complice ». La présence photographique des lauréats du concours de la Résistance montre, une fois de plus, que c'est à « la jeunesse de prendre le relais des témoins et d'entretenir la flamme pour la reconnaissance indéfectible d'une souffrance indicible ». Mais deux nouveautés apparaissent cette année-là : la présence de Marguerite Obrecht⁴³⁸, la dernière survivante du groupe Mario (cf Partie 1) et l'exaltation de la mémoire des homosexuels, qui a « causé le départ des officiels au moment du dépôt de gerbe ». Cela prouve simplement que toutes les mémoires, malgré leur existence réelle et fondée, ne sont pas forcément légitimes ou acceptées au sein de la « politique de commémoration » d'une ville, ici Metz. Pourtant, le Président de la République, Jacques Chirac reconnaît, dans son discours à la Nation, la déportation d'homosexuels français dans les camps nazis. « En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés ». Enfin, la mémoire des Justes est mise en avant lors de la manifestation du 24 avril 2010 qui s'est déroulée à la synagogue. Le Grand Rabbī rappelle à cette occasion que ces hommes « ont sauvé des enfants et des familles juives » en soulignant que « qui sauve un homme sauve un monde ». Il s'agit, à nouveau, d'exalter une « nouvelle » mémoire, bien présente sur le sol messin et mosellan, qui n'a pas encore été très célébrée jusqu'à présent. Pour le rabbin, il est primordial d'en parler car « l'époque du second conflit mondial s'éloigne dans le temps et craignons que l'oubli n'enterre les victimes », et, pourrait-on rajouter, les héros de cette période. On constate alors qu'il faut attendre 65 ans pour qu'une nouvelle mémoire de héros locaux émerge. Ceci s'explique par le fait qu'elle a été « élevée » par une catégorie de la population qui a été faiblement présente à Metz et dont la déportation et « l'extermination » ont été tardivement commémorées.

Luxembourg : les résistants et les libérateurs.....encore

La grève générale de 1942 est commémorée le 3 septembre 1945 au Monument du Souvenir. Il s'agit ici d'un édifice fédérateur pour réunir tous les Luxembourgeois autour de

⁴³⁸ Marguerite Durrmeyer est une ancienne responsable des jeunesses communistes. Employée à la *Reichsbahn*, elle se charge du passage de paquets et de courriers. Elle récupère également des armes dans la ligne Maginot et des fonds. Elle sera aussi en contact avec le groupe Mario. Elle sera enfermée pendant deux mois et demi dans les caves de la Gestapo avant d'être envoyée à Queuleu. Puis elle est internée à Sarrebruck, au Struthof et au camp de Schirmeck où elle est libérée par les Américains le 20 novembre 1944.

ce mouvement de révolte, qualifié de résistant. Il s'agissait de protester contre l'incorporation de force dans la *Wehrmacht*. Ainsi, les Alliés belges, un chargé d'affaires américain et le consul d'Angleterre sont présents à ce rassemblement. D'une part, cette cérémonie est reconnue à l'échelle européenne et mondiale du fait des personnalités présentes – on peut lire dans l'article qu'il « n'y a jamais eu autant de monde » –, et d'autre part, elle permet de célébrer les « victimes à l'étranger qui ont trouvé le repos éternel ». On constate ainsi deux choses : les prémices de relations politiques et économiques du Luxembourg avec d'autres puissances internationales et, une reconnaissance des victimes autres que luxembourgeoises. Par cette manifestation, le pays tente, par la coopération, de trouver une place dans la construction de l'Europe dès la fin du conflit.

La mémoire du général Patton est célébrée le 8 juillet 1946 au cimetière de Hamm et au Monument du Souvenir. Le but est simplement de « vanter les mérites du Général défunt qui a sauvé la Belgique et le Luxembourg de l'offensive allemande ». Cette cérémonie, soi-disant en l'honneur du général Patton, permet indirectement, par les deux lieux investis, de commémorer à la fois la présence et l'importance des Américains dans la Libération de la ville et les souffrances des habitants durant la période de l'occupation. On constate alors qu'une mémoire « peut en cacher d'autres » et qu'un monument ou lieu « contient » sa propre mémoire.

La Journée de Commémoration Nationale et le vingtième anniversaire de la Libération de Luxembourg, le 21 septembre 1964, se déroulent aux mêmes endroits qu'il y a dix ans sauf qu'une nouvelle mémoire est présente : celle des soldats américains avec une cérémonie au cimetière de Hamm. Même remarque que précédemment, sauf que les soldats venus d'outre-Atlantique sont associés aux précédents (les résistants) dans « la lutte pour l'indépendance et la liberté après quatre années de souffrances et de privations ». Cela permet, peut-être aussi, d'atténuer un peu le mécontentement de l'OTAN qui n'accepte pas la réduction du service militaire – voire l'hostilité du Luxembourg – pourtant considéré comme une obligation internationale.



Illustration 66 : Le Prince devant le monument du Soldat du Souvenir. Article du 21 septembre 1964 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Et la photographie va également dans ce sens puisque le Prince Jean se recueille devant le monument du Soldat, qui finalement ne célèbre pas uniquement les militaires locaux mais tous les acteurs ayant aidé, d'une manière ou d'une autre, les Alliés à libérer le pays. C'est pourquoi, d'ailleurs, des membres du gouvernement, des associations patriotiques et des mouvements de résistance assistent aux manifestations. C'est « tout un peuple » qui commémore « tous ses héros ».

Le 15 juin 1984 est célébré le quarantième anniversaire du débarquement en Normandie, au mémorial du cimetière de Hamm. Il s'agit simplement d'un retour des vétérans sur le sol où plusieurs de leurs camarades ont laissé la vie, une simplicité qui peut se traduire aussi par un article dont le contenu est concurrencé par une publicité.

Deux cents vétérans US à Hamm

Dans le cadre des festivités marquant le 40^e anniversaire du débarquement des Forces alliées en Normandie, deux groupes de vétérans américains qui avaient participé à la libération de la région de Hamm, se sont réunis au cimetière de Hamm. Ils ont été accueillis par le maire de Hamm, M. Louis Madelen, et les membres du conseil municipal. Les vétérans ont été reçus par les autorités locales et ont participé à une cérémonie de commémoration. Ils ont également visité le cimetière de Hamm et ont rendu hommage aux soldats américains qui y ont été enterrés.

représentants défilant devant le monument du soldat américain. Ils ont été accueillis par le maire de Hamm, M. Louis Madelen, et les membres du conseil municipal. Les vétérans ont été reçus par les autorités locales et ont participé à une cérémonie de commémoration. Ils ont également visité le cimetière de Hamm et ont rendu hommage aux soldats américains qui y ont été enterrés.

les champs de bataille de Normandie. Ils ont également visité le cimetière de Hamm et ont rendu hommage aux soldats américains qui y ont été enterrés.

Aujourd'hui Le ROYAL ouvre ses portes

Le Jardin
Le Restaurant / Bar
avec sa terrasse

Le Petit Royal
avec sa cuisine française

Le Petit Bar
avec cocktails créatifs et son ambiance

Les salons des fêtes
pour vos réceptions, mariages, baptêmes

pour vos informations

Le ROYAL
HOTEL ENTIEREMENT CLIMATISÉ

Illustration 67 : Les vétérans au cimetière de Hamm. Article du 15 juin 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Ici, on est véritablement dans la mémoire des soldats américains, seuls présents à l'image. La relation entre les États-Unis et le Luxembourg est donc permanente et ce, à des niveaux différents : amical, mémorial, politique, économique et militaire. Il y a presque une dépendance mais étonnement, hormis le cimetière de Hamm, aucun autre monument n'est dédié aux libérateurs américains, comme l'aigle de Bellecroix à Metz, par exemple.

Dans le même sens, il y a la commémoration du *Remembrance day*, qui a lieu le 8 juillet 1984 sur la tombe du général Patton, dans le cimetière de Hamm. Les autorités d'Ettelbruck sont venues jusqu'à Luxembourg pour honorer le « libérateur du Grand-duché » avec la présence de l'ambassadeur des États-Unis. Cela prouve, une fois encore, que le cimetière de Hamm est le seul « monument » dédié aux libérateurs américains puisqu'une autre ville fait le déplacement à Luxembourg pour fleurir sa tombe. Le général Patton fait donc partie intégrante de l'image médiatique du passé luxembourgeois de la Seconde Guerre mondiale.

Les Ardennes

Ce n'est que pour le quarantième anniversaire de la bataille des Ardennes qu'a lieu, le 17 décembre 1984, une cérémonie célébrée à l'église de Luxembourg et au cimetière de Hamm. La mémoire du général Patton, défini avec « une grande bravoure et une foi très profonde », est au centre de la cérémonie. Pour l'occasion, sa petite-fille est présente, tout comme l'ambassadeur des États-Unis et plusieurs membres du gouvernement. Au final, on peut presque dire que commémorer la bataille des Ardennes est un prétexte pour rappeler une fois encore, la mémoire du « grand libérateur » du Luxembourg, le général Patton. Il faut toutefois noter qu'une gerbe a été déposée par le CEBA (le centre d'études sur la bataille des Ardennes). Cette création voudrait dire qu'avant cette date, personne ne s'est intéressé à l'histoire de cet événement et on comprend donc mieux pourquoi cette bataille n'a pas été célébrée avant. Mais hormis sa tombe, aucun autre monument n'a été élevé en son honneur à Luxembourg. Mais on le verra par la suite, il y aura une mémoire « décentralisée » de Patton à Ettelbruck.

Les articles des 17 et 18 décembre 1994 rendent compte des manifestations relatives à l'anniversaire de l'offensive des Ardennes, également appelée « *The battle of the Bulge* ». Seul le cimetière de Hamm est investi et donc, on ne rend hommage qu'aux libérateurs américains. L'article utilise un ton pathétique puisqu'il parle de « bataille sanglante et dévastatrice », « tous égaux devant la mort », « les Américains ont payé un lourd tribut pour

défendre la cause de la liberté », sans oublier de rappeler les « 83 000 morts du côté allemand dont 11 000 sont enterrés à Sandweiler » et les « 68 000 morts américains dont plus de 5 000 sont à Hamm, y compris Patton ». Transmettre la flamme du souvenir aux jeunes générations fait aussi partie des objectifs de la cérémonie. Mais la nouveauté, ici, est la parole donnée aux vétérans.



Illustration 68 : Lee Loyd, un des nombreux vétérans ayant fait le déplacement. Article du 17 décembre 1994 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Dans la volonté de témoigner et de transmettre, il y a comme « une tentative de déposer en dehors de soi tous les traumatismes comme pour les examiner, les rendre crédibles à leurs propres yeux, les rendre paradoxalement vraisemblables (pour ceux qui les écoutent ou les lisent aussi) dans des circonstances qui ne l'étaient pas »⁴³⁹.

⁴³⁹ Soazig Aaron, « Liberté de la fiction », in : Armando Cote, Béatrice Patsalides, dirs, *Transmettre et témoigner : les effets de la violence politique sur les générations : hommage à Primo Levi*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 50.



Illustration 69 : La présence de militaires américains à la manifestation. Article du 17 décembre 1994 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

C'est pourquoi, pour appliquer le devoir de mémoire, les vétérans sont conviés aux cérémonies – on peut d'ailleurs lire : « les libérateurs reviennent sur leurs pas » –, car selon Jacques Walter, « si on ne sollicite pas les anciens, ils ne disent rien »⁴⁴⁰.

Les camps de concentration

Le 31 mai 1965 est célébré le vingtième anniversaire de la Libération des camps nazis, qui est aussi la journée commémorative de la Résistance. Les manifestations ont lieu à la croix de Hinzert, qui semble être en accord avec les mémoires véhiculées par ces cérémonies. Le président de l'Union des mouvements de résistance luxembourgeoise a rappelé que l'Allemagne était « une dictature qui haïssait l'homme ». En plus des traditionnelles paroles qui soulignent le devoir de mémoire vis-à-vis de ce passé afin que ceux qui se sont sacrifiés ne l'aient pas été en vain, une critique est présente dans l'article. En effet, les enrôlés de force sont « victimes » des accords de normalisation avec l'Allemagne entrepris par le gouvernement Werner-Schaus. En effet, ces accords devaient régler le contentieux entre les deux pays et fixer l'indemnisation des victimes de l'occupation. Sauf que les enrôlés n'en font pas partie et se sentent « discriminés par rapport aux résistants ». Ils qualifieront cette entente de « traité de la honte ». Voilà pourquoi on peut lire dans l'article quant à cette discrimination : « on serait lâches et ingrats si on rayait des mémoires cette épreuve » ou encore « on ne doit pas être les complices muets de ceux qui falsifient l'histoire ». Par la suite, la ligue *Ons Jongen* (nos garçons) verra le jour ainsi que la Fédération des victimes du

⁴⁴⁰ Jacques Walter, « Spicheren », in : R. Belot, dir, *Frontières en images. Une mémoire cinématographique*, op. cit., p. 123.

nazisme enrôlées de force qui, désormais, perpétuent leur souvenir. Gilbert Trausch rappelle que « les enrôlés obtiendront le statut de victime du nazisme ainsi que l'apposition de la mention "Mort pour la patrie" et "Pupille de la nation" sur les monuments »⁴⁴¹.

Le 22 avril 1985 marque le quarantième anniversaire de la Libération des camps à la croix de Hinzert. On rappelle que « 8 000 Luxembourgeois sont passés par les camps dont 950 ne sont jamais revenus ». L'autre chose intéressante à relever est la déresponsabilisation de l'Allemagne quant à l'internement et à l'extermination de prisonniers – grâce aux relations diplomatiques qui lient les deux pays – au profit d'une responsabilité personnelle qualifiée de « barbarie hitlérienne ».



Illustration 70 : Les personnalités avec le flambeau du souvenir. Page de « une » du 22 avril 1985 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Les familles des déportés concentrationnaires morts dans les camps ont participé « activement » à la veillée qui était organisée puisqu'elles « brandissaient des torches symbolisant la liberté retrouvée ». Cette cérémonie rappelle aussi étrangement celle de la flamme du souvenir, installée au pied du Monument National de la Solidarité luxembourgeoise, qui a pour fonction d'entretenir le souvenir des sacrifiés de la guerre, d'où une manifestation fortement couverte médiatiquement.

⁴⁴¹ G. Trausch, *Histoire du Luxembourg*, op. cit., p. 194.



Illustration 71 : Les personnalités avec le flambeau du souvenir. Article du 22 avril 1985 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

La flamme brûle également lors de commémorations pour les groupements de résistance, notamment pour les actes liés au référendum de 1941 et aux grèves d’août 1942. Le symbole de la flamme est donc tout à fait en accord avec le type de mémoire honoré ici.

Une promotion européenne

Le trentième anniversaire de la Victoire, le 9 mai 1975, est célébré au cimetière de Hamm et au Monument de la Solidarité Nationale. Les deux principales mémoires du conflit sont donc mises en avant : celle des libérateurs américains et celle des résistants locaux. Textuellement, on apprend aussi que les enrôlés de force ont fleuri les tombes de soldats français et britanniques. On peut alors dire que toutes les mémoires présentes sur le territoire luxembourgeois ont émergé au cours de cet anniversaire, renforçant ainsi la solidarité nationale (et économique, en rappelant l’aide américaine et britannique), souhait émis par le gouvernement Thorn-Vouel-Berg.



Illustration 72 : Les personnalités au cimetière de Hamm. Article du 9 mai 1975 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Visuellement, on retrouve la conjugaison mémoire et histoire, l'une symbolisée par les tombes des soldats et l'autre par les personnalités.

Les articles des 6 et 9 mai 1985 médiatisent le quarantième anniversaire de la commémoration de l'Armistice. Des manifestations ont lieu à la gare d'Hollerich, au cimetière de Hamm (la tombe de Patton), au Monument National de la Solidarité, au Monument de la force armée, à la croix de Hinzert et au cimetière Notre-Dame (pour le mausolée des combattants de l'armée française). Toutes les mémoires sont, à nouveau, convoquées comme celle des déportés par l'intermédiaire de la gare d'Hollerich où se trouve encore « un des wagons utilisés ». Médiatiquement aussi, l'importance de cette date s'est faite ressentir : une annonce en première page, plusieurs articles dans les pages intérieures, et une dizaine de photographies. Malgré la dénomination directe des responsables de ces maux « les *waffen SS* » et Hitler, et notamment de l'extermination de plusieurs millions de Juifs, le grand Rabbín rappelle qu'il s'agit « d'un pèlerinage du souvenir et pas de haine » afin de faire prendre conscience aux jeunes générations de « la valeur de la liberté ». L'éducation à la paix et au devoir de mémoire, prônée au cours de cette cérémonie, a commencé dès juin 1981 lorsque le Luxembourg a répondu positivement à une revendication mémorielle. En effet, le gouvernement Werner-Thorn-Flesch a reconnu officiellement le statut des enrôlés de force comme victimes du nazisme et a mis fin à la discrimination morale et matérielle entre les différentes catégories de victimes de la Seconde Guerre mondiale. En plus de cela, l'article reprend les propos quant à « la liberté et le respect des traités dans une Europe unie » qui rappelle toujours les relations européennes et internationales que « possède » le Luxembourg. À cet effet, le gouvernement Santer-Poos, le premier juillet 1985, se repositionne dans la construction européenne puisqu'il obtient la présidence de la Communauté Européenne pendant six mois.

Les cérémonies du cinquantième anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se sont déroulées le 9 mai 1995 (un article publié le 28 en rend compte également). À cette occasion, des manifestations ont lieu à la croix de Hinzert, au Monument de la Solidarité luxembourgeoise, au cimetière de Hamm (sur la tombe de Patton), au cimetière d'Hollerich (pour la mémoire des aviateurs britanniques), au Monument du Souvenir, au Monument de la force armée et au monument de Charlotte. On constate que lorsqu'une mémoire possède son propre monument pour les commémorations qui le nécessitent, tous les monuments « accueillent » une manifestation. De par son statut, le Luxembourg se doit de commémorer toutes les mémoires « matérialisées » – et donc présentes – sur son territoire. De plus, pour ce genre de « grande » commémoration, le gouvernement et certaines associations sont présents et « se font voir » puisque quelques propos du discours du Premier ministre sont repris par le journaliste et figurent dans son article.

De plus, la transmission aux jeunes est toujours présente dans les cérémonies : « devoir d'apprendre l'histoire », « tirer les leçons », « vivre dans la paix et liberté grâce aux sacrifices passés » ou encore « reconnaissance éternelle à tous ces hommes venus d'ailleurs ». Cependant, cette transmission s'opère encore avec la déresponsabilisation de l'Allemagne car l'Histoire ne fait pas non plus oublier les relations diplomatiques actuelles – on peut lire « Europe génératrice de paix ». Cette dernière est désignée comme « barbarie et tyrannie nazie », « III^e Reich » et « terreur hitlérienne ». Une seule personne est désignée responsable des maux luxembourgeois. Visuellement, rien n'est nouveau. On voit toujours les vétérans et les autorités déposer des fleurs au pied des monuments que l'on ne voit pas (hormis la croix de Hinzert). On est alors davantage dans l'histoire de l'événement par les personnalités, plutôt que dans sa mémoire (invisibilité des édifices).

Par l'intermédiaire des cérémonies nationales et internationales relevées ici, on s'aperçoit qu'elles permettent de célébrer encore des mémoires dites « locales ». Les résistants, les déportés ou encore les libérateurs américains sont, une fois de plus, médiatisés. Si du côté luxembourgeois, on rappelle aussi les relations diplomatiques (et politiques) avec l'Allemagne dans la construction de l'Europe « nouvelle », du côté messin, d'autres mémoires émergent brièvement : la déportation des homosexuels et la reconnaissance des Justes. Dans la sous-partie suivante, il s'agit simplement de répertorier les manifestations à caractère national, qui ont toutefois trait, de manière indirecte, au passé des deux villes pendant la Seconde Guerre mondiale.

7.2) La célébration d'événements nationaux

Étant donné que les manifestations sont d'ordre national (France et Luxembourg), il paraît évident que pour des raisons de compréhension, l'analyse soit présentée en deux parties : d'abord les événements messins puis ceux qui se sont déroulés à Luxembourg-ville.

Le débarquement des Alliés en Normandie est une des catégories de mémoire dite « nationale ». Le premier anniversaire est célébré le 9 juin 1945. C'est la Place d'Armes qui fait office de monument pour se souvenir. Le préfet de Moselle Rebourset, le maire de Metz Hocquart et le général Dody, entre autres, étaient présents en ce jour. Le but de cette journée est de célébrer le courage des troupes américaines venues jusqu'à Metz – les bornes de la « Voie de la Liberté » sont d'ailleurs là pour rappeler leur trajet – pour libérer la ville de l'Occupant. L'article du 9 juin n'étant pas illustré, il se rapproche davantage d'une brève et ne sert simplement qu'à rappeler le jour où les Américains ont posé le pied en France. Étant donné l'éloignement géographique et la mission des Américains – qui finalement était la Libération de la France et non uniquement celle de Metz –, aucun monument n'a été érigé pour cet événement. Ce sont les commémorations de l'anniversaire de la Libération de la ville qui s'en chargeront.

Le quarantième anniversaire (7 juin 1984) est commémoré au monument aux Morts. On rappelle simplement « l'épopée des troupes américaines » qui se sont retrouvées sous « le feu nourri de la septième armée allemande ». À cet effet, une citation de la dépêche de Churchill est prononcée. La nouveauté est la manifestation autour de « la statue antique » au Sablon. La mémoire de cet événement commence donc à se diviser et à se délocaliser d'où un importance un peu plus accrue.



Illustration 73 : Célébration du Débarquement au Sablon. Article du 7 juin 1984 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Peu de personnes d'ailleurs ont assisté à la cérémonie, hormis quelques associations patriotiques et personnalités politiques locales. Dans le public, certaines Messines sont habillées en costume traditionnel pour rappeler « leur innocence » lorsque les Alliés les ont libérées de l'emprise nazie. Pour le cinquantième anniversaire, le 7 juin 1994, on retrouve les mêmes monuments que dix ans plus tôt, à savoir les monuments aux Morts de Metz et du Sablon. L'article, qui s'apparente plutôt à une photographie légendée, mentionne le désintérêt des Messins. Ces deux éléments prouvent ainsi que le débarquement, qui s'est déroulé loin de la cité, n'est plus une mémoire considérée comme essentielle. On ne le célèbre brièvement que parce que c'est le lieu d'arrivée des libérateurs américains.

La fête nationale du 14 juillet 1945, au monument aux Morts, permet de célébrer la victoire et également le premier 14 juillet depuis la Libération. L'article du lendemain rend compte de cette manifestation, qui s'est donc déroulée sur deux jours. Le même édifice fait partie de l'organisation ainsi que la Place de la République. Le symbole du monument permet d'associer à cette liberté retrouvée, la mort de tous ceux qui y ont participé. Une veillée y a d'ailleurs été organisée. Pour la place, il s'agit de prouver le retour à une politique démocratique de l'État qui fait suite à une administration juridique et civique nazie. Cette manifestation permet également au maire, Gabriel Hocquart, de rassembler les Messins autour d'une fête pour unifier la population après les quatre années d'occupation. Les personnalités luxembourgeoises, les scouts français et les soldats américains s'associent aux FFI messins

pour faire reconnaître ce passé au niveau national, européen et international. C'est également l'occasion de montrer, par l'intermédiaire de la solidarité entre pays, que « la France blessée se relève lentement ». Les coopérations avec le Luxembourg et les aides américaines sont là pour le prouver.

Le 15 juillet 1954 est organisée la fête nationale pour l'armée, Place de la République. La participation des Messins est forte, « ils sont toujours épris de ces manifestations », et permet de « se souvenir du sacrifice de nos soldats et de la gloire de notre armée ». À cet effet, de nombreux militaires seront décorés. Ici, le caractère national de la manifestation permet de mettre en avant les soldats messins qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, à la victoire de 1945. C'est une autre façon de célébrer les héros locaux.

Pour la victoire nationale

Les 14 et 15 mai 1946 célèbrent le premier anniversaire de la Victoire. Cet événement n'est pas associé à une seule mémoire, ce qui se ressent sur les édifices investis lors de la commémoration, mais pas sur la médiatisation. Les manifestations se déroulent au monument aux Morts, à la stèle du Poilu – qui faut-il le rappeler est dédié aux soldats de la Première Guerre mondiale – et au cimetière de Chambières. Une contradiction émerge de cette liste. En effet, pour un événement « positif », les trois lieux ci-dessus n'honorent que des morts. Seule la décoration du général Gilliot, gouverneur et commandant de la 6^e Région militaire, élevé au rang de « Commandeur de la Légion d'Honneur », célèbre un héros vivant de cette période. Il n'y a que les morts au champ d'honneur – les « enfants de Metz » – qui sont célébrés tant textuellement que visuellement.

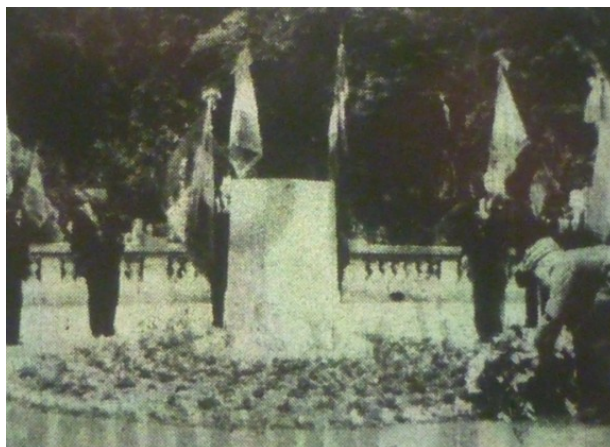


Illustration 74 : Le général Gilliot devant la stèle du Poilu. Article du 14 mai 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Sur cette photographie, on aperçoit le général Gilliot déposant des fleurs au pied de la stèle du poilu. On est donc encore dans la mémoire de l'événement car le monument, symbolisant les disparus, est au centre de l'image. Étonnamment, c'est le seul édifice qui ne désigne pas directement des héros de la Seconde Guerre mondiale qui est montré ici, comme si, par l'intermédiaire de cette cérémonie, on voulait également associer les victimes du premier conflit auquel a participé le général puisque l'article fait mention de ses « 36 années de service ». Cela permet aussi de rappeler que c'est la deuxième fois de son histoire que la ville est occupée et annexée par l'Allemagne et libérée par les Alliés.

Un an plus tard (les 14 et 15 juillet), la manifestation se déroule au monument aux Morts. Mais le plus important de cette manifestation est la présence de Winston Churchill, défini comme « celui qui a dit non à la défaite » et du ministre des Finances, Robert Schumann. Cela se ressent médiatiquement car la première page du journal ne parle que de cette venue.



Illustration 75 : Page de « une » du 15 juillet 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cette cérémonie officialise l'amitié franco-britannique, d'autant plus que Winston Churchill et Robert Schumann défilent ensemble dans les rues de Metz. On célèbre également « l'organisation mondiale qui assurera le développement paisible de toutes les races » et « la destinée de l'Europe par les Nations unies ». Cette participation aura un impact auprès de la

politique du maire de l'époque, Gabriel Hocquard. En effet, en mai 1947, il est nommé membre de la Commission de l'Intérieur. Parlementaire actif, il prend à cœur l'importance de sa tâche. Il intervient souvent, tient à faire partager son expérience et ses compétences, notamment dans les discussions relatives aux questions financières que pose l'après-guerre, comme l'introduction du franc en Sarre, le projet de loi relatif aux dépenses sur l'exercice, pour le budget extraordinaire des dépenses militaires (1947) et pour la reconstruction et les dommages de guerre (1948).

Le dixième anniversaire de la Victoire a été célébré Place de la République, le 10 mai 1955. La manifestation est présentée sous la forme de photographies légendées. Ainsi on y apprend la présence d'unités françaises, canadiennes et américaines, qui veulent s'affirmer sur le sol français et donc messin comme les « seuls » libérateurs du pays. Et comme par hasard, cela coïncide avec la période où les Américains vont « disparaître » textuellement et photographiquement des cérémonies de la Libération de Metz.

Dix ans plus tard (le 9 mai), au cours de la cérémonie, on souligne que les héros, représentés par les Messins et les libérateurs, sont d'« innocentes victimes » et que « leur souvenir est fidèlement gravé dans toutes les mémoires ». Tout ici passe par le visuel (une dizaine de photos sur deux articles). En effet, une prise d'armes et la cérémonie devant le monument aux Morts (illustrations ci-dessous) montrent l'importance des militaires à Metz et donc de leur participation pour la liberté nationale et messine.



Illustration 76 : Une prise d'armes. Article du 9 mai 1965 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)



Illustration 77 : Une cérémonie devant le monument aux Morts. Article du 9 mai 1965 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cette omniprésence militaire tente de se démarquer, surtout grâce à l'absence des Américains sur le sol messin, pour prouver toutes les ressources que la ville avait pour se défendre au cours de l'Annexion et celles qu'elles possèdent, désormais, pour créer des alliances avec d'autres armées.



Illustration 78 : Le public est venu nombreux. Article du 9 mai 1965 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

La présence du public apporte aussi une dimension quant au devoir de mémoire. Cela permet de lui montrer les valeurs que possédaient les soldats messins lorsqu'ils n'ont pas hésité à combattre l'ennemi allemand pour défendre leur honneur, leur ville et leur patrie. Ces cérémonies participent à instaurer une certaine mémoire locale de la cité vis-à-vis de la Seconde Guerre mondiale.

La nouveauté du trentième anniversaire se trouve dans l'organisation d'une cérémonie à l'ossuaire du cimetière de Chambières. Le constat du journaliste est sans appel : les Français – et indirectement les Messins – sont de moins en moins nombreux à se souvenir et donc à se rendre aux cérémonies. Cet anniversaire est qualifié de « modeste » car le public est plutôt discret « tant par le nombre que par les applaudissements ».



Illustration 79 : Les enfants de la France et l'arbre du souvenir. Article du 9 mai 1975 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Un acte symbolique est réalisé pour intéresser, de nouveau, la population à la mémoire du « sacrifice de ceux qui ont permis la victoire de 1945 » (une autre nouveauté est la mémoire rendue aux 326 prisonniers de guerre soviétiques morts au cours de la guerre à Forbach). En effet, la municipalité, en collaboration avec l'association des Anciens combattants et victimes de guerre décide de planter « l'arbre du souvenir » et d'y apposer une plaque sur laquelle les « enfants de France » rendent hommage aux combattants soviétiques et aux victimes de la guerre. Cela accentue, par la même occasion, le devoir de mémoire en obligeant les jeunes générations à participer et à s'investir lors des cérémonies commémoratives. Mais célébrer les combattants soviétiques ne serait-elle pas une mémoire de trop dans un paysage mémoriel déjà bien « chargé » à Metz ?

Le cimetière de Chambières, le monument aux Morts et la Place d'Armes sont investis pour les cérémonies du quarantième anniversaire. La prise de parole du secrétaire d'État aux anciens combattants prouve que la fin du conflit a signifié beaucoup de choses pour les Messins, notamment « une liberté retrouvée et une paix revenue », « des souffrances et des

morts innombrables ». Un autre événement est venu ajouter une dimension à cette commémoration, c'est la participation en masse de la jeunesse messine (« La jeunesse messine largement associée au 40^e anniversaire » est le titre de l'article).



Illustration 80 : Le public en masse place d'armes. Article du 9 mai 1985 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)



Illustration 81 : Les écoliers déposent des bouquets de fleurs. Article du 9 mai 1985 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cela montre ainsi qu'il faut de plus en plus faire participer les enfants car ils sont la relève de l'histoire et de la mémoire de ce conflit à Metz. Dans le texte, on les responsabilise en leur cédant « le flambeau du Souvenir et la charge de l'avenir ». Le devoir de mémoire et le devoir d'histoire sont intégrés progressivement dans les cérémonies.

Pour le cinquantième anniversaire, les mêmes monuments ont été investis. La présence d'anciens combattants – notamment le vice-président national des combattants volontaires de la Résistance – et de jeunes collégiens (dépôt de gerbes) montre le passage du relais pour la mémoire de la Libération nationale par les troupes alliées. D'ailleurs, certains anciens combattants de la « France libre » manifestent leur mécontentement à la lecture du discours du ministre des Anciens Combattants, Philippe Mestre, qui a oublié de parler « de la capitulation de l'Allemagne nazie et du refus de l'armistice de 1940 par les résistants ». Et une polémique entre les acteurs de la Seconde Guerre mondiale et les autorités politiques n'est pas nouvelle quant à la mise en exergue d'une mémoire. En effet, les commémorations d'après-guerre intègrent la légitimité historique et la légitimité politique. Mais les deux ne sont pas, au premier abord, forcément en adéquation. Dès 1965, il y a une apogée des mémoires patriotiques, puis une émergence de nouvelles mémoires collectives incompatibles avec la glorification nationale. « Les commémorations réduisent la pluralité dérangeante des expériences de guerre en une icône unique, peinte aux couleurs de l'héroïsme et du martyre

national⁴⁴². » Certaines mémoires sont alors occultées. La France est un exemple de mémoire divisée. Les positions politiques font surface dans le paysage mémoriel tandis que les actes commémoratifs sont présents dans les débats politiques⁴⁴³.

La cérémonie du sixtième anniversaire de la Victoire de 1945 est célébrée le 9 mai 2005 au monument aux Morts et au cimetière de Chambières. On y évoque « le retour durable de la paix en Europe par les Alliés, né sur les cendres du terrible conflit ». On note l'omniprésence des enfants (textuelle et visuelle) depuis les cérémonies des années 1970 voire 1980. Par contre, on remarque « un public un peu maigre », qui pourrait s'expliquer par une désaffection de cette manifestation, peut-être trop nationale, pour des Messins ayant été davantage sensibilisés aux actions héroïques des résistants et des libérateurs américains, dont les mémoires sont exaltées lors des cérémonies commémoratives de la Libération de la ville. Quant au soixante-cinquième anniversaire, le monument aux Morts et la gare de Metz sont les monuments qui ont été investis. On commémore les « cinq longues années de privations et tous ceux qui ont souffert, militaires et civils, et qui sont tombés au combats ou sous les bombes ». Le journaliste reprend, d'ailleurs, quelques chiffres impressionnants : « en cinq semaines : 100 000 morts, 1 200 000 de prisonniers et 6 000 000 partis en exode ». On rappelle également, par l'intermédiaire du discours du secrétaire d'État à la Défense et aux anciens combattants, repris par le préfet : « un passé chargé d'une histoire sans précédent sur le plan mondial et national [...] puisque l'Europe a été mise à feu et à sang sous le joug nazi ». Les jeunes participent à la cérémonie tout comme les associations patriotiques. D'ailleurs, des associations dédiées aux libérateurs américains ont réalisé un convoi de la liberté en distribuant des *chewing-gums* aux habitants. Cette manifestation pédagogique avait pour but de « montrer aux jeunes ce qu'il s'était passé lors de la libération de leur ville ». Comme on a pu le constater à la fin du chapitre sur le libérateur américain, ces deux groupes sont les garants de la mémoire d'aujourd'hui et de demain, puisqu'ils prennent le relais des vétérans qui disparaissent progressivement.

Enfin, l'anniversaire de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 2009, est célébré au monument aux Morts. Ici, le mémorial du fort de Queuleu n'est plus investi. À nouveau

⁴⁴² P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, *op. cit.*, p. 23.

⁴⁴³ Par exemple, la mémoire communiste est souvent présentée comme l'image inverse du mythe gaulliste de la Résistance. Le Parti s'est identifié à de vrais héros, c'est le « parti des 75 000 fusillés ».

présenté sous forme de photographie légendée, on rappelle que « personne n'a oublié l'appel à la Résistance pour la poursuite du combat ».



Illustration 82 : Le discours du général de Gaulle rappelé devant le monument aux Morts. Article du 19 juin 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

L'article titré « La flamme ne s'éteint pas », reprend quelques phrases du discours de de Gaulle prononcé à la *BBC* et est accompagné d'une image montrant le monument de côté, qui rappelle les morts liés aux actes résistants. Histoire (discours) et mémoire (édifice) se mêlent ainsi au cours de cette cérémonie.

La victoire alliée également fêtée au Luxembourg

Le dixième anniversaire de l'armistice se déroule le 9 mai 1955 au Monument du Souvenir. On y célèbre simplement la mémoire des camarades tombés pendant la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie est très discrète, d'une part, à cause des participants peu nombreux (l'association des anciens combattants et les forces des Nations Unies) et, d'autre part, à cause de sa médiatisation uniquement sous forme de brève et sans illustration. Comme on a pu le constater précédemment, à cette date, ce sont plutôt les libérateurs américains et les relations politiques et militaires qui sont au centre des cérémonies. Les cérémonies de 2005 sont organisées au Monument de la Solidarité Nationale et à celui du Souvenir. Ces deux

édifices sont assez généraux et ne privilégient pas l'une ou l'autre mémoire ayant été présente à Luxembourg au cours de l'occupation. La reprise des discours du Premier ministre luxembourgeois et de celui du Président américain Bush aux Pays-Bas prouve, une fois de plus, les liens unissant le Luxembourg avec les États-Unis et montre une reconnaissance mutuelle du rôle des libérateurs américains et des résistants luxembourgeois. Cela est également traduit visuellement (article en page de « une » et un autre à l'intérieur du journal).



Illustration 83 : Le couple grand-ducal ranime la flamme du Souvenir en page de « une ». Article du 9 mai 2005 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)



Illustration 84 : Le Monument du Souvenir décoré du drapeau à bannière étoilée. Article du 9 mai 2005 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

L'Allemagne est désignée par « les tyrans du monde qui ont appris une leçon ». Le message est clair : ici, il s'agit d'asseoir la domination militaire de la très forte armée américaine. À cette information s'ajoute, comme à chaque cérémonie, le fait que « chaque souvenir devient histoire ». Ainsi, il faut associer les soldats venus d'outre-Atlantique avec la Libération de la ville, du pays et de toute l'Europe.

Enfin, les manifestations du soixante-cinquième anniversaire de la victoire de 1945 se déroulent à la croix de Hinzert, le 11 mai 2010. Le plus grand intérêt de cette manifestation est l'inauguration d'un monument, qui sera présenté dans un autre chapitre. De ce fait, quelques questions ont été posées au président de la Chambre des députés pour comprendre comment s'organise une telle manifestation, ce que signifie le devoir de mémoire et quel est l'intérêt de faire participer des lycéens, au centre de la manifestation et en page de « une » du journal.



Illustration 85 : Les lycéens luxembourgeois et allemands déposent ensemble des fleurs au pied du mémorial.
Article du 11 mai 2010 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Et c'est justement ce dernier point, qui est le plus intéressant, car pour une fois, des étudiants luxembourgeois et allemands participent à une manifestation dans laquelle seuls les victimes et héros luxembourgeois sont célébrés. Il s'agit de faire prendre conscience et de ne pas oublier – soit qu'il « faudra s'en souvenir », pour paraphraser le titre de l'article en page de « une » – les maux et les traumatismes engendrés par les ancêtres des scolaires d'outre-Rhin, aux familles de leurs homologues luxembourgeois. Cela permet de réunir, comme mentionné dans le texte, « les investigateurs et les victimes ». Ainsi, tout le texte est porté sur le devoir de mémoire : « sensibiliser la jeunesse aux événements passés », « tirer les leçons pour avancer et pas commettre les mêmes erreurs », « se souvenir et réfléchir » ou encore « éviter de répéter ces erreurs (le fascisme) dans le futur ». Plus que jamais – et notamment à cause de la disparition progressive des derniers témoins directs des événements –, le devoir de mémoire est au cœur de toutes les commémorations.

Deux autres types de cérémonies vont également dans ce sens. Il y a tout d'abord celle relative à la mémoire des anciens combattants français, célébrée le 8 septembre 1974 au Monument du Souvenir, ayant pour but de montrer les liens existants entre la France et le Luxembourg. Cette cérémonie est simple et intimiste puisque c'est une association française venue jusqu'à Luxembourg rendre hommage aux leurs. Ainsi l'édifice est quelque part le monument pour toutes les mémoires qui ne sont pas spécifiques au passé du Luxembourg,

mais qui « accueille » les cérémonies pour honorer n'importe quelle mémoire, qui mérite de l'être tout de même... Irait-on jusqu'à dire qu'il s'agit d'un monument « fourre-tout » ?

La deuxième concerne la bataille des Ardennes. La commémoration de cette dernière a lieu au cimetière de Hamm le 17 décembre 2004. L'article ressemble davantage à une photographie légendée. La raison est simple et c'est la nouveauté de cet anniversaire décennal. Le plus « gros » des cérémonies ne se déroule pas à Luxembourg mais dans des villes voisines : Schuman's Eck (entre Ettelbruck et Wiltz) et Hoesdorf. On parle alors de « mémoire décentralisée ». On a ainsi l'impression que chaque ville veut « posséder » sa propre mémoire : à Wiltz, c'est la grève de 1942, à Ettelbruck c'est la mémoire de Patton, à Diekirch c'est celle des évadés... On peut alors parler de « concurrence cérémonielle et mémorielle ». On comprend alors que les villes voisines ne veulent pas que toutes les mémoires soient concentrées dans la capitale, d'où la multiplication des lieux de mémoire. La question ne se pose évidemment pas en Moselle, à cause du statut de la ville de Metz. Les manifestations mentionnées ci-dessus seront présentées dans un autre chapitre.

Quant à la manifestation de 2009, elle ne se déroule qu'au cimetière de Hamm et l'article n'est pas très important – quantitativement parlant – car une autre cérémonie se déroule à Echternach. Toutefois, on apprend que ce n'est que le cercle des officiers de la garde Grand-ducale qui rend cet hommage à cet endroit. Les autorités luxembourgeoises et américaines sont à l'autre lieu de mémoire. Le ton adopté est pathétique et tragique pour mettre en avant, une fois n'est pas coutume, le courage des héros américains. On rappelle aussi que le cimetière est un « lieu de recueillement et traverse quelques années d'histoire » d'où l'organisation de visites pédagogiques pour des groupes scolaires, alimentant et faisant perdurer « la mémoire de cette épopée glorieuse mais tragique ».

Deux manifestations mettent en avant la mort de tous les acteurs pour la Libération de Luxembourg. L'anniversaire de la grève générale a lieu le 3 septembre 1946 au Monument du Souvenir et au cimetière Notre-Dame. Le cimetière est donc investi contrairement à l'année précédente, ce qui permet de mettre en avant « le deuil et le souvenir de toutes les victimes de la guerre et du régime de terreur prussien ». La mémoire des Malgré-nous est aussi mise en exergue. C'est sans doute la jeunesse de ces personnes, qualifiées de « martyrs », qui l'emporte sur la cérémonie. Étonnamment, les photographies ne sont pas en lien avec les cérémonies. On y voit un défilé sur une place, ce qui prouve qu'une mémoire a vraiment besoin de son monument spécifique pour être « complètement » médiatisée et ainsi durer dans le temps. Une des solutions, que l'on verra par la suite, pour que cette mémoire perdure est le

recours à la « décentralisation mémorielle » (expliquée plus loin) puisque la Grève de 1942 est célébrée dans la commune de Wiltz, lieu où elle a commencé. En effet, chaque 31 août, des commémorations au Monument national de la Grève (construit plus tard) rappellent cette grève générale et la ville de Wiltz reste le lieu principal. Ce « phare de la mémoire », pour reprendre l'expression de Sonja Kmec, se situe à Wiltz, au nord du Luxembourg. Il est inauguré en 1956. Dans le socle de cette tour sont inscrits les noms de 21 grévistes assassinés, dont 6 originaires de Wiltz. La sirène est déclenchée à chaque manifestation pour rappeler le geste d'Hans Adam, donnant le signal de la grève, qui l'a payé de sa vie. Après la guerre le terme de *grève générale* est médiatisé et l'est au même niveau « que le plébiscite du 10 octobre 1941 »⁴⁴⁴.

La seconde est celle de la journée commémorative nationale, le 11 octobre 1954, qui s'est déroulée à trois endroits : au Monument du Souvenir, au mausolée du soldat inconnu (Soldats Français de la Grande-Guerre morts dans le Grand-duché), au cimetière Notre-Dame et à la croix de Hinzert. À nouveau, plusieurs mémoires y sont honorées : celle des Luxembourgeois et des Français « victimes de la dernière guerre ayant donné le meilleur d'eux-mêmes et, notamment, leur vie pour nous rendre la liberté » et celle des déportés et internés, les « victimes des temps tragiques de la guerre ». La pluralité des monuments conjugue les mémoires – en les plaçant au même niveau – quant au souvenir du conflit à Luxembourg. Seul le mausolée permet d'associer la souffrance du pays à celle de son homologue français mais, plus particulièrement, au territoire mosellan. Il y a donc à la fois une reconnaissance nationale et frontalière.

Ces manifestations, qu'elles soient messines ou luxembourgeoises, ont permis de montrer qu'elles convergeaient vers le même objectif : celui d'évoquer l'histoire de la victoire alliée sur l'Occupant. En effet, les commémorations rappellent les épreuves endurées par les soldats libérateurs pour aboutir au célèbre 8 mai 1945. À cet effet, le devoir de mémoire – par l'intermédiaire de la participation des scolaires – est omniprésent dans ces cérémonies. En sera-t-il de même dans les célébrations à caractère international ?

⁴⁴⁴ B. Majerus, « La grève générale », in : B. Majerus, S. Kmec, M. Margue, P. Peporte, eds, *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale*, op. cit., p. 155.

7.3) La médiatisation de Journées internationales

Les enjeux et finalités politiques divergeant dans la médiatisation des commémorations entre Metz et Luxembourg-ville, il est impossible ici de présenter alternativement les articles de presse. On évoquera les cérémonies françaises puis les luxembourgeoises.

La manifestation la plus internationale qui soit vis-à-vis de conflits, reste la libération des camps de concentration et d'extermination. Le 26 avril 1955 est la première date qui marque un anniversaire à Metz (le dixième) de la libération des camps. La cérémonie se déroule au monument aux Morts que l'on ne voit pas sur la photographie, puisque seuls les anciens déportés sont honorés.



Illustration 86 : Les nombreux déportés décorés par le préfet de la Moselle. Article du 26 avril 1955 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

La libération des camps est encore très proche et les images que les soldats américains et soviétiques ont rapportées sont encore trop « douloureuses » pour que cette partie de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale soit rappelée à ce jour. C'est l'une des raisons que l'on pourrait avancer pour expliquer qu'il n'y a qu'une décoration des déportés qui sont sortis vivants du système concentrationnaire ; mais le fait de réaliser cette cérémonie devant le

monument aux Morts permet toutefois de se souvenir qu'il y a eu plusieurs millions de personnes qui ne sont jamais revenues des camps de concentration.

De façon générale, la tradition patriotique veut que la nation honore uniquement ses combattants (héros) et ses martyrs (victimes). « Le martyr n'est pas une victime innocente ou arbitraire. Il souffre ou meurt dans le sens originel du premier christianisme : à cause de sa foi⁴⁴⁵. » Cependant, tout ne peut pas être célébré. « Commémorer la persécution nazie durant les années qui suivirent l'événement relevait davantage d'un souci de justice sociale que d'une véracité historique⁴⁴⁶. » Cela n'a plus été le cas dès 1948, lorsque le sort des victimes des horreurs des camps nazis a été révélé. La justice est passée ici au second plan.

Ensuite, c'est le 28 avril 1975 qu'est célébré le trentième anniversaire de la libération des camps et, en même temps, la journée nationale de la déportation, au monument aux Morts de la ville. Le contenu de l'article dénonce la « fureur raciste des nazis, les barbaries commises et les expériences pseudo-scientifiques [envers les] déportés et résistants car "si la France est aujourd'hui un pays de liberté et de tolérance, c'est bien à eux qu'elle le doit" ». En ce jour, on commémore ceux qui n'ont pas survécu à l'enfer des camps de concentration, soit « 12 millions de déportés et cinq millions de Juifs ». C'est pourquoi plusieurs associations patriotiques (ADIR, UNADIF et FNDIRP) sont présentes à cette cérémonie afin de défendre les droits et la mémoire de ces personnes qui ont vécu des souffrances physiques et mentales.



Illustration 87 : Un ancien déporté dans son pyjama rayé. Article du 28 avril 1975. (Archives départementales de la Moselle)

⁴⁴⁵ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale*, op. cit., p. 204.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 248.

Si la photographie est inintéressante pour la visualisation du monument, elle est, en revanche, très significative quant au porte-drapeau situé à gauche de l'image. En effet, il s'agit d'un ancien déporté qui a revêtu l'habit porté dans les camps, soit le pyjama rayé. Cela prouve que l'on doit désormais marquer les esprits – et donc voir les personnes comme elles étaient à l'époque – pour faire passer le message du « plus jamais ça ». En revanche, le fait que le président des anciens du fort Queuleu soit présent étonne, non pas par sa participation mais par le fait que ce « lieu de tortures » ne soit pas encore le monument – le symbole – dédié à cette journée commémorative. Faudrait-il y voir ici un lieu qui n'est pas encore réhabilité pour l'occasion ou plutôt un choix volontaire, afin d'éviter de « revivre » les souffrances infligées dans ce lieu ?

Le cinquantième anniversaire est célébré, le 30 janvier 1995, au cours d'une cérémonie devant la plaque de la synagogue (inauguration expliquée dans le chapitre 12). L'objectif de cette cérémonie a été de « réciter un millier de noms sur les 1 500 morts dans les camps ». Six bougies ont été allumées pour symboliser les six millions de victimes juives de « l'extermination nazie ». Cet anniversaire marque la prise de conscience de rappeler le « triste sort » de cette population au cours de la guerre. Comme on l'a vu précédemment, cette année a également vu la reconnaissance, par Jacques Chirac, de la Rafle du Vél d'Hiv. C'est ainsi un pan de l'histoire qu'il ne faut pas oublier. Cette manifestation permet d'internationaliser le sort des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Dix ans plus tard (24 janvier), c'est l'occasion de se souvenir à la fois des Messins (1 500) de familles juives mais aussi des six millions de victimes de la Shoah. Six bougies ont à nouveau été allumées en présence des éclaireurs (scouts) pour, selon le rabbin, « garder vivante cette mémoire » pour deux raisons. La première est due au fait que les témoins se font de plus en plus rares et la seconde, est que « sans lieu de sépulture le temps efface la mémoire ». Malgré le nombre impressionnant de victimes juives, seule la synagogue est le lieu du souvenir de cette catégorie de la population qui a été la plus « exterminée ». Faudrait-il y voir ici une défaillance dans la célébration de cette mémoire à Metz ou, étant donné qu'elle n'est pas la plus représentative des mémoires locales, elle serait donc reléguée « au second plan » et n'aurait de ce fait pas de monument spécifique ?

Il en va de même à Luxembourg où le soixantième anniversaire de la libération des camps nazis est organisé en même temps que la journée nationale de la Résistance, rendant hommage aux victimes du nazisme. Les manifestations se sont déroulées à la croix de Hinzert

le 28 février 2005. Cette manifestation, qui reprend les termes relatifs à l'administration nazie pendant quatre années : « vellétés du *Gauleiter* Simon », « *Heim ins Reich* », « barbarie » ou encore « *Gestapo* » les contrebalance avec les termes relatifs aux héros locaux « enrôlés de force », « résistants » « réfractaires » et « déserteurs », mais aussi les victimes « déportées », sans parler des millions de Juifs disparus dans les camps de la mort. Ceci a pour but de mesurer le caractère national important qu'ont eu ces courageux Luxembourgeois au cours de la guerre. Cette journée permet ainsi de préparer activement le projet proposé par le gouvernement Juncker-Asselborn d'ouvrir un Musée national de la Résistance.

Deux manifestations luxembourgeoises unificatrices

La première concerne la journée mondiale de l'ancien combattant, célébrée le 22 juin 1954 au Monument du Souvenir. Le président d'une association patriotique rappelle « la mémoire des camarades tombés au champ d'honneur ». On évoque alors aussi bien les anciens combattants luxembourgeois que les forces des Nations Unies. Cette journée permet d'internationaliser les relations entre le Luxembourg et les pays mondiaux. C'est également la période au cours de laquelle le gouvernement Bech-Bodson met fin au chapitre sur l'épuration et sur les affaires des collaborateurs devant les tribunaux.

La seconde est relative aux liens internationaux qu'entretient le Luxembourg. Ainsi, une journée des Nations Unies est organisée au Monument du Souvenir le 25 octobre 1974. Cette année, la cérémonie célèbre les anciens volontaires de la guerre de Corée, « morts pour la liberté et les principes des Nations Unies ». Seule la présence des anciens combattants luxembourgeois de la guerre 1939-1945 et de l'ambassadeur de Corée est à noter. Cela prouve que cette manifestation n'a aucune valeur mémorielle pour le passé luxembourgeois mais simplement un « renforcement » de l'importance de son statut sur la scène internationale. Le même événement est fêté lors de la décennie suivante (le 28 octobre). On a alors commémoré la participation de militaires luxembourgeois à la Guerre de Corée. C'est l'association Luxembourg-Corée qui en a pris l'initiative et cela permet au gouvernement local de renforcer son statut politique à l'international.

Ces manifestations internationales permettent de mettre en avant, d'une manière générale, deux éléments : le premier est relatif à tous les déportés, y compris la population juive, dans les camps d'internement, de concentration et d'extermination et le second, se

rapporte à la critique du régime nazi et raciste à l'égard des différentes catégories de population persécutées.

En s'intéressant aux manifestations à caractère national et international, ce chapitre a démontré que les cérémonies ont un rôle dans la construction de la mémoire locale vis-à-vis de la Seconde Guerre mondiale. En effet, certaines mémoires locales (les résistants, les déportés) peuvent émerger de ces manifestations malgré l'éloignement géographique dudit événement (le débarquement par exemple). Mais c'est surtout la participation des autorités locales qui joue sur la médiatisation, ou non, de certaines manifestations et donc de certaines mémoires. On a ainsi remarqué que lorsqu'une mémoire locale pouvait être rappelée et « médiatisée », la participation des représentants politiques était forte tout comme la présence – et l'insistance – du devoir de mémoire à l'intérieur de ces cérémonies. En parallèle, d'autres mémoires ont été quasiment occultées – puisque mentionnées brièvement – comme celle des Justes ou des déportés homosexuels. Ne pourrait-on pas alors parler de « sélectivité mémorielle » ou de « politique de commémoration », lorsqu'une mémoire est mineure sur un territoire ou « dérange » ? Ainsi, le chapitre suivant propose d'explorer les cérémonies qui mettent en lumière certaines catégories de population persécutées.

Chapitre 8 : La mémoire de populations persécutées

Si la souffrance populaire, analysée lors du premier chapitre, fait partie intégrante de la persécution de l'Occupant envers les habitants des deux territoires étudiés, d'autres catégories de personnes ont été aussi la cible de l'Allemagne nazie. Le chapitre précédent a, en effet, brièvement évoqué la population juive mais ce n'est pas la seule. On s'intéresse donc maintenant à tous les acteurs et témoins présents lors de l'occupation, qui ont été persécutés au cours de cette période mais qui ne possèdent pas, dès le lendemain de la guerre et jusqu'à aujourd'hui, un monument qui rappelle leur mémoire. On peut alors se poser les mêmes questions, à savoir si cette « immatérialisation » provient d'une présence mineure sur le sol messin ou luxembourgeois au moment des faits, d'une non-participation des autorités locales aux manifestations organisées en leur honneur ou d'une absence d'entrepreneurs de ces mémoires. Nous verrons alors qu'il y a certaines catégories de prisonniers de guerre qui sont concernées par ce phénomène ainsi que la population juive. Enfin, on constatera qu'aucun monument, mais cela paraît somme toute logique, ne rappelle la mémoire de tous les morts de la guerre (uniquement pour la Seconde Guerre mondiale et sans limite géographique ni sociale).

8.1) Certaines catégories de prisonniers de guerre

Malgré des cérémonies similaires célébrant la mémoire des prisonniers de guerre, Metz et Luxembourg-ville se distinguent par l'organisation et le contenu de celles-ci. C'est pourquoi l'analyse est présentée séparément.

À Metz, la première manifestation date du 17 juillet 1945, lorsque les prisonniers, déportés et internés tiennent un congrès au cours duquel ils déposent une gerbe au pied du monument aux Morts. Messieurs Descharie, président de la Commission des prisonniers et déportés (et délégué à l'Assemblée consultative) et Mondon, représentant des prisonniers de guerre – reconnaissant ainsi nationalement le sort de ces catégories de victimes – ont ainsi voté la « nécessaire épuration immédiate, sévère, juste et générale » afin d'unifier les anciens captifs. Le journaliste rappelle, également, les propos tenus sur la critique de certains journaux qui ont soutenu Pétain, Vichy et qui se sont mis aux ordres des Allemands. En revanche, ici, aucune allusion sur l'ancien passé de vichyste de Mondon. Il n'est pas étonnant que ce type de propos soit rapporté, étant donné la ligne éditoriale et le passé du journal au

cours de la Seconde Guerre mondiale. Ceci dit, cette manifestation, rapportée sans illustration, marque les prémices de l'unité mémorielle relative aux anciens déportés, de manière générale. À cet effet, on rappelle quelques chiffres importants : « 10 000 Mosellans internés, 50 000 déportés politiques en Silésie, 45 000 incorporés dans la *Wehrmacht* et 200 000 expulsés ». Si ces chiffres veulent marquer le sort réservé à la population, comment peut-on en saisir la véracité du fait d'un armistice encore proche ? Raymond Mondon, qui sera maire de Metz deux ans plus tard, ne cherche t-il déjà pas à installer une mémoire bien spécifique dans cette ville ?

Au cours du même mois (le 31), c'est la mémoire du Groupement des expulsés de la Moselle, qui est mise en lumière (article paru dans la rubrique « Actualités messines ») avec un dépôt de gerbe au monument aux Morts. La présence des autorités locales permet d'officialiser la reconnaissance de cette autre catégorie de la population. On commémore « les expulsions massives après l'ersatz de plébiscite fait par les boches auxquels les Lorrains avaient répondu France ». Cela fait d'ailleurs écho au soi-disant recensement réalisé par le *Gauleiter* Simon à Luxembourg. On en profite, également, pour célébrer « ceux grâce à qui ce coin de terre est baptisé français à tout jamais ».



Illustration 88 : Le groupement des expulsés devant le monument aux Morts. Article du 31 juillet 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Sur la photographie, on voit le monument ainsi qu'une foule de personnes devant celui-ci. On est donc bien dans la mémoire de l'évènement puisque l'édifice rappelle les morts liés à ces expulsions qui sont commémorés par ceux qui sont revenus de cet exil forcé. La cause de ce dernier étant rappelée ci-dessus, on peut alors se demander si l'on retrouvera cette même mémoire du côté luxembourgeois ?

La cérémonie du 6 août 1946 aurait pu se trouver dans la troisième sous-partie de ce chapitre, car elle rend hommage aux victimes de la guerre au cimetière de l'Est. Mais c'est la présence de la FNDIRP qui change le classement de cette dernière. En effet, cette association

prouve que parmi ces victimes se trouvent des déportés, des internés, des résistants et des déportés. Les Messins, nommés « les soldats de chez nous », les libérateurs américains et les FFI sont honorés car ils « reposent en terre lorraine ».



Illustration 89 : Le public écoutant le discours du maire dans le cimetière. Article du 6 août 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Visuellement, on se trouve véritablement dans la mémoire du conflit et de ses victimes. Le lieu, le cimetière, la présence des croix et la multitude de personnes présentes prouvent que l'on se souvient de tous les morts, sans distinction, liés à cette guerre. Cette mémoire locale est autant destinée aux Messins, aux résistants, aux libérateurs américains, etc.... Derrière le terme « victimes » se cache bon nombre de mémoires. Voilà une des raisons pour lesquelles il n'y a pas ici de monument spécifique mais plutôt un lieu unificateur.

De plus, la réappropriation monumentale n'est pas seulement la reprise d'un édifice plus général, comme le monument aux Morts, par exemple, pour célébrer « n'importe quelle » mémoire. On peut également prendre cette expression pour qualifier l'« utilisation » d'un lieu symbolique comme un monument unificateur à part entière. L'exemple le plus concret à Metz est le fort de Queuleu.

Les articles des 10 et 12 octobre 1984 médiatisent le souvenir du fort de Queuleu, à l'occasion de manifestations qui se déroulent en ce lieu (où 36 personnes sont mortes). La présence d'anciens et anciennes déportés du fort, les familles de disparus, ainsi que les autorités locales prouvent que ce lieu mérite qu'on s'y souvienne, tant parce qu'il a enfermé et torturé des Messins mais aussi parce qu'il fait partie du paysage urbain et mémoriel local. Il est, en effet, qualifié de « geôle et camp de concentration nazi » dans lequel de nombreux « assassinats » ont été commis. L'annonce de la cérémonie – qui ne donnera pas lieu à un article – insiste sur la « perpétuation d'un souvenir qu'aucun jeune ne doit jamais connaître ». Pour pouvoir ainsi transmettre ce devoir de mémoire, Marie-Louis Mathis née Steib, fille d'un interné assassiné à

Queuleu – et donc témoin privilégié –, allait déposer une gerbe devant la casemate du camp. Est-il nécessaire de rappeler ici que ce dernier est également le lieu où a été coulée une dalle, symbolisant le mémorial départemental de la Résistance et de la Déportation ? On peut ainsi parler d'une mémoire « décentralisée ».

Ainsi ce lieu sera repris pour de nombreuses cérémonies.

Le 21 octobre 1994 est célébrée en ce lieu la mémoire du fort de Queuleu, et plus précisément au mémorial de la Déportation. C'est dans ce « camps spécial SS » que des centaines de patriotes ont été enfermés. La détention, la maltraitance, les conditions de vie insupportables et les interrogatoires musclés ont eu raison de plusieurs victimes. Les prisonniers ont été « meurtris dans leurs corps et dans leur âme ». Ce « calvaire des Mosellans » a également été le point d'entrée dans l'univers concentrationnaire, puisque plusieurs détenus ont par la suite été déportés dans d'autres camps de concentration. Cette tranche de l'histoire est reconnue officiellement, puisqu'un représentant du maire participe à cette cérémonie.



Les anciens déportés se souviennent à la Casemate A

Avec M. Micheletti l'un des responsables de l'Amicale et deux dames déposent la gerbe à l'entrée de la casemate où tant de Mosellans ont souffert et sont morts.

Moment d'émotion autour de la casemate « A » du fort de Queuleu. Là où, de 1943 à 1944 des centaines de patriotes ont été enfermés, et où certains sont morts, une gerbe a été déposée par les membres de l'Amicale des anciens déportés. « SS Sonderlager Göben » (camp spécial SS) porte encore le cartouche qui surplombe le cheminement qui mène à la casemate « A » du fort de Queuleu. Là, durant près de seize mois, les nazis ont placé en détention et maltraité des centaines de patriotes mosellans. Dans des conditions insupportables, et à coup d'interrogatoires musclés, ces Mosellans ont été, peu à peu, brisés. A tel point que certains en sont morts. Les survivants n'ont pas eu plus de chance, car peu avant l'arrivée des troupes américaines dans la région messine, ils ont

été déportés vers les camps de concentration. Peu d'entre eux sont revenus, mais chez ces hommes meurtris dans leur corps et leur âme, la volonté d'éviter l'oubli s'est faite plus forte que tout.

A la tête de l'Amicale des anciens déportés du fort de Queuleu, Firmin Nicolas s'est battu pour faire revivre ces lieux de détention sous la forme d'un musée. Lui et les siens y ont consacré des années, et ils ont ensuite assuré l'encadrement des visites. Des milliers de personnes s'y sont pressées pendant des années, afin de découvrir ces lieux de souffrance où les prisonniers vivaient enchaînés et tête bêche sur des châlits. Aujourd'hui Firmin Nicolas est cloué sur son lit d'hôpital, et ce sont ses amis, et en particulier René Micheletti, âgé de 85 ans,

qui ont participé à la cérémonie qui s'est d'abord déroulée au mémorial de la Déportation. En présence du directeur de cabinet du préfet, Michel Hurlin, de Pierre Vayssade, adjoint au maire, ainsi que d'autorités civiles et militaires, et en particulier de M. Jean Cuella, une première gerbe a été déposée. La prise d'armes a été rehaussée par la participation du 1er Régiment médical, et de deux clairons de la Musique régionale. Les personnalités sont descendues dans la crypte après avoir salué les porte drapeau. Tout le monde s'est ensuite retrouvé devant l'entrée de la casemate « A », où une nouvelle gerbe a été déposée, avant que l'Amicale convie les participants à une visite du musée. Une descente édifiante vers ce qui a été le calvaire de Mosellans sous la botte nazie.

Illustration 90 : Mr Micheletti, le responsable de l'Amicale et deux dames déposent une gerbe devant la casemate A. Article du 21 octobre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Le devoir de mémoire passe ici par deux éléments : le premier est relatif aux propos tragiques et pathétiques présentés ci-dessus qui font écho aux traumatismes et maux vécus par les prisonniers ; le second concerne la photographie. En effet, on y montre trois personnes

d'un certain âge qui ont connu, directement ou non, la vie de ce camp. Ainsi ils sont les témoins – encore vivants– d'un passé douloureux qui ne doit pas être oublié, tant il fait partie de l'histoire locale vis-à-vis de la Seconde Guerre mondiale. Le fait de les montrer à l'image permet de marquer les esprits et de mettre des visages sur des personnes ayant vécu ces drames. Cela permet également de les garder en souvenir car lorsqu'ils disparaîtront, il ne restera plus que leur image et la pierre du monument pour matérialiser cette mémoire.

Le 11 octobre 2004 est célébré le soixante-et-unième anniversaire de l'arrivée des premiers prisonniers dans ce camp. On rappelle, à cet effet, que 1 800 patriotes mosellans ont été internés entre octobre 1943 et août 1944 avant d'être transférés au Struthof ou à Schirmeck. Ce camp, qualifié de « *SS sonderlager* » est l'emblème de l'oppression et de la barbarie nazies. Un ancien interné a qualifié ce lieu « de souffrance et de mort comme l'antichambre des camps de concentration du Struthof et de Schirmeck » avant de rappeler « les conditions de détention extrêmement dures, sans humanité ». Au total, 36 prisonniers décèderont. Les détails sont si précis que l'on s'imagine parfaitement l'horreur de cet internement. Le devoir de mémoire commence aussi par cela. L'autre personne qui a pris la parole, est le président de l'Amicale des anciens déportés du fort de Queuleu et de leurs familles. Il trouve cette « démarche porteuse de mémoire et qu'il n'y a pas de véritable citoyenneté sans une bonne connaissance du passé ». Ainsi, il faut fédérer « les jeunes générations autour de la liberté et de la fraternité », d'où leur présence à la cérémonie reprise par la photographie. La réhabilitation du lieu doit servir pour « un message d'avenir, d'espoir et de sensibilisation ». Comme il vient d'être dit, l'illustration montre la participation d'enfants à la cérémonie, mais c'est la légende qui est la plus intéressante. En effet, on peut y lire que « l'Amicale espère y voir (en cet endroit) un haut lieu de mémoire ». Il s'agit ici d'un véritable appel aux autorités locales pour maintenir ce camp afin que la mémoire qui y est associée ne soit pas perdue. Mais des articles de mai 2010 montrent que cet appel n'a toujours pas trouvé d'« interlocuteur ». Et pourtant, les commémorations et les visites continuent de s'y dérouler.

Enfin, le 26 avril 2010 est organisée la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation au mémorial de la Déportation. Si la présence du Vice-président départemental de la FNDIRP est justifiée, une deuxième l'est tout autant, celle du dernier évadé du fort de Queuleu le 19 avril 1994, René Micheletti mais une dernière présence, toutefois réelle, étonne. Il s'agit de l'association Couleurs Gaies, qui lutte pour la mémoire

des homosexuels déportés. Leur présence « refoulée » s'explique par le fait qu'une plaque (que l'on ne voit pas photographiquement) est dévoilée en ce jour et dédiée « à toutes les victimes de la déportation ». Les homosexuels en font donc partie. Les trois « acteurs » de cette cérémonie convergent vers l'idée qu'il faut « célébrer la victoire et rendre hommage à tous ceux qui y ont laissé la vie » pour vaincre l'oubli, qui est « l'angoisse de ceux qui veulent entretenir la mémoire de la casemate A ». Ceci étant, l'association Couleurs Gaies a décidé d'entrer sur le lieu de mémoire une fois le protocole déjà en place, tout comme ils ont attendu la fin de la cérémonie pour aller déposer leur gerbe. Ils sont alors « indignés face à cet hommage républicain déplorable, qui ignore les homosexuels, lorsque l'on commémore la mémoire des déportés ». On se rend compte alors que toutes les mémoires ne sont pas légitimes. Le sujet de l'homosexualité dérangerait-il encore en 2010 ? À croire que la réponse est oui, si l'on se réfère aux deux manifestations, relatées par la presse, dans lesquelles la mémoire homosexuelle est représentée par une association.



Illustration 91 : L'association Couleurs Gaies présente « officiellement » aux cérémonies. Article du 26 avril 2010 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cependant, cette mémoire reste quand même minime face à celle du dernier évadé du camp de Queuleu. Pourrait-on parler ici de concurrence mémorielle ? Pour lui, il ne s'agit pas seulement « d'un simple lieu de mémoire mais le souvenir d'un enfer » ; voilà pourquoi il est tout ému lorsqu'il évoque son passé. En effet, lui qui s'est échappé par la cheminée vivait un cauchemar : « on était menottés, on avait les yeux bandés, on était frappés, torturés, c'était terrible ». Pour René Micheletti, ce sont des « souvenirs qui ne s'effaceront jamais ». Et pour

ne pas qu'on oublie l'une des dernières figures de ce lieu, il est mis en exergue dans la journal.



Illustration 92 : René Micheletti, le dernier évadé du camp de Queuleu. Article du 26 avril 2010 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Pour que de « telles horreurs ne se reproduisent plus, il faut que ce site ne tombe pas dans l'oubli ». Et c'est l'autre enjeu de cette cérémonie puisque des articles paraissent un mois plus tard sur les questions de financement et de réhabilitation du lieu que le temps altère. Pour ne pas « qu'il devienne un simple vestige », il est nécessaire de le restaurer rapidement et des appels sont lancés de la part de certaines personnes en direction des autorités locales. La mairie a ainsi évalué les travaux entre 700 000 et un million d'euros, une somme importante.

Les commémorations luxembourgeoises de la libération des camps

Contrairement à sa voisine lorraine, Luxembourg-ville célèbre ses victimes par l'unique cérémonie de libération des camps de concentration et d'extermination.

Ce n'est qu'à partir du 4 mai 1955 que les manifestations de ce type émergent. À cette date, on célèbre le dixième anniversaire de la libération de Dachau, à la croix de Hinzert et à la caserne du Saint-Esprit (dont la symbolique sera expliquée dans un autre chapitre). La présence de rescapés de Dachau (sur la photographie) accentue davantage l'histoire de ce pan de la Seconde Guerre mondiale. Ici, c'est la mémoire des déportés qui est mise en lumière.

Même si l'article traite cet événement de façon positive en célébrant les rescapés, la mémoire, qui y est relative, est négative : « ils n'ont pas eu le bonheur de revoir la patrie, martyr au caractère obscur augmentant gloire et mérite, vie derrière les barbelés ou encore esprit du sacrifice ». Même si les prisonniers sont de toutes les nationalités et de tout bord politique, le Luxembourg, toujours dans un but d'asseoir sa position sur la scène internationale, se doit de célébrer ces victimes, tant aussi il « possédait » sur ses terres un camp de concentration qui est utilisé en ce jour pour la commémoration : le camp de Hinzert. Il s'agit à la fois d'une reconnaissance internationale de la part du Luxembourg envers ces victimes mais aussi une reconnaissance du monde sur le passé luxembourgeois.

Ce camp ne sera célébré que deux fois. En effet, le 30 avril 1965, à la croix de Hinzert, on y fête le vingtième anniversaire de sa libération. La nouveauté par rapport à l'anniversaire décennal précédent réside en la focalisation sur les 242 Luxembourgeois internés dont 42 sont morts. C'est grâce aux troupes alliées que ces « prisonniers sont redevenus des hommes libres ».



Illustration 93 : Les survivants luxembourgeois de Dachau. Article du 30 avril 1965 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

La photographie montre l'« esprit de camaraderie » qui animait et anime encore aujourd'hui ces survivants. Si les années 1960 sont la période des Trente Glorieuses et donc de la société de la modernité et de la consommation, cela explique le peu d'intérêt des Luxembourgeois pour cette cérémonie. Ainsi, le fait de montrer ces rescapés permet d'installer cette mémoire – et ces visages – médiatiquement afin de ne pas les oublier, tant ils sont les derniers témoins d'événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale, témoins qui vont disparaître progressivement. Cette illustration permet de figer dans le temps cette histoire, représentée par les rescapés, qui servirait presque de « monument » pour cette mémoire.

Un hommage est rendu aux anciens de Sachsenhausen, au Monument du Souvenir, au monument des Forces Armées (au Saint-Esprit) et au cimetière Notre-Dame (à la croix de Hinzert), le 3 février 1965. Si les mémoires exaltées ici sont plurielles (celle des soldats et celle de déportés), la seule nouveauté est la présence d'un représentant allemand, ce qui prouve qu'avec la multiplication des relations internationales, les tensions « s'apaisent » : l'Allemagne n'est plus désignée directement comme la responsable et le pays d'outre-Rhin commence à demander « pardon » par rapport aux actes commis par leurs ancêtres. À cet effet, l'article prend toute la longueur d'une page de journal.



Illustration 94 : Le souvenir des anciens de Sachsenhausen. Article du 3 février 1965 du RL du Luxembourg (Archives nationales du Luxembourg)

Les termes de « mort tragique, peloton d'exécution et compagnons de captivité » rappellent ainsi la mémoire de tous ceux qui sont morts dans les camps de concentration et d'extermination alors que les photographies, qui présentent les commémorants – aussi bien des autorités locales, nationales et internationales que des associations patriotiques –, symbolisent une histoire – celle de la déportation et de l'internement – à ne pas oublier.

Deux autres cérémonies pour les rescapés de ce camp auront lieu. L'une le 3 février 1975, au monument aux Morts de la force publique (au Saint-Esprit). La nouveauté, ici, est la commémoration d'une mémoire spécifique de ce camp. Il s'agit de se souvenir des 19 gendarmes, agents de police et soldats de l'ancienne compagnie de volontaires fusillés dans le camp de concentration, le 2 février 1945. L'article qui est plutôt présenté comme une photographie légendée, prouve l'absence des autorités locales à la cérémonie. De plus, ce sont les commémorants qui sont au centre de l'illustration et non le monument, renforçant ainsi uniquement l'histoire de cette catégorie de prisonniers au détriment du monument, qui lui, rappelle leur mémoire. Cela montre que certaines mémoires locales sont trop mineures pour pouvoir faire partie des « grandes manifestations » locales et nationales prônant une mémoire indispensable quant au passé luxembourgeois vis-à-vis de la guerre.

L'autre se déroule, le 3 février 1985, au cimetière Notre-Dame (à la croix de Hinzert). Rien de nouveau par rapport à l'anniversaire d'il y a 10 ans, on commémore toujours le « sacrifice des 19 anciens militaires résistants et concentrationnaires fusillés » dans ce camp. La photographie est identique mais actualisée. Seuls des membres du Conseil national de la Résistance et un conseiller communal de la ville de Luxembourg viennent porter cette mémoire au niveau local et national, mais de manière plus officielle, par l'intermédiaire de leur participation. Faudrait-il y voir ici une sorte de précaution quant aux mémoires relatives aux camps de concentration et d'extermination vis-à-vis des accords du 19 novembre de cette année qui voit le rapprochement de « Kohl avec le président du gouvernement luxembourgeois dans une volonté de l'état allemand de se réconcilier avec le peuple luxembourgeois »⁴⁴⁷ ?

⁴⁴⁷ Georges Heisbourg, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1942-1943*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1989, p. 107.

Mathausen

La dernière cérémonie de ce type concerne les cérémonies du cinquantième anniversaire de la libération de Mathausen, le 26 mai 1995, à la croix de Hinzert. La photographie est identique à toutes les commémorations de libérations de camp : on voit les rescapés. En revanche, cet anniversaire permet de mettre en lumière la mémoire des anciens prisonniers politiques luxembourgeois, qui étaient « éliminés par les travaux forcés ». On rappelle aussi que 103 000 détenus y sont morts entre 1938 et 1945. L'absence d'autorités locales prouve, une fois de plus, l'émergence de « petites » mémoires qui sont pourtant légitimes mais qui ne recueillent pas le soutien politique attendu pour faire partie officiellement du paysage mémoriel local.

On se rend compte, ici, que la mémoire des prisonniers, quelle que soit sa catégorie (déportés, internés, gendarmes, policiers, etc...), passe principalement par les cérémonies commémorant la libération des camps dans lesquels ils étaient enfermés ou dans lesquels ils sont morts. En sera-t-il de même concernant la communauté israélite, la plus persécutée au cours de la guerre ?

8.2) La population juive locale et mondiale

À Metz comme à Luxembourg, la commémoration de la persécution de la population juive se fait par l'intermédiaire de journées du souvenir. C'est pourquoi l'analyse sera présentée de manière chronologique en mêlant les cérémonies des deux villes.

La première du genre a lieu à Metz, le 31 août 1964, où la mémoire des Juifs morts en déportation a été célébrée, au cimetière de Chambières. On y rappelle simplement « les souffrances endurées par les membres de la communauté israélite durant les déportations de la dernière guerre ». Si l'illustration ne montre que quelques personnes (de la communauté israélite) venues se recueillir, cela prouve que la mémoire est minoritaire sur le sol messin. En effet, aucun représentant de la mairie n'a participé à cette manifestation. Le faible poids mémoriel et le désintérêt des autorités locales sont deux raisons pour lesquelles cette mémoire ne possède pas de monument propre.

Le 18 juillet 1994 est fêtée la journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites au monument départemental mosellan dédié aux fusillés, déportés, internés, patriotes, résistants disparus et à toutes les victimes du nazisme et de l'annexion durant la Seconde Guerre mondiale. Au cours de cette cérémonie, seuls le grand Rabbine et le préfet de Région ont pris la parole pour rappeler, entre autres, « la collaboration étroite avec l'ennemi nazi de Vichy, l'autorité de fait dite "Gouvernement de l'État français" ». On n'oublie pas non plus de qualifier l'antisémitisme de « supplices infligés par des Français à des Français ».



Illustration 95 : Le traditionnel dépôt de gerbes au pied du monument. Article du 18 juillet 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Par l'intermédiaire de la photographie, nous sommes au trois-quarts dans l'histoire de l'événement (espace occupé par les commémorants) contre un quart dans la mémoire (espace occupé par le monument). L'article va également dans ce sens puisqu'il reprend les propos des personnalités qui déclarent que cette manifestation tente de « poser un regard lucide sur l'avenir sans vengeance ni amnésie [...] de cette page pénible de notre histoire ». Toutes ces actions vont un peu dans le prolongement de l'association des Fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF), créée en 1979, par Serge Klarsfeld. Cette association, qui publie le *Bulletin de liaison des Fils et filles des déportés juifs de France*, recherche les responsables survivants, allemands et français de la Shoah, dont elle exige l'arrestation, le jugement et la condamnation. Elle a fait campagne pour obtenir l'inculpation, le jugement et la condamnation

de Maurice Papon, et une proclamation officielle et solennelle des autorités françaises reconnaissant les responsabilités du Régime de Vichy, dans la persécution des Juifs perpétrée au nom de la France par des fonctionnaires et des policiers français.

Comme précédemment, on retrouve un anniversaire de la libération d'un camp. Ici il s'agit du tristement célèbre camp d'Auschwitz. En effet, le 27 janvier 1995, on commémore le cinquantième anniversaire de sa libération. À cette occasion, une cérémonie s'est tenue devant la plaque apposée à la synagogue, sur laquelle plusieurs centaines de noms sont gravés. Sur les six millions de martyrs, un millier de noms ont été retrouvés et figurent sur cette plaque (illustration ci-dessous). De plus, des bougies seront allumées pour symboliser la flamme du souvenir des déportés.



Illustration 96 : Le jeune Yoram, devant la plaque aux centaines de noms, allumera des bougies, symboles de leur mort. Article du 27 janvier 1995 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Le directeur administratif de la communauté israélite rappelle que « ce drame fait partie de notre histoire et qu'il doit être transmis entre les générations ». Pour faire perdurer la mémoire, les jeunes participeront aux cérémonies. En parallèle, des pèlerinages sont organisés à Auschwitz mais une angoisse persiste lorsque l'on retourne sur ces lieux : « celle de rencontrer un autre déporté ». Le devoir de mémoire prend ici toute son importance par les deux actes que sont la liste des disparus – on peut ainsi se rappeler la mort d'un membre d'une famille, d'un ami ou d'une connaissance, ce qui donne une relation plus directe à

l'événement – et la participation des jeunes Juifs à la commémoration de leurs ancêtres et aux « raisons » pour lesquelles ils ont été déportés et tués.

Le 19 juillet 2004 a eu lieu, au mémorial de la Résistance et de la Déportation au fort Queuleu, la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes. Seuls le grand Rabbín et le sous-préfet de Forbach étaient présents à cette manifestation. Ce dernier a naturellement rappelé la Rafle du Vél d'Hiv du 16 juillet 1942, qui est l'un des événements les plus marquants au niveau national de la collaboration de Vichy avec l'Allemagne nazie et de la plus importante rafle réalisée en peu de temps. Ils ont également accentué leurs propos sur « la collaboration et la responsabilité accablante de l'État français (Vichy) » et le courage « des milliers de compatriotes qui ont su s'opposer aux déportations (les Justes) ». Malgré la distance temporelle vis-à-vis de cet événement (la persécution antisémite), les propos sont plutôt pathétiques : « fanatisme, terribles leçons de l'histoire, monde guetté par la violence, discriminations et attitudes de rejet, horreurs des camps de la mort, traqués, déportés, exterminés ou encore heures noires qui souillent notre histoire ». Si visuellement, la photographie n'apporte rien d'intéressant, tout le devoir de mémoire passe par le récit que fait le rabbin de cet épisode tragique de la guerre, le tout dans un « esprit de vigilance » afin que cela ne se reproduise pas.

Côté luxembourgeois, une journée de mémoire de l'Holocauste est organisée au Cercle municipal de Luxembourg le 9 octobre 2004. L'initiative vient du Ministre européen de l'Éducation pour qui la mémoire de l'Holocauste ne doit jamais être oubliée. Aussi, le lieu de mémoire de cette manifestation passe par le discours des enfants : « L'Holocauste a été grave, il n'existe pas beaucoup d'hommes comme Hitler, c'est très important de se souvenir car des millions de personnes sont mortes ou encore nous devrions apprendre à vivre avec les autres ». Ainsi la journée a été le berceau de la prononciation d'un « message de paix et de tolérance ». Cette manifestation fait suite aux résolutions mises en place par le Parlement européen⁴⁴⁸ sur le souvenir de l'Holocauste, l'antisémitisme et le racisme. En effet, il a prévu, dès janvier 2005, d'instaurer le 27 janvier « Journée européenne de commémoration de l'Holocauste » sur tout le territoire de l'Union Européenne, de renforcer l'information sur ce dernier en faisant de toutes les institutions le commémorant, en particulier le musée d'Auschwitz-Birkenau (*Państwowe Muzeum Auschwitz-Birkenau w Oświęcimiu*) et le Centre

⁴⁴⁸ Site du parlement européen : [Http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P6-TA-2005-0018&language=FR](http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P6-TA-2005-0018&language=FR) (consulté le 11 octobre 2011).

d'information sur l'Holocauste de Berlin (*Stiftung Denkmal für die ermordeten Juden Europas*), des ressources européennes, d'inscrire l'information sur l'Holocauste et la citoyenneté européenne parmi les éléments de base des programmes scolaires sur tout le territoire de l'Union Européenne, de situer la lutte actuelle contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme dans le contexte de la Shoah ou encore de veiller à ce que les programmes scolaires des 25 États membres abordent avec la plus grande rigueur historique l'enseignement de l'histoire de la Seconde guerre mondiale.

Enfin, on retrouve pour la deuxième fois à Metz, le 20 juillet 2009, la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes, au mémorial de la Résistance et de la Déportation au camp de Queuleu. Une fois encore, seuls le grand Rabbin et le préfet de Moselle sont présents – tout comme deux anciens déportés – et rappellent « la responsabilité du régime de Vichy dans les crimes contre les Juifs [...] et les actions des Résistants et des Justes ». La légende de la photographie précise les extrêmes conditions de déportation. Cette cérémonie a également été « rattachée à celle de la Rafle du Vél d'Hiv ». Mais des faits d'actualité (le drame d'Ilan Halimi) prouvent que l'antisémitisme n'est pas vaincu mais que grâce aux Justes « nous pouvons croire en l'humanité » car par leur courage, « ils ont rendu l'honneur au pays des droits de l'homme », propos tenus par le secrétaire d'États aux anciens combattants. Cela prouve que, malgré les nombreuses cérémonies qui sont faites autour de l'antisémitisme, de la déportation et de l'extermination des Juifs, et de tout le devoir de mémoire qui les accompagne, l'histoire – et donc le passé – ne sert finalement pas à construire un avenir meilleur. Voilà pourquoi aussi les entrepreneurs de mémoire ne doivent pas faiblir devant un tel constat, car sinon plus aucune mémoire des époques antérieures – la Seconde Guerre mondiale en ce qui nous concerne – ne serait commémorée, et pour Laurent Douzou, « bien des stèles et des plaques [deviendraient] mystérieuses pour les passants qui leur jette[raie]nt un coup d'œil distrait »⁴⁴⁹.

Toutes les cérémonies, ici, convergent vers la commémoration de la déportation et de l'extermination de la population juive par l'intermédiaire de journées majoritairement nationales et internationales (la libération d'Auschwitz). En revanche, on peut supposer que les manifestations honorant la mémoire de tous les morts de la guerre ne seront, elles, que locales.

⁴⁴⁹ L. Douzou, « La mémoire de la Résistance dans la société française d'après-guerre », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture?*, op. cit., p.496.

8.3) Tous les morts de la guerre y compris le libérateur américain

La mémoire de tous les morts de la guerre, y compris celle des libérateurs américains, peut être rappelée par différentes manifestations. Mais une distinction s'opère à nouveau : une cérémonie religieuse et une mémoire « déconcentrée » à Metz honorent toutes les victimes alors que la même cérémonie religieuse et la libération d'un camp à Luxembourg ne convergent que vers la mémoire des soldats venus d'outre-Atlantique.

En effet, le 26 octobre 2004, la commune de Borny décide d'honorer toutes les victimes décédées de toutes les guerres à son monument aux Morts. Le président de la section locale du Souvenir français souligne que cette association « doit être le garant de la transmission des valeurs léguées par ceux dont les noms sont gravés sur les monuments aux Morts ». Le devoir de mémoire passe par la participation de la jeunesse (présente sur la photographie) qui doit comprendre que « grâce à leurs sacrifices (les soldats) nous sommes libres et en paix ». Cet article n'apporte rien de nouveau en soi, hormis le fait qu'il s'agit d'une mémoire « déconcentrée » dans le sens où une autre ville que Metz, la capitale régionale, organise ses propres cérémonies et veut donc élever ses propres mémoires.

De plus, la Toussaint du 2 novembre 2004 qui se déroule au cimetière de Chambières, va aussi dans ce sens puisqu'elle commémore tous les combattants – de toutes nationalités et religions réunissant ainsi tous les aumôniers de tous les cultes – de toutes les guerres. Ainsi, les mémoires des Pieds Noirs et celle de la Sidi Brahim sont exaltées et confèrent à Metz le statut de « terre de souffrances » dans le sens où elle accueille, dans son cimetière, tous les combattants ayant défendu la ville et la nation au cours des différents conflits. Une page entière de journal est réservée à cette commémoration, étant donné que plusieurs mémoires sont mises à l'honneur. Trois articles composent cette page et chacun d'entre eux présente une mémoire spécifique (cf illustration 97).



Illustration 97 : La commémoration de tous les morts. Article du 2 novembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cela renforce le caractère spécial de Metz, comme « victime de tous les maux ». Les trois photographies n'apportent pas d'éléments informationnels importants et sont identiques : on y voit les personnalités, des fleurs et un peu le monument ; donc mémoire et histoire sont, à nouveau, présentes au sein des illustrations et donc des cérémonies.

A contrario, la Toussaint du 3 novembre 1945, au cimetière de Hamm, honore « les héros tombés sur le sol luxembourgeois pour la liberté du monde civilisé et la libération de notre patrie ». Même s'il s'agit d'une cérémonie religieuse dédiée à tous les morts – c'est au cours de cette journée que les familles viennent fleurir les tombes de leurs défunts. L'article centre la commémoration sur les héros américains qui ont trouvé au Luxembourg – au cours de la libération du pays – « leur dernière demeure en terre étrangère mais amicale ». Sans photographie, cette dernière phrase montre deux éléments : la mémoire américaine exaltée même pour une fête religieuse et les liens existants – qui vont encore se développer par la suite – entre le Luxembourg et les États-Unis. On pourrait presque dire que toute cérémonie est prétexte à commémorer les héros venus d'outre-Atlantique.

En parallèle, les articles des 12 et 13 avril 1975 médiatisent le souvenir des anciens de Buchenwald. Les cérémonies se sont déroulées au cimetière de Hamm (sur la tombe de Patton) et au monument de la Résistance (à la croix de Hinzert). Même si la photographie ci-dessous et les termes de « rescapés du camp, camarades assassinés et disparus » rendent hommage aux prisonniers enfermés et tués dans ce camp, le centre de l'attention est ailleurs.



Illustration 98 : Les personnalités se recueillent sur la tombe du général Patton. Article du 12 avril 1975 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

En effet, la mémoire la plus importante au cours de ces cérémonies est celle relative à la mémoire des libérateurs du camp : les Américains. Le cimetière de Hamm et la tombe du général Patton, tout comme la présence d'un représentant de l'ambassade des États-Unis et d'un diplomate américain en sont des preuves. Une fois de plus, cela prouve deux choses : la reconnaissance du Luxembourg envers ses libérateurs (en plus des cérémonies de la Libération de leur pays) mais aussi une mémoire américaine plus importante que celle des « martyrs » ou héros luxembourgeois. La situation géographique et économique du Luxembourg, ainsi que la volonté de sortir d'une situation délicate dans tous les domaines, font qu'il deviendra le siège d'ententes internationales, dont le poids des États-Unis sera un atout non négligeable. Après les tumultes de la guerre, le Luxembourg cherche, avec sa politique étrangère, la sécurité et une intégration dans un marché plus grand, d'où une sorte de déférence, illustrée ici, envers l'Amérique.

Idem pour la cérémonie du 10 avril 1985 qui commémore ce même souvenir, au cimetière de Hamm (sur la tombe de Patton). La cérémonie conserve le même fil conducteur (et même traitement journalistique) que la précédente : la reconnaissance de la libération des prisonniers luxembourgeois et du camp par les troupes américaines. La présence d'un ambassadeur américain fait dire au président de l'Amicale que « George Patton est le libérateur en personne du camp » alors qu'étonnamment, ce dernier se trouvait – à la période de la publication de l'article – en RDA donc sous influence soviétique et intégrée au bloc de l'Est. Cela prouve que les États-Unis voulaient déjà imposer leur expansion territoriale sur l'URSS, une concurrence qui débouchera quelque temps plus tard sur la Guerre Froide. Sur l'illustration, la croix disparaît (et donc la mémoire avec), laissant la place aux « commémorants » et donc à l'histoire de cette libération du camp.

Ici, ce n'est pas tant les types de cérémonies qui sont intéressants mais le fait, qu'une fois de plus, Metz et Luxembourg se distinguent sur les catégories de « morts » à commémorer. Si du côté mosellan, les manifestations sont unificatrices et d'ordre général, de l'autre côté de la frontière, on est de nouveau « centré » sur les libérateurs américains.

Ce chapitre a permis de comprendre qu'il n'y avait qu'une « petite » présence des autorités locales – par l'intermédiaire du préfet de Moselle et quelques représentants du gouvernement luxembourgeois – pour ce genre de cérémonie. Cela passe principalement par des manifestations organisées par les associations d'anciens rescapés qui se regroupent le jour anniversaire de la libération du camp dans lequel ils étaient prisonniers. Pour la commémoration des persécutions relatives à la communauté juive, cela se réalise par l'instauration, au niveau national et international, de journées du souvenir. Enfin, on s'est rendu compte que dans la mémoire de tous les morts de la guerre, la totalité des cérémonies luxembourgeoises honorait uniquement les libérateurs américains, au détriment des victimes locales (les statuts de la ville et du pays n'étant pas innocents dans cette orientation mémorielle).

Et c'est justement à l'échelle locale que s'intéresse le dernier chapitre de cette partie, consacré aux cérémonies à réappropriation monumentale. En effet, il va être question des différentes catégories d'acteurs locaux mis à l'honneur car ayant œuvré sur leur territoire au cours de l'occupation par l'Allemagne nazie.

Chapitre 9 : Les autres catégories d'acteurs/victimes locales

Ce dernier chapitre, consacré aux cérémonies à réappropriation monumentale, étudie les manifestations relatives aux acteurs et victimes locales messines et luxembourgeoises. En effet, si quelques unes de ces mémoires ont été brièvement évoquées lors de certaines commémorations vues précédemment (les résistants par exemple), elles ne l'ont été que par le contenu de l'article. Pour le dire différemment, elles ont simplement été mentionnées (par la présence d'associations entre autres) car ce n'était pas le sujet central de la manifestation. Ici, il est donc question de s'intéresser à ces figures médiatiques dites « locales » et de voir quel(s) enjeu(x) mémoriel(s) se joue(nt) sur l'image du passé des deux villes. La présence – et donc l'appui – des autorités locales, voire nationales et internationales, sera aussi un élément important à prendre en compte pour saisir la légitimité de ces mémoires quant à la « politique mémorielle » de la ville. On pourrait alors se poser, une dernière fois, la question de l'« immatérialisation » dont l'origine serait la faible présence de ces acteurs/victimes sur le sol messin ou luxembourgeois au moment des faits.

Nous aborderons tout d'abord, la mémoire des prisonniers de guerre. En effet, l'origine de l'emprisonnement de ces derniers est diverse (soldats au front, réfractaires, résistants arrêtés, etc.) et prouve ainsi la difficulté de s'accorder sur l'édification d'un monument commun. Puis, nous nous intéresserons aux résistants dits « de la lumière », qui pourraient être qualifiés comme ceux qui ont frontalement combattu l'occupant. Mais comment seront présentés ceux qui, avec le libérateur américain, sont la figure mémorielle la plus mise en avant dans les deux cités ? Enfin, la catégorie des résistants dits « de l'ombre » a également été reconnue et médiatisée ; mais en sachant leur activité clandestine, quel sera leur « part » dans la construction de l'image médiatique du passé dans les deux villes ?

9.1) Les victimes de guerre

Les prisonniers militaires sont l'une des mémoires fortes rappelées dans cette configuration cérémonielle, mais seule Metz commémore cette figure.

Le 14 juillet 1946, le monument aux Morts accueille une cérémonie en l'honneur des prisonniers messins et auvergnats. En effet, ces derniers sont venus nombreux apporter des « dons de toute nature [...] des vivres et des vêtements » à des camarades dans le besoin. Ils ont voulu aider des « Français, parlant le français, donc ils ont pensé aux Mosellans ». Cet élan de générosité est salué par toutes les associations de militaires mais aucun représentant

de la mairie n'est présent. Malgré la reconnaissance « française » de la situation d'après-guerre en Lorraine (traumatismes liés à l'occupation, destructions urbaines, difficultés économiques), cette absence est l'une des raisons pour lesquelles cet acte n'a plus été commémoré par la suite. Pourtant plus tard, Gabriel Hocquard, fidèle à son souci d'aider les plus démunis, présidera la Société de Prévoyance et Mutuelle et la Caisse d'Epargne.

Le 26 mars 1955, une brève précise qu'une journée du souvenir des anciens prisonniers de guerre est organisée le lendemain, à la statue Notre-Dame des prisonniers. Mais aucun n'article ne paraîtra. Ceci peut s'expliquer par le fait que la manifestation était d'ordre associatif, avec la participation de la section messine de l'association des prisonniers de guerre. Cette non-médiatisation peut aussi s'expliquer par le fait, qu'au lendemain de la guerre, il est plus facile de commémorer des héros (les Américains), qui donnent une image positive à la ville, que de se souvenir de victimes, qui renforcent et accentuent davantage le statut particulier de Metz au cours de la guerre et rappellent les souffrances subies pendant l'occupation.

Seule la ville de Metz commémore ses victimes de guerre avec ce genre de cérémonie. Pourtant, il y a au moins une catégorie de victimes identique des deux côtés de la frontière, mais uniquement présente en Moselle dans les manifestations : les Malgré-nous.

Le 3 décembre 1946, une cérémonie est organisée pour le renouvellement du drapeau des Malgré-nous, au monument aux Morts. La présence du maire, Gabriel Hocquard, n'est pas anodine dans cette manifestation. En effet, en août 1946, le commandant en chef français en Allemagne, le Général Koenig le reçoit. Il profite de ce séjour pour s'intéresser au sort particulièrement grave des Malgré-nous. L'article, qui s'apparente à une photographie légendée, précise qu'il s'agit d'une cérémonie parmi tant d'autres en ce jour. Mais l'illustration choisie par la journaliste la place tout de même au centre.



Illustration 99 : La remise du nouveau drapeau de la section messine des Malgré-nous. Article du 3 décembre 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

La photographie montre le drapeau et, par la même occasion, la reconnaissance locale (militaire, sociale et politique) de cette catégorie de « victimes », ce qui fait de Metz une ville où le passé de la Seconde Guerre mondiale, pour quelques-uns de ses habitants, a été particulièrement difficile. Mais la légende a tout aussi son importance puisqu'elle précise qu'il s'agit de la « section messine ». Cela permet de rappeler qu'une autre région, l'Alsace, a également connu ce sort. De ce fait, la légende a plus tendance à affaiblir cette mémoire spécifique, qui est toutefois rappelée au cours de nombreuses cérémonies.

Si les Malgré-nous et les prisonniers de guerre ne sont pas médiatisés à Luxembourg, cela est sans doute dû aux relations qui se sont tissées par la suite avec l'Allemagne. Et pour des raisons d'ordre politique, il est préférable d'occulter ce passé et de se consacrer davantage à l'avenir. Et c'est l'une des catégories de victimes « extraordinaires » qui en pâtit. En revanche, le Luxembourg préfère se rappeler de ces acteurs héroïques qui se sont fait connaître avec la Grève de 1942. À Metz, en revanche, c'est le passé tragique qui est toujours au cœur des commémorations.

9.2) Les résistants de la lumière

C'est par la critique des collaborateurs présents sur le sol messin au moment de l'occupation qu'une cérémonie met en avant les mouvements de résistance qui veulent se faire « reconnaître » au lendemain de la guerre. Ces mouvements étant présents à Metz comme à Luxembourg, l'analyse sera présentée de manière chronologique et alternative.

L'article du 13 mai 1945 publie un article intitulé « La journée de Ceux de la résistance (CDLR) », avec une cérémonie qui se déroule au monument aux Morts. Alors que la manifestation met en lumière tous les résistants, un membre du comité directeur du CDLR a directement pointé ceux qui ont fait du tort à Metz : les collaborateurs. En effet, il dira, en parlant d'eux : « Nous ne pouvons tolérer la présence des traîtres qui pourraient être les fossoyeurs de notre pays ». Le sujet principal de la réunion est l'unification des membres et des mouvements de la Résistance.

Cela rappelle d'ailleurs le 12 mars 1944, au cours duquel le MRPGD⁴⁵⁰, le RNPG⁴⁵¹ et le CNPG⁴⁵² se lient et deviennent le MNPGD⁴⁵³. Une représentation nationale est mise en place, en avril 1945, avec la FNCPG⁴⁵⁴. D'ailleurs, l'une des branches de la FNCPG sera le Mouvement de Résistance des prisonniers de guerre. Dans le même temps, l'UNAC⁴⁵⁵ est créée et elle a pour but de réunir ceux qui étaient liés par camaraderie et solidarité dans les camps d'internement. Par la suite, le 8 avril 1945 le MNPGD avec les centres d'entraide fondent la FNPGD⁴⁵⁶. Puis le 7 octobre 1945 est fondée la FNDIRP⁴⁵⁷ qui publie mensuellement un journal national, *Le patriote résistant*. Selon Roger Bourderon, « Ses activités sont revendicatives, médicales, sociales, civiques et historiques voire commémoratives »⁴⁵⁸. De plus, pour faire perdurer la mémoire de la guerre, dès octobre 1944, est créée la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France et en juin 1945, le Comité d'Histoire de la Guerre. En 1951, les deux institutions fusionnent pour ne constituer que le Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale. Leur but était, selon Laurent Douzou, « d'identifier et de retrouver des témoins revenus à la vie normale,

⁴⁵⁰ Acronyme de Mouvement de résistance des prisonniers de guerre et déportés.

⁴⁵¹ Acronyme de Rassemblement national des prisonniers de guerre.

⁴⁵² Acronyme de Comité national des prisonniers de guerre.

⁴⁵³ Acronyme de Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés.

⁴⁵⁴ Acronyme de Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre.

⁴⁵⁵ Acronyme d'Union nationale des anciens combattants.

⁴⁵⁶ Acronyme de Fédération nationale des prisonniers de guerre et déportés.

⁴⁵⁷ Acronyme de Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes.

⁴⁵⁸ Roger Bourderon, « Principes fondateurs et mises en œuvre : l'activité de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) », in : A. Wahl, dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945, op. cit.*, p. 138.

disséminés géographiquement, politiquement, idéologiquement et mentalement »⁴⁵⁹. L'objectif de toutes ces associations est unique et Dominique Veillon le rappelle à juste titre « Le témoignage est un moyen de lutter contre la falsification de l'histoire »⁴⁶⁰.

Cependant, on vient aussi à parler de l'épuration. Ce même membre du comité directeur du CDLR ira jusqu'à dire : « On a trop coupé les cheveux dans ce pays mais pas assez de tête ». Il sous-entend ici qu'on a « reconnu » les liens qu'avaient tissés certains Français et Françaises avec des Allemands et Allemandes mais qu'on ne les a pas assez punis. La participation du maire, de représentants militaires et judiciaires prouve ainsi la légitimité des propos de ce comité et par la même occasion, reconnaît, d'une manière ou d'une autre, la présence de collaborateurs sur leur territoire. Indirectement, cette participation rappelle la mémoire de cette catégorie particulière d'acteurs à Metz. Ce sera d'ailleurs la seule sur toute la période étudiée car cette frange de la population dérange, surtout à la période de la publication de l'article. Mais comme on le voit et le verra par la suite, cette mémoire est occultée de la construction médiatique du passé messin au cours de la guerre. Les trois thèmes de la première partie sont ce que la presse « veut » que l'on retienne de ce conflit.

À la fin de l'année 1945, le 2 décembre plus exactement, est organisée la journée des maquisards et résistants de la police messine, au monument du Poilu. La mémoire des policiers tombés pour une France libre est commémorée en présence du maire, de membres de la gendarmerie et du GEM. Mais cette mémoire ne sera qu'éphémère, ou plutôt remplacée comme on le verra par la suite, à cause de deux éléments. Le premier est relatif au maquis. En effet, les résistants messins et mosellans n'ont pas combattu dans les maquis locaux car il n'y en avait pas. Ainsi ce type de résistant disparaîtra dans les commémorations suivantes. Le deuxième concerne le monument utilisé. Il est, en fait, le symbole des soldats de la Première Guerre mondiale, il n'a donc pas de rapport avec les résistants présents sur le sol messin entre 1940 et 1944. Ces deux éléments conjoints mèneront à l'édification d'un monument spécifique pour les résistants de la police locale.

Un an plus tard, le 3 septembre 1946, on célèbre la mémoire des anciens de la deuxième division blindée du général Leclerc, au monument aux Morts. Elle est parfois appelée

⁴⁵⁹ L. Douzou, « La mémoire de la Résistance dans la société française d'après-guerre », in : M. Limpach, dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture?*, op. cit., p.491.

⁴⁶⁰ Dominique Veillon, « L'association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance », in : A. Wahl, dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, op. cit., p. 174.

Division Leclerc ou même Armée Leclerc. Seuls les militaires sont présents pour rendre un « hommage simple mais touchant » à ceux qui sont morts pour la libération de Strasbourg, de Paris et de la France. Faudrait-il y voir ici un désintérêt mémoriel pour l'armée française quant à sa participation à la Libération contrairement aux soldats américains qui, d'autant plus, sont encore présents sur le territoire messin au moment de la manifestation ? C'est un critère qui aura raison du souvenir de l'armée française *a contrario* de la figure du libérateur venu d'outre-Atlantique primant sur celle dite plus « locale ».

À noter ici que la seule manifestation luxembourgeoise du 20 février 1995, qui s'intéresse à la mémoire des grévistes-patriotes, est commémorée à la croix de Hinzert. Le journaliste note à nouveau « l'érosion dans les mémoires au fur et à mesure que les années passent », ce qui sous-entend la faible, voire la quasi nulle participation des Luxembourgeois, habitants comme officiels. Et cela peut se traduire visuellement par la taille de l'article, qui ressemble davantage à une photographie légendée et par leur absence sur cette dernière.



Illustration 100 : Les membres des associations patriotiques fleurissent la croix. Article du 20 février 1995 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Si la mémoire et l'histoire de cette catégorie de résistants sont présentes dans l'illustration (le monument dont on ne voit que le pied et les membres associatifs), la faible participation et la faible reconnaissance locale, nationale voire internationale s'expliquent par le phénomène de la « décentralisation mémorielle ». En effet, comme on le verra par la suite, la mémoire relative à la Grève de 1942 se célèbre à Wiltz, dans la ville où se trouve l'usine dans laquelle la toute première manifestation de résistance a eu lieu. S'agit-il ici d'une sélectivité mémorielle opérée par les autorités locales entre une mémoire « positive » avec les actes de résistance et une mémoire « négative » symbolisée par la célébration des morts ? Ou s'agit-il d'une mémoire trop mineure, dans le sens où « seulement » vingt-trois

Luxembourgeois « ont payé de leur vie à Hinzert un lourd tribut à la paix et à la liberté du Grand-duché », en ayant été exécutés le 25 février 1944 ?

Enfin, le 27 mars 1995 est célébré, au pied du monument aux Morts messin, le cinquantième anniversaire de la libération des camps. Ici, ce qui est intéressant ce n'est pas tant ce qui est commémoré, mais ce sont plutôt les commémorants. En effet, il s'agit d'un autre type d'acteur : les patriotes résistants à l'occupation (PRO), dont la volonté de rester français a entraîné le transfert dans des camps spéciaux. Seul l'adjoint au maire fait figure de représentant de l'autorité locale car le reste des participants concerne les membres de l'association des PRO, présents sur la photographie.



Illustration 101 : Au monument aux Morts, les responsables des PRO ont déposé une gerbe. Article du 27 mars 1995 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Mémoire et histoire sont donc présentes sur l'illustration. Le monument rappelle le souvenir des déportés lié à leur position face à l'Occupant et l'histoire est symbolisée par les participants et anciens PRO. Ils permettent ainsi de raconter (dans l'article) leurs actions et ce qu'ils pouvaient encourir s'ils se faisaient arrêter. Cette absence de représentant politique, malgré la publication de l'article dans la page « départementale », s'explique peut-être par le fait que cette catégorie de résistants ne soit reconnue que tardivement (1959) et dont l'indemnisation n'est mise en œuvre qu'en 1993. De plus, une carte reconnaissant ce statut au cours de la guerre n'est délivrée qu'à condition d'avoir été arrêté entre 1940 et 1945 en raison de son attachement notoire à la France, puis d'avoir été soumis au travail obligatoire et détenu

dans un camp spécial sur le territoire allemand pendant au moins trois mois et jusqu'à la fin des hostilités (sauf libération pour raison de santé ou évasion).

On constate donc bien qu'il y a des interactions entre la politique et la mémoire historique d'une ville et de personnes, mais seule la politique fait un usage direct de la mémoire. La présence des autorités aurait permis d'installer cette mémoire dans l'espace commémoratif messin et mosellan. À croire que la reconnaissance tardive de ces résistants signifierait aussi une illégitimité sociale.

Une fois encore, le constat est saisissant quant à la commémoration des résistants locaux. Si à Luxembourg, elle est quasi inexistante, à cause d'une mémoire « décentralisée » pour les grévistes-patriotes, à Metz, ils sont mis en exergue malgré leurs différences (policiers, PRO, soldats). C'est donc le « côté » résistant de la cité mosellane qui est mis en avant, soit l'autre « image » de son passé quant à la Seconde Guerre mondiale. Et la partie qui suit prolonge cette affirmation, malgré une prépondérance luxembourgeoise pour la catégorie de résistant suivante.

9.3) Les résistants de l'ombre

Cette épreuve de quatre années de souffrances, par la brutalité des méthodes nazies, a permis de souder les communautés luxembourgeoise et messine. En effet, si aucun des habitants n'avait pris le risque de se rebeller directement, plusieurs centaines n'ont pas hésité, au cours de la Seconde Guerre mondiale, à lutter, quitte à en perdre la vie. Tout le processus de formation nationale, entrepris par les Allemands entre 1940 et 1944, a eu l'exact effet inverse. Et parmi les acteurs ayant œuvré, plus ou moins clandestinement, au combat contre l'occupant, on retrouve les résistants de l'ombre. La présentation sera identique à la sous-partie précédente pour la même raison.

Les premiers acteurs luxembourgeois à être commémorés sont les postiers. La cérémonie du 5 septembre 1945 au Monument du Souvenir rappelle qu'ils se sont battus au côté des Alliés, qu'ils y ont « laissé leur jeune vie » : quatre martyrs ont été torturés à mort dans le camp de concentration et une vingtaine d'employés sont tombés pour la patrie. Si aucune photographie ne vient illustrer l'article, la présence de certaines personnalités européennes et internationales donne toute la symbolique à cette reconnaissance mémorielle et locale de ces acteurs. En effet, on peut noter la participation de P. Valer, chargé d'affaires

d'Amérique, le lieutenant colonel Archen, représentant la France, Bronier, représentant de la Belgique et Paul List, consul d'Angleterre. Cela montre les prémices de l'entente économique et militaire entre ces pays, liens qui seront officialisés par le pacte de Bruxelles le 17 mars 1948 qui, avec les États-Unis, deviendront l'OTAN. Cela correspond, également, à l'intégration de résistants dans le gouvernement. De plus, depuis 1946, pour affirmer sa place au sein des Alliés, est organisée la *Journée commémorative de la lutte héroïque et victorieuse du peuple luxembourgeois*, « fêtée par une grande messe et un dépôt de gerbes devant le Monument du Souvenir (*Gëlle Fra*) et la Croix de Hinzert »⁴⁶¹. C'est le cas ici. La période 1945-1975 est appelée *Les 30 glorieuses du souvenir* par Pieter Lagrou, car elle avait pour but de « gérer les séquelles et leur donner un sens »⁴⁶². « Le Luxembourg avec les Pays-Bas est le pays de l'Europe occidentale où le souvenir de la dernière guerre est resté le plus vif »⁴⁶³. »

On peut évoquer ici rapidement – et on va expliquer pourquoi – la seule cérémonie messine envers cette catégorie de résistants. Le 26 octobre 1964, la statue de Notre-Dame des prisonniers a accueilli une cérémonie en mémoire de tous les prisonniers, évadés de guerre et passeurs décédés. On verra dans la partie suivante, l'inauguration de cette statue qui, *a priori*, ne concerne pas, d'après son intitulé, les évadés et passeurs. Voilà pourquoi on peut parler de réappropriation monumentale. La cérémonie s'est déroulée au cours d'une assemblée générale de l'association des prisonniers de guerre, ce qui a pour conséquence l'absence des autorités locales et, donc, une mémoire non pérenne.



Illustration 102 : Les membres de l'association pendant la minute de silence devant la statue. Article du 26 octobre 1964 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

⁴⁶¹ D. Scuto, « Mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale au Luxembourg : réflexions sur une cohabitation difficile », *Hémecht, Revue d'histoire luxembourgeoise*, art. cit., p. 501.

⁴⁶² *Idem*.

⁴⁶³ P. Lagrou, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, op. cit., p. 177.

C'est ce que confirme la photographie, puisque l'unique présence des membres de l'association, d'anciens évadés et de passeurs installe cette relation évadé-passeur dans son histoire, ce qui aura, à terme, la disparition de cette mémoire sur les anniversaires décennaux étudiés.

Le 28 mai 1965, Pétange (au Luxembourg) a fêté le vingtième anniversaire de la Libération par les passeurs et filières, à la Borne du passeur. Étant dans la période des Trente glorieuses, on peut lire dans la presse les mêmes remarques du journaliste que dans les articles de la même période à Metz : « un public restreint » et « une indifférence de beaucoup de gens qui oublient ». S'il n'y a aucune reconnaissance locale (par les habitants), en revanche, il en est autrement à l'échelle locale et internationale. En effet, on peut noter la présence du ministre de l'Éducation nationale, du consul de France et de l'ambassadeur des États-Unis. Si la photographie ne montre pas le monument, la mémoire de cette catégorie de résistant est toutefois présente par l'intermédiaire de Msg Jost, un ancien résistant. Et comme on l'a vu dans les premiers chapitres, les hommes d'église ont été nombreux à s'investir dans les réseaux et filières d'évasion de prisonniers de guerre. Il s'agit ici d'un point commun avec la ville de Metz, dont la religieuse Sœur Hélène (que l'on verra par la suite) est la figure emblématique.

Une fois encore, même si les passeurs ont été présents dans la capitale, cette mémoire est « décentralisée ». La ville de Pétange s'est octroyée la célébration de ces résistants à cause d'un cadre spécifique, comme certaines villes mosellanes, où ces activités ont été les plus nombreuses, facilitées par le paysage. En effet, il s'agit d'une région boisée et verdoyante qui longe le cours d'eau de la Chiers.

Idem le 10 juin 1974, dans la même ville et au même monument. Les photographies sont identiques : on y voit les personnalités locales devant la flamme sacrée du souvenir rallumée à côté de la borne.



Illustration 103 : Pétange se souvient des passeurs. Article du 10 juin 1974 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

C'est aussi l'occasion de célébrer le soldat américain devant son propre monument et également les habitants de Pétange morts pendant ou des suites de la guerre, au monument aux Morts. Mais cette décentralisation a une conséquence majeure : l'absence de personnalités nationales et internationales aux manifestations, ce qui engendre, de fait, le manque de reconnaissance de cette mémoire quant au passé relatif à la Seconde Guerre mondiale. Et l'élément qui prouve également ce constat est le jumelage de deux associations luttant pour la mémoire des passeurs. Cela montre qu'avec le temps, la décentralisation n'est peut-être pas si positive et unificatrice et engendrerait la perte de la mémoire qui y est associée.

Enfin, une annonce est faite en première page, le 4 août 2009, pour inviter les Luxembourgeois à suivre les « pas des passeurs » de Trois-vierges. Textuellement comme photographiquement, on insiste fortement sur le devoir de mémoire de ces résistants : « sur les pas des passeurs », « randonnée guidée » et le fait de montrer un chemin.



Illustration 104 : Le sentier des passeurs : sur les traces de la mémoire ? Article du 4 août 2009 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Il s'agit, une fois encore, d'une mémoire « décentralisée », dans le sens où elle n'est pas célébrée à Luxembourg-ville. Mais ce lieu n'a pas été choisi au hasard. Au contraire, il s'agit, comme à Pétange, d'un endroit propice aux activités résistantes quant à l'aide au passage de la frontière luxembourgeoise à des prisonniers de guerre. En effet, le circuit intitulé « le Sentier des Passeurs » illustre la situation frontalière de la région : les opérations des passeurs vers la Belgique dans les alentours de Trois-vierges. Il débute dans la petite localité de Sassel, contourne Trois-vierges, traverse la voie ferrée et s'enfonce ensuite dans le vaste Bois de Biwisch. Il traverse la frontière à un petit ruisseau bien caché et se termine en territoire belge à un endroit appelé à l'époque « Maison Rouge ». Le sentier retrace, dans les grandes lignes, le parcours réel emprunté par les passeurs avec leurs « protégés ». Il existe deux circuits qui prennent leur point de départ à la gare de Trois-vierge : le premier dit « frontière » de 12 kilomètres et le second dit « village de résistance Sassel » de 9 kilomètres. Au centre de ce projet se trouvent les fuites des résistants luxembourgeois et des réfractaires à l'enrôlement de force vers la Belgique pendant les dernières années de guerre.

Ici, on se rend compte d'un autre point commun entre les deux villes frontalières. La mémoire des passeurs est importante car ils ont également œuvré à la liberté de plusieurs centaines, si ce n'est de milliers de prisonniers de guerre et ils ne sont peut-être pas assez reconnus à leur juste valeur. Le nombre de cérémonies en est la preuve. La « décentralisation » de ces manifestations et donc une absence de personnalités nationales, accentue peut-être davantage l'oubli relatif à cette mémoire.

Ce chapitre sur les acteurs et victimes locales célébrés par des cérémonies à réappropriation monumentale a permis de constater des points communs entre Metz et Luxembourg, mais de confirmer aussi l'importance des relations internationales et la présence des autorités politiques locales, entre autres, pour valider et faire perdurer une mémoire. En effet, les relations diplomatiques au lendemain de la guerre peuvent être positives quant à la relance politique et économique de la ville et du pays (on parle du Luxembourg ici). En revanche, elles le sont moins vis-à-vis de certaines mémoires. Celles relatives aux Malgré-nous et aux prisonniers de guerre, à Luxembourg, en pâtissent. Ici, il faut presque occulter le passé pour pouvoir construire l'avenir, un discours qui se met en contradiction avec le devoir de mémoire. À Metz, en revanche, cette maxime est davantage respectée puisqu'on constate une mise en avant de deux de ces facettes mémorielles : la souffrance de la population et les résistants locaux. D'ailleurs, ces derniers sont quasi inexistant du côté luxembourgeois à cause d'une mémoire « décentralisée », qui aurait aussi tendance à « décentrer » l'attention des autorités politiques locales quant à certaines. Enfin, une mémoire est apparue grâce à ce type de cérémonie : celle des passeurs. Mais comme cette catégorie de résistants, présente dans les deux villes, ne possède pas son propre monument et que les autorités ne sont pas présentes aux manifestations qui leur sont consacrées, cette mémoire sera-t-elle pérenne ?



Cette deuxième partie sur les cérémonies à réappropriation monumentale, c'est-à-dire des manifestations au cours desquelles des édifices, pas directement en lien avec la mémoire qui y est associée, sont investis (avec en général un dépôt de fleurs), montre l'utilité de ces dernières pour combler un manque monumental à des mémoires bien présentes. Même si *a priori*, cela ne semble pas très « logique », cela a au moins permis de mettre en avant certains points communs entre Metz et Luxembourg, de montrer que les relations diplomatiques internationales ont des enjeux voire des impacts sur la présence des autorités politiques au

cours de cérémonies à mémoire particulière (les Malgré-nous par exemple), et de prouver l'importance de cette participation sur la légitimité, la médiatisation et la longévité de la mémoire en question.

On a pu se rendre compte qu'au cours de manifestations nationales voire internationales, certaines mémoires locales pouvaient être, à nouveau, mises au centre des manifestations. Mais l'élément le plus important, qui a été mis à jour, c'est l'inévitable participation des autorités locales qui influence la couverture médiatique des cérémonies (tant par la taille que par le contenu ; beaucoup ressemblent à des brèves ou des photographies légendées) et donc la mise en exergue de certaines mémoires. D'ailleurs, c'est par l'intermédiaire de la mémoire des déportés homosexuels, que l'on a pu se poser la question de la « sélectivité mémorielle » quant à la construction médiatique de la mémoire d'un passé. Malgré la plaque qui rappelait toutes les victimes de la déportation, certaines, malgré leur reconnaissance et légitimité, dérangent encore...

Pour les mémoires relatives aux populations persécutées, elles ne sont quasiment rappelées que par des manifestations organisées par les associations d'anciens rescapés qui se regroupent pour fêter un anniversaire, par exemple la libération des camps pour les déportés. Cette mémoire est donc davantage liée à des actes locaux et associatifs. En revanche, pour l'Holocauste, la décision vient de « plus haut », c'est-à-dire au niveau national et international avec l'organisation de journées du souvenir au cours desquelles la participation de la jeunesse est décuplée. On s'est aussi rendu compte d'une prédominance de la célébration des héros américains à Luxembourg au détriment des victimes locales, mais là aussi les relations diplomatiques n'y sont pas innocentes.

Enfin, on a constaté la double et contradictoire importance des relations politiques et militaires internationales. Si d'un côté, elles sont utiles pour relever un pays et une ville en grande difficulté à la fin de la guerre, elles ont par la suite, un impact – indirect – sur la médiatisation de certaines mémoires (les prisonniers de guerre luxembourgeois par exemple). Au final, la réappropriation monumentale et la « décentralisation mémorielle » ont eu un rôle à deux facettes : celle de mettre au jour de nouvelles mémoires relatives à la Seconde Guerre mondiale des deux côtés de la frontière mais aussi celle de les médiatiser pour une durée très courte, qui est donc incompatible avec ce qui est au centre des cérémonies : la lutte contre l'oubli.

La dernière partie de ce travail concerne les mémoires-images mouvantes. Même si la définition sera complétée, par ailleurs, on peut dire qu'il s'agit de mémoires présentes sur les

sols messin et luxembourgeois au moment du conflit, qui apparaissent, depuis la Libération, dans les articles – et donc dans les cérémonies – à fréquence variable. Il y aura donc trois types de mémoires : les « ponctuelles », les « discontinues » et les « émergentes ».

Cette dernière partie s'intéresse aux mémoires-images mouvantes, c'est-à-dire aux mémoires, relatives à la Seconde Guerre mondiale à Metz comme à Luxembourg, qui sont médiatisées de façon fluctuante en fonction du contexte politique, social voire historique. En effet, une mémoire subit une sorte de loi de légitimité ou de question « du moment ». Cela dépend également des entrepreneurs ou devrait-on dire ici des « conservateurs » de la mémoire, qui l'entretiennent *via* des travaux, des manifestations, des expositions chaque année. Trois types de mémoires-images mouvantes sont relevés : on retrouve, tout d'abord, celles dites « ponctuelles » dans le sens où elles n'apparaissent qu'une seule fois par l'intermédiaire d'un article de presse. Ces dernières peuvent d'ailleurs être anciennes comme récentes. Ensuite, il y a celles dites « discontinues », qui se trouvent dans les médias de manière sporadique. Elles peuvent donc être médiatisées avec plusieurs dizaines d'années d'écart. Par exemple, la première apparition a lieu en 1946 puis la seconde en 1965 seulement. Enfin, la dernière mémoire-image mouvante est celle dite « émergente », dans le sens où elle apparaît tardivement dans les médias et donc dans l'espace mémoriel local. À l'intérieur de ce type de mémoire, on pourra retrouver deux catégories : les « durables » et les « nouvelles ». Une fois encore, les contextes sociaux et politiques, principalement, permettront d'expliquer la position de chaque mémoire à l'intérieur de ces trois types.

Chapitre 10 : La ponctualité mémorielle

Ce chapitre présente les mémoires qui n'ont été médiatisées qu'une seule fois sur la période d'analyse, qui couvre, tout de même, plus de soixante ans (1944-2010). Il est donc question ici de les recenser et de comprendre pourquoi elles n'ont « bénéficié » que d'une apparition éphémère. Les mémoires sont-elles légitimes ? Les cérémonies sont-elles, par la suite, remplacées par d'autres plus importantes ? Les figures médiatisées avaient-elles finalement leur place au sein de l'espace mémoriel local ? Le phénomène déjà vu de mémoire « décentralisée » en est-il aussi une raison ?

10.1) Le remplacement par d'autres manifestations

L'une des raisons pour lesquelles certaines cérémonies ne sont que ponctuelles serait une mémoire afférente promue par d'autres manifestations plus importantes, comme les

commémorations nationales ou celles relatives à la libération de la ville ou du pays. Étant donné la diversité des cérémonies, il est donc plus adéquat de les présenter distinctement par ville.

À Metz

On fête le *Memorial day*, le 31 mai 1945, au monument aux Morts. Une annonce y est d'ailleurs faite en page de « une ». Un groupe d'officiers français et américains est réuni pour commémorer ensemble le jour de mémoire consacré aux soldats américains. Seuls le représentant du maire et le chef de cabinet du préfet sont présents. De plus, on apprend qu'une cérémonie a également lieu au cimetière américain de Saint-Avold. Au final, seule l'illustration évoque l'événement qui, somme toute, paraît justifié étant donné la proximité temporelle de la Libération et le fait que les soldats américains soient encore sur le sol messin.



Illustration 105 : Les commandants Thouvenin et Moore déposent chacun une gerbe au pied du monument.
Article du 31 mai 1945 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Les commandants déposent, chacun, une gerbe pour leurs armées respectives mais le drapeau américain flottant au-dessus de leur tête ainsi que la date proche de la Libération, prouvent, une fois encore, la reconnaissance des libérateurs américains. Le fait que cette cérémonie n'ait lieu qu'une fois peut s'expliquer par deux raisons : la première est relative à la manifestation qui s'est déroulée le même jour au cimetière américain de Saint-Avold. On pourrait alors parler de mémoire « décentralisée ». La seconde serait due à la suprématie

mémorielle des grandes manifestations organisées en l'honneur des troupes venues d'outre-Atlantique lors des anniversaires décennaux de la Libération de la ville de Metz.

Quant aux résistants locaux, les articles des 15, 16 et 17 juin 1946 évoquent le retour du corps de la religieuse et résistante Sœur Hélène à Metz. Les monuments et lieux investis pour l'occasion sont le monument aux Morts et le cimetière de Belletanche, où elle repose aujourd'hui. Sa présentation visuelle en page de « une » (illustrations ci-dessous) prouve qu'à l'époque elle était considérée comme une héroïne. Il s'agit également ici de commémorer le second acteur de la Libération de la ville. Cette mémoire est d'autant plus importante et médiatique en cette date puisqu'elle est incarnée par une femme.



Illustration 106 : Sœur Hélène en cornette. Page de « une » du 15 juin 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)



Illustration 107 : Le retour du corps de Sœur Hélène à Metz. Page de « une » du 16-17 juin 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

En effet, elle était l'une des animatrices des chaînes d'évasion les plus connues en Moselle. Les aléas de la vie ont fait entrer très tôt Hélène Studler dans les ordres. Elle a connu les deux guerres mondiales en tant que religieuse et bienfaitrice au service des soldats français. Son aide se transforme petit à petit en une lutte résistante. Elle intègre la communauté des Filles de la Charité le 29 juin 1912 et décide de garder son prénom en religion ; on l'appelle désormais Sœur Hélène. Pendant deux ans, elle aide à la formation des novices au séminaire lorrain de Belletanche à Metz. Puis, elle est envoyée à Vitry-le-François, où elle passe tout le conflit à soigner les blessés, grâce à son diplôme d'hospitalière de la Croix-Rouge. C'est sans doute ces quelques années d'assistance aux soldats, au sauvetage de

nombreuses vies et la présence physique proche du champ de bataille, qui l'ont décidé à intégrer, par la suite, la Résistance. En septembre 1939, l'hospice Saint-Nicolas, évacué de ses pensionnaires habituels, va servir temporairement de refuge aux expatriés de la « zone rouge » de la ligne Maginot. Le mois de juillet 1940 marque un autre tournant dans l'activité de Sœur Hélène. Deux officiers français prisonniers à Montigny-lès-Metz (dont les noms ne sont jamais mentionnés dans les documents), lui demandent de l'aide pour s'évader de leur camp. Ainsi, son aide aux prisonniers commence avec leur ravitaillement et se termine par une aide pour leur évasion. Parmi les prisonniers évadés, passés par sa filière au cours de l'année 1941, on trouve des personnalités, qui ont marqué l'Histoire par la suite. Il s'agit de Léon de Rosen, Boris Holban, le général Giraud et François Mitterrand. Le départ de Sœur Hélène marque, en février 1942, le démantèlement de sa filière messine. Elle rejoint donc Lyon et est affectée à l'hospice Saint-Joseph, où elle garde le contact avec les milieux clandestins de Metz et continue à faire passer des prisonniers de façon plus artisanale du fait d'une surveillance policière accrue. Au courant de son état de santé, qui allait de mal en pis, le général Giraud vient la voir, une dernière fois, pour lui rendre hommage dans sa chambre de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand. Il lui remet la Légion d'Honneur et la Croix de guerre avec palme, ce qui lui vaut une citation à l'ordre de l'armée, quelques jours avant son décès, le 3 décembre 1944.

Le préfet, le maire, de nombreux anciens prisonniers et membres de groupes patriotiques sont présents, tout comme le public. Les rues étaient « noires de monde ». Cela prouve ainsi le caractère de « symbole de résistance » associé à Sœur Hélène et qui, pour la plupart des prisonniers, a son nom gravé dans la légende. Si par la suite, une statue est érigée à son effigie, cette figure mémorielle sera « rapidement » oubliée au dépens d'autres résistants, et notamment la catégorie FFI. C'était, pourrait-on dire, la figure « du moment » qui s'est vite estompée. Aujourd'hui, la statue est taguée et le cimetière où elle repose est devenu un repaire de drogués.

Enfin, le 11 novembre 1984 marque la célébration de l'anniversaire de la mort du général de Gaulle, au monument aux Morts à Metz. Seuls les membres de l'Union gaulliste participent à la manifestation, qui a d'ailleurs été annoncée sous forme de brève et sans aucune illustration. Cela prouve qu'à Metz, le général n'était connu que pour son célèbre appel à la Résistance, appel qui est d'ailleurs commémoré dans la cité. Son action a davantage été reconnue que sa personne, peut-être à cause de son absence sur le territoire français au

moment de la lutte résistante, et peut-être aussi à cause d'une orientation et des opinions politiques opposées.

La résistance et les libérateurs américains sont toujours au centre des cérémonies du côté messin. Qu'en sera-t-il pour le Luxembourg dont le statut de la ville a plus d'importance sur la scène politique ?

À Luxembourg

La première mémoire ponctuelle est relative au défilé de la victoire, du 11 mai 1945, qui a lieu dans les rues de Luxembourg. Aucun monument n'est investi malgré un début d'article en première page.



Illustration 108 : Le défilé de la Victoire en page de « une ». Journal du 11 mai 1945 du *LW* (Archives nationales du Luxembourg)

En revanche, plusieurs mémoires sont commémorées : les libérateurs (ils sont encore sur le territoire luxembourgeois) qui ont « souffert et combattu pour libérer le Luxembourg », les résistants qui ont été enfermés dans « d'horribles camps de concentration et de prisons nazies », les déportés politiques qui portaient « le triangle rouge » et la Grande-duchesse, pour l'aide à sa population. On rappelle aussi, mais négativement, la mémoire du « criminel de guerre numéro un : le *führer* bien-aimé de tous les Allemands [...] dont la forte et unique

personnalité a fait intégrer les Luxembourgeois allemands au *Reich* et les a rendus fiers de pouvoir, à l'avenir, devenir allemands ». On constatera, par la suite, que les deux mémoires les plus controversées ne seront plus commémorées : celle des déportés politiques et celle d'Adolf Hitler. Peut-on alors parler de « politique de commémoration » ou de « sélectivité mémorielle » ? Ce type de cérémonie cessera, car elle sera remplacée par des manifestations rendant hommage aux soldats américains uniquement comme la journée de commémoration nationale ou les manifestations au cimetière de Hamm.

Il en est de même concernant la manifestation du 29 juin 1945 au monument du Glacis pour commémorer la Victoire des Alliés (une annonce est faite en première page du journal). Les discours du colonel Fraser et du prince Félix ont tous deux rendu honneur à la patrie luxembourgeoise en honorant « les armées anglaise et américaine » victorieuses « des malfrats germaniques et de la terreur d'Hitler ».



Illustration 109 : Parade et décoration ont rythmé la manifestation. Page de « une » du 29 juin 1945 du *LW* (Archives nationales du Luxembourg)

La liberté du Luxembourg, le souvenir de la déportation, « la chance et la prospérité dans l'avenir » sont des éléments qui sont présents au cours de cette cérémonie mais qui le seront davantage par la suite, dans les manifestations citées précédemment. Voilà une des raisons pour lesquelles cette commémoration disparaîtra.

Une journée d'amitié franco-luxembourgeoise est organisée le 28 mai 1945 au Monument du Souvenir. L'article fait d'ailleurs la première page du journal mais ne compte aucune illustration. Cette manifestation marque les liens « fraternels » entre la France et le Luxembourg, qui ont subi « l'épreuve la plus dure de leur histoire » imposée par le « rouleau compresseur » allemand. On rappelle, d'ailleurs, que le monument où se déroule la manifestation, a été « renversé et mutilé un jour par une main sacrilège ».

Mais cette entente n'a pas été forcément le cas au cours du conflit. En effet, les deux pays frontaliers ont eu, durant toute la période de la Seconde Guerre mondiale, des relations – pas toujours positives – tant d'un point de vue militaire, politique, économique que social. Un pays tiers, la Belgique, est venu, par moment, *brouiller* l'entente franco-luxembourgeoise. En effet, comme le souligne Jacques Willequet, « Luxembourg est la seule capitale au monde où les ministres de France et de Belgique, bien loin de collaborer cordialement comme partout ailleurs, n'ont cessé de se mettre mutuellement des bâtons dans les roues en cherchant à exercer, sur l'opinion et le gouvernement luxembourgeois, une influence exclusive »⁴⁶⁴. Le passage en Belgique des réfractaires grand-ducaux permet de nouer des amitiés, ce qui engendre un net renforcement de l'opinion luxembourgeoise pendant la guerre au profit de la Belgique. Le souhait d'un retour à l'UEBL est fort. « Le Luxembourg ne trouve guère d'appui de la France dans ses revendications territoriales à l'égard de l'Allemagne⁴⁶⁵. » Par contre, face à l'Allemagne, leurs vues sont très voisines. En revanche, le Luxembourg apporte son soutien à la France car pour lui, il doit avoir un rôle majeur dans la construction de l'Europe. Joseph Bech, qui a su donner une orientation très amicale aux relations avec la France est parfois le porte-parole des thèses françaises sur la scène internationale. Ainsi, il affirme aux Américains : « L'Europe n'est envisageable que si elle est construite autour de la France. Elle est seule capable de réunir et d'interpréter la volonté commune des cinq puissances intéressées qui la croient digne d'assurer la tâche du *leadership* européen »⁴⁶⁶. Petit à petit, le Luxembourg essaye de se *francophiliser*. Le français reste la langue officielle mais il n'est guère parlé. Les livres, journaux sont écrits en allemand et l'Église utilise la langue courante des fidèles pour l'enseignement religieux comme pour les sermons. De ce fait, au début de

⁴⁶⁴ Jacques Willequet, « Le resserrement des liens belgo-luxembourgeois 1940-1945 », in : Raymond Poidevin, Gilbert Trausch, eds, *Les Relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, actes du colloque de Luxembourg, 17-19 nov. 1977, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz, 1978, p. 259.

⁴⁶⁵ Gilbert Trausch, « Lumière et zones d'ombre sur trois siècles de relations franco-luxembourgeoises. Un essai de bilan », in : R. Poidevin, G. Trausch, eds, *Les Relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, op. cit., p. 323.

⁴⁶⁶ Raymond Poidevin, « Les relations franco-luxembourgeoises 1945-1954 », in : R. Poidevin, G. Trausch, eds, *Les Relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, op. cit., p. 271

l'année 1947, il n'existe aucun établissement français d'enseignement et aucun professeur français n'est chargé de cours dans les écoles locales. Seule l'année 1950 marque une évolution : l'élite intellectuelle suit les pièces de théâtre en français, mais cela ne concerne qu'une fine minorité du public. Par contre, les efforts culturels allemands, au cinéma et dans la musique par exemple, sont remarqués et soulignés. De plus, la France et le Luxembourg sont proches lorsqu'il s'agit, à la fin de la guerre, de constituer le dossier juridique vis-à-vis de leurs incorporés de force : « 130 000 Alsaciens-Mosellans dans la *Wehrmacht* dont 40 000 tués, 10 500 non rentrés et 30 000 blessés et 12 035 Luxembourgeois, 3 500 morts et 316 grands mutilés⁴⁶⁷. » Des deux côtés de la frontière, des actions sont entreprises à la fin de la guerre vis-à-vis des *Malgré-nous* : des associations sont créées, comme en Lorraine avec l'Association des Combattants Malgré-nous et réfractaires. Des lois sont instituées, comme à Luxembourg, le 15 décembre 1950, avec la loi sur l'indemnisation des dommages de guerre. Au final, le Luxembourg est resté un champ d'affrontement entre France, Belgique et République fédérale d'Allemagne qui cherchent toujours à développer leur influence dans ce petit pays devenu l'un des carrefours de l'Europe.

Une fois de plus, l'entente cache des intérêts politiques, économiques et militaires. Cependant, cette journée est remplacée par les manifestations de type commémoration nationale au cours desquelles les « Alliés et amis » seront célébrés par l'intermédiaire de la participation des autorités politiques et associations patriotiques de chaque pays et de chaque ville.

Le 30 mai 1945, la Pologne veut reconnaître, par l'intermédiaire de son nouveau représentant permanent Monsieur Glaser, ses « lettres de créance » en lien avec la prise de position du Luxembourg dès l'invasion de la Pologne. Au Monument du Souvenir (aucune photographie), le gouvernement est représenté par Elvinger et l'administration municipale par Goebel. Ici aussi, cet acte sera remplacé par la participation de membres ou de représentants internationaux lors des cérémonies nationales qui seront organisées, par la suite, pour commémorer, entre autre, la libération du Luxembourg.

Le 11 octobre 1954 déjà, à Luxembourg, marque l'inauguration du monument pour les martyrs et déportés de la communauté israélite au cimetière israélite de Bellevue.

⁴⁶⁷ Georges Nonnenmacher, « La constitution du dossier juridique de l'incorporation de force d'Alsaciens-Mosellans, de Luxembourgeois, de Belges dans les armées allemandes », in : A. Wahl, dir, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale, op. cit.*, p. 202

Étonnamment, aucune photographie n'accompagne l'article mais on obtient toutefois une description de celui-ci : il est en pierre de marbre et une étoile de David est gravée dessus. Il porte une inscription en hébreu qui sont les paroles du prophète Jérémie : « Vous qui passez sur ce chemin, regardez et voyez s'il existe une douleur semblable à la mienne ». Dans les années 1930, le *Luxemburger Wort* fait face « au régime nazi qui prenait des mesures gravement discriminatoires contre les Juifs, il dénonçait à la fois la violence nazie, refusait le racisme mais continuait à parler d'un danger juif »⁴⁶⁸. Pour Laurent Moyses, le journal « critiquait le pouvoir des Juifs dans le monde et notamment ceux de nationalité étrangère qui étaient une source de danger pour la patrie »⁴⁶⁹. Dans les années 1950, le ton change grâce, notamment, à une société luxembourgeoise devenue multiculturelle. Ainsi, le journaliste n'hésite pas à rappeler et à critiquer l'Allemagne nazie pour les « traitements inhumains, le délire de tyrannie et l'État totalitaire ». De plus, on souligne que sur les 3 500 Juifs déportés, seul un tiers « a rendu hommage à leurs frères qui ont trouvé la mort ». La mémoire de la communauté juive est donc ici mise en lumière mais l'évocation de « la nouvelle Europe capable d'éviter à l'avenir l'extermination des peuples » raccroche cette cérémonie aux relations diplomatiques avec les autres pays mondiaux. On peut rappeler, ici, que le Luxembourg est la première capitale européenne de la CECA (1952) et qu'il sera membre du Conseil de l'Europe et de l'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique) en signant le traité de Rome le 25 mars 1957. Il sera aussi membre de la plupart des grandes organisations internationales telles que l'UNESCO⁴⁷⁰ (organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et l'OMS⁴⁷¹ (*Organisation mondiale de la Santé*).

Cependant, cette inauguration intervient aussi au moment où, par les accords de Paris, la RFA intègre l'OTAN et à l'époque au cours de laquelle « Charlotte a gracié le principal criminel de guerre, le chef de la Gestapo de Luxembourg, Fritz Hartmann, pour satisfaire le chancelier Adenauer afin de ne pas nuire à la réunion de tous les peuples libres de l'Europe

⁴⁶⁸ L. Blau, *Histoire de l'extrême-droite au Grand-duché de Luxembourg au XX^e siècle*, op. cit., p 12.

⁴⁶⁹ L. Moyses, *Du rejet à l'intégration. Histoire des Juifs du Luxembourg des origines à nos jours*, op. cit., p 176.

⁴⁷⁰ L'UNESCO (en anglais : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*) poursuit son action à travers cinq grands programmes : l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, la communication et l'information. Son objectif est de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant, par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples ».

⁴⁷¹ L'OMS (en anglais : *World Health Organization*, WHO) est l'institution spécialisée de l'ONU pour la santé. Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples du monde au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

occidentale »⁴⁷². Le Luxembourg a ainsi « peur » que ces événements ne viennent perturber son statut sur la scène internationale et préfère mettre en avant ses relations avec l'Amérique et accentuer la reconnaissance du sort des Juifs, dont les responsables sont intégrés au sein de la communauté internationale. Il s'agit presque d'une mise en garde.

La seule nouveauté ici est l'inauguration du monument, puisque par la suite, il ne sera plus investi et la commémoration se fera par l'intermédiaire de journées nationales et internationales sur la Shoah et l'Holocauste (cf chapitre 8).

Dans le même mouvement que la reconnaissance polonaise, un pèlerinage des combattants belges est organisé le 3 mai 1965 au monument aux Morts de la place de la Congrégation ainsi qu'au cimetière de Hamm (sur la tombe de Patton). Il s'agit du 10^e bataillon belge de fusiliers volontaires de guerre qui revient sur « le sol qu'il a libéré vingt ans plus tôt ». Cette manifestation ne sera plus médiatisée par la suite mais trouvera tout de même un écho lorsque le Luxembourg remerciera, dans ses manifestations nationales, tous « ses » libérateurs, permettant par la même occasion de développer et de consolider ses relations diplomatiques, en vue de son statut sur la scène européenne et internationale. Et cela a commencera, dès 1948, lorsque des révisions constitutionnelles seront nécessaires pour rayer le principe de neutralité inscrit dans l'article premier de la constitution de 1868. À partir de là, le Luxembourg ne perd pas de temps puisque toute une série de coopérations internationales s'enchaîne progressivement.

La mémoire des volontaires de l'armée et le trentième anniversaire de leur amicale sont médiatisés, respectivement, les 16 et 24 mars 1975. Les cérémonies se déroulent au monument des forces armées et à celui de la compagnie des volontaires au Saint-Esprit ainsi qu'au Monument National de la Solidarité. À noter la participation du ministre de l'Intérieur et du représentant du ministre de la Force publique. Étant donné la présentation de l'article (une photographie légendée et le compte-rendu d'une réunion), on peut en déduire que le sujet ne retient que très peu l'attention et que la médiatisation peut être due à la participation des autorités nationales car l'importance de ces personnes (les militaires) est très faible, si on compare leur action avec d'autres acteurs de la libération du pays. Une fois de plus, les Américains et les actions résistantes seront mis en avant au détriment de ces soldats. Par la

⁴⁷² H. Wehenkel, « Quelques compléments à l'histoire nationale du grand-duché de Luxembourg », *Cahiers marxistes*, art. cit., p. 186.

suite, la mémoire des volontaires ne se fera que par leur participation au sein des commémorations nationales.

Du côté des libérateurs américains, la mémoire de la 4^e Division d'infanterie américaine est célébrée, le 3 juin 1984, par l'inauguration d'un monument (l'article est publié dans la rubrique intitulée « L'événement »). Il se situe entre l'aérogare du Findel et l'hôtel Sheraton et a été financé par la commune de Niederanven.

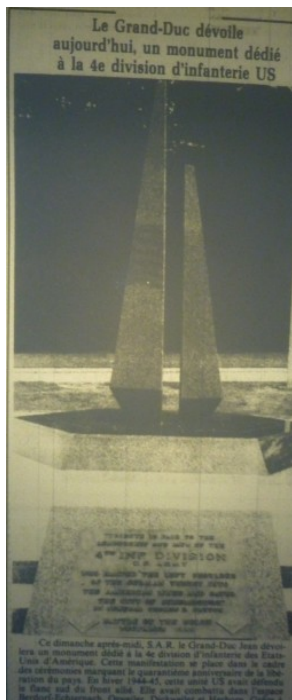


Illustration 110 : Le monument en l'honneur de la 4^e Division d'infanterie américaine. Article du 4 juin 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)



Illustration 111 : SAR le Grand-Duc dévoile la plaque commémorative. Article du 4 juin 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Des vétérans (150 selon le journaliste) ont fait le déplacement pour assister à cette inauguration, tout comme des ministres, le député-maire de Luxembourg, plusieurs échevins et l'ambassadeur des États-Unis, ce qui a permis de rappeler « l'héroïsme et le sacrifice des milliers de soldats ». Cette manifestation insiste aussi sur l'enjeu et l'intérêt de l'OTAN, que le Luxembourg a intégrée. Si cette manifestation a la reconnaissance officielle qu'elle mérite par rapport aux acteurs commémorés, ce sera la seule fois où elle sera médiatisée (sur la période analysée). Cela est peut-être dû à une mémoire trop spécifique : une division de l'armée, qui aurait pour effet d'atténuer le poids et l'action libératrice des Américains, ce que refuse le Luxembourg, pour qui le soldat venu d'outre-Atlantique est « le » libérateur par

excellence. À cet effet, seule une cérémonie rend hommage à tous les soldats américains morts pour la Libération du Luxembourg, c'est le *Memorial day* au cimetière de Hamm.

La cérémonie du 20 juin 1994, autour du Monument du Souvenir, honore les médaillés militaires. Comme vu précédemment, la mémoire des militaires est très faible, d'où une quasi photographie légendée. Ainsi, le journaliste souligne la sobriété et la dignité de la cérémonie et note la présence de l'ambassadeur de la France. La simple remise de diplômes et le dépôt de gerbes sont la base de cette manifestation qui n'a, finalement, que très peu d'importance comparée aux manifestations qui rendent hommage aux libérateurs (quels qu'ils soient). C'est pourquoi on ne retrouvera pas ce type de cérémonie ultérieurement.

Enfin, toujours dans l'optique d'étendre ses relations diplomatiques, un hommage aux vétérans de l'armée soviétique est rendu le 13 mai 1995. Étant donné l'attachement entre le Luxembourg et les États-Unis et les différends historiques entre ces derniers et l'URSS, on peut peut-être alors comprendre pourquoi l'article s'apparente à une photographie légendée. D'ailleurs, on ne sait même pas où se déroule l'événement. L'objectif du Luxembourg reste toutefois de multiplier les liens diplomatiques, par l'intermédiaire de son passé, avec de grandes puissances mondiales, sans toutefois « froisser » sa relation avec les États-Unis. C'est pourquoi un représentant du gouvernement et la députée-maire Lydie Polfer sont présents, d'autant plus que cette dernière est députée européenne. La dimension politique joue encore une fois son rôle dans la participation et la médiatisation de cette cérémonie. De plus, les soldats soviétiques sont aussi, au même titre que les soldats américains, honorés lors des manifestations célébrant la libération du pays.

On se rend compte dans cette sous-partie que des événements et donc des mémoires trop spécifiques ne pouvaient durer « médiatiquement » car d'autres manifestations, beaucoup plus importantes et honorant la même mémoire, prennent le dessus. Au final, malgré l'« oubli » de quelques monuments, les mémoires restent médiatiques et donc vives.

Mais un autre type de célébration, relatif à celles qui se déroulent à l'« extérieur » des villes, est aussi responsable de la ponctualité de certaines mémoires.

10.2) Les mémoires « décentralisées »

Certaines mémoires peuvent n'apparaître qu'une seule fois médiatiquement si elles sont « décentralisées », même si ce n'est pas une généralité comme on le verra par la suite. En effet, le poids mémoriel peut s'affaiblir si la manifestation se déroule en dehors du centre-ville (Metz et Luxembourg-ville ici) ou plus exactement dans une autre ville. La finalité de la démonstration étant la même, la présentation est identique à la sous-partie précédente (chronologique et alternative).

Par exemple, le 29 mars 1955, la commune de Hamm au Luxembourg, au cours de la fête de la Passion, rend hommage aux soldats américains. C'est l'occasion de « témoigner de toute notre sympathie envers ceux qui sont tombés à la guerre ». Ici, il faut y voir les prémices de la décentralisation de la célébration de la mémoire américaine au cimetière militaire de la ville. Toutes les cérémonies à leur attention se dérouleront à cet endroit et plus aucune ne leur sera directement consacrée à Luxembourg-ville.

Dans le même esprit, il y a la manifestation en l'hommage des incorporés de force, qui s'est déroulée à Esch-sur-Alzette le 21 septembre 1964 (au cours de la commémoration nationale, ce qui a d'ailleurs engendré d'importants articles illustrés), au monument aux Morts local. Si le discours du député-maire Antoine Krier rappelle le jumelage avec la ville de Bonn (Allemagne) qui s'est jointe aux manifestations (une fois de plus, on remarque l'intérêt politique sous-jacent), il souligne également les actions héroïques des Luxembourgeois (grève, plébiscite). Ce qui est à nouveau intéressant ici, c'est le déplacement de cette cérémonie (et de la mémoire qui y est associée) dans une ville provinciale. On peut presque dire que les mémoires « générales », donc « nationales » sont célébrées à la capitale, quand celles dites plus « spécifiques » prennent part dans des villes annexes.

Il en est de même à Metz, où le 1^{er} novembre 1964, une stèle (où reposent les restes de 78 victimes civiles) est inaugurée au cimetière du Sablon, pour commémorer les morts des bombardements de Metz en 1944. On rappelle ainsi que les « bombardiers allemands aux chargements meurtriers » ont tué 144 personnes au total « dont 50 uniquement pour le 1^{er} mai ». La présence des autorités au côté des familles de victimes prouve la reconnaissance de la ville envers ses morts.



Illustration 112 : Les familles bénissent le monument. Article du 1^{er} novembre 1964 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

L'illustration montre d'ailleurs la co-présence de l'histoire (le monument) et de la mémoire (les familles) de cet événement. Cependant, cette cérémonie ne sera pas pérenne médiatiquement, d'une part, à cause de sa « décentralisation » et, d'autre part, par la faiblesse du poids mémoriel de ces personnes civiles. Cet événement est très peu mentionné dans les ouvrages scientifiques et historiques, comme si finalement, cela n'avait jamais existé. On l'a vu précédemment, on préfère mettre l'accent sur les héros locaux (les résistants) et le libérateur américain.

Dans cette même visée, on peut évoquer la cérémonie du souvenir à la mémoire des neuf aviateurs de la *Royal Air Force* abattus au-dessus du Grand-Duché, qui s'est déroulée, le 28 octobre 1984, au cimetière de Hollerich. Le journaliste évoque la tradition de cette manifestation, mais ce sera la seule qui aura été relevée de l'analyse. Les personnalités (l'ambassadeur de la Grande-Bretagne et les membres d'amicales) se sont recueillies devant le tombeau qui contient les corps. Ce qu'il faut noter ici, c'est l'absence des autorités nationales pour cette commémoration trop spécifique (l'action des aviateurs étant moins importante que les troupes américaines venues à pied libérer le pays) et « décentralisée », ce qui, pour ce cas, lui fait perdre toute son aura.

En ce qui concerne une mémoire spécifique, on peut évoquer la ville de Diekirch qui a également inauguré un monument le 6 mai 1985, à l'occasion de l'anniversaire de la fin de la guerre, en l'honneur des enrôlés de force mais aussi envers ceux qui s'y sont soustraits. Malgré sa « décentralisation », cette cérémonie est reconnue par les autorités nationales puisque le Souverain fleurit la stèle (cf illustration 113) et que le président du gouvernement et plusieurs ministres ainsi que les ambassadeurs des États-Unis et de l'URSS sont présents (l'article est publié sur une demi-page de journal). En effet, cela suit la loi du 12 juin 1981,

promue par le gouvernement Werner-Thorn-Flesch, qui reconnaît les enrôlés de force comme victimes officielles du nazisme.



Illustration 113 : Le souverain a fleuri la stèle en l'honneur des enrôlés de force. Article du 6 mai 1985 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Le président de la Fédération des enrôlés de force veut ainsi rappeler « les actes de souffrance et de résistance de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants morts pour la patrie ». Cette « décentralisation » et cette inauguration faisant suite à la promulgation de la loi (la reconnaissance sera-t-elle pérenne dans les manifestations ?) seront, peut-être, les raisons de la non-médiatisation du monument par la suite, lors des commémorations nationales pour célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale.

On constate que la mise à distance d'une cérémonie et donc d'une mémoire peut avoir un impact sur sa pérennité, notamment lorsque cette dernière n'a pas forcément d'attache territoriale. On verra, d'ailleurs, que lorsqu'il s'agit du contraire, la mémoire est davantage portée et installée dans l'espace mémoriel local voire national.

La dernière condition, qui peut donner à une mémoire son statut de célébration unique, est celle relative à l'actualité. Autrement dit, plus une cérémonie est organisée tardivement, moins elle a de chance de s'inscrire et de s'imposer dans l'espace commémoratif.

10.3) Les manifestations récentes

Il paraît évident que plus une mémoire est célébrée à notre époque, moins elle porte et reçoit la légitimité qu'elle suscite. Ainsi seul l'avenir permettra de savoir si les mémoires présentées ci-dessous peuvent réapparaître au cours de diverses cérémonies. La présentation des articles sera ici thématique, mêlant ainsi la presse messine et luxembourgeoise.

Les libérateurs

Une fois n'est pas coutume, les libérateurs américains sont au centre de certaines de ces cérémonies. Au cours du cinquantième anniversaire de la Libération de Metz (le 21 novembre 1994), une plaque est inaugurée à la synagogue, sur laquelle est inscrite : « la communauté juive en souvenir du sacrifice des soldats alliés et des résistants tombés pour la libération de Metz en novembre 1944 ».



Illustration 114 : Le dévoilement de la plaque de la synagogue. Article du 21 novembre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cette cérémonie est placée sous le signe de la « paix et de la reconnaissance » car le journaliste rappelle que « la moitié des membres de la communauté juive de Metz a disparu dans la Shoah ». Les présences du président du Conseil Général et du premier adjoint de la ville prouvent la reconnaissance des victimes que sont « les soldats et résistants pour la Libération de Metz » (ce que dit la légende de la photographie). Étonnamment, il ne s'agit pas

de commémorer la persécution juive (pourtant les travaux scientifiques, les documentaires historiques ne manquent pas pour accentuer davantage ce crime) mais c'est cette dernière qui honore les héros déjà « surmédiatisés » au cours de cette même cérémonie. On peut alors en déduire que la mémoire des Juifs de Metz est trop faible vis-à-vis du résistants local et du libérateur américain.

Au cours de la même cérémonie, une plaque est également apposée sur la caserne Riberpray, quartier général du général Kittel qui dirigeait la défense allemande à Metz. La plaque rappelle les combats des 20 et 21 novembre 1944, ayant libéré la caserne.



Illustration 115 : Dévoilement et fleurissement de la plaque de la caserne Riberpray. Article du 21 novembre 1944 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cette caserne est le dernier siège de la résistance allemande et c'est par l'intermédiaire du récit du colonel Geiger que l'on prend connaissance de cette « victoire ». Le journaliste explique d'où vient l'idée de cette inauguration. En effet, elle est le résultat du travail du général Pierre Denis qui a retracé cet épisode dans son ouvrage *La Libération de Metz*,

amenant ainsi à cette célébration. C'est donc ce travail de recherche (tardif) qui est à l'origine de cette nouvelle cérémonie et donc de cette nouvelle mémoire. De plus, étant donné que cet acte n'est pas le plus symbolique de la libération de la ville, il est donc passé « sous silence » lors des anniversaires décennaux qui ont suivi.

Du côté luxembourgeois, la mémoire du Prince Félix est célébrée, le 19 février 1995, au monument de la libération, devant le cercle municipal. Cette initiative vient de l'Union des résistants pour une Europe unie.



Illustration 116 : L'Union a honoré la mémoire de Félix et a rappelé son action déterminante. Article du 19 février 1995 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Les membres ont ainsi rappelé que le Prince Félix avait « convaincu les Américains de changer de stratégie pour attaquer l'ennemi sur le sol luxembourgeois en faisant le moins de pertes et de dommages possibles pour le pays ». Cette manifestation récente n'est organisée que par une poignée de personnes, ce qui a pour but d'affaiblir la mémoire et le poids de l'événement. Ainsi, elle est ponctuelle donc éphémère. En revanche, l'action du Prince Félix, et sa mémoire, est quant à elle rappelée lors des manifestations de la Libération de la ville lorsque l'on raconte l'arrivée des *Irish Guards*, avec à leur tête le souverain.

Enfin, Metz commémore, le 14 mars 1995, le colonel Clerc, « l'organisateur du service autos de la 1^{ère} division française libre », via l'apposition d'une plaque sur l'établissement régional du matériel à Metz. Seule la femme du colonel et le général Sorret sont là. Le journaliste ne fait que retracer sa vie, récit illustré par le dévoilement de la plaque par la femme du défunt. À nouveau, mémoire et histoire sont présentes dans l'illustration mais l'absence des autorités locales installe cette mémoire dans l'éphémère et le ponctuel puisque, finalement, le colonel Clerc n'a été qu'un des nombreux maillons ayant œuvré à la libération de la ville.

D'autres acteurs

La mémoire de tous les combattants de la Seconde Guerre mondiale, est célébrée, le 14 novembre 1994, aux mémoriaux de Sandweiler, de Clausen (en Allemagne) et de Hamm (au Luxembourg). L'objectif ici est de réunir les combattants dans un même hommage et de « ne pas oublier ceux qui ont servi leur patrie et sont tombés sur un sol étranger ». La présence de l'ambassadeur d'Allemagne est un symbole.



Illustration 117 : Le fleurissement d'un mémorial. Article du 14 novembre 1994 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Cette manifestation part de la volonté d'associer Allemands et Luxembourgeois dans la douleur (même si ces drames sont l'œuvre d'un dirigeant d'outre-Rhin) mais c'est surtout l'occasion pour le Luxembourg de consolider les liens entre les deux pays au niveau politique

et économique. On retrouvera, d'ailleurs, ce type de manifestation, mais directement ciblé sur les Allemands, dans les deux chapitres suivants.

Une mémoire étonnante et pourtant directement liée au conflit est celle relative aux démineurs. Ainsi, le 14 février 1995, une plaque est apposée à la caserne Riberpray pour les 38 démineurs morts pour « assainir la région ». Cette mémoire post-conflit est promue par l'ancien patron des démineurs, Georges Supper. En effet, le « retour à la vie doit passer par des terres sûres ».



Illustration 118 : Recueillement devant la plaque pour les 38 démineurs tombés pour la Moselle. Article du 14 février 1995 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Hormis la présence du directeur de la protection civile, aucun représentant de la ville n'y participe. Même si mémoire (monument) et histoire (personnalités) sont montrées sur l'illustration, cet événement « nouveau » ne fait pas partie intégrante de la construction du passé de la ville au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les démineurs restent une figure à part puisqu'ils n'ont été « actifs » qu'à la fin du conflit et c'est sans doute leur statut post-conflit qui leur donne le caractère de ponctualité. Ils ne font donc pas partie prenante de l'identité mémorielle messine.

Enfin, une résistante « pas comme les autres » est fêtée au Luxembourg : il s'agit de la Grande-Duchesse Charlotte. Le 15 avril 1995, on célèbre, place Clairefontaine au monument de la Grande-Duchesse, le retour d'exil de cette dernière. La statue qui a été élevée à son effigie (cf illustration) symbolise celle qui fit preuve « d'un esprit de résistance ». Or, elle avait choisi de s'exiler pour sauver son pays : est-ce donc faire preuve de résistance ?



Illustration 119: Le monument de la Grande-Duchesse. Article du 15 avril 1995 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Si aux premiers abords, elle ne paraît pas résistante (du fait, justement, de son exil), pour le premier ministre Juncker, c'était pourtant le cas : « Le Palais était vide mais le pays avait gardé une tête et une voix ». Il fait clairement référence aux messages radiophoniques diffusés par Charlotte à la BBC depuis Londres. C'est pourquoi son retour reçoit un « accueil triomphal » et symbolise aujourd'hui « la fin des sacrifices, la libération et la délivrance d'un pays qui a souffert ». Même si le parcours de Charlotte a été rappelé lors d'autres cérémonies commémoratives, il est toutefois étonnant qu'il faille attendre le cinquantième anniversaire de son retour pour que l'on commémore uniquement la Grande-Duchesse. Faudrait-il y voir un lien avec la mise en place cette année là de « Luxembourg : ville européenne de la culture », impulsant ainsi une politique culturelle nationale ? Il ne serait donc pas étonnant que d'autres projets de ce type, c'est-à-dire mémoriels et jouant sur l'image du pays par rapport à son passé vis-à-vis de ce conflit, aient vu le jour au cours de cette même année.

L'actualité, ou pourrait-on dire la contemporanéité, des mémoires présentées *supra* montre le travail et le devoir de mémoire encore présents aujourd'hui, soixante ans après les événements. Cependant, sur la période d'analyse, on a davantage l'impression, du fait de leur caractère ponctuel, qu'elles sont presque déjà « obsolètes », ce qui a tendance à affaiblir la

mémoire médiatisée. Seul un travail sur les prochaines décennies permettra de saisir leur évolution, s'il y en a une.

Ce chapitre a permis de comprendre que la ponctualité « médiatique » d'une cérémonie avait plusieurs origines : une manifestation trop spécifique, un manque d'implication des entrepreneurs de mémoire, des manifestations (et donc des mémoires) « décentralisées » et une mémoire trop récente, qui ne lui permet pas de se propager dans l'espace commémoratif local. On a pu voir également que toutes les figures représentées avaient leur place (sauf celle des démineurs) au sein de la représentation mémorielle du conflit pour chaque ville et possédaient donc une certaine légitimité (résistants, libérateurs, enrôlés de force).

Le chapitre suivant permet quant à lui de présenter des mémoires qui ont été médiatisées « plus tôt » et qui ont obtenu leur place dans le paysage mémoriel local des deux villes malgré leur apparition discontinue.

Chapitre 11 : La discontinuité médiatique

Certaines mémoires ont eu plus de poids mémoriel que celles présentées précédemment puisque leurs cérémonies ont été davantage exposées médiatiquement, mais pas forcément de façon continue. Ainsi, il peut se passer plusieurs décennies entre deux manifestations identiques. L'objectif ici sera de lister ces manifestations et de comprendre pourquoi elles ont eu une telle fréquence de médiatisation, tout en cherchant les évolutions entre les deux périodes de publication.

11.1) Certaines « figures » de la Résistance

Parmi les mémoires, on retrouve celle relative aux résistants et il n'est pas étonnant de se rendre compte que les manifestations ci-dessous ne relèvent que du journal messin. On continue à mettre l'accent sur la terre résistante qu'étaient la ville de Metz et la Moselle tout entière.

Ainsi, on peut lire dans la presse du 24-25 novembre 1946, l'inauguration par Michelet et de Lattre de Tassigny de la plaque dédiée au général Delestraint, qui se trouve au 35 boulevard Murat. L'article, qui est d'ailleurs une photographie légendée, ne montre pas la plaque mais le général passant les troupes en revue.



Illustration 120 : Le général Delestraint, à côté du général de Gaulle, passant les troupes en revue. Article du 24-25 novembre 1946 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cela prouve que l'on honore l'histoire du général, puisqu'on le montre à l'image et que l'on rappelle textuellement son parcours et son action. Le journaliste souligne qu'il était « le chef suprême de l'Armée Secrète et l'âme de la première résistance ». L'objectif est de rendre hommage au commandant de la Brigade du 507^e Régiment de chars à Metz. Étant donné la proximité temporelle avec la fin de la guerre mais aussi la libération de Metz, on a voulu très tôt honorer la mémoire des résistants locaux, à ce moment, incarnée par le général Delestraint. La seconde manifestation n'a lieu que le 6 mai 1965, à l'occasion du vingtième anniversaire de la fin du conflit. La période « blanche » entre les deux dates peut s'expliquer par le fait que les libérateurs américains aient été « la » figure mémorielle vis-à-vis du passé messin, à laquelle s'est jointe celle des résistants mais sans les catégoriser et encore moins les personnifier. De plus, lorsque l'on voit le peu de personnes sur l'illustration (les Anciens des chars), on en conclut qu'il a été difficile de retrouver des militaires de ce régiment et, encore plus, de constituer une association (c'est le sort de plusieurs catégories d'acteurs et de victimes afin d'être reconnus socialement et juridiquement) pour défendre la mémoire du général. Enfin, le souvenir de Delestraint est associé aux victimes de la Première Guerre mondiale, ce qui aura pour but de stopper la médiatisation de la cérémonie, n'ayant désormais plus de lien avec le conflit étudié.

Une autre figure, mais cette fois-ci symbole de la Résistance, est également commémorée à Metz. Il s'agit de Jean Moulin. Il faut attendre le 28 juin 1974 pour que la ville de Metz, terre de résistance, honore l'un d'entre eux. Une plaque en bronze est en effet apposée à la caserne Serré de Rivière. Elle est réalisée par le Docteur Tuset, moulée par Jean-Louis Brun et fondue par Paul Roche.



Illustration 121 : Laure Moulin dévoilant la plaque dédiée à son frère. Article du 28 juin 1974 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Ici, on veut mettre en avant le « bras droit » du général de Gaulle qui a fondé le Conseil national de la Résistance. Il est alors l'une des figures de « l'armée des ombres » à honorer car il est l'initiateur d'un mouvement qui a participé à libérer la France occupée et annexée (dont Metz) par l'Allemagne nazie. Étonnamment, on ne fait mention que de la présence d'un représentant du Premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, et du représentant du ministre des Armées. On veut faire de Jean Moulin la figure du résistant exemplaire en rappelant son calvaire : « Sauvagement frappé, bafoué, la tête en sang, les organes éclatés, il atteint la limite de la souffrance humaine ». Il y a donc bien une adéquation entre cette personne et son parcours avec le passé de Metz au cours du conflit. Cette période a été marquée par le départ des troupes américaines dont la mémoire a été « remplacée » par celle des résistants. Il faudra attendre 20 ans (le 9 juillet 1994), pour que cette mémoire soit de nouveau célébrée. La manifestation ne se déroule d'ailleurs pas devant la plaque apposée en 1974 mais dans deux autres lieux, dont l'un comporte une inauguration. Le premier se situe à la gare de Metz, lieu où il décèdera et le second est une stèle érigée à la Préfecture. D'ailleurs, l'illustration présente cette dernière qui a été fleurie. Le maire, le préfet et quelques personnes du monde des anciens combattants étaient présents. Cela prouve la reconnaissance de cette figure, comme symbole de la Résistance. Cela correspond également à la politique de François Mitterrand, président de la République de l'époque, qui possède plusieurs facettes : ancien

résistant, ancien secrétaire général aux Prisonniers ainsi que ministre des Anciens combattants et des Victimes de guerre. Il y aurait alors une adéquation entre la politique gouvernementale et la sélectivité mémorielle de ce conflit puisque la France possède plusieurs monuments et établissements scolaires portant le nom de Jean Moulin. Ces deux manifestations (1974 et 1994) montrent que l'on veut associer une figure résistante avec un territoire. Cependant, cette figure n'étant ni originaire de Lorraine, ni présente sur le sol messin pour combattre l'Occupant, elle demeure spécifique et isolée (malgré l'inauguration d'un monument) ce qui lui a valu de ne plus être commémorée à partir de 1994 (sur la période analysée).

Les policiers sont également une catégorie de résistants que Metz n'oublie pas d'honorer. La première manifestation date du 8 mai 1975, donc au cours de l'anniversaire de l'armistice. Cette date n'est pas anodine puisqu'elle correspond à une manifestation où généralement les militaires (donc les policiers) défilent. Cela permet également de célébrer l'armistice alors que le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing avait décidé de le supprimer au motif de la réconciliation franco-allemande dans le cadre de la relance de la construction européenne. Ainsi, le 30 mai 1975 devait donc être le trentième et dernier anniversaire de la commémoration du 8 mai 1945.



Illustration 122 : Les policiers pendant la minute de silence. Article du 8 mai 1975. (Archives départementales de la Moselle)

Si l'on se réfère à l'illustration, on se rend compte que l'on n'est pas du tout dans la mémoire de ces hommes lors de l'occupation puisque l'on ne voit pas les plaques mais seulement les « commémorants ». Et cela se ressent également dans le texte. En effet, la manifestation se déroule devant deux plaques de la caserne Riberpray rappelant « le souvenir des valeureux compagnons disparus en mission ou au champ d'honneur ». Ces derniers mots sont d'ailleurs les seuls qui rappellent les actions de cette catégorie de résistants. De plus, le reste de l'article est descriptif. Un tiers de l'article repose sur la présence de personnalités politiques (adjoint au maire, préfet), militaires (6^e région de gendarmerie) et juridiques (procureur) et un autre tiers liste les policiers médaillés à l'occasion de cette manifestation. Peu d'informations sont données sur les actions « résistantes » de ces derniers au cours de l'occupation.

Dix ans plus tard (le 10 mai 1985), une journée nationale du souvenir à la mémoire des policiers morts pour la France est organisée à la caserne. Si la manifestation revêt un caractère plus national car l'Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur en est à l'origine, dans le contenu, elle est identique à la précédente. Les trois-cinquièmes de l'article listent les participants et l'illustration est une sorte de trombinoscope des policiers médaillés. La cérémonie est davantage une remise de décorations, dont le souvenir des policiers morts au cours de la guerre, est un prétexte.

La dernière cérémonie date du 10 mai 1995 et se déroule au même endroit. À nouveau, la moitié de l'article liste les policiers décorés et la photographie les représente. En revanche, cette année rappelle les actions menées par ces fonctionnaires contre « la barbarie nazie et la dictature ». Le préfet a lu le texte du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, qui souligne la présence des policiers « dans les combats pour libérer nos villes et nos villages et qui tombèrent pour rendre au pays sa dignité de grande nation ». C'est la première fois qu'on annonce officiellement l'activité des policiers dans la Résistance française. Toutefois, malgré la présence de personnalités politiques, on se rend donc compte que la mémoire est trop spécifique, et peut-être pas assez riche historiquement, pour prétendre à obtenir une place prépondérante dans la célébration des résistants messins. Ce rappel sert plus de prétexte pour honorer et décorer les policiers en fonction.

Le fait que certaines figures de la Résistance ou d'autres catégories de résistants soient médiatisées de façon discontinue résulte d'une mémoire trop spécifique, qui n'a pas forcément d'attache directe avec le territoire messin (donc pas d'entrepreneurs ou de

« conservateurs » de mémoire locaux) et qui manque, surtout, d'éléments historiques qui permettraient de les installer dans le paysage mémoriel de la ville.

Qu'en est-il alors pour les figures ou événement liés à la Libération ?

11.2) Certaines « figures » de la Libération

La Libération est également l'autre versant principal des commémorations liées à la Seconde Guerre mondiale. Si la célébration des troupes américaines (présentes ou non sur les territoires libérés au moment des manifestations) est l'élément majeur de ces cérémonies, quels peuvent être les autres caractères de cet événement mis en lumière de façon intermittente ? La démonstration est ici spécifique puisqu'elle est à la fois chronologique par et pour chaque type de cérémonie, et mêle les cérémonies messine et luxembourgeoise.

Une autre mémoire s'est profilée de la même manière que celle du général Delestraint : il s'agit de celle des chasseurs à pied, appelés « Les Diables bleus », qui ont participé à la Libération. L'article du 6 juin 1954 présente l'inauguration du buste de Maud'huy, érigé à la mémoire du « Père des chasseurs » et enfant de Metz, à l'endroit où jusqu'en 1940 s'élevait un monument « à la gloire des armées de la République, aux champions du droit et de la liberté ». Le préfet et le maréchal Juin sont les seuls représentants politiques pour cette cérémonie. Maud'huy est alors présenté comme « le directeur des consciences et le magicien du moral », lui qui a été gouverneur de la ville en 1918.



Illustration 123 : L'inauguration du buste de Maud'huy. Article du 6 juin 1954 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Si le monument n'est pas présent sur la photographie, en revanche, son histoire est présentée par le maréchal Juin. Il s'agit ici encore d'une mémoire spécifique dans le sens où les chasseurs à pied, français, ont été très peu à participer à la libération de la ville. Mais à cette période, il s'agissait de mettre en lumière et de remercier tous les types de libérateurs. En revanche, comme la mémoire précédente, celle-ci est aussi associée à la Première Guerre mondiale. C'est pourquoi la deuxième apparition de cette mémoire n'a lieu qu'en 1994, au cours du cinquantième anniversaire de la Libération. De plus, elle est « décentralisée » car la manifestation se déroule au pied du monument aux Morts de la commune de Gravelotte. Le maire et le président de l'amicale présentent les chasseurs comme des libérateurs au même titre que les Américains car ils ont « contribué à libérer Metz » et ont « combattu le nazisme ».



Illustration 124 : Le dépôt de jonquilles devant le monument aux morts. Article du 20 novembre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Étant donné leur faible participation à la libération de la ville, contrairement aux résistants locaux et aux soldats américains, et une mémoire rattachée à la Première Guerre mondiale, la mémoire des Chasseurs n'a pas réussi à se faire une place dans le paysage mémoriel local. Pourtant, la place était vacante, entre 1955 et 1985, suite au départ du libérateur venu d'outre-Atlantique. Le résistant avait pris le « dessus », tant il était « messin », contrairement aux Chasseurs « français ». Ainsi, une certaine sélectivité mémorielle s'est

opérée et la « décentralisation » a peut-être eu un effet paradoxal : elle a fait parler des Chasseurs tout en les oubliant par la suite.

Du côté luxembourgeois, une question se pose quant à la cérémonie organisée au monument Patton à Ettelbruck, le 7 février 1955, pour célébrer le dixième anniversaire de la Libération du Luxembourg : complète-t-elle ou concurrence-t-elle la journée de commémoration nationale ? Le ministre des Armées, des représentants du gouvernement, le bourgmestre et quelques représentants militaires, dont des Américains, participent à cette manifestation. On retrace historiquement les dernières batailles dont « l'offensive désespérée de von Rundstedt ». Le maire et le ministre des Armées ont exprimé la « gratitude des Luxembourgeois envers leurs courageux libérateurs » tout comme « la signification profonde de ce jour de commémoration et la leçon sur l'histoire de l'humanité que l'on doit tirer de ces événements ». Mais un homme est avant tout célébré : il s'agit du général Georges S. Patton junior et sa glorieuse III^{ème} armée. Les photographies permettent de faire ce lien puisqu'elles montrent les personnalités présentes tandis que d'autres illustrent le dépôt de gerbes au pied de la tombe de Patton. La mauvaise qualité des microfilms m'empêche de reprendre l'article et les images. Ainsi le général est présenté comme un homme courageux à « la rapidité de réflexion, de décision et d'action ». On se rend compte finalement que cette cérémonie met davantage en lumière le général Patton (un monument lui est dédié à Ettelbruck) – d'autant plus que les Américains sont encore présents sur le sol luxembourgeois – que la libération de la ville (et du pays), dont le souvenir est célébré par la journée de commémoration nationale. Puis, il faut attendre le 12 juillet 2004 pour qu'une nouvelle manifestation appelée le « *Remembrance day* » soit médiatisée. Il s'agit aussi de célébrer le cinquantième anniversaire du monument Patton. Cette année est marquée par la participation de troupes anglaises, belges, françaises, allemandes, belges, américaines et luxembourgeoises. Celle-ci associée à la présence des ambassadeurs des États-Unis et de l'Allemagne ainsi qu'à celle du Grand-duc Jean prouve les liens diplomatiques entre tous les états. La participation du public (cf illustration) accentue également la reconnaissance des Alliés dans la libération de leur ville et du pays tout entier.



Le parapluie et l'appareil photo étaient les deux outils indispensables pour ce Remembrance Day.

Illustration 125 : Le public était venu en masse assister aux cérémonies. Article du 12 juillet 2004 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Cela prouve aussi le fait que cette période fait partie de l'histoire du Luxembourg car aucun monument n'est visible sur les photographies. Seuls les participants sont montrés. *Idem* lorsque l'on évoque le monument qui est au centre des cérémonies, comme pour la célébration de 1955.



Illustration 126 : La participation des officiels. Article du 12 juillet 2004 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

La ville d'Ettelbruck a choisi de célébrer sa propre libération (si l'on se réfère à la date de la manifestation) en commémorant, indirectement, l'anniversaire de la libération du Luxembourg. Ainsi, cela a tendance à affaiblir cette mémoire puisqu'elle n'est pas rappelée le

« jour J ». En revanche, l'intérêt de la manifestation est ailleurs : le souvenir du général Patton, par l'intermédiaire du monument qui lui est dédié.

On s'est rendu compte que les deux manifestations relatives à l'anniversaire de la libération de la ville d'Ettelbruck et du pays ne servaient finalement qu'à commémorer la mémoire du général Patton, figure majeure des libérateurs américains. Au final, il ne s'agit pas de concurrencer la journée de commémoration nationale (organisée au mois de septembre dans la capitale) mais de compléter, encore un peu plus, la mémoire relative aux soldats venus d'outre-Atlantique.

En Moselle, un autre événement national voire international est commémoré au Sablon, donc près de Metz. On peut alors parler de mémoire « décentralisée ». En effet, il s'agit de célébrer le débarquement allié en Normandie. De ce fait, le premier anniversaire fêté n'est que le vingtième, soit au mois de juin 1964. La manifestation se déroule au pied du monument aux Morts local. L'article n'insiste que sur la participation de l'adjoint au maire de Metz, du député-maire de Montigny et de quelques dirigeants d'associations tout comme quelques-uns de leurs membres. La photographie, quant à elle, ne montre que les personnalités portant une gerbe de fleurs : on est donc bien dans l'histoire de cet événement. La manifestation a donc eu peu d'intérêt au niveau de la Moselle ce qui s'explique par un critère territorial. Étant donné la distance géographique entre la Normandie et la Lorraine, malgré la finalité positive de l'événement sur la situation de Metz, il ne fait pas partie du paysage mémoriel local. On ne s'intéresse finalement qu'à l'arrivée des troupes américaines venues libérer la ville et pas à leur point de départ.

Puis, il faut attendre le soixantième anniversaire (2004) du débarquement pour que la manifestation soit médiatisée. Le devoir de mémoire ayant parcouru les cérémonies et les écoles depuis quelque temps déjà, la manifestation a pris un peu plus d'ampleur. On apprend, d'ailleurs, que le monument aux Morts du Sablon est dédié à la commémoration du débarquement. Cette année est marquée par la participation des Messins, « fidèles » selon le journaliste mais aussi par celle d'une délégation américaine de l'*US Air Force* basée à Ramstein en Allemagne. Cette présence est due au projet des États-Unis de redéploiement stratégique sur l'Europe, dont certaines bases en Europe de l'Ouest seraient fermées et avec une accentuation de la présence militaire américaine en Europe de l'Est et méridionale.



Illustration 127 : Le Jour le plus commémoré au monument aux Morts du Sablon. Article du 7 juin 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Une fois encore, on met en lumière les « soldats de la liberté » et la participation des scolaires accentue le « souvenir du sacrifice de tous les combattants tombés pour que nous soyons libres ». En cette date anniversaire importante et par l'intermédiaire de la présence proche de militaires américains, cette manifestation a pris de l'ampleur.

Cinq ans plus tard (2009), cette reconnaissance est plus officielle car en plus de la FEVAL (Fédération des engagés volontaires Alsaciens-Lorrains) et de l'ONAC (Office national des anciens combattants), les autorités politiques sont là : le représentant du maire de Metz, quelques députés, dont un député européen. Le public est également présent puisqu'on peut lire : « les Messins n'oublient pas le *D-Day* ». En revanche, cette année est marquée par la place grandissante prise par les enfants (illustration ci-dessous).



Illustration 128 : Les enfants déposent des fleurs au pied du monument aux Morts. Article du 7 juin 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

En effet, la transmission de la mémoire relative à cet événement est au cœur de la cérémonie. Savoir ce qu'il s'est passé (l'histoire) est primordial mais s'en souvenir est encore plus important (le devoir de mémoire). C'est pourquoi on constate une progression de la participation des jeunes dans les cérémonies actuelles car ils font partie intégrante du dispositif de la manifestation (cf pèlerinage des plaques FFI). Ils deviennent ainsi les « témoins de demain ».

Ainsi, on s'est rendu compte qu'avec le temps, la participation des autorités locales s'est accentuée pour cette manifestation « décentralisée », du fait de la présence américaine, et qu'elle ne risque pas de s'affaiblir étant donné l'implication de la génération nouvelle. Cet événement (le débarquement) deviendrait tout aussi important que sa finalité : la Libération.

Toutefois, la même remarque portée envers les figures résistantes peut être formulée : la mémoire trop spécifique de la personne commémorée est la raison de sa discontinuité médiatique, liée à une « conservation » mémorielle et historique faible. Quant au débarquement, il s'agirait plutôt d'un critère géographique bien que l'actualité (2004, 2009) prouve une évolution pour cette commémoration qui prend, petit à petit, de l'ampleur à Metz. Peut-on également parler de « faiblesse » mémorielle sur les territoires messin et luxembourgeois lorsqu'on parle des victimes du conflit ?

11.3) Le souvenir des victimes

Comme on l'a vu dans la première partie, les victimes du conflit sont le troisième thème évoqué dans les articles couvrant les anniversaires décennaux du conflit. Pourtant, certaines de ces catégories ne sont pas continues ou apparaissent tardivement. Il s'agit ici de comprendre pourquoi certaines catégories de la population qui ont souffert (et lesquelles ?) ne sont pas commémorées dès la Libération ? La présentation sera identique à la sous-partie précédente pour les mêmes raisons.

La seule manifestation de ce type à Metz se déroule à l'occasion de la fête de la Toussaint de novembre 1954, au cours de laquelle le Souvenir français a effectué un pèlerinage sur les tombes du cimetière de Chambièrre. Ici, l'analyse se porte sur les activités de cette association. Tous les représentants étaient là : député-maire, préfet, président du Conseil Général, directeur interdépartemental du Ministère des anciens combattants et

victimes de guerre, etc... L'objectif de la manifestation est la reconnaissance des victimes et des « braves (Américains et soldats alliés) qui donnèrent leur vie pour défendre la ville ».



Illustration 129 : Le pèlerinage du Souvenir français. Article du 2 novembre 1954 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Ici, le poids mémoriel du Souvenir français est très faible dans le sens où il n'est qu'un des nombreux acteurs ayant participé aux cérémonies de la Toussaint, qui rendent hommage aux morts, aussi bien les civils que les militaires de la dernière guerre, par exemple. Mais à Metz, on perpétue également le souvenir des morts de la guerre de 1870 et celle de 1914-1918. Son action et sa participation étant si minimes, qu'on le retrouve dix ans plus tard pour le même événement.

Toujours au cimetière de Chambière, le Souvenir français participe à la Toussaint de 1964. L'hommage aux morts pour la Patrie est le *leit-motiv* de cette journée. De ce fait, toutes les personnalités politiques, militaires et associatives sont présentes. C'est d'ailleurs ce que montrent les illustrations, qui reprennent, également, le dépôt de fleurs et la multitude de

personnes venues assister à la célébration. La médiatisation de cet événement prend une page entière de journal, cela marque donc bien son importance dans le paysage mémoriel local.

Comme on le voit, par l'intermédiaire de ces deux manifestations, l'association du Souvenir français aura peu d'impact (malgré le terme de « pèlerinage ») sur celles-ci qui se déroulent sur le sol messin. De plus, elle n'aura aucun pouvoir d'organisation de cérémonies, puisqu'à partir de cette date, plus aucun article ne la présentera comme élément central de l'événement, comme « initiatrice de ». Elle ne sera qu'un membre participatif, certes à part entière, des cérémonies.

Côté luxembourgeois, une brève annonce, le 17 novembre 1954, une messe en l'honneur de la mémoire des concentrationnaires et prisonnières politiques luxembourgeoises. Aucun article ne sera publié à l'égard de cet événement. Le texte rappelle, à lui seul, la mémoire des défuntes et rescapées des camps et prisons qui ont résisté contre l'ennemi nazi. On insiste aussi sur le fait que ces femmes ne méritent « ni l'oubli ni l'indifférence » et que « le souvenir doit illuminer leurs actes et leur souffrance ». Cependant, la façon, dont cette mémoire est traitée, est paradoxale à la dernière citation. Est-ce suffisant de ne rappeler ces victimes que par une brève ? N'y a-t-il pas des visages à montrer pour incarner ces femmes courageuses ? Ce traitement médiatique résulte-t-il d'un manque d'implication des milieux de mémoire ? Plusieurs critères peuvent aussi être émis vis-à-vis de cette sous-médiatisation : dix ans seulement après l'Armistice, on préfère encore célébrer les libérateurs plutôt que les victimes, ou encore, c'est la période de reconstruction économique et sociale donc le statut victimaire n'est pas encore à l'ordre du jour dans les projets politiques.

Puis, il faut attendre le quarantième anniversaire de la libération du Luxembourg pour qu'une manifestation soit médiatisée. Celle-ci se déroule à la croix de Hinzert, donc dans un lieu symbolique de la déportation. En 1981, une loi a reconnu officiellement toutes les victimes du nazisme. Ainsi, les concentrationnaires et prisonnières politiques luxembourgeoises se sont constituées en amicale, ce qui a pour effet immédiat leur présence photographique avec l'article (cf illustration).



Illustration 130 : L'amicale des concentrationnaires et prisonnières politiques luxembourgeoises. Article du 19 septembre 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Malgré tout, cette mémoire est trop spécifique et manque peut-être d'informations historiques (on ne sait pas combien elles étaient, où étaient-elles enfermées/emprisonnées, combien sont décédées, combien s'en sont sorties vivantes, etc...) pour pouvoir s'inscrire dans le paysage mémoriel luxembourgeois. C'est pourquoi elles ne seront plus célébrées à partir de 1984.

Les relations diplomatiques (économique et politique surtout) sont, une fois encore, sous-jacentes à la manifestation, prouvant la volonté de la part du Luxembourg de « pardonner » le passé sans toutefois l'oublier et de « tisser » des liens avec les « ennemis d'hier » afin de se (re)construire pour le futur. Cette manifestation est la célébration du deuil allemand. La première cérémonie a lieu le 3 novembre 1964 aux cimetières militaires allemands de Sandweiler (pour les morts de la Seconde Guerre mondiale) et de Clausen (pour ceux de la Première Guerre mondiale). Le premier compte 10 914 soldats allemands tués dans les zones frontalières entre la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, alors que le second n'en compte que 262. Quelques personnalités étaient présentes pour bénir les tombes : un représentant de l'ambassade d'Allemagne et le bourgmestre de la ville, que l'on voit d'ailleurs sur l'illustration en train de porter une gerbe de fleurs.



Illustration 131 : Dépôts de gerbes dans les cimetières allemands. Article du 3 novembre 1964 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Cette première cérémonie suit la décision de 1959 du premier gouvernement Werner-Schaus qui est de normaliser les relations avec l'Allemagne. C'est chose faite, mais les Luxembourgeois, comme on le constate dans l'article, ne sont pas encore « prêts » à pardonner aux Allemands. Le passé pèse encore mais une « porte » vient d'être ouverte pour réconcilier les deux pays, en laissant les habitants d'outre-Rhin venir se recueillir sur les tombes de leurs proches, morts sur le sol voisin.

La cérémonie du 19 novembre 1974 ne se déroule plus qu'au cimetière de Sandweiler donc seuls les morts du deuxième volet du conflit sont honorés. On note la présence de l'ambassadeur de la RFA, du maire de la ville et du juge à la Cour de justice des communautés européennes. Ils sont d'ailleurs présents sur la photographie, identique à l'anniversaire précédent. La présence du juge prouve, également, les évolutions au niveau juridique dans la normalisation et le rapprochement des deux nations, surtout au niveau de la reconnaissance de la responsabilité des dirigeants allemands dans le traumatisme subi et les dettes à payer (suite aux destructions urbaines notamment).

Enfin, la dernière cérémonie a lieu en 1984 (le 19 novembre), au moment où le premier gouvernement Santer-Poos décide de relancer le Luxembourg dans la construction européenne. L'article nous apprend que le cimetière a été inauguré le 5 juin 1955 en présence

de 2 000 proches de soldats allemands et qu'il permet de célébrer la journée de deuil national en RFA. On prend connaissance aussi du fait qu'il est le premier à être créé en dehors de ses frontières. Les aumôniers ont reconnu « l'absurdité de la guerre et des souffrances engendrées », mais les participants allemands (l'ambassadeur comme les civils) ne se sont pas exprimés sur cette question. À croire que leur simple présence suffit à remplacer le mot « pardon ».

Accepter la création d'un cimetière militaire allemand (on ne verra d'ailleurs jamais les croix sur les illustrations : faudrait-il y voir ici le refus de matérialiser/personnifier l'Allemagne nazie ?) sur le territoire luxembourgeois prouve la volonté de la part du gouvernement de s'ouvrir au pardon et à la possibilité, voire à la nécessité, de coopérer avec son pays voisin pour se reconstruire économiquement (au niveau de la sidérurgie par exemple) et se positionner stratégiquement sur la scène européenne.

La participation de la population est le « fer de lance » de la sauvegarde de la mémoire locale. Tant bien que mal, le Souvenir français essaye de le faire par l'intermédiaire de l'implication des jeunes écoliers. Le devoir de mémoire passe par la recherche de nouveaux acteurs pour continuer à garder « la flamme vive ». Et puis, comme on l'a vu précédemment mais en lien avec ce qui vient d'être souligné, une mémoire trop spécifique (les concentrationnaires et prisonnières) peut être à l'origine d'une existence éphémère dans la représentation collective du passé et du coup, médiatique. Il en va de même concernant la médiatisation d'une mémoire ouvrant ou renforçant les liens entre les « ennemis d'hier » devenus partenaires aujourd'hui. Il s'agit de la célébration du deuil allemand. Cela montre que le Luxembourg est prêt à pardonner historiquement, mais cela n'est pas innocent si l'on se réfère aux relations entre les pays influençant la reconstruction du pays.

Deux caractéristiques sont à relever ici : la première est relative au manque d'implication, peut-être, des témoins d'aujourd'hui pour élever une mémoire et l'installer dans le paysage local, et la seconde, relève de cérémonies organisées non sans intérêt économique-politiques. Cela prouve ainsi que la sélectivité mémorielle dépend à la fois de l'implication des milieux et entrepreneurs de mémoire, par l'intermédiaire de la population locale, mais aussi des liens avec les intérêts politiques des autorités locales voire nationales. Ces deux caractéristiques vont-elles donc se retrouver dans les cérémonies liées à l'émergence de nouvelles mémoires ?

Chapitre 12 : Les mémoires émergentes

Ce dernier chapitre présente les mémoires dites « émergentes » dans le sens où elles se sont installées il y a peu de temps dans le paysage mémoriel local messin et luxembourgeois. À l'intérieur de cette catégorie, deux types peuvent se distinguer : il y a celles qualifiées de « durables » car elles possèdent une certaine continuité médiatique et il y a les « nouvelles », dont l'apparition ne commence qu'avec la célébration de l'avant-dernier ou du dernier anniversaire étudié. On va ainsi pouvoir se rendre compte de la typologie de ces mémoires naissantes comparées à celles vues et analysées jusqu'à maintenant. Seront-elles les mêmes ? Une autre figure sera-t-elle mise en avant *via* une autre manifestation ?

12.1) L'apparition de nouvelles victimes

Les témoins ont très peu évoqué leurs souvenirs dès la fin du conflit, ce qui s'explique par un traumatisme encore présent en eux. Toutefois, le silence est aussi l'une des caractéristiques de l'oubli concernant un événement, une mémoire. Ainsi, c'est la libéralisation de la parole et le relais pris par les générations successives – on pourrait aussi parler de « générations tardives » – qui promeuvent une mémoire spécifique, parfois encore inconnue. L'analyse, présentant des spécificités locales, celle-ci sera donc présentée chronologiquement et distinctivement entre Metz et Luxembourg-ville.

Celles dites « nouvelles » à Metz

Parmi les nouvelles mémoires, qui sont apparues au cours du soixantième anniversaire (le dernier à date ronde étudié) et au cours du soixante-cinquième anniversaire (le dernier étudié), on retrouve ainsi l'inauguration, le 16 novembre 2004, d'une plaque au camp de Woippy qui rappelle l'emprisonnement de 4 336 personnes en moins d'un an (novembre 1943 - septembre 1944). Le but est ici de mettre en avant la répression nazie vis-à-vis des résistants mosellans, déserteurs, réfractaires à l'incorporation, passeurs et évadés des *stalags*. Il s'agit ainsi de faire connaître le camp de Woippy autant que celui de Queuleu, d'où la présence du maire de Metz.

Une plaque en mémoire du sinistre camp de Woippy

En hommage aux 4 336 prisonniers qui ont séjourné en moins d'un an dans le camp de Woippy, situé à Metz, une plaque commémorative a été dévoilée hier d'un seul geste par les maires des deux villes.



D'un même geste, Jean-Marie Rausch et François Grosdidier ont dévoilé la plaque commémorative du camp de Woippy, véritable lieu de terreur et de mort.

De mémoire de Pierre Braime, seuls deux anciens prisonniers du camp de Woippy sont encore en vie. Un a publié ses « souvenirs de guerre ». Un livre qu'a parcouru l'historien local : « A sa lecture, on frémit. C'était vraiment un lieu de répression nazie. »

Des 4 336 prisonniers enfermés en ce lieu, entre novembre 1943 et le 1er septembre 1944, ne reste qu'une liste de noms, précieusement conservée aux Archives départementales. Et une série, fleurie chaque année, au cimetière de Chambray, où sont inhumés les ossements mis au jour en avril 1963.

Woippy n'a pas oublié. « Il manquait une matérialisation de ce lieu de souffrance. » Sur proposition du président de la Société d'histoire de Woippy, Pierre Braime, docteur en histoire contemporaine, le maire de la ville a comblé le vide.

François Grosdidier a dévoilé, hier, une plaque rappelant le martyre de ces hommes, prisonniers de guerre nazis, résistants incarcérés, déserteurs, réfractaires à l'incorporation, passeurs, etapes, évadés des stalags, détenus dans

le camp dit de Woippy, ouvert par les SS, avenue des Deux-Fontaines, à proximité de l'usine Hobai Werke, en réalité sur le territoire de la ville de Metz.

D'ou la volonté du maire de Woippy d'associer Jean-Marie Rausch à son geste et à la cérémonie d'inauguration qui s'est tenue rue Pierre-Boileau où sont implantés les bâtiments du centre de formation professionnelle des adultes.

Témoignages

« Woippyen » dans les années 1953 à 1975. Le maire de Metz a, à l'époque, recueilli quelques témoignages de ces anciens prisonniers. Il en a fait état dans son propos et souligné : « Cette ville est mêlée dans mon souvenir aux faits de guerre. Je suis à la fois le témoin et celui qui se souvient. »

D'autres souvenirs ont émergé, à l'évocation de « Me Henri Charvet, Camille Thiriet, arrêté début 44 parce que ses deux fils avaient quitté clandestinement Woippy pour échapper à l'incorporation dans la Wehrmacht » François Grosdidier a également cité les récits

laissés par « Lucie Mayot, André Tine, Jean Hepp, Catherine Welfringer, Ernest Kempnich, resté pour la postérité, le célèbre Père Tranquille. »

Résistants woippyens, ils ont marqué l'histoire de la ville et sa libération, étroitement liée à celle de Metz. « Six semaines avant, Pierre Kopp, Woippyen travaillant à l'usine Hobai Werke, en contact avec les prisonniers manutentionnaires dans cette même usine, pénétra dans le camp, la nuit du 31 août au 1er septembre et invita les 546 détenus à s'en évader. »

Thierry de Nonancourt, directeur de l'AFPA, et son équipe ont volontiers ouvert leurs portes aux officiels et hôtes de cette journée symbolique. Un symbole pour le maire de Woippy : « Puisse nous en souvenir pour bâtir et entretenir en ce même lieu une société de concorde, de respect, de tolérance et, puisque il s'y est érigé à la place un centre de formation, d'espoir dans les générations futures ».

B. P.

Illustration 132 : Les deux maires dévoilent la plaque commémorative du camp de Woippy. Article du 16 novembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Ainsi, il y a une réelle volonté de « matérialiser ce lieu de souffrance et de rappeler le martyre de ces hommes » afin que les futures générations continuent à se souvenir. On commémore ici davantage la mémoire des victimes liées au nazisme. De nouveau, mémoire et histoire sont présentes sur la photographie : la première par l'intermédiaire des deux maires et la seconde, par la plaque. Chaque ville aux abords de Metz veut « posséder officiellement » sa propre mémoire : le Débarquement pour le Sablon, la déportation pour Queuleu, etc. On pourrait alors presque parler de « déconcentration » mémorielle.

Dans cette même perspective, liée à la commémoration des victimes du nazisme, il y a la manifestation du 20 novembre 2004, qui inaugure une plaque à l'ancienne prison rue Maurice Barrès. Il s'agit de ne pas oublier « les 1 198 résistants incarcérés dans cette prison de 1940 à 1944 », qui était une prison de transit avant de rejoindre les camps de concentration. Si la mémoire de cette prison n'est pas rappelée par la monstration de la plaque sur la

photographie, en revanche, elle l'est par la présence et le récit de deux témoins : Marie-Léa et Lucien.

noirs souvenirs

Une plaque dédiée à la mémoire des résistants incarcérés

L'inauguration, hier d'une plaque à l'ancienne prison de la rue Maurice-Barrès marque le début des cérémonies du 60^e anniversaire de la libération de Metz. A cette occasion, les mémoires se libèrent.

Chaque fois que je viens à Metz, je me gare, ici, près de la prison, sur les places réservées aux invalides. » Lucien. Ça n'est pas facile de trouver une place de stationnement ailleurs, mais la rue Maurice-Barrès est un endroit incontournable, entré dans sa vie en 1943, alors qu'il avait à peine 18 ans. « J'avais reçu mes papiers pour être incorporé dans l'armée allemande, alors j'ai pris la fuite » se souvient Lucien. Il est arrêté bien vite près d'Amantvillers, « à la frontière de la France Libre. » Lucien est incarcéré à la prison rue Maurice-Barrès, « une prison de transit avant les camps de concentration. » « J'y suis resté six mois, c'était le paradis par rapport aux camps que j'ai connus par la suite » poursuit-il en regardant la plaque, dévoilée quelques minutes plus tôt par Patrick Thill, adjoint au maire, en dévoilant la plaque commémorative.

deux figures de la Résistance, sœur Hélène, hospitalière au service des tuberculeux de l'hôpital Bon-Secours et sœur Cécile, incarcérée à la prison pour femmes de Metz. « Ma mère y travaillait comme gardienne » se souvient Marie-Léa, qui a bravé tous les dangers afin que les deux religieuses livrent les mêmes versions lors des interrogatoires répétés des Allemands. Marie-Léa malgré « des jambes qui (la) font souffrir » assistera aux cérémonies commémoratives de la libération de Metz.

« J'ai 83 ans et je crois qu'après cela je ne sortirai plus beaucoup » lâche-t-elle avec une telle jeunesse que l'on a un peu de mal à la croire.

J'avais 18 ans...
Près de lui, une dame arbore une série impressionnante de décorations. « La médaille de la Libération de la ville de Metz, la Légion d'honneur, la médaille de Combattant, la croix d'officier de l'ordre national du Mérite... » énumère Marie-Léa Jemmi, 83 ans. Du petit groupe ritent hier autour de la plaque inaugurée, Marie-Léa était probablement la plus familière des lieux. « Mon père était responsable de l'établissement, on habitait au premier étage, j'avais 18 ans et de ma chambre je voyais les cellules de condamnés à mort et de tous les résistants promus aux camps. »

En 1942, la jeune femme devient agent de liaison entre

« 1944 c'est de la douleur mais aussi la joie d'être libre » a insisté Patrick Thill, adjoint au maire, en dévoilant la plaque commémorative.



DISCOUNT CARRELAGES
LE RAPPORT QUALITE-PRIX-CHOIX INIMITABLE
Matériaux de construction, dallages, carrelages, sanitaire
ACTISUD DUNIL - Parc Aravis 50170 AIX-ARCHERES Tél. 03 87 65 21 32
TALANGE 57100 METZ Tél. 03 87 72 28 59

Marie-Léa : « J'avais 18 ans et de ma chambre je voyais les cellules de condamnés à mort et de tous les résistants promus aux camps. »

Lucien : « J'y suis resté six mois, c'était le paradis par rapport aux camps que j'ai connus par la suite. »

Illustration 133 : Marie-Léa et Lucien, deux témoins de l'existence de la prison, rue Maurice Barrès. Article du 20 novembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Lui, y a été emprisonné car il a voulu se soustraire à l'incorporation dans l'armée allemande et elle, habitait en face, et voyait la cellule des condamnés à mort. De plus, elle devint agent de liaison entre Sœur Hélène et Sœur Cécile, toutes deux connues pour leur filière de passeurs. Cette cérémonie se déroulant à la veille de la commémoration de l'anniversaire de la Libération, son but est de rappeler aussi les traumatismes liés à l'occupation, occultés parfois par les actions « positives » des Américains sur le sol messin. Le travail de mémoire et l'existence de témoins sont les éléments indispensables à ce genre d'inauguration. Cette matérialisation permet aussi de leur rendre hommage de leur vivant. Mais pourquoi attendre si longtemps : est-ce aussi dû à la difficulté d'accès des archives relatives à cet endroit ?

Aussi, Metz a décidé de commémorer une mémoire nationale relative au « massacre » de l'Allemagne nazie à Oradour-sur-Glane, afin de rapprocher le traumatisme local à un événement symbolique de la « cruauté » nazie. Ainsi, le 11 décembre 2004, des élèves décident d'organiser une journée du souvenir, dont une pyramide de poupées et un pèlerinage. Il s'agit, entre autres, de ne pas oublier les « 231 enfants mitraillés et brûlés vifs dans une église » lors du massacre d'Oradour-sur-Glane en juin 1944. Si la moitié de l'article rappelle historiquement cet épisode, le reste évoque la journée du souvenir qui se déroulera en mars 2005 avec la présence de l'ONAC, du Souvenir français et du consistoire israélite de Moselle. L'une des deux photographies permet de comprendre aussi pourquoi Metz s'associe à cette mémoire. En effet, parmi les victimes se trouvent des familles mosellanes.



Illustration 134 : L'obélisque et la stèle honore les familles victimes du massacre. Article du 11 décembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

De plus, la ville de Charly en Moselle a pris le nom de Charly-Oradour, le 24 mai 1950, car certaines des familles décédées étaient originaires de cette ville mosellane (et d'autres de Montoy-Flanville). Voilà une des raisons pour lesquelles la ville de Metz s'associe à la célébration de cet épisode tristement connu.

Le 4 mars 2005, une cérémonie a lieu au monument aux Morts pour commémorer « la folie meurtrière de la division *SS Das Reich* ». La première page du journal présente cette journée

du souvenir par la monstration d'un lâché de colombes, porteuses de paix. Il y a également un article à l'intérieur du journal dans la rubrique « Pédagogie ».



Illustration 135 : Le lâché de colombes et les écoliers pour célébrer le massacre d'Oradour sur Glane. Article du 4 mars 2005 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

La présence des écoliers (plus de 200) ajoute à cette journée du souvenir « une haute valeur pédagogique car elle fait réfléchir à un monde meilleur de paix et de fraternité ». Au total, 44 mosellans sont morts lors de ce massacre. La journée a donné l'occasion aux jeunes d'écouter plusieurs témoins de cet événement dont un historien, un membre de l'association des familles de martyrs d'Oradour, les filles d'un rescapé du massacre, les maires des deux villes ou encore le président du Souvenir français. Tout était réuni pour que cette mémoire soit transmise à la nouvelle génération. Pour cette manifestation, les acteurs principaux sont les jeunes enfants. Le devoir de mémoire est donc omniprésent dans les cérémonies actuelles, puisqu'ils sont les témoins de demain. L'association municipale pour ce type de commémoration montre aussi le désir de s'entraider dans la lutte pour le maintien et la conservation d'une mémoire. Il en sera de même pour d'autres manifestations du point de vue des associations patriotiques.

La bataille de la Sarre en septembre 1939 est célébrée au cimetière de Chambièrre le 12 septembre 2009. Le directeur de l'ONAC et l'amicale des anciens combattants de la 32^e et 232^e RI (dont le président et le vice-président sont deux rescapés) sont présents pour rendre

hommage aux victimes de l'offensive française en territoire allemand, puisqu'ils ont traversé la ligne Maginot.



Illustration 136 : Une rose rouge a été déposée sur les tombes de 17 hommes. Article du 12 septembre 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

« Nombreux sont ceux qui ignorent ce pan de notre histoire » assure le président de l'ONAC, ce qui se vérifie dans la cérémonie puisque les autorités politiques sont absentes. Cela peut s'expliquer par le fait que cet événement a été une défaite et que l'on ne préfère célébrer que des actions positives comme la Libération ou les activités résistantes.

Enfin, dans le but d'accentuer la mémoire relative aux victimes du nazisme, notamment liée à l'emprisonnement, une cérémonie a lieu le 7 décembre 2009 au grand Séminaire où une plaque est fleurie. Il s'agit de se souvenir de la mémoire de ces prisonniers (270) qui ont été enfermés, interrogés et pour certains, déportés. Cela permet de rappeler que la *Gestapo* avait fait de ce lieu une prison de police. Ceux qui aidaient les réfractaires à l'incorporation y étaient également enfermés. Seuls deux enfants de parents emprisonnés et les quelques membres de l'association des Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation participaient à cette manifestation (cf illustration).



Illustration 137 : Moment de recueillement devant la plaque commémorative. Article du 7 décembre 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cela prouve à nouveau que les autorités politiques locales ne sont pas solidaires de la commémoration de cette mémoire, ce qui la rend illégitime dans le paysage mémoriel messin, contrairement au camp de Queuleu. Est-ce dû au faible taux de prisonniers ? Quoi qu'il en soit, l'association est présente pour commémorer ce lieu et a déposé le projet de l'apposition d'une plaque à l'ancienne prison des femmes en Chandellerue. Depuis, c'est chose faite, ce qui signifie que les autorités politiques reconnaissent l'existence de cette mémoire (puisque'elles en autorisent une matérialisation) sans toutefois la légitimer puisque'elles ne participent pas à la manifestation. Peut-on alors parler, à nouveau ici, de « sélectivité mémorielle » ?

Celles dites « nouvelles » au Luxembourg

L'anniversaire de la bataille des Ardennes a été célébré dans plusieurs petits villages. Il y a eu, notamment, le village d'Hoesdorf, qui a organisé sa propre manifestation. L'article du 17 décembre 2004 raconte la manifestation du *Night Vigil*, célébrant le début de l'offensive Von Rundstedt. La présence des princes officialise cette mémoire mais le journaliste souligne que cet épisode ne mérite pas forcément « sa place dans un livre d'histoire » puisqu'il qualifie

l'événement « d'épisode isolé sans grande importance » car il est célébré dans plusieurs villages.



Illustration 138 : Cortège de flambeaux à Wiltz pour se souvenir du début de la bataille. Article du 17 décembre 2004 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Le texte nous apprend qu'à Hoesdorf, des figurants ont rejoué la bataille tandis que la photographie illustre la manifestation à Wiltz, où a été organisé un cortège de flambeaux. Ainsi, la participation à ce genre de cérémonie réussit à mieux conserver une mémoire. Ici, ce sont plutôt les victimes de cette ultime bataille qui sont commémorées.

Une journée de la réconciliation germano-américaine a été organisée au cimetière de Sandweiler, le 20 décembre 2004. Il s'agit ici d'un recueillement de la part de vétérans américains sur la tombe de leurs ennemis d'hier.



Illustration 139 : Les vétérans américains se sont inclinés devant les tombes de leurs adversaires d'hier. Article du 20 décembre 2004 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

On a l'impression, d'après le discours d'un vétéran américain, qu'à la fois, ces vétérans leur rendent hommage « c'était de sacrés combattants » et qu'ils leur demandent pardon « c'était des gars américains comme nous ». Cela marque aussi « la paix en Europe » et les relations diplomatiques, qui se tissent depuis quelques années entre les pays autrefois ennemis.

Une nouvelle manifestation à destination de la communauté israélite, cette fois, s'est déroulée le 13 avril 2010 seulement (alors qu'elle a été instaurée par le Parlement israélien en 1951) au mémorial de la déportation (à Hollerich) et au mémorial de l'Holocauste à Cinq-Fontaines. Il s'agit de célébrer Yom Hashoah, qui est la célébration en mémoire des victimes de la Shoah et des héros de la Résistance juive pendant la Seconde Guerre mondiale.



Illustration 140 : Une cinquantaine de personnes ont participé à la cérémonie. Article du 13 avril 2010 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Cette nouveauté est à mettre à l'initiative de l'association B'nai B'rith Luxembourg. Une prière y a été prononcée tout comme une lecture d'un extrait de *Si c'est un homme* de Primo Levi et également un texte d'Elie Wiesel. Le but est de perpétuer cette mémoire car « malheureusement, il n'y a plus beaucoup de survivants. Nous sommes les témoins des témoins et devons perpétuer cette mémoire ». Un membre de l'association déclare que cette mémoire est remise en doute. Mais, malgré les nombreux travaux sur la question de l'Holocauste, ne serait-ce pas cela, finalement, le sort réservé aux mémoires émergentes, à savoir la remise en question d'une mémoire trop actuelle ?

Des deux côtés de la frontière, on remarque que ce sont les nouvelles générations et les descendants directs des acteurs et victimes du conflit qui sont à l'origine de ces nouvelles manifestations, matérialisations et donc mémoires. En Moselle, de nouveaux lieux d'enfermement, synonymes aussi de souffrance, sont investis, renforçant, à cette occasion, son statut victimaire lié à l'occupation et à la nazification de son territoire. Au Luxembourg, ce sont deux catégories spécifiques de victimes qui sont honorées : la communauté israélite et les soldats allemands. Si la première aurait mérité une reconnaissance plus tôt – mais est-ce dû au faible taux de morts d'origine nationale ? –, la seconde s'inscrit dans une perspective de « pardon » mutuel favorisant, de ce fait, les liens diplomatiques (économique et politique) entre les deux pays.

De nouvelles victimes ont fait leur apparition dans les paysages mémoriels locaux grâce aux descendants des témoins du conflit. Mais alors, qu'en est-il du deuxième acteur également présent sur les territoires au moment de l'occupation, à savoir le résistant ?

12.2) L'apparition de nouveaux résistants

L'origine de l'organisation et de l'instauration de nouvelles manifestations à l'égard des résistants est identique à celle des nouvelles victimes. Ce sont les descendants qui décident de faire connaître et reconnaître certaines catégories de résistants qui n'étaient alors pas du tout présentes dans le paysage mémorial local. Une raison peut être avancée à ce sujet : peu de personnes sont au courant des activités de telle ou telle personne sur le territoire messin. En effet, comme on le verra par la suite, ça ne sera pas le cas au Luxembourg puisque seul l'anniversaire de la Grève d'août 1942, ayant touché tout le pays, sera célébré.

Celles dites « durables »

Dans cette catégorie, on retrouve des mémoires, dont l'existence date d'une vingtaine d'années seulement, mais qui ont été célébrées pour chaque anniversaire décennal. Les mémoires étant différentes des deux côtés de la frontière, leur présentation sera distincte.

L'une des manifestations présentes sur toute la période d'analyse est la commémoration de la Grève générale du 31 août 1942 au Luxembourg. Celle-ci s'est immédiatement déroulée dans la ville où est née cette révolte, à savoir Wiltz. On peut donc parler de mémoire « décentralisée ». Étant donné la récurrence de la médiatisation, il sera question ici de ne mentionner que les évolutions entre chaque date anniversaire. Le premier, à être médiatisé, a lieu le 20 mars 1946 au Monument National de la Grève. Il s'agissait de commémorer tous les morts liés à la protestation mais aussi d'autres victimes (les jeunes incorporés de force, les déportés, les prisonniers). À cet effet, le bourgmestre, l'échevin et un membre du Conseil municipal étaient présents, officialisant ainsi la cérémonie et légitimant la mémoire afférente. Le cœur de la manifestation est aussi l'appel à « l'édification d'un monument commémoratif qui perpétuera la grandeur des victimes et permettra aux générations suivantes de comprendre le sens de leur sacrifice », mais aussi à la dénomination de la ville comme : « Wiltz, Cité Martyre ». Aucune photographie n'accompagne l'article.

Le 7 septembre 1954, on apprend que le monument se trouve dans la cour de l'ancienne école des garçons et que 21 personnes sont décédées lors de cette grève. Du point de vue de l'article, on ne retrouve le même thème que pour la première cérémonie : mettre en avant le fait qu'ils ont voulu « rester un peuple libre dans un pays libre ». De ce fait, ces Luxembourgeois deviennent « des héros nationaux nés, qui n'ont pas eu peur de regarder la mort droit dans les yeux ». On apprend, également, qu'un monument sera bientôt investi pour cette cérémonie puisque la première pierre du monument a été bénie par l'aumônier Jules Jost. Cet événement prend place dans le paysage mémoriel luxembourgeois et se légitime donc par la même occasion.

Le 1^{er} septembre 1964, une plaque sur l'usine Eurofloor, où est née la grève, est apposée. Et la manifestation se déroule aussi au Monument National, où des gerbes sont déposées (c'est la photographie accompagnant l'article), avec l'échevin, le bourgmestre (dont le discours n'a pas été repris), le conseil communal et les familles des victimes. La manifestation paraît moins médiatique dans le sens où c'est un événement « décentralisé ». Quelle sera donc l'évolution de cette mémoire dans la presse ?

L'article du 1^{er} septembre 1974 présente une photographie identique à l'anniversaire précédent : des personnalités avec des fleurs se dirigeant vers le monument.



Illustration 141 : Le Monument national de la Grève va être fleuri. Article du 1^{er} septembre 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

L'idée de désintéret se confirme par les propos du journaliste : « sentiment de solitude et de délaissement », « la cité-martyre apparaît abandonnée » ou encore « désaffection des citoyens qui brillaient par leur absence ». Malgré la présence des autorités politiques locales comme nationales, les Trente glorieuses ont eu raison de la manifestation. Cela prouve toutefois la reconnaissance officielle de l'État luxembourgeois vis-à-vis de cette mémoire et le désintéret de la population pour sa propre histoire, alors même qu'on fête des héros nationaux. Pourtant, le 1^{er} septembre 1984, soit dix ans plus tard, la population est de nouveau présente aux cérémonies. Après avoir rappelé les événements et listé les personnalités participantes, on présente les différentes cérémonies (une page entière est consacrée à l'événement). La seule nouveauté vient d'une photographie sur laquelle on voit la plaque commémorative. On peut enfin visualiser cette mémoire.



Illustration 142 : La plaque commémorative rappelant le déclenchement de la grève. Article du 1^{er} septembre 1984 du *RL du Luxembourg* (Archives nationales du Luxembourg)

Autre constat : les illustrations sont plus imposantes que le texte, qui en soi n'apporte que très peu d'informations.

L'article du 1^{er} septembre 1994 est un condensé synthétique des articles précédents : recueillement devant la plaque et le monument, rappel historique des faits et liste des participants (déportés politiques et enrôlés de force étant les nouveautés dans l'assistance).

L'anniversaire de 2004 est plus général dans le sens où l'article fait état des cérémonies dans tout le pays. La photographie montre, d'ailleurs, la cérémonie devant le monument aux Morts d'Esch-sur-Alzette. On remarque, à nouveau, le désintérêt du public : « figés un instant entre deux courses » et le « va-et-vient des voitures ininterrompu ». On rappelle, une fois de plus, le déclenchement de la grève en présentant son auteur, Hans Adam, d'origine allemande, qui sera exécuté. Cet article prouve la reconnaissance nationale de cet événement comme l'un des éléments fondateurs et fondamentaux de la Résistance luxembourgeoise vis-à-vis de l'Occupant.

Enfin, le dernier anniversaire étudié (celui de 2009) fait aussi état d'une célébration nationale (les photographies illustrent la cérémonie de Schiffflange). Mais l'article retrace avant tout l'histoire de cette grève et les représailles exercées par l'ennemi sur la population luxembourgeoise.

Au final, on se rend compte que cette manifestation et cette mémoire « décentralisée » sont, au fil du temps, commémorées au niveau national avec une omniprésence des autorités locales et nationales mais également avec des fluctuations dans la participation des Luxembourgeois. Cet événement fait donc partie du paysage mémoriel local, car il est l'un des piliers des actes résistants luxembourgeois.

La résistance messine

Si la résistance nationale luxembourgeoise est symbolisée par la Grève, la mémoire résistante messine est personnifiée par Jeanne Louis. En effet, le 13 novembre 1994, une plaque en marbre noir et gravée en lettres d'or est apposée à son nom au 26 de la rue des Trois-Evêchés à Queuleu. Il s'agit de commémorer les femmes de l'ombre qui ont également œuvré à la libération de la ville.



Illustration 143 : Les femmes de l'ombre mises en lumière. Article du 13 novembre 1994 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

En effet, Jeanne Louis a hébergé le « QG de Jean Denis, du réseau Navarre, où se réunirent les premiers libérateurs Jean Noblesse et Camille Gomik ». Photographiquement, on ne voit pas la plaque, seulement les personnalités (représentant du maire, député et associations patriotiques). Ce qui est remarquable ici, c'est le dévoilement de la plaque par Marguerite Puhl-Demange, la présidente-directrice générale du *Républicain Lorrain* : c'est Jean Denis, qui le lui a demandé, car le journal a « défendu la cause française » et s'est surtout sabordé pour montrer son refus de collaborer avec l'ennemi. On constate ici les liens étroits entre les milieux de mémoire et la presse, qui ont donc des conséquences sur la médiatisation

de telle ou telle manifestation. On rappelle, également, les risques encourus par les passeurs, les agents de liaisons et de renseignements car « l'Occupant se considérait en terre conquise pour l'éternité ». Par l'intermédiaire de cette cérémonie et de Marguerite Puhl-Demange, ce sont toutes les femmes de la Résistance qui sont mises en avant, une autre catégorie de résistants peu évoquée jusqu'à ce jour, excepté par l'intermédiaire de la religieuse Sœur Hélène.

Dès l'anniversaire décennal suivant (15 novembre 2004), la plaque fait l'objet d'une cérémonie. On y rappelle l'hébergement « de membres actifs du réseau Navarre », ayant participé à la libération de la ville. Cette dernière lui rend ainsi hommage par la présence d'élus, d'anciens combattants et du Souvenir français. La photographie montre ces derniers devant la plaque. Ici, en revanche, ce n'est plus que la mémoire d'une résistante qui est célébrée et non la totalité des femmes de l'ombre. De plus, c'est une association qui a pris le relais de la commémoration car c'est le président du Souvenir français qui prend la parole dans l'article et qui est présent sur la photographie. Les élus sont alors en retrait.

La dernière cérémonie, dans le cadre de cette étude, date du 15 novembre 2009. La nouveauté ici, c'est que l'on voit la plaque (illustration ci-dessous).



Illustration 144 : Une gerbe a été déposée au pied de la plaque dédiée à Jeanne Louis. Article du 15 novembre 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Les sept-huitièmes de l'article rappellent l'utilité de l'hébergement chez Jeanne Louis et donc, des risques encourus par cette dernière. C'est depuis son domicile que les renseignements sur « l'organisation et la défense allemande » ont été recueillis avant qu'ils ne soient transmis au général Patton puis au général Walker qui a libéré la ville de Metz. Jean Denis, quelques représentants de la ville et du Souvenir français ont participé à la manifestation.

Ce qui ressort de ces trois dates, c'est l'émergence d'une nouvelle mémoire, ou du moins une mémoire résistante personnifiée, mais en même temps, une régression de la participation des autorités civiles et indirectement de la reconnaissance de celles-ci vis-à-vis de la mémoire honorée. En effet, les élus sont remplacés à la fois par le Souvenir français et par la visualisation photographique de la plaque.

Dans un but, peut-être, de rééquilibrer les mémoires (entre les Libérateurs et les Résistants), une autre mémoire locale est mise en avant : celle des postiers. La première commémoration date du 13 novembre 1994. Les postiers ont déposé une gerbe au pied de la plaque du Souvenir des combattants postiers morts sur les champs de guerre. Celle-ci se situe dans le hall d'entrée de la grande Poste. Seule l'association des anciens combattants de la Poste et le directeur de celle-ci ont participé à cette cérémonie (ils figurent sur la photographie). On constate que cette cérémonie n'est pas encore reconnue par la municipalité et est davantage le fruit d'une célébration « communautaire ».

C'est à la veille de la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1995, qu'une nouvelle cérémonie a lieu à la Poste. Deux éléments nouveaux pour celle-ci : la présence de représentants de la ville et la visualisation de la plaque.



Illustration 145 : Les autorités déposent une gerbe pour se souvenir des combattants décédés. Article du 7 mai 1995 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Cela a tendance à prouver que progressivement, cette mémoire résistante « entre » dans le paysage mémoriel de Metz et se juxtapose avec celle des FFI.

Cette manifestation et cette inscription mémorielle dans la localité se renouvellent dix ans plus tard à la même période, dans le cadre du sixième anniversaire de l'Armistice. Les représentants de la Poste et du maire sont présents tout comme le directeur de l'ONAC et le représentant de l'association des Anciens combattants-victimes de guerre PTT. Ils sont d'ailleurs sur la photographie, de laquelle la plaque disparaît. Il s'agit ici de l'inverse des articles pour la mémoire de Jeanne Louis.

Pour le soixante-cinquième anniversaire, cette cérémonie s'est déroulée le même jour que celle d'il y a cinq ans. C'est la mémoire des « efforts et sacrifices des postiers communicants » qui est à nouveau honorée, en espérant que la jeunesse prenne le relais pour garder « vive » cette mémoire. Rien d'autre n'est à signaler dans le sens où la cérémonie est identique dans son déroulement et donc dans sa médiatisation.

On a ainsi pu constater une évolution « positive » de cette mémoire résistante qui s'est progressivement installée dans le patrimoine mémoriel local *via* la participation des représentants de la ville.

Une autre mémoire résistante récente « fait surface » également. Il s'agit des patriotes-résistants à l'occupation (PRO). Le 21 mars 2005, une cérémonie s'est déroulée à la place de la Préfecture. En présence de la présidente nationale des PRO et du préfet, un dépôt de gerbes rappelle la manifestation des Mosellans du 30 août 1942 au cours de laquelle ils ont proclamé « leur attachement à la patrie et le refus de l'autorité nazie ». Cela fait écho au mouvement de grève luxembourgeois.



Illustration 146 : Un dépôt de gerbes qui rappelle la manifestation du 30 août 1942. Article du 21 mars 2005 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

La répression est immédiate : 8 500 déportés et internés. La présidente rappelle, ensuite, leur retour difficile à la Libération. Ce qui est intéressant dans cet article, c'est l'histoire de cet événement racontée par les participants et la mémoire matérialisée de cet acte et représenté visuellement par la plaque.

Cinq ans plus tard (24 avril 2010), c'est par l'intermédiaire d'une assemblée générale que cette mémoire est de nouveau médiatisée. L'association désire une plus grande reconnaissance de l'État. En effet, les PRO ont un statut assez particulier dans le sens où ils ne peuvent pas être considérés comme des déportés car ils n'ont pas été enfermés dans des camps

de concentration, ni être qualifiés de résistants car ils n'ont pas lutté contre l'Occupant avec des armes. Ils ont simplement refusé d'être intégrés à la population allemande et pour le président des PRO : «refuser c'est résister». Malgré leur retour en Moselle dans «l'indifférence générale», l'association lutte pour que cette mémoire soit reconnue officiellement. Ainsi, la moitié de l'article rappelle, par l'intermédiaire de son président, leur histoire. On constate donc que cette mémoire a du mal à s'imposer au niveau national alors que localement elle est reconnue. Cependant, on peut parler de reconnaissance seulement, pas encore de légitimité.

Ici, ce sont les statuts différents des deux villes qui permettent de faire un constat. Au Luxembourg, la Résistance est incarnée par un mouvement national (la Grève démarrée à Wiltz) dont la capitale décentralise cette mémoire dans la ville d'origine. En revanche, Metz n'a pas d'autre choix que de conserver «toutes» ces mémoires qui, de fait, sont trop spécifiques (PRO) ou trop personnifiées (Jeanne Louis) et n'obtiennent pas la légitimité qu'elles revendiquent.

Qu'en est-il de la reconnaissance du libérateur pour ces nouvelles cérémonies, lui qui jusqu'à présent était justement célébré territorialement et souvent de manière personnifiée ?

12.3) La création de manifestations pour le libérateur

De nombreuses cérémonies, beaucoup directement liées et certaines l'évoquent seulement, ont été organisées en l'honneur du libérateur américain. Il s'agit bien évidemment de la figure principale de ce conflit dans les rues de Metz et de Luxembourg. Parfois catégorisé, souvent personnifié, le soldat venu d'outre-Atlantique est généralement reconnu et légitimité territorialement. Ainsi, nous verrons ici quelles nouvelles cérémonies peuvent encore célébrer cet acteur omniprésent des paysages mémoriels messin et luxembourgeois. Les cérémonies le mettant à l'honneur étant différentes, leur présentation sera donc distincte entre les deux villes.

À Metz

Pour les mémoires dites «durables», on trouve l'anniversaire du Débarquement de Provence, qui n'est commémoré qu'en 1984 seulement, soit pour le quarantième anniversaire. La cérémonie se déroule, le 16 août, au monument aux Morts avec un simple dépôt de gerbes.

En présence du maire et d'autres personnalités, on fête « l'ouverture du deuxième front de France » mais aussi les soldats de la 1^{ère} armée française du général de Lattre de Tassigny. Rien de nouveau visuellement où les personnalités tiennent des fleurs et se dirigent vers le monument. Il s'agit ici d'une réappropriation monumentale qui, une fois encore, célèbre les héros américains (et une mémoire française), sauf qu'ici la cérémonie se déroule à Metz et non au Sablon, comme pour le Débarquement en Normandie.

Puis, il faut attendre 2004 pour observer la deuxième médiatisation de cette mémoire. La photographie est identique : on ne voit que les personnalités et pas le monument, ce qui prouve que nous sommes dans l'histoire de cet événement.



Illustration 147 : La commémoration du Débarquement de Provence. Article du 16 août 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Plusieurs associations patriotiques ainsi que les autorités civiles et militaires (non nommées) sont présentes. Ici, ce sont les anciens combattants qui rendent hommage aux « valeureux qui ont péri au combat ». Celui-ci s'est effectué par la lecture de l'ordre du jour « N°1 » du général de Lattre de Tassigny. On se rend compte ici de la double mémoire honorée des libérateurs : une américaine et une française.

Cette cérémonie est aussi présente au cours de l'année du soixante-cinquième anniversaire de la Libération (2009). L'illustration montre des vétérans déposer des fleurs au pied (au sens propre comme au figuré) du monument aux Morts.



Illustration 148 : Le fleurissement du monument aux Morts de Metz. Article du 16 août 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

On apprend que ce sont les vétérans de la Première armée française qui ont fleuri le monument, ce qui a permis de rappeler que « 250 000 soldats français engagés et 114 000 FFI » ont participé à cet événement permettant la libération de plusieurs villes du sud de la France.

Ainsi, on se rend compte qu'en voulant célébrer un événement relatif à la Libération opérée par les Américains, on honore finalement une mémoire nationale (la Première armée française du général de Lattre de Tassigny). C'est pourquoi la cérémonie se déroule à Metz : elle se veut être l'initiatrice de cette manifestation et n'est donc pas « décentralisée ».

Parmi la catégorie des mémoires « nouvelles » et parmi les cérémonies du soixantième anniversaire de la Libération de Metz, on relève celle consacrée à l'inauguration d'une plaque commémorative des anciens combattants de la SEITA. Il s'agit de rendre, une fois encore, hommage aux soldats américains qui ont arrêté le commandant allemand de la Place de Metz, le général Kittel. Un tiers de l'article retrace d'ailleurs cet épisode. On est alors dans l'histoire de ce dernier. Le président de l'association et d'anciens *GI's* de la 95^e DI (que l'on voit sur la photographie) sont retournés dans l'usine et ont déposé une gerbe sous la plaque. La plaque sera visible dans la presse par l'intermédiaire de l'article du 23 novembre.



Illustration 149 : Raymong Fleurentin à côté de la plaque de la SEITA. Article du 23 novembre 2004 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Raymong Fleurentin explique qu'il a échappé à l'incorporation grâce à un médecin qui lui a « volontairement planté un éclat d'obus dans la cuisse » et que c'est dans l'usine de la SEITA qu'il a été opéré, soit au même endroit que le général Kittel. Seule l'association Lorraine-États-Unis est présente pour cette célébration. Cela prouve que cet événement n'est qu'épisodique dans la libération de la ville et ne nécessite donc pas la présence des autorités municipales.

Une journée franco-allemande a été organisée à l'occasion du 11 novembre 2009, au cimetière de Chambière et au monument aux Morts. La ville, le Souvenir français et l'ONAC étaient à l'initiative de cette manifestation dont les enfants étaient l'élément central. Ils se sont ainsi recueillis sur les 5 000 tombes et les 13 000 militaires et civils (français, allemands et alliés) qui reposent dans ce cimetière.



Illustration 150 : Les écoliers ont visité le cimetière de Chambières. Article du 11 novembre 2009 du *RL de Metz* (Archives départementales de la Moselle)

Le but était d'associer des écoliers français et allemands dans la mémoire de cet événement afin de commémorer la réconciliation entre les deux pays après quatre années de guerre. Et cela a commencé depuis 1945, quelle que soit la majorité au pouvoir, puisque l'Europe est un axe majeur de la politique étrangère française. L'un des objectifs était alors d'éviter une nouvelle guerre mondiale en facilitant la réconciliation franco-allemande. De Gaulle, poursuit le rapprochement avec l'Allemagne en signant, en janvier 1963 à Paris, un traité de coopération franco-allemande. La France, puissance moyenne, ne peut alors peser sur la scène mondiale dans beaucoup de domaines que grâce à l'Union européenne. En 1950, le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, ainsi que Jean Monnet, réalisent une déclaration où ils envisagent la création d'une fédération européenne et où ils annoncent la mise en commun des productions d'acier et de charbon de plusieurs pays européens dont la France et l'Allemagne, c'est la CECA⁴⁷³. Par contre, l'Assemblée Nationale rejette, en 1954, le projet de CED⁴⁷⁴. En effet en 1954, la France reconnaît la souveraineté totale de l'Allemagne. La construction d'une organisation économique se poursuit en Europe. En 1957, le traité de Rome établit un marché commun associant les 6 pays participant déjà à la CECA et donne

⁴⁷³ Acronyme de Communauté européenne du charbon et de l'acier), elle est née le 18 avril 1951 en collaboration avec l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

⁴⁷⁴ Acronyme de Communauté européenne de Défense.

naissance à la CEE⁴⁷⁵. Un second traité est signé et instaure la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA), dite Euratom. La France obtient également un siège au conseil de sécurité de l'ONU⁴⁷⁶. Elle fait partie des puissances occidentales⁴⁷⁷ qui s'inquiètent de la progression du communisme en Europe et dans le monde. Elle signe en 1949 le traité de Washington qui donne naissance à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord⁴⁷⁸. Quelque temps plus tard, elle signe avec la RFA, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, à Schengen, des accords prévoyant la suppression progressive des frontières entre ces États et la libre circulation des personnes. Mais la convention d'application de l'accord n'est signée que le 19 juin 1990 et entre en vigueur seulement le 26 mars 1995.

Pour commémorer cette réconciliation, la parole est donnée aux enfants, notamment, sur l'Armistice, la paix et l'Allemagne. Une fois encore, les enfants/écoliers sont les relais de cette mémoire, mais étonnamment ce n'est pas le deuxième conflit mondial qui sert de référence. Ceci est expliqué par la déléguée mémoire à l'ONAC : « C'est le souvenir de l'horreur de la Grande Guerre » qui reste gravé dans les esprits.

À Luxembourg

Pour la première catégorie de mémoire, le 12 juin 1994, est inauguré le mémorial de la Libération au Schumaans Eck, en présence de vétérans américains. Il est élevé à la mémoire du sacrifice des combattants alliés et principalement des Américains. Il s'agit du monument national dédié aux soldats alliés. Le Premier ministre luxembourgeois, l'ambassadeur des États-Unis et le président de l'association « *National liberation memorial* » ont souligné le sacrifice des Américains pour libérer l'Europe. Ce lieu illustre la bataille des Ardennes et les derniers assauts alliés. Une fois encore, la mémoire américaine est au cœur de la cérémonie. Il

⁴⁷⁵ Acronyme de Communauté économique européenne.

⁴⁷⁶ Acronyme d'Organisation des Nations unies. C'est une organisation internationale, regroupant, à quelques exceptions près, tous les États de la planète. Distincte des États qui la composent, l'organisation a pour finalité la paix internationale. Ses objectifs sont de faciliter la coopération dans les domaines du droit international, de la sécurité internationale, du développement économique, du progrès social et des Droits de l'homme. L'ONU est fondée en 1945 en remplacement de la Société des Nations, qui n'avait pas tenu son rôle en n'évitant pas la Seconde Guerre mondiale, pour mettre fin aux guerres entre les pays et pour fournir une plateforme de dialogue.

⁴⁷⁷ Au même titre que la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Islande, l'Italie, la Norvège, le Portugal, les États-Unis et le Canada.

⁴⁷⁸ Abrégé en OTAN (en anglais : *North Atlantic Treaty Organisation* ou *NATO*) et parfois connue sous le nom d'Alliance Atlantique, c'est une organisation politico-militaire qui rassemble de nombreux pays occidentaux. Elle a vu le jour le 4 avril 1949, suite à des négociations des cinq pays européens signataires du traité de Bruxelles (Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas et Royaume-Uni) avec les États-Unis, le Canada et cinq autres pays d'Europe occidentale invités à participer (Danemark, Italie, Islande, Norvège et Portugal). L'Alliance avait pour vocation initiale d'assurer la sécurité de l'Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en prévenant d'éventuels soubresauts d'impérialisme allemand et en luttant contre les ambitions de conquête de l'empire soviétique (militairement organisé dans le cadre du Pacte de Varsovie).

s'agit ainsi du même type de monument que l'aigle chauve de Bellecroix, à savoir un monument spécialement dédié aux soldats venus d'outre-Atlantique, dans un lieu synonyme d'un combat libérateur. Les relations internationales sont également sous-jacentes à cette manifestation.

La bataille des Ardennes est célébrée *via* ce monument le 17 décembre 2004. Une centaine de vétérans américains et une « poignée » de soldats allemands sont présentes en ce jour, et revenant sur les lieux de « souffrance et du sacrifice de beaucoup de leurs camarades ».



Illustration 151 : Les vétérans américains ont retrouvé le froid et le brouillard qu'ils avaient déjà affrontés 60 ans plus tôt. Article du 17 décembre 2004 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

Si on ne parle pas des seconds, on présente la « *Love affair* » entre les premiers et les Luxembourgeois. La moitié de l'article, agrémenté de quelques remarques d'historien et de personnalités politiques, retrace historiquement cette bataille. C'est donc la victoire et la libération américaine qui sont célébrées ici.

Dans l'article du 17 décembre 2009, la représentante du gouvernement américain explique que la bataille des Ardennes a été « une date historique pour les Européens et les Américains ». Le reste de l'article est dédié au récit d'un vétéran américain venu participer aux cérémonies. Ici, mémoire et histoire se confondent puisqu'elles sont présentes dans le discours du vétéran. On se rend compte ainsi que, petit à petit, la place accordée aux témoins est grandissante dans les articles plus la « tendance » va à leur disparition. Faut-il y voir ici le désir de la nouvelle génération d'entendre les leçons de vie directement de la part des témoins ?

La bataille des Ardennes a été également commémorée matériellement par deux événements. Le premier date du 14 juin 2004 par l'inauguration d'un sentier du souvenir à Nothum par l'association *National liberation memorial*. On note la présence du gouvernement

luxembourgeois et les représentants des ambassades américaine, allemande et britannique. On commémore ici les « 10 jours des combats les plus meurtriers sur le sol luxembourgeois » : 15 000 Américains contre 100 000 Allemands.



Illustration 152 : Les deux soldats ont dévoilé ensemble le monument dédié aux soldats tombés dans ces bois.
Article du 14 juin 2004 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

L'ensemble des représentants internationaux insiste sur la construction d'une « Europe pacifique » et c'est pourquoi le journaliste souligne les propos du vétéran allemand qui « ne voyait pas les soldats alliés comme des ennemis ». Ainsi, pour mettre en application leur propos, un monument, sur le sentier du souvenir, est inauguré par deux vétérans : l'un allemand, l'autre américain. Cela prouve ainsi les relations fraternelles actuelles entre les deux pays, mais aussi avec les pays alliés comme la Grande-Bretagne.

Le deuxième événement date du 10 mai 2010. À cette occasion, un monument « pour ceux tombés pendant la bataille des Ardennes » est inauguré dans le jardin de la fondation Pescatore à Luxembourg. Réalisé à Dallas, au Texas, il est fait de granit et « possède » les drapeaux américain, luxembourgeois et belge ainsi que les armoiries de la *US world war II veterans organization*.



Dévoilé samedi dernier, le monument situé dans le parc Pescatore rend hommage à ceux qui sont tombés lors de la bataille des Ardennes.

L'Amérique se souvient

LUXEMBOURG Un monument en l'honneur des victimes de la bataille des Ardennes aura désormais toute sa place dans le parc Pescatore.

Alexis que ce week-end, l'Europe célèbre un peu partout la 69^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, un monument dédié aux soldats tombés lors de la bataille des Ardennes a été inauguré samedi en présence notamment de plusieurs vétérans.

De notre journaliste
Bruno Müller

C'est un vétéran américain Alvin D. Rosenzweig, pubé samedi à la cérémonie d'inauguration, que l'on doit cette initiative de consacrer un monument pour honorer et garder le souvenir des sacrifices des soldats et civils tombés durant la bataille des Ardennes. L'initiative a pu être concrétisée grâce au concours de Richard G. Minou, Américain résidant au Luxembourg. Fait en granite et portant les drapeaux améri-

caïn, luxembourgeois et belge, ce monument a été confectionné par une firme spécialisée située à Dallas au Texas. Le monument comporte un hommage aux civils et soldats ainsi que les armoiries de l'organisation officielle de la US World War II Veterans Organization. Sur la partie supérieure du monument est placée une plaque commémorative en laiton énumérant les unités de l'armée américaine ayant participé à cette bataille. «J'ai tenu à ce que ce monument soit inauguré à Luxembourg en l'honneur de toutes les unités qui ont combattu à la bataille des Ardennes qui a fait environ 18 000 morts du côté des forces américaines. Les combats dans la forêt de Hurtgenwald ont été parmi les plus féroces. Je me rappelle que j'ai eu mes 19 ans le jour où la bataille des Ardennes était terminée. Après la libération de

Luxembourg, la division dans laquelle je me trouvais a participé à l'occupation de Berlin, se souvient le vétéran Rosenzweig qui a fait le déplacement depuis les États-Unis avec d'autres personnes pour la cérémonie.

Un engagement indéfectible

Alvin D. Rosenzweig était capitaine de la 78^{ème} division de l'armée américaine. Il est toujours resté très engagé dans les projets destinés à préserver la mémoire des sacrifices qu'ont dû faire les civils et soldats durant la Seconde Guerre mondiale. Son idée pour la mise en place d'un monument du souvenir remonte à 2004, au 69^{ème} anniversaire de la bataille des Ardennes. Étaient également présents à la cérémonie d'inauguration une dizaine d'autres

vétérans distingués le même jour par une remise de médailles de l'association US Veterans Friends Luxembourg, ainsi que le général américain Jeff Horne, rattaché au Pentagone. Le choix du parc Pescatore s'explique finalement pour une raison très précise, rappelle par le bourgmestre Paul Heiningier dans son discours en anglais : «Le bâtiment de la fondation Pescatore servait de quartier général du général Patton au cours de la bataille des Ardennes. C'est la raison pour laquelle le monument se trouve aujourd'hui sur la propriété de la fondation Pescatore». Le bourgmestre s'a pas hésité également à parler de ses souvenirs personnels : «J'ai goûté à mes premiers chocolats à l'âge de quatre ans grâce aux soldats américains». Comme quoi, la petite histoire ne se fait pas sans la grande.

Illustration 153 : L'inauguration du monument par un vétéran américain. Article du 10 mai 2010 du *Quotidien* (Archives nationales du Luxembourg)

La manifestation n'est en soi pas nouvelle puisqu'elle tend à « honorer et garder le souvenir des sacrifices des soldats et civils tombés durant la bataille des Ardennes ». Seule la matérialisation est nouvelle. Le choix du lieu n'est pas anodin puisqu'il s'agit du quartier général du général Patton. C'est d'ailleurs pour cela que sa petite-fille est présente à cette inauguration. Une fois de plus, on honore la mémoire des libérateurs américains mais cette fois par un vétéran lui-même.

L'autre intérêt de cette manifestation est le fait que j'ai pu suivre le journaliste qui l'a couverte. Malheureusement, le journaliste m'a dit, après la parution de l'article, qu'il ne retrouvait plus ses notes (alors que je lui avais demandé de les conserver et de me les transmettre, ce qu'il avait approuvé). Puis, un ou deux jours après, il me contacte en disant qu'il les a retrouvées et me les envoie. Résultat : je me retrouve avec une page et demie de notes d'un petit cahier seulement ! Étant donné les informations reçues et le contenu de l'article, je ne sais pas quoi penser de l'envoi de ses notes : deux trois mots gribouillés rapidement ? Ainsi, toutes les notes se retrouvent dans l'article qu'il a également rédigé en grande partie grâce au communiqué de presse envoyé par la chargée de presse de la ville de

Luxembourg. Toutefois, j'ai pu remarquer qu'il est allé interviewer le bourgmestre de Luxembourg, une personne de l'organisation de la manifestation et la petite-fille de Patton. Il a également cherché à ce qu'on lui traduise *grosso modo* – selon ses mots – le discours énoncé en anglais par le bourgmestre (afin de se faire comprendre par les vétérans) inaugurant le monument. Et ces informations figurent bien dans l'article. En revanche, il ne fait rien de l'interview de Helen Patton, alors que son ancêtre fait partie des héros les plus connus lorsque l'on évoque les armées libératrices. Cet envoi « laborieux » ne me permet pas de « juger » objectivement le travail du journaliste sur la façon de mener son reportage, mais quoi qu'il en soit, l'article reflète bien l'inauguration d'un monument qui met, une nouvelle fois, en avant la mémoire des soldats américains.

Pour la seconde catégorie de mémoires, un hommage américano-luxembourgeois est rendu, le 19 juin 2004, au cimetière de Hamm, et plus précisément sur la tombe du général Patton. Cette manifestation sert à renforcer les liens amicaux entre les États-Unis et le Luxembourg depuis la Libération. Une soixantaine de vétérans américains ont fait le déplacement tout comme l'ambassadeur. Le président de l'*US veterans friends* a souligné que « les Luxembourgeois n'ont pas oublié ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté ». Pour oublier « la période noire de l'histoire européenne », toutes les croix blanches du cimetière ont été fleuries (c'est ce que montre la photographie). Il s'agit ici de médiatiser les liens unissant les deux pays tant historiquement que politiquement, militairement et économiquement.

Une manifestation, qui va rendre une fois de plus hommage aux vétérans américains, est organisée le 12 novembre 2009 au cimetière américain de Hamm. Il s'agit du *Veterans Day*. C'est une décision de la part des États-Unis d'appeler le 11 novembre comme cela, afin de célébrer la mémoire des soldats vétérans. Ainsi, l'ambassadeur américain et Helen Patton sont présents pour fleurir la tombe des soldats, dont celle du général Patton (ce que montrent les photographies). C'est une preuve supplémentaire de la relation unissant les deux pays. Le Luxembourg fête une journée américaine.

La conclusion que l'on peut tirer de cette sous-partie de chapitre est simple. Les nouvelles cérémonies relatives à la commémoration des libérateurs américains associent la mémoire de ces soldats à celle d'autres pays. En effet, les armées française, britannique et allemande sont honorées, cachant plus ou moins efficacement les relations diplomatiques

(économique, politique voire militaire) qui se « jouent » derrière ce type de manifestation. On pourrait presque dire que les gouvernements officialisent et légitiment « historiquement », par le pardon et la reconnaissance mutuels, les relations qui les unissent aujourd'hui.

Ce chapitre concernant les mémoires émergentes a permis de constater la présence de nouvelles mémoires dans les deux villes frontalières, appartenant toutefois aux trois thèmes récurrents, à savoir les victimes, le résistant et le libérateur. Une fois de plus, le statut des villes a eu son influence sur les personnes médiatisées et sur leur légitimité. En effet, si Metz s'est encore renforcée sur son passé victimaire de l'occupation (les lieux d'enfermement), le Luxembourg s'est ouvert vers la reconnaissance d'autres victimes (les Juifs et les Allemands), dont les intérêts politiques sous-jacents n'y sont pas pour rien. On s'est rendu compte aussi que le statut de la manifestation avait son importance. Une commémoration nationale (la Grève) acquiert une certaine légitimité puisque l'acte résistant s'est étendu sur tout le territoire. De ce fait, les représentants politiques y participent. En revanche, lorsqu'il s'agit d'actes résistants ponctuels et localisés (postiers, passeurs), leur légitimité est moindre et ne possède pas assez de poids mémoriel pour que les autorités investissent les cérémonies. Enfin, Metz et Luxembourg ont un point commun vis-à-vis des nouvelles célébrations des soldats américains : les manifestations y associent les mémoires d'autres armées, qu'elles aient participé à la Libération (France et Grande-Bretagne) ou qu'elles aient perdu la guerre (Allemagne). Autant à Metz, cela participe à la mémoire du conflit, autant à Luxembourg, on peut émettre l'idée d'enjeux politiques et économiques.



Cette partie consacrée aux mémoires-images mouvantes a permis de distinguer trois types de médiatisation mémorielles : les ponctuelles, les discontinues et les émergentes. Mais à l'intérieur de celles-ci, une récurrence a été mise à jour : on retrouve les trois thèmes majeurs de l'histoire du conflit dans les deux localités, à savoir la victimisation, la Résistance et la Libération. Toutefois, les différentes catégories ont permis de saisir les multiples mécanismes et contextes (social, politique et économique) qui sont à l'origine des diverses médiatisations.

Ainsi, dans le chapitre 10, nous avons pu constater que la ponctualité d'une cérémonie provenait d'une mémoire trop spécifique qui manquait, de fait, de poids dans l'imaginaire collectif, venant sans doute d'un manque d'implication des entrepreneurs de mémoire. Mais lorsque l'on est peu nombreux, comment peut-on se faire entendre ? La décentralisation de certaines mémoires et leur actualité étaient aussi des facteurs négatifs pour leur permettre de s'installer temporellement dans l'espace commémoratif, quand bien même elles possédaient toutes une certaine légitimité historique.

Dans le chapitre 11, la discontinuité médiatique peut déjà être expliquée par un argument présenté *supra* : la spécificité d'une mémoire. Si à un instant t , elle trouve un écho politique, dans ce cas, elle peut être intéressante à médiatiser. On peut penser, notamment, à la célébration du deuil allemand sur le territoire luxembourgeois, évidemment impensable à Metz. Ainsi, cet exemple est représentatif de ce que l'on peut appeler « sélectivité mémorielle » ou « politique de commémoration ». Un autre phénomène, qui peut participer à la disparition médiatique d'une mémoire, est celui lié à la participation de la population. Certaines associations, comme le Souvenir français, tentent de garder plusieurs mémoires « vives » en faisant participer des scolaires. Mais la multiplication des manifestations n'engendrerait-elle pas une illégitimité ou un désintérêt pour certaines, surtout lorsqu'elles sont récentes et peu connues ? Ainsi, le manque d'implication des témoins (et des témoins de témoins) et les intérêts économique-politiques des autorités locales sont à l'origine d'une sélectivité mémorielle qui se ressent sur leur médiatisation lors des anniversaires décennaux du conflit.

Enfin, le dernier chapitre a permis de conforter l'idée que le statut des villes a un impact sur la médiatisation de certaines cérémonies et donc des mémoires. Si Metz reste « concentrée » sur son passé (on met à jour de nouvelles victimes locales), Luxembourg élargit ses mémoires à l'international dans le sens où la capitale européenne célèbre la communauté juive et les soldats allemands. De plus, le statut de la cérémonie a aussi son importance. La logique de la manifestation nationale (la Grève à Wiltz), qui a plus de poids mémoriel qu'une manifestation locale (les passeurs messins), est vérifiée. La légitimité mémorielle est sous-jacente puisque les autorités locales participent plus « facilement » à des manifestations qui peuvent leur être « utiles » politiquement. Ce point de vue est confirmé par les nouvelles célébrations du libérateur américain qui y associent les mémoires des armées victorieuses comme défaites, non sans enjeux politiques et économiques liés aux relations internationales pour Luxembourg, alors qu'à Metz cela participe seulement à compléter, enrichir et façonner l'image mémorielle de son passé lié à la Seconde Guerre mondiale.

CONCLUSION

Cette étude sur la médiatisation des cérémonies commémoratives autour de la Seconde Guerre mondiale à Metz et Luxembourg a, comme principal intérêt, une vision diachronique et comparative d'un phénomène mémoriel. La presse locale sert ici de médiateur dans le sens où sa valeur proximale vis-à-vis des manifestations donne aux médias une certaine légitimité sociale. Ainsi, la perspective de travail dépasse-t-elle quelque peu mon objet puisque j'essaye de comprendre comment l'action mémorielle contribue à construire les identités collectives urbaines.

Ce sujet, à la croisée de l'histoire et des SIC, requiert une méthodologie qui se fonde principalement sur l'analyse de contenus médiatiques, même si elle ne se limite pas à une analyse sémio-descriptive, texto-centrée. Voilà pourquoi la construction d'une grille d'analyse spécifique a été utile afin de s'adapter au questionnement. Ce dernier permet de mettre en perspective des concurrences discursives œuvrant à imposer le sens au sein des espaces publics politiques et sociétaux. De plus, mes hypothèses, initialement posées, interrogent autant la mémoire que l'amnésie, intégrant les effets des temporalités et les jeux des entrepreneurs ou conservateurs mémoriels ; ceci dans le but d'aboutir à une typologie des mémoires et des monuments (on pourrait presque parler ici de « monumenthèque »), et d'interroger le rapport entre valeur de vérité, effets d'authenticité et effets de captation.

Cependant, une dimension, déjà évoquée précédemment, manque à ce travail permettant une meilleure approche de la réflexivité sur la mise en perspective des supports convoqués et, notamment, dans la fabrication du produit médiatique. Il s'agit de la comparaison des notes de travail du journaliste avec l'article publié dans le journal, qui aurait pu éclairer davantage les conditions de production. En effet, l'analyse de presse est souvent difficile, ne traduisant que très imparfaitement les rapports de production et les représentations de l'époque. Ainsi cette démarche d'enquête complémentaire n'a-t-elle pas été possible en raison de l'indisponibilité des acteurs les plus anciens.

Toutefois, l'analyse a essayé de répondre, le plus globalement possible, à la problématique qui questionne les objets et lieux de mémoire tout autant que les modalités de leur convocation discursive par les acteurs sociaux, incluant les producteurs d'informations médiatiques. Mon étude a essayé de comprendre l'émergence et la conservation de mémoires

relatives au conflit en mettant en tension ladite mémoire, sa légitimité sociale et l'intérêt qu'elle porte, pour les autorités politiques locales, dans le paysage mémoriel de la cité. Le travail mené sur une période de plus de soixante ans a permis de saisir l'évolution de la fabrication de l'image médiatique (la représentation mémorielle tant textuelle que photographique et monumentale) – créée par la presse locale – du passé des deux villes en fonction des contextes sociétaux.

On aurait tort d'imputer aux monuments et symboles commémoratifs un sens objectif, immanent et constant à travers le temps et d'une validité supérieure, et de n'y voir que des objets archéologiques d'une époque révolue. Les lieux et les monuments sont d'importants opérateurs de médiation dans le cadre du processus de transmission, si toutefois un autre relais, comme la presse, joue également son rôle de « média » avec le lectorat. Et c'est justement ce que ce travail a tenté de montrer, notamment par les trois thématiques que sont la constance monumentale et mémorielle, la réappropriation des édifices préexistants pour des mémoires à faible légitimité ou à écho national, voire international, et enfin, l'émergence monumentale et mémorielle afin d'enrichir et de compléter le patrimoine et paysage mémoriel local.

Il serait facile ici de faire une compilation des conclusions de tous les chapitres ou de toutes les parties pour terminer ce travail. Je propose donc une sorte de chronologie comparative de l'évolution de la fabrication de l'image mémorielle des deux villes, qui synthétise, finalement, toutes les analyses présentées précédemment de manière thématique, chronologique et géographique.

Chronologie comparative

Quinze jours seulement après la Libération du pays (26 septembre 1944), le Luxembourg honore déjà ses héros. Cela marque immédiatement le besoin d'aide de l'État libéré envers les Alliés mais surtout les Américains. Cette commémoration marque le début d'une longue collaboration (politique, économique et militaire), voire une amitié, entre les deux nations. À Metz, rien ne se passe car, comme on peut s'en douter, le pays n'a pas encore été libéré totalement et l'Armistice n'était pas encore signé.

En 1945, Luxembourg et Metz commémorent autant les soldats venus d'outre-Atlantique (cela s'explique par le fait qu'ils sont encore sur leurs territoires) que leurs héros locaux : les Résistants. Pour les premiers cités, on trouve les manifestations suivantes : le débarquement,

la Libération (à Metz), la victoire et le *Memorial Day* (à Luxembourg). Pour les seconds, il y a l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, les actions des cheminots ainsi que la Grève générale de 1942 débutée à Wiltz et l'activité des postiers. L'officialisation de la fin de la guerre marque la reconnaissance de tous les acteurs ayant œuvré à la libération des deux villes. Toutefois, on n'oublie pas d'honorer toutes les victimes liées au conflit et surtout celles liées au nazisme. À cette période, libérateurs, résistants et victimes se positionnent au même niveau dans le paysage mémoriel local suite à la guerre. C'est finalement ce que souligne Chantal Kesteloot : « *Immediately after the war, it was considered good form to emphasize one's own role as a resistance fighter. The "Heroes of the Nation" and the "Nations of Heroes" become the "Nations of Victims"*⁴⁷⁹ »⁴⁸⁰. La médiatisation de ces trois figures se poursuit en 1946. Au lendemain de la guerre, on constate que les deux villes, au passé quasi commun de l'Occupation, affichent médiatiquement une image mémorielle identique.

Le dixième anniversaire de 1954-1955 marque un tournant dans les célébrations messines. Seuls les résistants sont célébrés à cause du départ des troupes américaines, pour une raison politique (les accords de Yalta), du sol français et donc mosellan. Cet événement, indépendant de la volonté des autorités locales, a pour effet la mise en exergue des activités résistantes au cours des quatre années d'occupation. Chasseurs, cheminots, FFI ainsi qu'un camp de concentration rappelant la mémoire des déportés sont honorés en cette période. En revanche, le Luxembourg, dont la politique gouvernementale tend à la construction européenne, affiche sa reconnaissance envers les États-Unis et « accueille » en son territoire d'autres mémoires plus internationales par l'intermédiaire de la commémoration de la Shoah et par l'organisation de la Journée mondiale de l'ancien combattant. On constate donc clairement une divergence, installée indirectement par les gouvernements nationaux, dans la médiatisation des mémoires du conflit, qui se poursuivra ultérieurement. Ainsi, Metz se concentre davantage sur ses mémoires et héros locaux alors que Luxembourg s'ouvre aux mémoires internationales dans un objectif clairement défini : se positionner stratégiquement sur la scène européenne.

⁴⁷⁹ Traduction personnelle : « Immédiatement après la guerre, il était bien d'honorer ceux ayant joué un rôle en tant que combattant de la Résistance. Les Héros de la Nation et les Nations d'Héros sont devenues les Nations de Victimes ».

⁴⁸⁰ Chantal Kesteloot, « The Role of the War in National Societies: The Examples of Belgium, Luxembourg and the Netherlands », in: J. Echternkamp, S. Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, op. cit., p. 23.

L'anniversaire de 1964-1965 confirme ces positions. Metz continue à « subir » l'éloignement géographique des troupes américaines à cause du retrait de la France de l'OTAN. Si les Américains disparaissent à la fois photographiquement et textuellement, cela a pour but de renforcer la présence des résistants et des tous les morts messins (juifs, déportés, prisonniers, etc.) dans les cérémonies. Cela concourt à imposer le statut de la ville sur son passé quasi unique, de l'Annexion à la nazification de son territoire. Cet anniversaire marque, de ce fait, la multiplication des matérialisations mémorielles. Metz a l'occasion de célébrer davantage d'acteurs locaux en requérant, toutefois, une certaine légitimité sociale accordée par l'intermédiaire de la participation des autorités locales. On constate la présence d'officiels, comme le maire ou quelques députés, qui côtoient un ministre d'État (celui de l'Éducation nationale) ou des personnes ayant exercé une fonction importante dans la cité.

Au Luxembourg, plusieurs décisions gouvernementales peuvent expliquer la médiatisation de certaines cérémonies et, donc, des mémoires afférentes. En effet, une normalisation des relations avec l'Allemagne a été ratifiée en juin 1961, ce qui a réglé et fixé l'indemnisation des victimes de l'Occupation. C'est pourquoi le 3 novembre 1964, une manifestation est organisée pour commémorer le deuil allemand. En effet, le Luxembourg a accepté la création et l'ouverture d'un cimetière militaire allemand sur son territoire, prouvant, par la même occasion, les « nouvelles » relations qui se tissent au niveau économique principalement (le charbon, l'acier et la sidérurgie) entre ces « ennemis d'hier ». Dans le même registre, on retrouve la médiatisation d'une cérémonie mineure du pèlerinage d'anciens combattants belges, qui a pour unique but de promouvoir la coopération économique entre les deux pays, notamment réalisée par l'UEBL. La célébration et la publication de ces deux manifestations renforcent également le fait que dès août 1965, Luxembourg deviendra le siège du secrétariat de l'Union européenne. Les soldats américains, tout comme les volontaires luxembourgeois, sont honorés, rappelant ainsi qu'une armée de volontaires et deux compagnies d'infanterie sont intégrées à l'OTAN. Les marques de reconnaissance envers les États-Unis et l'inscription du Luxembourg au sein de la communauté européenne et internationale se sont renforcées au cours de ce vingtième anniversaire, la participation des autorités locales n'étant pas anodine aux multiples manifestations : « *The funds the politicians allot to the commemoration is an important indicator in measuring the topics political significance*⁴⁸¹ »⁴⁸².

⁴⁸¹ Traduction personnelle : « Les fonds alloués aux commémorations par les politiciens sont un indicateur important permettant de mesurer la signifiante politique pour ces sujets ».

⁴⁸² C. Kesteloot, « The Role of the War in National Societies: The Examples of Belgium, Luxembourg and the Netherlands », in: J. Echternkamp, S. Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, op. cit., p. 32.

L'anniversaire décennal de 1974-1975 marque une certaine stabilité et constance dans les commémorations médiatisées des deux côtés de la frontière. Les victimes locales, les résistants et les libérateurs sont au centre des cérémonies. La présence américaine se fait encore très discrète. Si, à Metz, la mémoire des policiers émerge, à Luxembourg, il s'agit de l'organisation de la Journée des Nations unies. Cela contribue encore directement aux objectifs des deux cités : les nombreux acteurs locaux, d'un côté, et l'acquisition progressive d'une position stratégique politiquement, de l'autre.

Toutefois, deux remarques peuvent être émises et s'appliquent aux deux villes frontalières. La première est relative à la faible participation du public qui peut s'expliquer par la période des Trente glorieuses. Cette période de changements économiques et sociaux majeurs marque le passage de l'Europe, quarante années après les États-Unis, vers la société de consommation et éloigne les villes de leurs préoccupations commémoratives. Ce désintérêt pourrait aussi s'expliquer par l'arrivée d'une génération qui n'a pas connu la guerre et par la disparition progressive des témoins du conflit. On passe alors de la mémoire de l'événement à son histoire. La seconde est « positive » puisqu'elle concerne une forte médiatisation de la libération des camps de concentration et d'extermination tant au niveau local, national qu'international. En effet, les deux territoires concernés posséd(ai)ent un camp de concentration (Queuleu et Hinzert). Et puis, la célébration des camps en Pologne part aussi du principe que certains de leurs habitants y ont été déportés et qu'il est normal de s'en souvenir. Cela permet également de rappeler l'histoire tragique des Juifs. Finalement, ces commémorations ont une double portée : mémorielle et historique.

En 1984-1985, Metz continue à célébrer ses héros locaux par l'intermédiaire de lieux bien spécifiques (fort de Queuleu, Notre-Dame de Metz, le cimetière de l'Est et les plaques FFI). La présence américaine est, comme il y a dix ans, encore très faible. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le pays est dirigé par François Mitterrand, ancien prisonnier, évadé et résistant. C'est ici que l'on peut parler de « politique de commémoration ». Toutefois, un symbole, pour reprendre l'un des termes dans la définition de la médiation mémorielle de Jacques Walter, est cependant présent. Il s'agit de la *jeep* qui caractérise l'arrivée des troupes américaines dans Metz. On se trouverait presque dans une période de transition car, à la fois, on continue à se souvenir de la mémoire des résistants messins et on tente de réintroduire, petit à petit, une présence américaine. Celle-ci sera d'autant plus appuyée par l'intérêt tout particulier d'un acteur tiers : les jeunes générations qui prennent place dans les cérémonies, ce que ne manque pas de montrer le photographe, dès 1984. C'est ce qu'explique Chantal

Kesteloot : « *New groups of contemporary witnesses such as war children and the children of resistance fighters have recently started to play an important role. These commemorations have never been spontaneous events, today they have become completely institutionalized*⁴⁸³ »⁴⁸⁴. Cette participation est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de commémorer, des deux côtés de la frontière, la libération des « camps de la mort » comme Buchenwald et Dachau.

Au Luxembourg, plusieurs monuments sont inaugurés et mettent de nouveau en lumière les libérateurs américains (monument pour la 4^e division d'infanterie ou encore la Borne de la Liberté). Toutefois, une « nouveauté » apparaît dans l'organisation des manifestations : c'est ce que j'ai appelé « les mémoires décentralisées ». En effet, la capitale ne concentre que quelques cérémonies, à tendance nationale, sur son espace géographique et le « reste » des manifestations se déroule à l'extérieur de celle-ci : le cimetière de Hamm pour le Débarquement en Normandie, la tombe de Patton pour le *Remembrance Day*, le souvenir des prisonniers à Hinzert ou encore Hollerich pour les neufs aviateurs anglais. Cette dernière cérémonie marque la reconnaissance des Britanniques dans la Libération du Luxembourg. Les prochains anniversaires seront également ponctués par ce type de manifestations.

En 1994-1995, un « retournement » de situation se réalise à Metz. En effet, il faut noter le retour des vétérans américains sur le sol messin, venus participer aux manifestations qui, de fait, annonce également le retour du public. Cela a pour effet immédiat de relancer l'activité commémorative dans la ville et, par la même occasion, la couverture médiatique des événements. L'invitation des vétérans marque l'ancrage d'une notion, normalement apparue dès la fin de la guerre, mais très peu citée jusqu'alors : le devoir de mémoire. Cela correspond à la commémoration de la Rafle du Vél d'Hiv par Jacques Chirac. En conséquence, à Metz, de nouveaux monuments sont inaugurés ou nouvellement investis pour honorer les libérateurs (l'aigle de Bellecroix) et les résistants, sont parfois personnifiés comme avec Jeanne Louis ou le Colonel Clerc. La forte participation de la jeune génération fait également partie des nouveautés de ce cinquantième anniversaire. Leur présence photographique est grandissante dans les articles couvrant les manifestations de la Libération de la ville.

⁴⁸³ Traduction personnelle : « Les nouveaux groupes de témoins contemporains, comme les enfants de la guerre et les enfants des combattants de la Résistance, ont récemment commencé à jouer un rôle important. Ces commémorations n'ont jamais été d'aussi événements spontanés, aujourd'hui, ils sont devenus complètement institutionnalisés ».

⁴⁸⁴ Kesteloot Chantal, « The Role of the War in National Societies: The Examples of Belgium, Luxembourg and the Netherlands », in: J. Echternkamp, S. Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, op. cit., p. 34.

À Luxembourg, le programme politique de 1995, qui a instauré : « Luxembourg, ville européenne de la culture », a eu un impact sur la politique culturelle nationale. En effet, plusieurs mémoires ont vu le jour dans la capitale comme dans les villes voisines. Ainsi, la mémoire du retour de l'exil de Charlotte a été célébrée tout en rappelant l'importance de la Grande-Duchesse au cours de son « voyage » dans la Libération du Luxembourg (aides américano-britanniques), tout comme la plaque commémorative en l'honneur du prince Félix et du général Oliver qui permet, indirectement, de se remémorer l'arrivée des *Irish Guards* dans la capitale libre. On constate, également, l'inauguration d'un mémorial de la Libération au Schuman's Eck et la commémoration de l'ultime bataille, qui a eu lieu dans les Ardennes et qui, à cette date, ne comportait pas l'inauguration d'une nouvelle édification, celle-ci s'étant déroulée au cimetière de Hamm.

Si Metz retrouve un équilibre mémoriel entre les Résistants et les libérateurs américains, à Luxembourg, on continue à célébrer, parfois par l'inauguration, des mémoires locales (nationales) et internationales dans le but d'acquérir et de maintenir une certaine position politique et économique stratégique au niveau européen et mondial.

L'année 2004-2005 est ponctuée par l'inauguration de plusieurs monuments : deux pour des lieux d'enfermement (le camp de Woippy et la prison Maurice Barrès) et l'un pour les libérateurs (capture du colonel Kittel). Un autre événement est également commémoré : il s'agit du massacre d'Oradour-sur-Glane. Malgré la distance géographique entre les deux villes, cette célébration s'explique par le fait que, parmi les victimes, se trouvaient deux familles de la ville de Charly en Moselle. Ainsi cette ville est-elle associée à l'événement dont le souvenir est relayé par la ville de Metz. Les autres faits marquants de cet anniversaire décennal sont la place centrale occupée par les enfants au cours de ces manifestations et la prise de parole de témoins directs ou de descendants des acteurs historiques du conflit. Cette description est finalement la réussite de la médiatisation d'une cérémonie, c'est la définition qu'en donne Chantal Kesteloot : « *The perfect mixture for media success seems to be to assemble a few young people, contemporary witnesses, politicians and of course a few journalists*⁴⁸⁵ »⁴⁸⁶.

⁴⁸⁵ Traduction personnelle : « Le parfait mélange pour le succès des médias semble être d'assembler des jeunes personnes, des témoins contemporains, des politiciens et, bien sûr, quelques journalistes ».

⁴⁸⁶ Kesteloot Chantal, « The Role of the War in National Societies: The Examples of Belgium, Luxembourg and the Netherlands », in: J. Echternkamp, S. Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, op. cit., p. 34.

Du côté luxembourgeois, on continue à multiplier les cérémonies en dehors des frontières de la capitale. Cela accompagne ainsi le projet de loi concernant la protection des sites et monuments nationaux. De nouvelles mémoires décentralisées voient le jour : le Sentier du souvenir (relatif à la bataille des Ardennes) à Nothum, la Libération à Ettelbruck ou encore la *Night Vigil* à Hoesdorf. Une fois encore, on constate que ces cérémonies rendent hommage aux libérateurs américains.

Un autre constat s'impose : plus les années (et dates d'anniversaire) passent, plus Metz continue à commémorer ses héros locaux disséminés départementalement (Queuleu, Woippy, Oradour) comme mondialement (Allemagne, Pologne) alors que Luxembourg, à cause de son statut de capitale européenne et de « centre » administratif de l'Union européenne, étend ses commémorations nationalement (la décentralisation des manifestations) et mondialement, en rendant hommage aux Juifs, aux victimes allemandes et aux héros venus d'outre-Atlantique.

Enfin, le soixante-cinquième anniversaire du conflit (2009-2010) poursuit cette perspective commémorative. Du côté messin, le devoir de mémoire, appliqué par Jacques Chirac, invite très tôt les enfants à prendre conscience du passé à des fins civiques et morales. Cette mise en relief du public scolaire incite à la dimension pédagogique, ces dernières années, de ces manifestations. Les associations militaires et patriotiques ont également un rôle de relais à jouer pour les générations futures, lorsque les témoins de la « première heure » ne seront plus de ce monde pour raconter ce qu'ils ont vu et vécu. Si de nouvelles mémoires apparaissent toujours, celle des policiers par exemple, une manifestation étonne : celle relative à l'organisation d'une journée franco-allemande. En effet, jusqu'à cette date, l'Allemagne n'était considérée que comme l'ennemi. Faudrait-il y voir ici une « tentative » de réconciliation mémorielle impulsée par les « bonnes » relations de Nicolas Sarkozy et d'Angela Merkel ? Seuls les prochains anniversaires pourront le dire.

À Luxembourg, on continue à créer de nouvelles cérémonies en l'honneur des soldats américains avec le *Veterans day* par exemple, qui n'est autre que la reprise d'une fête typiquement américaine. Les liens étroits entre les deux pays ne peuvent pas mieux être exprimés par cette manifestation. La déportation des Juifs est rappelée par la manifestation (mise en place récemment et pourtant anciennement instaurée) de Yom Hashoah (le jour de la Shoah), le 27 janvier, ce qui prouve la volonté du Luxembourg de rappeler le triste sort de cette communauté malgré le fait qu'elle ait été peu nombreuse sur son territoire. Les intérêts sous-jacents à cette cérémonie ne sont donc pas nuls. D'un point de vue matériel, la bataille des Ardennes possède son propre monument, qui est à Luxembourg, dans le parc de l'ancien

quartier général de Patton. Il y a ainsi une double reconnaissance de l'armée américaine, ponctuée par la présence de vétérans et de la petite fille du général. L'inauguration accompagne le projet de protection et de conservation du patrimoine culturel avec une mise en valeur des sites pour les besoins touristiques, culturels et pédagogiques.

On se rend donc compte, une fois de plus, que Metz reste « autocentrée » sur son passé alors qu'en parallèle, Luxembourg s'ouvre à l'international.

Bilan

Cette chronologie synthétique a permis de mettre en évidence quelques similitudes dans la médiatisation des cérémonies commémoratives relatives à la Seconde Guerre mondiale mais aussi une divergence majeure au tournant des années 80.

Tout d'abord, les figures mémorielles sont les mêmes des deux côtés de la frontière : les victimes liées au conflit, les résistants locaux et les libérateurs américains. De 1945 à 2010, des monuments sont inaugurés pour mettre au jour et « à jour » la liste des différents acteurs ayant participé, d'une manière ou d'une autre, à la guerre. Seuls leur poids mémoriel et leur légitimité sociale sont à l'origine de la constance ou de la disparition médiatique des différentes mémoires. Aucun monument, par exemple, n'est dédié aux Malgré-nous. Si l'on s'attarde un peu sur la participation des autorités locales, on se rend compte que cette mémoire, malgré son existence, dérange et n'est donc pas « autorisée » à faire partie du paysage mémoriel local messin et luxembourgeois. Un autre point commun entre les deux villes est celui relatif à la « décentralisation mémorielle ». En effet, plusieurs manifestations sont organisées à l'extérieur des villes dans des communes qui ont un lien direct avec l'événement mis en lumière : Wiltz pour la Grève de 1942, Queuleu pour le camp d'internement, Hamm pour la mémoire américaine, etc. Cela est d'autant plus marqué au Luxembourg qu'à Metz, qui par son statut, préfère « conserver » le maximum de mémoires sur son territoire pour affirmer son « cas particulier » pendant la guerre. La présence et la place accordée (textuellement et photographiquement) aux témoins directs et indirects, aux jeunes et aux associations sont identiques des deux côtés de la frontière. La transmission et la prise de conscience par les générations suivantes sont au cœur des commémorations à partir des années 70-80. En revanche, comme le souligne Chantal Kesteloot, c'est parfois le travail des historiens qui sert de base à l'organisation de certaines manifestations dont les représentants politiques les considèrent comme garants. « *Certain politicians even appear to endow these contemporary witnesses with a fateful role as "guarantors of history" the true*

*keepers of memory. This viewpoint is characteristic of the way some of these politicians regard the work of historians*⁴⁸⁷. »⁴⁸⁸ Ainsi, si l'on va dans ce sens, une mémoire n'intéressant pas les historiens ne sera jamais légitimée sur les territoires en question (pour peu que des connivences existent entre historiens et politiciens), ce qui a pour but de (re)mettre en question la sélectivité mémorielle des villes quant à leur passé historique. De plus, le contexte social, historique, économique ou politique peut être à l'origine de la médiatisation de certaines mémoires, comme on l'a vu précédemment. Cela montre ainsi, surtout à Metz, que la production de l'information liée au déroulement de la manifestation est parfois due à des décisions gouvernementales nationales qui se ressentent au niveau local. L'exemple le plus marquant est celui lié à la « fuite » des soldats américains à Metz par rapport au retrait de la France de l'OTAN. Au Luxembourg, c'est différent dans le sens où c'est la capitale (qui a été choisie comme la ville soumise à l'analyse) qui décide de ses projets politiques. Ainsi s'est-on rendu compte que lorsqu'un projet à visée culturelle était mis en place, il y avait une sorte de « recrudescence » de l'activité commémorative sur l'ensemble du territoire. On peut en conclure pour les deux villes qu'il s'agit de « sociétés mémorielles », tant leurs décisions sociales, entre autres, ont un impact mémoriel.

Du point de vue des divergences, le statut des deux villes, l'une est une métropole régionale et l'autre une capitale d'un petit pays européen, se ressent sur la médiatisation des cérémonies et sur les relations avec l'Allemagne. En effet, si Metz reste « autocentrée » sur son passé, toutes les mémoires médiatisées (relatives aux activités résistantes et aux victimes majoritairement) se rapportent à son vécu au cours de la guerre, Luxembourg, elle, s'ouvre à l'Europe et au monde en commémorant la persécution juive, la libération des camps en Pologne, en autorisant l'organisation de journées des Nations unies, le pèlerinage d'anciens combattants étrangers (Belges), la reprise d'une fête américaine (*Veterans day*) ou encore l'acceptation de célébrer le deuil allemand sur son territoire. Ce dernier élément marque d'ailleurs la seconde différence entre les deux villes. Si les articles messins n'évoquent l'Allemagne que négativement, lorsqu'ils en parlent, les articles luxembourgeois, eux, n'ont aucun jugement de valeur sur ce pays et le désigne plutôt en le personnifiant par Adolf Hitler ou bien, il est présenté comme « l'allié » (économique et politique) d'aujourd'hui. Cette

⁴⁸⁷ Traduction personnelle : « Certains politiciens semblent même conférer à ces témoins contemporains, avec un fatidique rôle de garants de l'histoire, le rôle de gardiens de la mémoire. Ce point de vue est caractéristique de la manière dont certains de ces politiciens considèrent le travail des historiens ».

⁴⁸⁸ Kesteloot Chantal, « The Role of the War in National Societies: The Examples of Belgium, Luxembourg and the Netherlands », in: J. Echternkamp, S. Martens, dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, op. cit., p. 28.

différence de « traitement » s'explique simplement à cause du statut des villes et de leur objectif mémoriel, présenté ci-dessus.

Et l'avenir ?

On a pu se rendre compte de l'importance de la récurrence et de l'émergence de certaines cérémonies, qui se répètent à date précise (le 22 novembre pour la Libération de Metz et le 10 septembre pour le Luxembourg, le 8 mai pour l'Armistice, etc.), mais aussi des acteurs historiques spécifiques à chaque manifestation (les résistants, les libérateurs, les victimes, etc.) mis en mémoire par des entrepreneurs/conservateurs particuliers (les fédérations, les associations, les descendants, les communautés, etc.). On peut alors se poser des questions quant à l'évolution de la médiatisation de ces cérémonies, d'une part, parce que l'on s'éloignera encore plus temporellement des faits, avec en point d'orgue la disparition définitive des premiers acteurs. Du coup, les cérémonies engendreront-elles toujours autant de ferveur de la part de la population ? Le journaliste tiendra-t-il toujours compte du contexte sociétal de la ville ou du pays pour couvrir les événements ? Les relations diplomatiques entre les pays seront-elles toujours aussi fortes et présentes au sein des manifestations et dans leur compte-rendu ? Et d'autre part, les questions et débats mémoriels seront-ils relayés avec l'explosion d'Internet. De ce fait, quel rôle celui-ci aura sur la conservation mémorielle ? Sera-t-il le nouveau moyen de transmission auprès de la jeunesse, et notamment *via* les sites des lieux de mémoire (le site Internet du Struthof par exemple) ? Si les lieux ne sont plus entretenus et laissés à l'abandon voire détruits, ira-t-on jusqu'à la réalisation et l'organisation de visites virtuelles ? L'intérêt sera-t-il toujours bénéfique pour promouvoir le devoir de mémoire, plutôt que de venir s'imprégner du déroulement des faits *in situ* ? Cela irait également dans le sens de la proposition du Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui a soumis, lors de la cérémonie du 11 novembre 2011, d'associer à la commémoration de l'Armistice de 1918 « tous les morts de la France », de l'Indochine à l'Algérie et à l'Afghanistan ? Cela aurait pour but d'éviter l'oubli de toutes les dates mémorielles importantes en ne les concentrant que sur celle qui paraît la plus importante et meurtrière : la Grande Guerre et ses Poilus. Derrière cette proposition se cache, évidemment, une arrière-pensée électorale. On va pouvoir alors se rendre compte de l'importance qu'accordent les Français au devoir de mémoire de leur passé, de leurs ancêtres et surtout de leur histoire. Si ce projet devait aboutir, cela serait-il bénéfique afin de n'occulter aucune mémoire ou au contraire, ouvrirait-on des hostilités mémorielles menant à une bataille des cérémonies ?

Seules les prochaines commémorations apporteront des réponses. Ainsi le présent du devoir de mémoire se joue dans le futur.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Le sort de la population juive au Grand-Duché (Paul Cerf).....	97
Illustration 2 : Le chef du Gouvernement va déposer une gerbe au monument aux Morts.	102
Article du 12 février 1945 du <i>Républicain Lorraine (RL)</i> , édition de Metz. (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 3 : Dépôt de gerbe au Monument de la solidarité.....	103
Article du 26 septembre 1944 dans le <i>Luxembourger Wort (LW)</i> . (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 4 : Les volontaires de 1940.	104
Article du 2 février 1965 du <i>RL du Luxembourg</i> . (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 5 : Les autorités dévoilent le monument de la solidarité nationale.	105
Article du 16 septembre 1974 du <i>RL du Luxembourg</i> . (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 6 : La cérémonie de la Toussaint.	110
Article du 4 novembre 1944 du <i>LW</i> (Archives nationales du Luxembourg).	
Illustration 7 : La Toussaint messine.	111
Article du 2 novembre 1954 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 8 : Notre-Dame de Metz.	112
Photographie de l'article du 15 août 1964 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 9 : La Toussaint de 1984.	114
Article du 2 novembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 10 : La croix de Hinzert fleurie.	114
Article du 2 novembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 11 : Les familles et les autorités se recueillent devant les tombes.	115
Article du 2 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 12 : La journée commémorative nationale au cimetière Notre-Dame.	118
Article du 18 octobre 1946. (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 13 : Vingtième anniversaire de la libération des camps.	119
Article du 26 avril 1965 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 14 : Deux déportées déposent une gerbe au Fort de Queuleu.	119
Article du 26 avril 1965 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 15 : Les autorités et d'anciens détenus en habits rayés devant le fort.	120
Article du 27 avril 1975 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 16 : Les personnalités devant le monument des résistants et déportés.	122
Article du 12 mai 1985 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 17 : Les enfants déposent des gerbes de fleurs au pied du monument aux Morts.	126
Article du 20 mai 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 18 : Cérémonie devant une plaque commémorative FFI au Moyen-pont.	127
Article du 23 novembre 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 19 : Les personnalités devant une plaque FFI.	128
Article du 21 novembre 1954 du <i>RL de Metz</i> . (Archives départementales de la Moselle)	

Illustration 20 : Les personnalités et le public devant le monument aux Morts.	128
Article du 21 novembre 1954 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 21 : L'une des deux pages du journal pour l'anniversaire de la Libération de Metz.	129
Article du 21 novembre 1954 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 22 : L'inauguration de la rue Alfred Krieger.	130
Article du 29 novembre 1964 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 23 : Page entière consacrée à l'événement.	131
Article du 10 mai 1965 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 24 : Les anciens combattants et résistants déposent une gerbe devant la croix de Hinzert.	131
Article du 10 mai 1965 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 25 : La participation des jeunes écoliers.	132
Article du 18 novembre 1974 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 26 : Les personnalités devant la croix de Hinzert.	134
Article du 25 mai 1975 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 27 : Première page du journal publié le 14 août 1945 du <i>RL de Metz</i>	136
(Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 28 : Le ministre de l'Intérieur et de l'Éducation Pierre Frieden prend la parole devant la croix de Hinzert.	140
Article du 23 mai 1955 du <i>LW</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 29 : Les représentants du monde combattant déposent une gerbe au mémorial de la déportation... ..	142
Article du 20 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 30 : Le Premier Ministre Jacques Santer dévoile la stèle du maquisard.	143
Article du 5 juin 1994 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 31 : Au pied du mémorial des FFI, les vétérans américains ont respecté une minute de silence.....	144
Article du 21 novembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 32 : Les réservistes de la BA 128 rendent hommage au résistant FFI Alfred Wojtecki, mort le 20 novembre 1944 devant la préfecture.	145
Article du 21 novembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 33 : Le Monument du Souvenir a été érigé en l'honneur des volontaires luxembourgeois et aux soldats alliés tombés au combat.	145
Article du 9 mai 2005 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 34 : Les enfants ont déposé gerbe de fleurs et bougies au pied des sept plaques des FFI tués au cours de la libération de la ville.	146
Article du 21 novembre 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 35 : Les lycéens luxembourgeois et allemands ont déposé une rose sur le mémorial.....	147
Article du 11 mai 2010 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 36 : Page de couverture.	148
Journal publié le 11 mai 2010 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 37 : Général américain Dody entouré de Messines.	150
Article du 9 février 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 38 : Le général Walker accueilli par des Messines.	151
Article du 25-26 novembre 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	

Illustration 39 : La toute première « Borne de la Liberté ».	152
Article du 17 décembre 1946 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 40 : Première page du journal <i>Luxemburger Wort</i> , publié le 10 septembre 1946.	154
(Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 41 : Cérémonie du trentième anniversaire de la Libération du Luxembourg.	155
Article du 11 septembre 1974 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 42 : Le Conseil national de la Résistance fleurit la tombe du général Patton.	155
Article du 11 septembre 1974 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 43 : Cérémonie commémorative du 65 ^e anniversaire de la Libération du Luxembourg.	156
Article du 11 septembre 2009 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 44 : Un dessin plutôt qu'une photographie.	158
Article du 31 mai 1946 du <i>LW</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 45 : Double page pour le 30 ^e anniversaire de la Libération de Metz.	162
Articles du 17 novembre 1974 du <i>RL</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 46 : Les personnalités passent devant la <i>jeep</i> américaine.	163
Article du 18 novembre 1984 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 47 : Dodge, GMC et <i>Jeep</i> défilent dans les rues messines sous le regard des badauds.	163
Article du 18 novembre 1984 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 48 : Exposition des véhicules militaires de l'armée américaine sur la place d'Armes.	163
Article du 18 novembre 1984 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 49 : Lors de la 70 ^{ème} commémoration de la bataille de Verdun, François Mitterrand et Helmut Kohl se tiennent la main sur le lieu même de la bataille la plus meurtrière de la Première guerre mondiale.	164
(http://www.europeens.org/Mitterrand-et-Kohl-a-Verdun.html; consulté le 29 septembre 2011).	
Illustration 50 : La présence de jeunes enfants lors des cérémonies.	164
Article du 19 novembre 1984 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 51 : Les personnalités devant le mémorial du cimetière de Hamm.	165
Article du 5 avril 1965 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 52 : Fleurissement de la borne de la Libération.	167
Article du 10 septembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 53 : La participation de soldats américains comme à Metz.	167
Article du 24 décembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 54 : Les libérateurs américains retrouvent Metz 50 ans après.	169
Article du 19 octobre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 55 : L'article entouré de deux imposantes publicités.	170
Article du 19 octobre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 56 : Les vétérans américains entourés par la jeunesse messine.	171
Page de « une » du 20 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementale de la Moselle)	
Illustration 57 : Le maire de Metz, l'ambassadrice des États-Unis et les militaires lors de l'hymne américain devant l'aigle de Bellecroix.	172
Article du 21 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	

Illustration 58 : Les vétérans américains participant à la célébration du soixantième anniversaire de la Libération de Metz.	173
Page de « une » du 21 novembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 59 : Un vétéran américain entouré de membres d'associations militaires messines.....	176
Article du 22 novembre 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 60 : Les invités belges devant le « Monument du Souvenir ».	177
Article du 11 septembre 1945 du <i>LW</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 61 : Dépôt de fleurs au pied de la statue de Churchill.	181
Article du 11 septembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> . (Archives nationales du Luxembourg).	
Illustration 62 : Le public a déposé des fleurs au pied du mémorial.	181
Article du 25 mars 1985 du <i>RL du Luxembourg</i> . (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 63 : Les Messines saluent le retour des soldats français.	187
Article du 14 février 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 64 : Les déportés de Dachau, Buchenwald et des camps nazis défilent.	189
Article du 19 juin 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 65 : Commémoration de l'appel du général de Gaulle.	191
Article du 19 juin 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 66 : Le Prince devant le monument du Soldat du Souvenir.	195
Article du 21 septembre 1964 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 67 : Les vétérans au cimetière de Hamm.	195
Article du 15 juin 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 68 : Lee Loyd, un des nombreux vétérans ayant fait le déplacement.	197
Article du 17 décembre 1994 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 69 : La présence de militaires américains à la manifestation.	198
Article du 17 décembre 1994 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 70 : Les personnalités avec le flambeau du souvenir.	199
Page de « une » du 22 avril 1985 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 71 : Les personnalités avec le flambeau du souvenir.	200
Article du 22 avril 1985 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 72 : Les personnalités au cimetière de Hamm.	201
Article du 9 mai 1975 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 73 : Célébration du Débarquement au Sablon.	204
Article du 7 juin 1984 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 74 : Le général Gilliot devant la stèle du Poilu.	205
Article du 14 mai 1946 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 75 : Page de « une » du 15 juillet 1946 du <i>RL de Metz</i>	206
(Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 76 : Une prise d'armes.	207
Article du 9 mai 1965 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	

Illustration 77 : Une cérémonie devant le monument aux Morts.	207
Article du 9 mai 1965 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 78 : Le public est venu nombreux.	208
Article du 9 mai 1965 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 79 : Les enfants de la France et l'arbre du souvenir.	209
Article du 9 mai 1975 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 80 : Le public en masse place d'armes.	210
Article du 9 mai 1985 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 81 : Les écoliers déposent des bouquets de fleurs.	210
Article du 9 mai 1985 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 82 : Le discours du général de Gaulle rappelé devant le monument aux Morts.	212
Article du 19 juin 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 83 : Le couple grand-ducal ranime la flamme du Souvenir en page de « une ».....	213
Article du 9 mai 2005 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 84 : Le Monument du Souvenir décoré du drapeau à bannière étoilée.....	213
Article du 9 mai 2005 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 85 : Les lycéens luxembourgeois et allemands déposent ensemble des fleurs au pied du mémorial.	214
Article du 11 mai 2010 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 86 : Les nombreux déportés décorés par le préfet de la Moselle.	217
Article du 26 avril 1955 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 87 : Un ancien déporté dans son pyjama rayé.	218
Article du 28 avril 1975. (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 88 : Le groupement des expulsés devant le monument aux Morts.	223
Article du 31 juillet 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 89 : Le public écoutant le discours du maire dans le cimetière.	224
Article du 6 août 1946 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 90 : Mr Micheletti, le responsable de l'Amicale et deux dames déposent une gerbe devant la casemate A.	225
Article du 21 octobre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 91 : L'association Couleurs Gaies présente « officieusement » aux cérémonies.	227
Article du 26 avril 2010 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 92 : René Micheletti, le dernier évadé du camp de Queuleu.	228
Article du 26 avril 2010 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 93 : Les survivants luxembourgeois de Dachau.	229
Article du 30 avril 1965 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 94 : Le souvenir des anciens de Sachsenhausen.	230
Article du 3 février 1965 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 95 : Le traditionnel dépôt de gerbes au pied du monument.	233
Article du 18 juillet 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	

Illustration 96 : Le jeune Yoram, devant la plaque aux centaines de noms, allumera des bougies, symboles de leur mort.	234
Article du 27 janvier 1995 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 97 : La commémoration de tous les morts.	238
Article du 2 novembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 98 : Les personnalités se recueillent sur la tombe du général Patton.	239
Article du 12 avril 1975 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 99 : La remise du nouveau drapeau de la section messine des Malgré-nous.	243
Article du 3 décembre 1946 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 100 : Les membres des associations patriotiques fleurissent la croix.	246
Article du 20 février 1995 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 101 : Au monument aux Morts, les responsables des PRO ont déposé une gerbe.	247
Article du 27 mars 1995 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 102 : Les membres de l'association pendant la minute de silence devant la statue.	249
Article du 26 octobre 1964 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 103 : Pétange se souvient des passeurs.	251
Article du 10 juin 1974 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 104 : Le sentier des passeurs : sur les traces de la mémoire ?	252
Article du 4 août 2009 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 105 : Les commandants Thouvenin et Moore déposent chacun une gerbe au pied du monument.	257
Article du 31 mai 1945 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 106 : Sœur Hélène en cornette.	258
Page de « une » du 15 juin 1946 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 107 : Le retour du corps de Sœur Hélène à Metz.	258
Page de « une » du 16-17 juin 1946 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 108 : Le défilé de la Victoire en page de « une ».	260
Journal du 11 mai 1945 du <i>LW</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 109 : Parade et décoration ont rythmé la manifestation.	261
Page de « une » du 29 juin 1945 du <i>LW</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 110 : Le monument en l'honneur de la 4 ^e Division d'infanterie américaine.	266
Article du 4 juin 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 111 : SAR le Grand-Duc dévoile la plaque commémorative.	266
Article du 4 juin 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 112 : Les familles bénissent le monument.	269
Article du 1 ^{er} novembre 1964 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 113 : Le souverain a fleuri la stèle en l'honneur des enrôlés de force.	270
Article du 6 mai 1985 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 114 : Le dévoilement de la plaque de la synagogue.	271
Article du 21 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	

Illustration 115 : Dévoilement et fleurissement de la plaque de la caserne Riberpray.	272
Article du 21 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 116 : L'Union a honoré la mémoire de Félix et a rappelé son action déterminante.....	273
Article du 19 février 1995 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 117 : Le fleurissement d'un mémorial.	274
Article du 14 novembre 1994 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 118 : Recueillement devant la plaque pour les 38 démineurs tombés pour la Moselle.....	275
Article du 14 février 1995 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 119: Le monument de la Grande-Duchesse.	276
Article du 15 avril 1995 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 120 : Le général Delestraint, à côté du général de Gaulle, passant les troupes en revue.....	278
Article du 24-25 novembre 1946 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 121 : Laure Moulin dévoilant la plaque dédiée à son frère.	280
Article du 28 juin 1974 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 122 : Les policiers pendant la minute de silence.	281
Article du 8 mai 1975. (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 123 : L'inauguration du buste de Maud'huy.	283
Article du 6 juin 1954 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 124 : Le dépôt de jonquilles devant le monument aux Morts.	284
Article du 20 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 125 : Le public était venu en masse assister aux cérémonies.	286
Article du 12 juillet 2004 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 126 : La participation des officiels.	286
Article du 12 juillet 2004 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 127 : Le Jour le plus commémoré au monument aux Morts du Sablon.	288
Article du 7 juin 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 128 : Les enfants déposent des fleurs au pied du monument aux Morts.	288
Article du 7 juin 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 129 : Le pèlerinage du Souvenir français.	290
Article du 2 novembre 1954 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 130 : L'amicale des concentrationnaires et prisonnières politiques luxembourgeoises.....	292
Article du 19 septembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 131 : Dépôts de gerbes dans les cimetières allemands.	293
Article du 3 novembre 1964 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 132 : Les deux maires dévoilent la plaque commémorative du camp de Woippy.....	296
Article du 16 novembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 133 : Marie-Léa et Lucien, deux témoins de l'existence de la prison, rue Maurice Barrès.....	297
Article du 20 novembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 134 : L'obélisque et la stèle honore les familles victimes du massacre.	298
Article du 11 décembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	

Illustration 135 : Le lâché de colombes et les écoliers pour célébrer le massacre d'Oradour sur Glane.....	299
Article du 4 mars 2005 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 136 : Une rose rouge a été déposée sur les tombes de 17 hommes.	300
Article du 12 septembre 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 137 : Moment de recueillement devant la plaque commémorative.	301
Article du 7 décembre 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 138 : Cortège de flambeaux à Wiltz pour se souvenir du début de la bataille.	302
Article du 17 décembre 2004 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 139 : Les vétérans américains se sont inclinés devant les tombes de leurs adversaires d'hier.....	303
Article du 20 décembre 2004 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 140 : Une cinquantaine de personnes ont participé à la cérémonie.	303
Article du 13 avril 2010 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 141 : Le Monument national de la Grève va être fleuri.	306
Article du 1 ^{er} septembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 142 : La plaque commémorative rappelant le déclenchement de la grève.	307
Article du 1 ^{er} septembre 1984 du <i>RL du Luxembourg</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 143 : Les femmes de l'ombre mises en lumière.	308
Article du 13 novembre 1994 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 144 : Une gerbe a été déposée au pied de la plaque dédiée à Jeanne Louis.....	310
Article du 15 novembre 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 145 : Les autorités déposent une gerbe pour se souvenir des combattants décédés.....	311
Article du 7 mai 1995 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 146 : Un dépôt de gerbes qui rappelle la manifestation du 30 août 1942.....	312
Article du 21 mars 2005 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 147 : La commémoration du Débarquement de Provence.	314
Article du 16 août 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 148 : Le fleurissement du monument aux Morts de Metz.	315
Article du 16 août 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 149 : Raymong Fleurentin à côté de la plaque de la SEITA.	316
Article du 23 novembre 2004 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 150 : Les écoliers ont visité le cimetière de Chambières.	317
Article du 11 novembre 2009 du <i>RL de Metz</i> (Archives départementales de la Moselle)	
Illustration 151 : Les vétérans américains ont retrouvé le froid et le brouillard qu'ils avaient déjà affrontés 60 ans plus tôt.	319
Article du 17 décembre 2004 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 152 : Les deux soldats ont dévoilé ensemble le monument dédié aux soldats tombés dans ces bois.	320
Article du 14 juin 2004 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	
Illustration 153 : L'inauguration du monument par un vétéran américain.	321
Article du 10 mai 2010 du <i>Quotidien</i> (Archives nationales du Luxembourg)	

TABLE DES ANNEXES

Tous les articles étudiés se trouvent dans le CD sur l'avant-dernière page de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

NB : certains ouvrages pourraient trouver place dans plusieurs rubriques.
Nous ne les avons mentionnés qu'une fois.

ANNEXES

Danblon E., 2005, *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, Paris, Armand Colin.

– 2002, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles.

Lavabre M-C., 1994, *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques.

Roth F., 1983, *Le temps des journaux : presse et cultures nationales en Lorraine mosellane : 1860-1940*, Metz, Éd. Serpenoise.

DÉFINITIONS ET USAGES DE LA MÉMOIRE ET DE L'HISTOIRE

Benoît B., 1993, « Peut-on commémorer la Révolution à Lyon ? », pp. 93-107, in : Davallon J., Dujardin P., Sabatier G., dirs, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Bédarida F., 2001, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », pp. 153-160, *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 69, Paris, Presses de Sciences Po.

Bergami C., 2009, « Figures de la marginalité », pp. 203-219, in : Majerus B., Kmec S., Margue M., Pepote P., dirs, *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire », Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, coll. « Comparatisme et société », 9, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.

Brodiez A., Pattieu S., 2006, « Échos d'un colloque : présentation analytique des débats », pp. 283-295, in : Crivello-Bocca M., dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.

Crivello-Bocca M., Offenstadt N., 2006, « Introduction », pp. 191-203, in : Crivello-Bocca M., dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.

Crivello-Bocca M., 2006, « Les braconniers de l'Histoire. Les reconstitutions historiques : nouveaux lieux du politique ? », pp. 49-59, in : Crivello-Bocca M., dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.

Davallon J., 1993, « La ritualisation du faire-mémoire dans l'espace lyonnais », pp. 107-115, in : Davallon J., Dujardin P., Sabatier G., dirs, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

– 1993, « Lecture stratégique, lecture symbolique du fait social : enjeu d'une politologie historique », pp. 199-221, in : Davallon J., Dujardin P., Sabatier G., dirs, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Dosse F., 2001, « Le moment Ricoeur », pp. 137-152, *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 69, janvier-mars 2001, Paris, Presses de Sciences Po.

Fournier G., 1995, « Contestations collectives, résistances et Résistance, quelles continuités ? », pp. 53-61, in : Guillon J-M, Laborie P., dirs, *Mémoire et histoire : la Résistance*, Toulouse, Privat.

Gensburger S., Lavabre M-C., 2004, « Entre 'devoir de mémoire' et 'abus de mémoire'. La sociologie de la mémoire comme tierce position », pp. 76-95, in : Müller B., dir, *L'histoire entre mémoire et épistémologie : autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot.

Guillon J-M., 1995, « La Résistance, 50 ans et 2 000 titres après », pp. 27-45, in : Guillon J-M., Laborie P., dirs, *Mémoire et histoire : la Résistance*, Toulouse, Privat.

Halbwachs M., 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

Hartog F., Revel J., dirs, 2001, *Les usages politiques du passé*, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

Hartog F., 2003, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.

Heinich N., 2002, « Pour une neutralité engagée » pp. 117-129, *Questions de communication*, 2.

Koselleck R., 2000, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. de l'allemand par J. et M-C. Hoock, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

Lambert F., 2008, « L'écriture en recherche », pp. 34-47, in : Laville C., Leveneur L., Rouger A., dirs, *Construire son parcours de thèse. Manuel réflexif et pratique*, Paris, L'Harmattan.

Le Goff J., 1988, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard.

Martin Ph., 2009, « Des lieux de mémoire pour l'Europe : une mission impossible ? », pp. 155-175, in : Majerus B., Kmec S., Margue M., Peporte P., dirs, *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire », Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, coll. « Comparatisme et société », 9, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.

Müller B., 2004, *L'histoire entre mémoire et épistémologie : autour de Paul Ricœur*, Lausanne, Payot.

Namer G., 2000, *Halbwachs et la mémoire sociale*, Paris, L'Harmattan.

Neveu É., 2003, « Recherche et engagement : actualité d'une discussion », pp. 109-120, *Questions de communication*, 3.

Noiriel G., 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte.

Prost A., 1996, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil.

Ricœur P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. du Seuil.

Rioux J-P., 2002, « Devoir de mémoire, devoir d'intelligence », pp. 157-167, *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 73, Paris, Presses de Sciences Po.

Rosoux V., 2006, « Les usages du passé dans la politique étrangère de la France », pp. 171-185, in : Crivello-Bocca M., dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.

Vadelorge L., 2006, « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 », pp. 37-49, in : Crivello-Bocca M., dir, *Concurrence des passés : usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.

Vernant J-P., 1995, « La mémoire et les historiens », pp. 341-346, in : Guillon J-M., Laborie P., dirs, *Mémoire et histoire : la Résistance*, Toulouse, Privat.

Zélis G., dir, 2005, *L'historien dans l'espace public : l'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique*, Loverval, Labor.

ÉTAT DE L'ART

Carre M., 2005, « Les journaux du Calvados sous l'Occupation 1940-1944. La presse illégitime », pp. 740-749, in : Coutau-Bégarie H., dir, *Les médias et la guerre*, Paris, Economica.

Charaudeau P., Lochard G., Soulages J-C., 1996, « La construction thématique du conflit en Ex-Yougoslavie par les journaux télévisés français (1990-1994) », pp. 89-108, *Mots*, n° 47.

Charon J-M., 2004, *Armes de communication massive. Les informations de guerre en Irak : 1991-2003*, Paris, CNRS Éd.

Coutau-Bégarie H., dir, 2005, *Les médias et la guerre*, Paris, Economica.

Debray R., 1997, *Transmettre*, Paris, O. Jacob.

Fleury B., 2006, « Le Républicain Lorrain et la Bataille de Jénine, De l'événement au témoignage médiatique », pp. 49-63, *Communication & Langages*, n°149, Éd. Armand Colin.

Fleury B., Walter J., 2008, *Les médias et le conflit israélo-palestinien. Feux et contre-feux de la critique*, Metz, Université Paul Verlaine-Metz.

Julien É., 2009, *Paris, Berlin. La mémoire de la guerre 1914-1933*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Latouche R., 2008, *Lorraine 1918 : De l'armistice à la reconstruction*, Nancy, Ed. Place Stanislas.

Lits M., 2004, *Du 11 septembre à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, Bruxelles, De Boeck.

Lowy V., 2006, *Guère à la guerre ! Le pacifisme dans le cinéma français, 1936-1940*, Paris, L'Harmattan.

– 2001, *L'histoire infilmable. Les camps d'extermination nazis à l'écran*, Paris, L'Harmattan.

Malis C., 2005, « Après le Blitzkrieg : le réveil de la pensée militaire française (juin 1940-mai 1942). Le rôle de la revue *La France libre* », pp.716-739, in : Coutau-Bégarie H., dir, *Les médias et la guerre*, Paris, Economica.

Palmer M., 2002, « L'historien de l'information et les journalistes occidentaux en ex-Yougoslavie », pp.81-96, *Questions de communication*, 1.

Pedon É., Walter J., 2002, « Les médias et les guerres en ex-Yougoslavie. Débats, théories, méthodes », pp. 3-9, *Questions de communication*, 1.

– 2002, « Les livres photographiques sur les guerres en ex-Yougoslavie, lieux critiques du traitement médiatique », pp. 41-57, *Questions de communication*, 1.

– 1996, « Les variations du regard sur les « camps de concentration » en Bosnie. Analyse des usages de la photographie dans un échantillon de journaux français », pp. 23-45, *Mots. Les langages du politique*, 47.

Saouter C., 2003, *Images et sociétés. Le progrès, les médias, la guerre*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.

Soazig A., 2008, « Liberté de la fiction », pp. 49-55, in : Cote A., Patsalides B., dirs, *Transmettre et témoigner : les effets de la violence politique sur les générations : hommage à Primo Levi*, Paris, L'Harmattan.

Walter J., 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo, Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », pp. 77-97, *Communication & Langages*, n°149, Éd. Armand Colin.

– 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.

INTERCULTURALITÉ

Espagne M., 1999, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF.

Israël E., 2003, « Les minorités dans la presse espagnole. La notion de bruits interculturels », pp. 97-107, *Questions de communication*, 4.

Vatter, C., Schowalter L., 2009, « Immigration, multiculturalisme et séries télévisées allemandes et canadiennes ». Colloque international *Multiculturalisme et diversité culturelle dans les médias au Canada et au Québec*, Universités de Trèves et de Sarrebruck.

Vatter C., 2003, « La recherche interculturelle. État des lieux en Allemagne », pp. 27-41, *Questions de communication*, 4.

LUXEMBOURG AU COURS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Aglan A., 2003, « De la Résistances aux Résistances. La ‘notion de résistance’ », pp. 225-237, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Blau L., 1999, « Gute Zeiten, schlechte Zeiten », pp. 8-34, in : *Letzebuenger Almanach vum Joerhonnert 1900-1999*, éd. Binsfeld.

– 1998, *Histoire de l’extrême-droite au Grand-duché de Luxembourg au XX^e siècle*, Esch-sur-Alzette, Editions Le Phare, 2005.

– 1984, *La résistance au Grand-duché de Luxembourg (1940-1945). Sociologie, idéologies et programmes*, Mémoire de maîtrise, Metz.

Cerf P., 2001, « L’attitude de la population luxembourgeoise à l’égard des Juifs pendant l’occupation allemande », pp. 71-74, in : Moyse L., Schoentgen M., dirs, *La présence juive au Luxembourg. Du Moyen Age au XX^e siècle*, Luxembourg, B’nai Brith Luxembourg.

– 1990, « Le sort des juifs : l’espoir bafoué », p. 12, *Tageblatt*, 90, 19 avril.

– 1985, « Les expulsions des juifs du Grand-Duché vers la France de Vichy au début de l’occupation allemande (oct 40 – janv 41) », pp. 435-442, *Hemecht, revue d’histoire luxembourgeoise*, Luxembourg, Imp Saint-Paul.

Colignon A., 2003, « ‘Résistance’ : un concept entre permanence et glissements, pp. 276-302 in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Dayez-Burgeon P., 1994, *Belgique, Nederland, Luxembourg*, Paris, Belin.

Dostert P., 2008, « D’Villa Pauly », pp. 197-202, in : Kmec S., Majerus B., Margue M., Peporte P., éd., *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale*, Luxembourg, Editions Saint-Paul.

– 2003, « ‘Vive Letzebuerg – Vive Charlotte’ : la Résistance patriotique contre l’occupant allemand (1940-1945) », pp. 365-384, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Grosbusch A., 2003, « L’église catholique face aux défis de la politique nationale et internationale des années 1930 et son apport à la Résistance sous l’occupation », pp. 64-114, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Haag É, Krier É, dirs, 1987, *La grande-duchesse et son gouvernement pendant la deuxième guerre mondiale*, Luxembourg, RTL-Edition.

Heisbourg G, 1991, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1943-1944*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul.

– 1989, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1942-1943*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul.

– 1987, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1941*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul.

– 1986, *Le gouvernement luxembourgeois en exil. 1940*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul.

Hoffmann S., 2003, « La population luxembourgeoise face au régime et à l’idéologie nazis : résignation ou résistance ? », pp. 384-406, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Kayser S., 2008, « Répression et déportation des Résistants Luxembourgeois », pp. 13-15, *Mauthausen, Bulletin de l’Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen*, n°314-315.

Kesteloot C., 2010, « The Role of the War in National Societies: The Examples of Belgium, Luxembourg and the Netherlands », pp. 21-40, in: Echterkamp J., Martens S., dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, trad. de l’all. *Zweite Weltkrieg in Europa*, Berghahn books.

Koch-Kent H., 1971, *10 mai 1940 en Luxembourg : témoignages et documents*, Luxembourg, impr. F. Faber.

Kreins J-M., 2003, *Histoire du Luxembourg : des origines à nos jours*, Paris, PUF.

Limpach M., dir, 2003, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Maas J., 2003, « L’identité nationale luxembourgeoise : enjeux idéologiques et politiques dans la société de la première moitié du 20^e siècle », pp. 16-37, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d’Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Majerus B., 2010, « Conceptualizing the Occupations of Belgium, Luxembourg and the Netherlands (1933-1944) », pp. 10-20, in: Echternkamp J., Martens S., dirs, *Experience and memory. The Second World War in Europe*, trad. de l'all. *Zweite Weltkrieg in Europa*, Berghahn books.

– 2008, « La grève générale », pp. 153-157, in : Kmec S., Majerus B., Margue M., Peporte P., édés., *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale*, Luxembourg, Editions Saint-Paul.

– 2008, « D'Gëlle Fra », pp.291-296, in : Kmec S., Majerus B., Margue M., Peporte P., édés., *Lieux de mémoire au Luxembourg, Usages du passé et construction nationale*, Luxembourg, Editions Saint-Paul.

Majérus J-M., 2008, « Luxembourg, Lorraine, Grande Région, Europe: différences, ressemblances et liens », pp. 261-286, in : Roth F., dir, *Lorraine, Luxembourg et Pays Wallons. Mille ans d'histoire*, Annales de l'Est, Comité d'Histoire Régionale.

Marcot F., 2003, « Le monde rural et la Résistance française », pp. 250-276, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d'Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Margue P., 1984, *Luxembourg*, Le Puy, Christine Bonneton Editeur.

Moyse L., 2011, *Du rejet à l'intégration. Histoire des Juifs du Luxembourg des origines à nos jours*, Luxembourg, Editions Saint-Paul.

Poidevin R., 1978, « Les relations franco-luxembourgeoises 1945-1954 », pp.267-277, in : Poidevin R., Trausch G., édés., *Les Relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, actes du colloque de Luxembourg, 17-19 nov. 1977, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz.

Scuto D., 2006, « Mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale au Luxembourg : réflexions sur une cohabitation difficile », pp.499-513, *Hémecht, Revue d'histoire luxembourgeoise*, 58.

Trausch G., 1992, *Histoire du Luxembourg*, Paris, Hatier.

– 1978, « Lumière et zones d'ombre sur trois siècles de relations franco-luxembourgeoises. Un essai de bilan », pp. 323-333, in : Poidevin R., Trausch G., édés., *Les Relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, actes du colloque de Luxembourg, 17-19 nov. 1977, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz.

Veillon D., 2003, « Les villes dans la Résistance française », pp. 237-250, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d'Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Weber P., 1961, *Histoire du Grand-Duché de Luxembourg*, Bruxelles, Office de Publicité.

Wehenkel H., 2003, « De la prise de conscience antifasciste à la résistance active », pp. 138-157, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d'Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

– 1996, « Quelques compléments à l'histoire nationale du grand-duché de Luxembourg », pp. 145-189, *Cahiers marxistes*, 201.

Willequet J., 1978, « Le resserrement des liens belgo-luxembourgeois 1940-1945 », pp. 259-266, in : Poidevin R., Trausch G., éd., *Les Relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, actes du colloque de Luxembourg, 17-19 nov. 1977, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz.

METZ ET LA MOSELLE AU COURS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Bourderon R., 2006, « Principes fondateurs et mises en œuvre : l'activité de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) », pp. 137-149, in : Wahl A., dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire.

Cahen G., 1985, « Pour un martyrologue des Juifs mosellans », pp 265-291, in : Hiegel C., dir, *Journées d'études mosellanes (VI) Ars-sur-Moselle 28 octobre 1984*, Les cahiers lorrains, mars n°1, Metz, Université de Metz.

Douzou L., 2003, « La mémoire de la Résistance dans la société française d'après-guerre », pp.491-505, in : Limpach M., dir, *Les courants politiques et la Résistance: continuités ou rupture ?*, actes du colloque international d'Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Archives nationales.

Hiegel C., 1985, « La répression de la collaboration et l'épuration en Moselle. Bilan statistique », pp 335-369, in : Hiegel C., dir, *Journées d'études mosellanes (VI) Ars-sur-Moselle 28 octobre 1984*, Les cahiers lorrains, mars n°1, Metz, Université de Metz.

Holban B., 1999, *Hélène Studler, la passeuse de liberté*, Woippy, G. Klopp.

Lagrou P., 2003, *Mémoires patriotiques et occupation nazie : résistants, requis et déportés en Europe occidentale, 1945-1965*, Bruxelles, Complexe.

Meddahi B., 1983, « L'immédiat après-guerre », pp. 305-340, in : Le Moigne F-Y., dir, *Moselle et mosellans dans la Seconde guerre mondiale*, Metz, Éd. Serpenoise.

Namer G., 2006, « La commémoration en 1945 », pp. 253-267, in : Wahl A., dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire.

Neigert M., 1985, « Un geste de Bürckel : le rapatriement des Mosellans », pp 135-141, in : Hiegel C., dir, *Journées d'études mosellanes (VI) Ars-sur-Moselle 28 octobre 1984*, Les cahiers lorrains, mars n°1, Metz, Université de Metz.

Neveu C., 2008, « Le système carcéral en Moselle annexée (1940-1944) », pp 183-195, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Nonnenmacher G., 1984, « La constitution du dossier juridique de l'incorporation de force d'Alsaciens-Mosellans, de Luxembourgeois, de Belges dans les armées allemandes », pp. 201-227, in : Wahl A., dir, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, actes du colloque de Metz, 6-8 oct. 1983, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz.

Pérès R., 2000, *Chronologie de la France au XXe siècle. Histoire des faits économiques, politiques et sociaux*, Paris, Vuibert.

Petitdemange F., Genet J-F., 2003, *Les passeurs : des Lorrains anonymes dans la résistance*, Strasbourg, Éditions de l'Est.

Rigoulot P., 1998, *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, Paris, Presses universitaires de France.

Schill P., 2006, « Jean Burger, un itinéraire pacifiste, antifasciste et résistant en Moselle (1932-1945) », pp 71-91, in : Wahl A., dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire.

Thibault L., dir, 2006, *Les femmes et la Résistance*, Paris, La Documentation française.

Veillon D., 2006, « L'association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance », pp. 161-181, in : Wahl A., dir, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire.

Wahl A., dir, 2006, *Les résistances des Alsaciens-Mosellans durant la Seconde guerre mondiale : 1939-1945*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire.

– 1984, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, actes du colloque de Metz, 6-8 oct. 1983, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz.

– 1984, « Présentation », pp. 1-5, in : Wahl A., dir, *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale*, actes du colloque de Metz, 6-8 oct. 1983, Metz, Centre de recherches relations internationales de l'Université de Metz.

Wilmouth Ph., 2004, *La Moselle en guerre : 1939-1945*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton.

Wolfanger D., 1982, *Nazification de la Lorraine mosellane*, trad. de l'allemand par F. Serizay, Sarreguemines, Pierron.

TÉMOIGNAGES MATÉRIELS ET MÉDIATIQUES D'ÉVÉNEMENTS

Barcellini S., Wieviorka A., 1999, *Passant, souviens-toi ! : Les lieux du souvenir de la Seconde guerre mondiale en France*, Paris, Graphein.

Charaudeau P., 2001, *La télévision et la guerre : déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie, 1990-1994*, Bruxelles, De Boeck.

Fleury-Vilatte B., dir, 2001, « L'expertise télévisuelle en temps de crise : Le conflit du Kosovo dans les journaux télévisés français », pp. 405-416, in : Mathien M., dir, *L'information dans les conflits armés*, Paris, L'Harmattan.

– 1992, *Les Médias et la guerre du Golfe*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

Fleury-Vilatte B., Abramovici P., dirs, 2001, *La mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie. 1962-1992*, Paris, L'Harmattan.

Mathien M., 2001, *L'information dans les conflits armés : du Golfe au Kosovo*, Paris, L'Harmattan.

Gilzmer M., 2009, *Mémoires de pierre. Les monuments commémoratifs en France après 1944*, traduit de l'allemand par Odile Demange, Paris, Éd. Autrement.

Namer G., 1987, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, 2^{ème} éd, Paris, L'Harmattan.

Nora P., 1984, « Entre Mémoire et Histoire », pp. XV-XLII, in : Nora P., dir, *Les lieux de mémoire, La République I*, Paris, Gallimard.

Nora P., dir, 1984, *Les lieux de mémoire, La République I*, Paris, Gallimard.

Pedon É., Walter J., 2001, « La couverture photographique du conflit du Kosovo. Comparaison des "unes" des quotidiens *Libération* et *Le Monde* », pp. 417-428, in : Mathien M., dir, *L'information dans les conflits armés*, Paris, L'Harmattan.

Pélissier N., 2000, « L'information en guerre : les média français et le conflit du Kosovo », pp. 206-220, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Bruxelles, Bruylant, volume 1.

TRANSMISSION MÉMORIELLE

Albert P., 2005, « Les journalistes et l'histoire », pp. 49-55, in : Mathien M., dir, *La médiatisation de l'Histoire : ses risques et ses espoirs*, Bruxelles, Bruylant.

Barcellini S., 2008, « L'État républicain, acteur de mémoire : des morts pour la France aux morts à cause de la France », pp. 209-220, in : Blanchard P., Veyrat-Masson I., dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.

– 2003, « Engagement, recherche et politique », pp. 133-141, *Question de communication*, 3.
Bimbenet J., 2006, « La tragédie de la mine », pp. 19-37, in : Belot R., dir, *Frontières en images. Une mémoire cinématographique*, coll. Sciences humaines et technologie, actes du colloque de Belfort, 1-2 déc. 2005, Belfort, UTB-M.

Blanchard P., Veyrat-Masson I., dirs, 2008, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.

– 2008, « Introduction », pp. 15-49, in : Blanchard P., Veyrat-Masson I., dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.

Boursier J-Y., 1997, « Les enjeux politiques des 'musées de la Résistance' : multiplicité des lieux », pp. 287-305, in : Grange D-J., Poulot D., dirs, *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Charaudeau P., 2010, « Pour une interdisciplinarité 'focalisée' dans les sciences humaines et sociales », pp. 195-223, *Question de communication*, 17.

Dayan D., 2005, « Pour une critique des médias », pp. 195-222, *Questions de communication*, 8.

Delporte C., Maréchal D., Moine C., Veyrat-Masson I., dirs, 2010, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, coll. « Histoire culturelle », Paris, Nouveau Monde Éditions.

Delporte C., 2010, « Avant-propos », pp. 7-9, in : Delporte C., Maréchal D., Moine C., Veyrat-Masson I., dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, coll. « Histoire culturelle », Paris, Nouveau Monde Éditions.

Ferro M., 2003, « Trajectoire d'un engagement », pp. 141-151, *Question de communication*, 3.

Fleury B., Walter J., dirs, 2011, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4), Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

– 2010, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (3), Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

– 2009, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2), Territorialiser, déterritorialiser*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

– 2008, *Qualifier des lieux de détention et de massacre, Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

– 2005, « Le procès Papon : médias, témoin-expert et contre-expertise historiographique », pp. 63-77, *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 88, octobre-décembre 2005, Paris, Presses de Sciences Po.

– 2003, « L'engagement des chercheurs (3) », pp. 241-251, *Questions de communication*, 4.

– 2003, « L'engagement des chercheurs (2) », pp. 99-108, *Question de communication*, 3.

Kneissl D., 2010, « Quelles images pour commémorer le 'Jour J' ? Le débarquement des troupes alliées en Normandie dans la presse en France et en Allemagne, 1945-2004 », pp. 165-184, *in* : Delporte C., Maréchal D., Moine C., Veyrat-Masson I., dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, coll. « Histoire culturelle », Paris, Nouveau Monde Éditions.

Matard-Bonucci M-A., 2010, « 'La guerre est passée'. Traces et mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans les actualités cinématographiques italiennes », pp. 121-137, *in* : Delporte C., Maréchal D., Moine C., Veyrat-Masson I., dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, coll. « Histoire culturelle », Paris, Nouveau Monde Éditions.

Mathien M., 2005, « Une thématique de discussion nécessaire pour un avenir commun et solidaire », pp.19-49, *in* : Mathien M., dir, *La médiatisation de l'Histoire : ses risques et ses espoirs*, Bruxelles, Bruylant.

Metzger F., Vallotton F., dirs, 2009, *L'historien, l'historienne dans la cité*, Lausanne, Editions Antipodes.

Trouche D., 2010, « Les morts des guerres mondiales. Mises en image dans les musées d'histoire », pp. 377-389, *in* : Delporte C., Maréchal D., Moine C., Veyrat-Masson I., dirs, *La guerre après la guerre. Images et construction des imaginaires de guerre dans l'Europe du XX^e siècle*, coll. « Histoire culturelle », Paris, Nouveau Monde Éditions.

Walter J., 2006, « Spichenen », pp. 113-127, *in* : Belot R., dir, *Frontières en images. Une mémoire cinématographique*, coll. Sciences humaines et technologie, actes du colloque de Belfort, 1-2 déc. 2005, Belfort, UTB-M.

– 2003, « Cadres du témoignage historique et médiatique, frontières disciplinaires », pp. 11-30, *Question de communication*, 3.

Wieviorka O., 2008, « Francisque ou Croix de Lorraine : les années sombres entre histoire, mémoire et mythologie », pp. 95-107, *in* : Blanchard P., Veyrat-Masson I., dirs, *Les guerres de mémoires : la France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.

Anthony MICHEL

Metz, Luxembourg-ville : couverture médiatique comparée des cérémonies commémoratives de la Seconde Guerre mondiale (1945-2010)

Cette étude, à la croisée de l'histoire et des sciences de l'information et de la communication (sic), a comme principal intérêt une vision diachronique et comparative d'un phénomène mémoriel, à travers le prisme de la presse locale, légitimée par sa valeur proximale des cérémonies commémoratives. La comparaison ainsi menée entre Metz et Luxembourg – dont l'une est une métropole régionale et l'autre une capitale d'un petit état européen – tente de comprendre comment émergent et évoluent médiatiquement des mémoires relatives à ce conflit en fonction du contexte historico-socio-politique des localités.

De cette problématique découle une série d'hypothèses orientées vers trois axes : le sujet de l'article, le contenu textuel et l'illustration photographique. Existe-t-il une *conflictualité* ou une *cohabitation* entre les mémoires présentes sur un territoire, en fonction de leur légitimité ? Les acteurs (figures) mémoriels présents seront-ils toujours les mêmes et quelle en sera la signification s'il y a une constance et/ou s'il y a une évolution ? Et visuellement, quel(s) effet(s) auront les représentations – identiques ou nouvelles – sur l'image (ou reflet) médiatique du passé des deux villes ? Ainsi, mon étude a essayé de comprendre l'émergence et la conservation de mémoires relatives au conflit en mettant en tension ladite mémoire, sa légitimité sociale et l'intérêt qu'elle porte pour les autorités politiques locales, dans le paysage mémoriel des villes.

De ce fait, mes résultats se présentent sous la forme de trois thématiques que sont : la constance monumentale et mémorielle, la réappropriation des édifices préexistants pour des mémoires à faible légitimité ou à écho national voire international et, l'émergence monumentale et mémorielle afin d'enrichir et de compléter le patrimoine et paysage mémoriel local urbain. Toutefois, on peut remarquer une certaine constance mémorielle frontalière, à travers les décennies, basée sur la représentation des acteurs historiques : la population locale, le résistant local et le libérateur américain.

Mots clés : Metz – Luxembourg – Seconde Guerre mondiale – Commémoration – Lieux – Monuments – Mémoire – Histoire – Médiation – Presse – Politique – Société – Représentation – Image – Figure – Enjeu.

Metz - Luxembourg-city : comparative media coverage of Second World War commemorative ceremonies (1945-2010)

This study is at the crossroads of history and information and communication sciences. Its main point is a diachronic and comparative vision of a memorial phenomenon through the lens of local press. It is legitimated by the proximity of commemorative ceremonies. The comparison made between Metz and Luxembourg – one being a regional metropolis and the other the capital city of a small European country – tries to understand how memories related to this conflict emerge and evolve in the media according to the historical, sociological and political contexts of both towns.

A series of hypothesis organized in three axes results from this research question: the topic of the article, the textual content and the photographic illustration. Is there a *conflict* or a *cohabitation* between memories on a territory according to their legitimacy? Will the memorial actors (figures) always be the same and what will the signification be if there is a form of consistency and/or if there is an evolution? Visually, what effect will the representations have on the media image (or the reflection) of the pasts of both towns? As such, my study tries to understand the emergence and the preservation of memories relative to the conflict by articulating this memory, its social legitimacy and the interest that it has for local authorities in the memorial landscape of the cities.

My results are organized in three themes which are: the constancy of the monuments and the memory, the reappropriation of existing buildings for the memory with low legitimacy or with a national or international echo and the emergence of monuments and memories in order to improve and to complete the patrimony and the local urban memorial landscape. However, one can see a consistency in the cross-border memory, through decades and based upon the representation of historical actors: the local population, the local resister, and the American liberator.

Keywords : Metz – Luxembourg – Second World War – Commemoration – Places – Monuments – Memory – History – Mediation – Press – Politics – Society – Representation – Image – Figure – Stakes.